هكذا من الأصل

direction de Montefibre-France confirme
la fermeture de l'usine de Saint-Nabord
millier de personnes vont être licenciées

Les incidents de TF 1

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 110 — 20 PAGES — MARDI 2 AOUT 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

En Allemagne fédérale

La police recherche la jeune anarchiste qui a tué le président de la Dresdner Bank

LIRE PAGE 4

La non-violence en échec à Creys-Malville

Un débat sans frontière

Une fois encore, des événements tragiques auront marqué l'expression d'une contestation qui, après bien des débats d'idées, s'était voulue non violente. En dépit des mots d'ordre de la coordination des comités Malville, une frange non négligeable des manifestants antinucléaires du week-end est venue avec la volonté évidente d'en découdre avec les forces de l'ordre.

Il semble bien que ce soit la première fois dans le monde qu'une manifestation « écologique » aboutisse ainsi à mort d'homme. Il n'en reste pas moins que les manifestants de Creys-Malville étaient « a priori » moins violents que les contestataires ouest-allemands, responsables des incidents qui en novembre 1976 avaient fait plus de deux cents blessés à Brokdorf, dans le Schleswig-Holstein.

Le préfet de l'Isère, M. Jannin, avait donc eu beau jeu de dénoncer, dès samedi, « l'agressivité des écologistes allemands ». Ce qui ne fournit aucune excuse aux relents de xénophobie qu'il a contribué à répandre en déclarant que « pour la deuxième fois Morestel est occupé par les Allemands ». A ce qu'on sache, nos voisins d'outre-Rhin n'ont pas eu, ce week-end, l'exclusivité de la violence : on a retrouvé à Creys-Malville, comme régulièrement en d'autres occasions, cette frange de marginaux plus ou moins anarchistes, en grande majorité français, pour lesquels peu importe le prétexte, pourvu que l'affrontement soit au rendez-vous.

De nouveau, la preuve est faite que l'écologie dépasse les frontières. Les manifestations de Creys-Malville, qui n'ont pas eu l'ampleur espérée par certains, ne manqueront pas de marquer le débat nucléaire en France. Pour le moment, le mouvement écologique français reste encore à l'intérieur de certaines limites qu'ont dépassées depuis longtemps ses homologues étrangers : en Allemagne, précisément, les écologistes ont obtenu d'un tribunal l'interdiction de la construction d'une centrale, et le gouvernement fédéral ne cache pas son inquiétude face aux difficultés qu'il rencontre pour réaliser son plan de développement énergétique. En Suède, les antinucléaires ont contribué à la chute du gouvernement de M. Palme. En Espagne, ce ne sont pas cinquante mille personnes, comme ce week-end en France, mais plus de cent mille qui ont participé il y a peu, à Bilbao, à une manifestation anti-atomique.

Bien des indices permettent cependant de penser aujourd'hui qu'il y a des chances non négligeables de voir croître un mouvement de réaction aux campagnes écologiques. Le P.C. et la C.G.T. ont déjà pris des positions claires à ce sujet. Et si l'on se réfère aux exemples étrangers on peut noter que le nouveau gouvernement suédois a dû ignorer certains de ses engagements préélectoraux ; que M. Carter, qui « repousse » le passage au stade commercial des surrégénérateurs et du retraitement, entend accélérer la construction de centrales nucléaires « classiques » ; que, toujours aux Etats-Unis, où plusieurs référendums ont donné des résultats décevants pour les écologistes, on a vu, il y a peu, les premières manifestations « pronucléaires »...

Le programme nucléaire a fait l'objet, en mai 1975, d'un débat au Parlement : l'enjeu en a-t-il vraiment été saisi ? Le ministre de l'intérieur a rappelé dimanche, sur un ton posé qui tranchait sur celui de son prédécesseur, que la France est un pays démocratique. Ne serait-il pas conforme à la démocratie de rouvrir la discussion ? Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'empêcher que ne continuent de se déchaîner les passions ? Et les élus de la nation n'ont jamais examiné à fond le développement d'un programme de surrégénérateurs dont la simple mise au point jusqu'au niveau commercial coûtera, au bas mot, 10 milliards de francs et dont il est tout de même trop tôt pour dire qu'il ne comporte aucun risque.

Dix-neuf arrestations après les affrontements qui ont fait un mort et une centaine de blessés

Le calme est revenu après les violents affrontements qui ont opposé, dimanche 31 juillet, près du site du futur surrégénérateur de Creys-Malville (Isère), plus de vingt mille manifestants à un important service d'ordre, et qui ont fait un mort et une centaine de blessés. Sur trente-cinq personnes interpellées, dix-neuf — onze Allemands, deux Suisses et six Français — étaient encore gardées à vue lundi matin à la gendarmerie de Bourgoin-Jallieu. Ces personnes pourraient être poursuivies pour participation à une manifestation interdite, en vertu de la loi « anti-casseurs ». Certaines pourraient également être inculpées pour « bris de matériel » Toutes seront présentées, ce lundi, au parquet de Bourgoin.

Le corps de M. Vital Michalon, trente et un ans, habitant à Die (Drôme), dont les circonstances de la mort n'ont pas été établies formellement, a été transporté à l'institut médico-légal de Lyon, où son autopsie devait avoir lieu dans les plus brefs délais. Dans les rangs de la gendarmerie mobile, on dénombre une dizaine de blessés, dont trois grièvement.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré que la violence avait été le fait d'un millier de manifestants et « de groupes d'action et d'inspiration anarchistes, ignorant les frontières, qui se sont fait la main ailleurs, notamment en Allemagne fédérale ». Une manifestation antinucléaire a d'ailleurs eu lieu dimanche près de Brême, en R.F.A.

Même s'ils se félicitent de l'importance de la manifestation qui se voulait pacifique, les organisateurs ne peuvent dissimuler que la manière dont a dégénéré la marche est, pour eux, un important sujet d'interrogation. Quant aux partis politiques d'opposition et aux syndicats, qui n'avaient pas participé directement à la manifestation, ils stigmatisent la rudesse des interventions des forces de l'ordre et réclament un large débat public sur le programme nucléaire.

De nos envoyés spéciaux

Malville. — Le mouvement antinucléaire européen compte ses premières victimes. Il ne l'a pas voulu, mais les faits sont là. Dimanche soir, après une journée de manifestation aux alentours du site du surrégénérateur, le bilan était très lourd : un mort, cent blessés, un nombre d'arrestations indéterminé mais qui dépasse la dizaine du côté des manifestants, cinq blessés dans les forces de l'ordre. Les organisateurs du rassemblement ont donc perdu leur pari. A Malville, malgré leur volonté « *de ne pas porter atteinte aux personnes* », la violence, la pire, était au rendez-vous. Une centaine de « casseurs », mêlés à une foule considérable de non-violents, ont suffi à tout gâcher.

Les comités Malville ont également perdu leur pari de parvenir jusqu'au site. Cinq jeunes gens seulement, passant par les bois, sont arrivés à proximité de la barrière électrifiée, pour se faire immédiatement arrêter. Tous les autres n'ont pu dépasser le village de Faverges, dont le clocher pointe à 2 kilomètres des grues du chantier. Les anti-nucléaires n'ont donc même pas aperçu, de loin, le but de leur pèlerinage.

En revanche, ils ont réussi la mobilisation massive qu'ils espéraient. Les manifestants, très difficiles à dénombrer dans cette campagne coupée de bois et de marais, étaient au nombre de vingt mille selon la préfecture de l'Isère, de cinquante mille selon les organisateurs. Leur importance, en tout cas, a surpris les observateurs, y compris les comités Malville et les autorités. Leur diversité aussi, puisqu'on trouvait, coude à coude, des élus locaux, des paysans du Dauphiné, des militants venus au prix de longs voyages des confins de l'Hexagone et des étrangers d'au moins cinq pays.

Devant cette affluence, les forces de l'ordre ont commencé à réagir dès l'aube de samedi. Deux des quatre campements, ceux de Montalieu et de Morestel, étaient cernés et fouillés, mais « l'arsenal » qui y a été trouvé était assez maigre : une trentaine de casques, autant de masques à gaz, quelques outils, couteaux et piquets de tente.

Cependant, la présence à Morestel de quelques centaines de jeunes venus d'au-delà du Rhin a permis au préfet de l'Isère, M. René Jannin, de déclarer : « *Pour la seconde fois, Morestel est occupé par les Allemands.* »

MARC AMBROISE-RENDU et BERNARD ELIE.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

COMPAGNIE DANGEREUSE

Certains écologistes ne semblent pas avoir dépassé l'état d'esprit de mon arrière-grand-mère, qui courait la maison pour éteindre systématiquement tous les interrupteurs parce qu'elle craignait les fuites d'électricité.

L'énergie nucléaire n'est, somme toute, pas une compagnie beaucoup plus inquiétante que bon nombre de celles que les hommes ont dû accepter au cours de leur longue marche, à commencer par la compagnie des hommes eux-mêmes.

Si les écologistes craignent qu'un jour un imprudent ne déchaîne la violence des atomes, l'expérience d'hier montre qu'il est plus imprudent encore de déchaîner la violence des hommes.

ROBERT ESCARPIT.

L'Union soviétique s'inquiète du programme militaire américain

L'agence Tass a violemment attaqué, le dimanche 31 juillet, dans une « déclaration », la politique militaire américaine et la bombe à neutrons, « moyen d'extermination massive ». D'autre part, la « Pravda » commente le second anniversaire de la conférence d'Helsinki, « événement d'une immense portée », au moment même où la réunion préparatoire de Belgrade, qui devait s'achever le 31 juillet, continue d'achopper sur des difficultés de procédure.

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* salue, ce lundi 1er août, le deuxième anniversaire de la signature de l'acte final de la conférence d'Helsinki, qualifié d' « *événement d'une immense portée* » qui « *a su exprimer le désir de paix de tous les participants* ». Mais le ton de cet éditorial, de même que l'absence de commentaires aussi nombreux et dithyrambiques que l'année dernière, traduit plus qu'une amertume, une irritation.

La *Pravda* écrit d'abord que « *l'U.R.S.S. montre un bon exemple de la mise en pratique conséquente de l'acte final et des efforts constructifs en vue de le matérialiser* ». Puis, après avoir salué « *les résultats des récents pourparlers soviéto - français* », l'éditorialiste s'en prend aux « *adversaires de la détente* » qui « *organisent des campagnes de calomnie contre l'U.R.S.S. et les autres pays socialistes dans le genre du fameux tapage sur les droits de l'homme et sur la prétendue menace soviétique* ». Avant de conclure : « *La course aux armements lancée par les milieux impérialistes est particulièrement dangereuse.* »

C'est là, sans doute, que réside l'explication non seulement de la morosité de cet anniversaire mais aussi de la crise que traversent les relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Plus que la « *campagne sur les droits de l'homme* », c'est le programme militaire du président Carter qui suscite le mécontentement des dirigeants du Kremlin. Ce que l'observateur politique de l'agence Tass traduisait en ces termes le 29 juillet : « *La politique visant à intensifier de façon jamais égalée le budget militaire du Pentagone, à lancer la production de nouveaux types d'armes de destruction massive, des fusées Cruise aux bombes à neutrons barbares (...), en est l'action la plus dangereuse.* »

La bombe à neutrons est particulièrement visée par les Soviétiques qui semblent décidés à lancer une campagne mondiale de protestation, identique à celle de l'« *appel de Stockholm* ».

(Intérim.)

(Lire la suite page 2.)

Un référendum électoral

par MAURICE DUVERGER

A première vue, le projet de référendum sur la dissuasion nucléaire est conforme à l'intérêt du parti socialiste. Donner la parole aux Français sur une question qui les touche profondément, cela fait démocratique, en soulignant de façon discrète la manière dont le virage atomique du P.C.F. a été décidé par le secrétaire général. Cela permet de masquer des contradictions internes aussi graves que les déchirements de la S.F.I.O. sur le désarmement à la veille de la guerre de 1939. Cela donne l'espoir de rallier en mars prochain les suffrages des pacifistes, écologistes, idéalistes, gauchistes et autres, qui seront utiles pour assurer la victoire de la gauche et la prédominance des socialistes dans la gauche.

(Lire la suite page 5.)

Le sauvetage de Venise

La municipalité de gauche veut « rééquilibrer » la ville en trois ans

Deux ans après avoir été élue, la municipalité socialo-communiste de Venise vient de rendre public un « plan-programme » de trois ans (1977-1980) destiné à assainir et « rééquilibrer » la cité des doges.

Ses propositions seront soumises aux conseils de quartier, puis votées, à la mi-novembre, par le conseil municipal. Le financement prévu est de 141 milliards de lires, soit 800 millions de francs. Cette initiative s'ajoute à la loi-programme qui ne vise que les mesures techniques de « sauvetage » de Venise contre les dégâts naturels.

De notre envoyé spécial

Venise. — On a trop parlé depuis dix ans, trop peu agi surtout, pour qu'un nouveau projet ne suscite de l'indifférence ou du scepticisme. La presse italienne fait d'ailleurs au « *plan-programme* » un accueil modeste, quasi routinier. Ses auteurs en seront d'autant d'autant plus déçus qu'ils y voient, eux, « *la fin des parlottes* ». A les entendre, pour la première fois des objectifs concrets seraient définis, approuvés par la population, financés avec de l'argent existant. La « *nouvelle façon de gouverner* » la ville — due au changement de cap des socialistes, qui ont tourné le dos à la démocratie chrétienne en 1975 pour s'allier avec le P.C. — y trouverait une éclatante démonstration.

Du nouveau à Venise ? « *Deux années se sont écoulées et les principaux problèmes restent sans solution* », affirmait à la mi-juillet le chef du groupe démocrate chrétien au conseil municipal. Il évoquait les maux que tout le monde connaît (la pollution, la dégradation du patrimoine, les « eaux hautes »), mais aussi le logement, les transports, le chômage. Motif : « *Les experts ont été révoqués, le bâton du commandement est passé aux théoriciens des partis.* »

Le maire socialiste, M. Mario Rigo, a répondu aux attaques de ses ex-partenaires en citant les diverses réalisations de la nouvelle « junte » : de nombreuses constructions d'écoles, un renforcement des services de santé, la restauration du quartier du Castello, des manifestations culturelles décentralisées, la restructuration de l'administration communale.

Le vice-maire communiste, M. Gianni Pellicani — que l'on présente comme l'homme fort de l'équipe, — explique, pour sa part, les critiques démocrates chrétiennes par « *le dépit et l'esprit de revanche* ». Peut-on nier « *les progrès de la participation, l'installation de nouveaux conseils de quartier, les relations établies avec les forces culturelles, la création d'un consortium de dépollution. Toutes les autres mesures adoptées pourraient remplir des pages et des pages ?* »

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 7.)

L'ARGENT FUGUEUR

En période d'incertitude politique, la fortune est vite effarouchée, l'argent devient susceptible, l'or se montre craintif, le capitalisme est saisi par l'angoisse. En France, la perspective de l'arrivée au pouvoir de l'union de la gauche appliquant un programme commun élargi incite bon nombre de ceux « qui ont quelques biens » à rechercher pour leurs avoirs des positions de repli derrière des frontières réputées sûres. De là une aggravation sensible de ce qu'il est convenu d'appeler la fuite des capitaux. L'argent fugueur est très souvent le produit de la fraude fiscale, mais il peut aussi avoir été honnêtement gagné. Il emprunte pour s'évader divers chemins, les voies légales offrant des possibilités non négligeables et les circuits occultes des itinéraires parfois risqués.

I. — Bas de laine en voyage

« L'argent n'a pas d'oreilles, mais il entend ; il n'a pas de jambes, mais il galope. »

(Proverbe japonais.)

par MAURICE DENUZIÈRE

Dans un long rapport, resté confidentiel, établi à la demande du général de Gaulle, en novembre 1968, des spécialistes des questions monétaires et des inspecteurs des finances avaient démontré l'impact des « événements de mai » sur les mouvements de capitaux. Chaque semaine, des milliards de francs quittaient la France, le plus souvent pour des banques suisses. Parmi les détenteurs de ces capitaux les uns, redoutant des bouleversements, voulaient les mettre hors d'atteinte d'éventuels spoliateurs ; les autres, après les accords de Grenelle, pensaient que l'inévitable dévaluation, leur permettrait de réaliser de bons profits. Les enquêteurs avaient réussi à identifier un certain nombre de ces inquiets et de ces spéculateurs. Au nombre des premiers on ne fut pas peu surpris de trouver un syndicat ouvrier et une grande société nationale. Parmi les seconds, on ne s'étonna pas de découvrir des affairistes et des investisseurs connus.

Il faut dire qu'à cette époque le transfert des capitaux était libre, le contrôle des changes ayant été supprimé à la fin de l'année 1967. Il suffisait donc de donner ordre à sa banque de virer en Suisse telle somme pour que l'évasion légale se trouve réalisée.

Quand le gouvernement eut connaissance de ce rapport, en novembre 1968, la réglementation sur les changes fut aussitôt rétablie et renforcée. Quelques dizaines de milliards, estime-t-on, avaient déjà passé les frontières. On ignore combien sont depuis revenus.

Les banquiers de Genève et de Zurich se souviennent de cette période au cours de laquelle l'argent français immédiatement converti en francs suisses, en marks ou en dollars, affluait dans leurs coffres. « *Il suffisait*, nous dit l'un d'eux, *de voir les plaques minéralogiques — la plupart portant le nombre 75 — des automobiles stationnant devant les banques pour se faire une idée de la panique qui s'était emparée des Parisiens* ».

Aujourd'hui, la réglementation des changes, une certaine méfiance des banquiers suisses, l'attitude des autorités helvétiques lasses d'entendre trop souvent traiter la Confédération de receleur de capitaux en fuite et la gêne économique qu'entraîne la valorisation continue du franc suisse rendent les choses un peu plus difficiles.

Néanmoins il ne se passe pas de semaine sans que les services spécialisés de la douane interceptent aux frontières des passeurs professionnels travaillant pour des officines de compensation ou des particuliers exportant à leur compte et sans autorisation des billets de banque, des œuvres d'art, des pierres précieuses ou des valeurs.

Cela tient essentiellement à la crainte que suscite dans certains milieux un éventuel changement de régime politique capable de provoquer des mesures autoritaires de surveillance du capital, voire un blocage des comptes. Les douaniers du 7e bureau de la Direction nationale des enquêtes douanières (D.N.E.D.), service chargé du renseignement, ont comme les spécialistes des changes de la Banque de France un moyen d'apprécier approximativement le volume des capitaux fugueurs.

(Lire la suite page 16.)

« GRISELIDIS » A AVIGNON

La nudité hautaine de la beauté pure

C'est désormais une tradition, théâtre et musique se rencontrent à Avignon au cloître des Célestins, où la scène, bien plus large que profonde, s'étend entre deux grands arbres devant un mur à galerie. Pour l'heure, le metteur en scène Antoine Vitez et le compositeur Georges Couroupos y mènent une rêverie commune autour d'une nouvelle de Charles Perrault, « Griselidis ».

Il était une fois un prince pour qui les femmes étaient des êtres pernicieux et futiles. Un jour pourtant, il aperçoit une bergère dont le visage reflète tant de douceur et de sagesse qu'il l'épouse. Alors commence pour Griselidis, elle qui est tout amour et patience, une vie de malheurs. Le prince lui enlève leur enfant — une fille — et lui fait croire qu'elle est morte. Plus tard, il la répudie, la renvoie à sa condition première. Ce n'est pas encore assez, il lui fait croire qu'il va se remarier avec une jeune fille, leur fille. Il lui ordonne d'assister aux noces. Pour la première fois, Griselidis pleure. Assuré de la vertu et de l'amour de sa femme, le prince la reprend auprès de lui et unit sa fille au chevalier qui convoite sa main.

Bien que cette histoire cruelle n'appartienne pas aux contes de Perrault, nous ne pouvons pas séparer ce nom des fées et des féeries de notre enfance. Vitez nous encercle d'enfance, ici et maintenant, nous, aujourd'hui adultes au cloître des Célestins.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 12.)

DIPLOMATIE

DEUX POINTS DE VUE SUR LA BOMBE A NEUTRONS

UNE FAUSSE DISSUASION

par DOMINIQUE HALÉVY (*)

LES armes nucléaires ne sont pas dissuasives parce que nucléaires. Les bombes A ou H sont dissuasives en raison de leur capacité de destruction matérielle. Le pouvoir qu'ont aussi ces armes d'anéantir, avec une soudaine brutalité, des vies humaines par centaines de milliers ou millions ne serait pas dissuasif si ne l'accompagnait le pouvoir de tout réduire en poussière. *« Quand il ne restera plus personne, il restera encore des Chinois »*, disait à peu près Mao, et il ne faut pas s'imaginer que les grands patrons du monde blanc aient un respect de la vie tel qu'il exclue d'immenses meurtres collectifs. A preuve la dissuasion, ou menace d'emploi.

La mort des autres importe peu s'il s'agit de les déposséder. On déclenche une guerre pour s'emparer. L'équilibre de la terreur, c'est l'équilibre de la menace de dépossession par destructions énormes. La radioactivtié, qui interdit un temps la conquête des territoires, renforce le système. L'incertitude, pour qui déclencherait le cataclysme, d'y échapper personnellement, est un critère second de retenue qu'on pourrait être tenté de minimiser. Mais ne grandissons pas celui du nombre des morts : c'est une donnée presque abstraite de la dissuasion. A preuve, les milliards de morts prématurés de notre terre d'injustice et de faim. Nous les supportons sereinement. Ce qui compte vraiment, c'est ce qu'on possède et c'est ce qu'on convoite. Et, dans *ce domaine, le terrorisme nucléaire, technique et menace de dépossession majeures*, fonctionne sans accroc depuis trente-deux ans.

La *« bombe à neutrons »*, avec les qualités qu'on lui prête, est donc, tout atomique qu'elle soit, aux antipodes de la dissuasion. Si elle respecte à ce point les pierres, c'est une arme *« pour s'en servir »* idéale. Plus rationnelle que le feu ou le souffle qui endommagent les biens, elle détruit les êtres humains qui s'en disent propriétaires. Si, de surcroît, sa radioactivité est de courte durée, c'est l'arme d'emploi rêvée.

Accepter de fabriquer ou de posséder la *« bombe à neutrons »*, c'est accepter d'introduire une arme nouvelle aux capacités supertentantes dans son arsenal de guerre réelle. Imaginons-la secrètement répartie et explosant presque silencieusement en divers points d'une ville ou d'un territoire, dont les habitants vont mourir en quelques heures, ou jours, dans leurs maisons, jardins, musées, églises intacts.

La radioactivité dénoncera l'emploi de l'arme antihumains. Si l'on sait de qui est tombée la mort, ou si l'on prête un nom à l'agresseur à neutrons, la réponse (s'il peut y en avoir une) sera atomique « classique », c'est-à-dire A ou H, anticorps ou antibiens. On ne répondra pas à une *« bombe à neutrons »* par une *« bombe à neutrons »*. Ce serait accepter la résurrection de la guerre, dans une nouvelle dimension d'horreur. La *« bombe à neutrons »* est (sera) agressive, et n'est (ne serait) que cela.

Refuser la *« bombe à neutrons »*, c'est laisser à l'atome son visage « impossible », sa fonction dissuasive, sans le compromettre dans la confusion des armes d'emploi. Le saut atomique doit rester un écart évident. Il n'y a jamais eu d'arme atomique tactique : c'est une utopie de nos généraux. Hiroshima et Nagasaki, dont on nous affirme qu'ils étaient nécessaires pour arrêter la seconde guerre mondiale, et qu'ils l'ont abrégée, seraient devenus « tactiques » simplement parce que, depuis, nous avons offert la bombe H à nos généraux ? C'est simple, évidemment ! Quant à la grenade atomique, tactique sur le terrain, son premier emploi réel ferait autant de bruit dans l'histoire (si elle lui survit) qu'Hiroshima, et prendrait des dimensions stratégiques gigantesques.

Mais, puisque l'affrontement mondial est devenu un immense conflit civil, directement et exclusivement économique (conflit dans lequel la course aux armements joue son rôle puissamment négatif), il faut bien que les généraux continuent de rêver leur guerre militaire avec ses fantastiques jouets déments et sophistiqués *prêts à servir*. Les hommes d'Etat les y encouragent, en entretenant toutes les apparences de la résolution sans laquelle la dissuasion s'effondrerait. Le grand phantasme collectif de la guerre nucléaire, à force de faire semblant d'y croire, entre dans notre réalité.

Observons avec vigilance, en ces graves semaines, le président Carter. Qu'il juge bon d'exploiter la *menace* de fabriquer la *« bombe à neutrons »* dans la capitale négociation pour une désescalade de la course aux armements (interdisons-nous, pour quelques années, le mot « désarmement », dérisoire imposture de langage dans le contexte du temps), soit ! On peut penser que ce n'est pas la bonne méthode pour faire reculer la méfiance (interdisons-nous aussi le mot « confiance »).

Mais s'il ordonne que la *« bombe à neutrons »* soit fabriquée, s'il demande des crédits à cette fin, il fera le geste le plus significatif, le plus inquiétant, le plus redoutable depuis trente ans en faveur d'une vraie guerre d'agression nucléaire.

On ne va pas manquer de s'écrier : *« Mais les Soviétiques l'ont peut-être déjà ! A quoi croyez-vous que sert leur volonté farouche de non-libéralisation intérieure et de non-ingérence, sinon à laisser à leurs dirigeants les mains libres pour mener dans le secret leur action, notamment ou principalement dans le domaine militaire ? Ce geste significatif, inquiétant et redoutable, qui vous assure qu'ils ne l'ont pas déjà fait ? Voilà des années qu'ils évoquent de nouvelles armes terrifiantes ! »* Il est simple de répondre à cela que, en ce qui les concerne, les Etats-Unis sont suréquipés pour riposter à une attaque N par une fulgurante contre-attaque A ou H.

Et la France, dans ces perspectives d'ombre et de sang ? Son affaire est-elle de prendre la part qu'elle peut dans ces monstrueuses grimaces de la volonté de puissance dont un petit nombre d'hommes, dans un petit nombre de pays, sont responsables ? (Bien entendu, ces hommes nous « représentent ». Pourtant nous sommes des milliards d'êtres humains à n'avoir pas voulu cela.)

A ces stratégies de phantasme et de suicide, nous devons opposer une stratégie de survie. Une politique française du renoncement au langage nucléaire est possible, elle est souhaitable, elle est nécessaire non seulement à la France, mais à la Terre. Elle aurait pour elle le réalisme et la cohérence, et elle ne serait pas plus risquée, au contraire.

C'est cela, croire à l'an 2000.

(*) Auteur de *Contre la bombe*.

Un étrange silence

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

LA presse nous apprend que le président Carter et le Sénat américain envisagent la fabrication de la bombe à neutrons, mais que la décision d'en doter les forces de défense de l'Europe est encore en délibéré. Mais qui en délibère ? Ces mêmes autorités, dont il n'est pas question de contester la compétence et l'intérêt qu'elles portent à la sécurité de notre continent, mais dont il est permis aussi de dire qu'elles ne sont pas les seules concernées.

Et alors on s'interroge. Que pensent les Européens ? Que pense le gouvernement français ? Le débat paraît ouvert en République fédérale d'Allemagne, où M. Egon Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate, s'est demandé s'il est compatible avec la morale de se servir d'une arme qui tue ce qui vit, mais épargne les biens matériels. A la suite de quoi la discussion s'est amorcée sur la valeur opérationnelle de l'arme.

Beaucoup de questions se posent. La bombe à neutrons rendrait-elle une guerre en Europe plus ou moins vraisemblable ? Aurait-elle ou non pour effet de supprimer la continuité qui existe entre les systèmes d'armes classiques, nucléaires tactiques et nucléaires stratégiques qui, par le risque d'engrenage, a, jusqu'à présent, assuré dissuasion et sécurité ? Est-ce la césure ou la solidarité entre le théâtre européen et les territoires des deux super-puissances qui serait accentuée ? Comment se poserait le problème de la défense de l'Europe au jour (qui viendra) où les deux camps en seraient munis ? Si une interdiction de déploiement était envisagée, existe-t-il des caractéristiques permettant de déceler d'éventuelles violations ?

Ces questions qui viennent immédiatement à l'esprit ne sont certes pas les seules et il n'est pas sûr qu'elles comportent des réponses satisfaisantes. Mais c'est seulement en fonction de l'analyse de ces réponses qu'il serait possible de se faire une opinion sur des option, qui affecteront l'avenir des Européens au premier chef. Aussi se prend-on à souhaiter que les gouvernements des pays d'Europe occidentale cherchent à dégager un point de vue commun et en parent ensemble avec les Etats-Unis, puisque aussi bien c'est du sort de leurs peuples qu'il s'agit et que leurs forces seraient au combat sur le théâtre où ces armes seront peut-être employées. En ce qui concerne notre pays, il n'est nullement incompatible avec l'indépendance de sa politique de défense de chercher à y voir clair dans les concepts et les moyens destinés à assurer la sécurité de l'Europe.

Les Européens attendront-ils de recevoir la décision de Washington comme un bol alimentaire de recherche opérationnelle déjà plus qu'aux neuf dixièmes dégéré ?

* * *

● Des nécessités de mise en page nous ont amené à couper la fin de la libre opinion que M. François de Rose avait consacrée *(le Monde du 20 juillet) à la position du P.C.F. sur l'arme atomique*. En voici la conclusion :

« La neutralité à laquelle la politique préconisée par le P.C.F. condamnerait la France, viderait de sa substance le respect des alliances inscrit dans le programme commun et affecterait de manière permanente au profit de l'U.R.S.S. l'équilibre des rapports Est-Ouest. Cette considération devrait, à l'occasion des prochaines élections, ouvrir un débat qui n'est pas moins utile à la détermination de notre avenir que celui du choix de société. »

(*) Ambassadeur de France ancien représentant permanent au Conseil atlantique.

L'Union soviétique s'inquiète du programme militaire américain

(Suite de la première page.)

Fait exceptionnel, l'agence Tass a consacré, le 30 juillet, une « *déclaration* » à cette nouvelle arme. Après avoir dénoncé *« le renforcement de la course aux armements »*, l'agence officielle soviétique poursuit : *« On s'attache à démontrer à Washington, en prenant un air sérieux, les avantages de ce nouveau moyen d'extermination massive du fait qu'il ne fait que tuer les hommes en laissant intactes les valeurs matérielles. C'est ainsi qu'apparaissent dans la pratique l'humanisme et la morale de la politique de Washington (...).*

Des déclarations grandiloquentes et contradictoires

Et l'agence de presse soviétique ajoute : *« Il est tout à fait clair que ces actions des Etats-Unis ne s'accordent aucunement avec des déclarations grandiloquentes en faveur de la paix, du désarmement et presque de la liquidation des armes nucléaires. (...) Il est évident que les plans américains d'installation d'ogives à neutrons sur le territoire de l'Europe occidentale sont en contradiction flagrante avec la consolidation de la paix et de la sécurité sur le continent européen et avec les objectifs fixés dans l'acte final de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. » « Avant de lancer un véritable avertissement »*, on voudrait espérer ici que les dirigeants des Etats-Unis prendront conscience de la responsabilité qu'ils assument en engageant une nouvelle phase de la course aux armements, et que le bon sens et le réalisme politique prendront le dessus à Washington. A noter que, jusqu'à présent, la presse soviétique n'a pas annoncé la rencontre prévue, en septembre à Vienne, entre MM. Cyrus Vance et André Gromyko. — *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UN EVEQUE DE NATIONALITE ESPAGNOLE SERAIT EXPULSE de façon imminente, a déclaré Mgr Ivo Lorscheiter, secrétaire général de la Confédération nationale des évèques brésiliens. Il s'agit de Mgr Pedro Casaldaliga, évèque de Sao-Felix-de-Aragaja, qui, en février dernier, avait été accusé par Mgr Geraldo Sicaud, évèque de Diamantina, d'être communiste.

[La presse brésilienne indique que le décret d'expulsion a déjà été signé. Le ministère des affaires étrangères, en revanche, déclarait tout ignorer d'une telle éventualité.]

Corée du Nord

● PYONGYANG A DÉCIDÉ, dimanche 31 juillet, d'établir une « zone militaire » de 50 milles à partir de ses côtes. La Corée du Nord a, d'autre part, étendu à 200 milles sa zone économique maritime. Le Japon a annoncé qu'il ne reconnaissait pas cette décision.

Cuba

● *M. JOSHUA NKOMO, co*-président — avec M. Robert Mugabe — du « Front patriotique du Zimbabwe » (Rhodésie) a été reçu vendredi 29 juillet par M. Fidel Castro, a annoncé samedi le quotidien *Granma*, organe du parti communiste cubain. — *(A.F.P.)*

● LE PRESIDENT CARTER a déclaré qu'il ne prévoyait pas de normalisation rapide des relations entre les Etats-Unis et Cuba. S'adressant, le 29 juillet, *aux rédacteurs en chef de* plusieurs journaux, le chef d'Etat américain a laissé entendre que cette normalisation se heurtait, à l'heure actuelle, à la présence à Cuba d'un grand nombre de prisonniers politiques, au déploiement d'importants effectifs cubains en Angola et en d'autres régions de l'Afrique, et au fait que Cuba s'immisce toujours dans les affaires intérieures de certaines nations latino-américaines. — *(Reuter.)*

Pérou

● UN APPEL EN FAVEUR DES LIBERTES a été lancé par un groupe de personnalités péruviennes, apprend-on le 31 juillet à Lima. Parmi elles figurent l'historien Jorge Basadre, un évêque catholique, Mgr José Dammert, et un prélat méthodiste, le Dr Wenceslao Bahamonde. Le document souligne que *« des cas de tortures ont été publiquement dénoncés à plusieurs occasions, sans que les démentis officiels et les enquêtes qui ont ensuite été menées, parviennent à être convaincants »*. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LA POLICE DE JOHANNESBURG a annoncé dimanche 31 juillet qu'elle avait arrêté cent soixante-douze manifestants noirs lors des incidents qui se sont produits la veille dans plusieurs quartiers de la ville africaine de Soweto.

Rhodésie

● M. IAN SMITH, premier ministre, a déclaaré au magazine américain *Time* qu'il ne se sentait plus lié par l'accord conclu en septembre 1976 avec M. Kissinger, et prévoyant l'application de la règle de la majorité en Rhodésie dès 1978. Dans une autre interview, accordée à l'hebdomadaire *U.S. News and World Report*, M. Smith se déclare cependant *« prêt à négocier un règlement d'ensemble »*. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Syrie

POUR LE RENOUVELLEMENT DU PARLEMENT

La campagne électorale a permis l'expression de critiques sur la situation intérieure

De notre envoyé spécial

Damas. — Des élections législatives se déroulent en Syrie ce lundi 1er août, et la consultation doit se poursuivre le lendemain si, au terme de la première journée, plus de la moitié des électeurs ne se sont pas présentés devant les urnes. Aucune surprise ne peut être attendue d'une telle consultation, qui confirmera l'hégémonie du parti Baas au pouvoir, allié aux communistes, aux nassériens et aux nationalistes arabes au sein du « Front national progressiste ». Au demeurant, le Conseil du peuple qu'il s'agit de renouveler n'a pas un rôle bien important dans la vie politique.

Toutefois, ce scrutin n'est pas *dépourvu d'intérêt*. Il *intervient*, en effet, au terme d'une campagne électorale relativement libre, marquée par un foisonnement de candidatures (deux mille deux cent cinquante, soit plus de onze par siège). Le nouveau Parlement syrien comptera cent quatre-vingt-quinze députés, dont quatre-vingt-dix-neuf doivent représenter *« les ouvriers et les paysans »*, auxquels la Constitution accorde la majorité absolue.

Inflation, loyers élevés et salaires insuffisants

Les problèmes de politique intérieure ont très largement dominé la campagne électorale. Ainsi, les principales causes du mécontentement populaire — inflation, loyers élevés, salaires insuffisants — ont été évoquées publiquement sur un ton critique, du moins à l'égard des administrations locales. *Pour la Syrie, qui vit depuis* 1949 sous des régimes issus de coups d'Etat, cela constitue une nouveauté.

Or, ces problèmes de la vie quotidienne constituent un des deux aspects du malaise sensible à Damas, l'autre étant plus diffus et lié à l'impasse à laquelle risquent d'aboutir les tentatives de règlement au Proche-Orient.

Les élections se déroulent, enfin, juste après une vague d'attentats, et *notamment* l'explosion de deux voitures piégées au cœur de la capitale. Le mohafez (préfet) de la ville nous a révélé que les auteurs du dernier attentat, le plus meurtrier, ont été arrêtés ; le ministère de l'intérieur ne l'a toutefois pas encore annoncé officiellement. Le réseau démantelé serait *« manipulé par l'Irak »*. On n'a plus signalé d'attentat depuis trois semaines. Les services de sécurité ont d'ailleurs fait de gros efforts pour enrayer la vague de terrorisme qui s'était abattue sur la Syrie : fouilles méticuleuses aux frontières et patrouilles mobiles qui auraient désamorcé une nouvelle bombe placée dans une voiture à Damas.

L'élection d'un nombre appréciable de candidats indépendants

Le malaise populaire a eu l'occasion de s'exprimer durant la campagne électorale, dont la presse de Damas souligne à longueur de colonnes le caractère *« démocratique et populaire »*. Celle-ci aura à cet égard joué le rôle de soupape de sécurité. Enfin, on peut, d'ores et déjà, escompter l'élection d'un nombre appréciable de députés indépendants, puisque dans la plupart des grandes villes, sauf Damas, des listes gouvernementales sont *« ouvertes »*, c'est-à-dire qu'elles comportent moins de candidats qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Or les indépendants se situeront — tout le monde en convient à Damas — à la droite du régime. Certains observateurs suggèrent que c'est pour plaire à l'Arabie Saoudite que cette pratique des *« listes ouvertes »* a été mise en œuvre. Selon ces mêmes observateurs, le gouvernement de Ryad se serait ingéré assez ouvertement dans les élections, en envoyant à Damas un ancien premier ministre syrien, M. Maarouf Dawalibi, réfugié en Arabie Saoudite depuis de longues années, en vue de soutenir les candidats conservateurs.

LUCIEN GEORGE.

● *Des branches dissidentes* des partis Baas, socialiste arabe, unioniste (nassérien) et commu*niste ont* appelé, *dans un com*muniqué, au boycottage de la *« Farce électorale »* organisée par un *« régime soumis à l'impérialisme américain »*.

A Damas

LE PAVILLON FRANÇAIS A LA FOIRE INTERNATIONALE DÉTRUIT PAR LE FEU

Le pavillon français à la Foire internationale de Damas a été entièrement détruit par un incendie qui s'est propagé à partir du pavillon voisin, celui du barrage de l'Euphrate. Aucun autre pavillon de la Foire, qui en compte cinquante-deux, n'a été touché, à l'exception toutefois du yougoslave, légèrement endommagé.

Selon la version officielle, le ministre serait dû à un court-sinistre serait dû à un court-circuit, et, effectivement, aucune explosion n'a été entendue.

Le secrétaire d'Etat français au budget, M. Pierre Bernard-Reymond, venu à Damas pour la circonstance, s'est contenté d'effectuer des visites aux responsables syriens à défaut de pouvoir se rendre au pavillon français.

CORRESPONDANCE

Sacré et profane en Israël

M. Wladimir Rabi, dont nous avons publié une libre opinion sous le titre « Une pulsion suicidaire » (le Monde *du 2 juillet), nous écrit à propos des réactions suscitées par son texte* (le Monde *des 6, 8 et 14 juillet).*

« On me reproche mes « erreurs », mon « incohérence », mes « contradictions », et même mon absence de « fibre juive », pour ne pas dire un certain antisémitisme. Telle est devenue la nature d'un débat qui était essentiellement politique, et qui est devenu fratricide, tandis qu'avec une réserve remarquable le public des Gentils se tenait à l'écart.

» Je me suis élevé contre une politique agressive que j'estime suicidaire, comme en l'an 70 et l'an 135 de notre ère (et je n'ai pas attendu les élections de mai 1977 pour le faire). Mais peut-être aurais-je dû, comme me l'a ensuite suggéré un ami, Bruno Queysanne, réserver l'avenir et rappeler la phrase de Lénine (citée de mémoire) : *« L'histoire » arrive toujours là où on ne » l'attend pas. »*

» Je ne veux pas entrer dans une querelle scripturaire, ni remonter, comme on m'y invite, à *Mademoiselle Putiphar*. Je ne suis nullement anticlérical et n'ai jamais « bouffé du rabbin », comme avance l'autre. Je me suis élevé, et je m'élève avec force, contre la confusion entretenue en permanence entre le sacré et le profane, le religieux et le temporel, le spirituel et le politique. Les quelques voix de l'Agoudat Israël (qui sont nécessaires au nouveau gouvernement) vont nécessairement accentuer la main-mise d'un grand rabbinat rétrograde sur la vie religieuse, non seulement d'Israël mais aussi de la Diaspora ; de même que, naturellement, sur l'issue politique du conflit qui oppose maintenant Israël aux nations du monde, cet irrédentisme messianique ne peut amener qu'au désastre.

» Et je répète, en clair cette fois-ci : la sacralisation de l'Etat, c'est de l'idolâtrie ; la sacralisation de la lettre de la Loi, c'est aussi de l'idolâtrie.

[M. Rabi nous adresse sa lettre sous le titre : « Pour mettre un point final à une polémique fratricide ». Nous estimons, pour notre part, que, lui-même et ses contradicteurs s'étant largement exprimés, *le débat est clos dans nos colonnes.*]



PROCHE-ORIENT

Syrie

POUR LE RENOUVELLEMENT DU PARLEMENT

La campagne électorale a permis l'expression de critiques sur la situation intérieure

Inflation, loyers élevés et salaires insuffisants

A Damas

LE PAVILLON FRANÇAIS À LA FOIRE INTERNATIONALE DÉTRUIT PAR LE FEU

CORRESP...

PROCHE-ORIENT

UNE VISITE A LA FRONTIÈRE ÉGYPTO-LIBYENNE

Les combats semblent avoir été moins importants que ne l'ont assuré Le Caire et Tripoli

Le président Anouar El Sadate a affirmé, dimanche 31 juillet, dans une interview accordée à la chaine de télévision américaine A.B.C., qu'il allait adresser une note de protestation à l'U.R.S.S. en raison de la présence, ces derniers jours, après la fin des affrontements égypto-libyens, du porte-hélicoptères « Moskwa » à proximité des côtes égyptiennes. Les hélicoptères d'observation soviétiques, a-t-il expliqué, ont interféré avec les radars et les communications radio égyptiennes, dont les Soviétiques, fournisseurs de cet équipement, connaissent parfaitement les longueurs d'ondes.

Le Raïs a démenti par ailleurs que ses troupes aient détruit une station de radar soviétique à la base Gamal-Abdel-Nasser de Tobrouk. Notre envoyé spécial en Libye, qui vient de visiter le nord de la région frontalière égypto-libyenne et l'aérodrome militaire de Tobrouk, relate ci-dessous ses impressions.

De notre envoyé spécial

Al-Mossaed (frontière libyo-égyptienne). — Un vieux bâtiment en forme d'arc de triomphe — délabré par le temps, éprouvé par les obus — porte sur son fronton l'inscription en arabe « République arabe de Libye ». En anglais, on peut encore y lire « Kingdom of Libya ». Le poste des douaniers libyens, criblé d'obus, présente un aspect de désolation totale : bureaux dévastés, classeurs éventrés, coffre-forts arrachés du mur. A environ 300 mètres, du côté égyptien, une pancarte souhaite un « Welcome to Egypt » devenu dérisoire.

Pour l'instant, les seuls « touristes » admis sont les travailleurs egyptiens vivant en Libye, qui, depuis l'ouverture de la frontière, il y a trois jours, ont été autorisés à regagner la vallée du Nil par Al-Mossaed. Dès les premières heures de la matinée, une trentaine de voitures surchargées de passagers et de bagages font la queue au point de passage libyen. Les formalités sont longues et fastidieuses : les soldats libyens déballent les paquets hétéroclites qui encombrent les galeries des voitures, y jettent un coup d'œil nonchalant, examinent les papiers. Il faut tout réemballer, et puis quelques instants plus tard tout défaire, cette fois pour les contrôleurs de la douane égyptienne. L'inquiétude et la lassitude se lisent dans les yeux des Egyptiens interrogés par une meute de journalistes. Ils répètent inlassablement les mêmes propos : *« Non, je ne fuis pas la Libye, mon voyage était prévu depuis longtemps. Bien sûr, dans un mois ou deux je reviendrai. Je me sens en Libye comme chez moi. Même au cours des récents événements, je n'ai été soumis à aucune mesure vexatoire. Ce que je pense du régime de Sadate ? Dois-je vraiment répondre à cette question ? »* Les officiers libyens qui nous entourent modèrent les curiosités : *« Ménagez-les, ils se trouvent dans une situation embarrassante. Ils ne sont nullement responsables de ce qui s'est passé. »*

A 5 kilomètres plus à l'ouest, le village d'Al-Mossaed — dix mille habitants en temps normal — porte encore les traces des combats, qui, à l'aube du 21 juillet dernier, marquèrent le début de la crise égypto-libyenne : une vingtaine d'habitations partiellement incendiées, des impacts d'obus de mortiers sur les façades. Selon les témoins qui nous ont été présentés, les Egyptiens — des troupes des commandos spéciaux — ont, au cours des vingt heures d'occupation du village, *« tout pillé, mis le feu aux habitations civiles et posé des bombes à retardement un peu partout »*. Les habitants du village ont été par la suite évacués dans des régions plus sûres. Ils ne reviendront que dans un mois ou deux *« si la situation redevient normale »*.

La trêve armée

En attendant, malgré la « trêve armée », les Libyens ne semblent pas avoir relâché leurs préparatifs militaires. Nul besoin d'être un expert pour distinguer sur la route Tobrouk-Al-Mossaed de nombreux emplacements de missiles, protégés par des blindés tapis dans le désert. Nous y avons croisé quatre pelotons de chars remontant à toute allure vers le « front ». Les officiers qui nous accompagnent ne cachent pas qu'ils n'excluent pas une possible reprise des hostilités. *« Cette fois-ci,* affirment-ils *nous ne nous laisserons pas surprendre. »* L'aviateur qui nous guide dans les dédales de la base aérienne Gamal-Abder-Nasser de Tobrouk, ouverte pour la première fois aux journalistes, est tout fier de nous montrer les débris des avions égyptiens : *« Six Soukhoï 20, deux Mirage D.R.* (reconnaissance), *quatre Mirage D* (chasseurs) *et deux Tupolev »*, nous précise-t-il, qui ont été abattus par la défense antiaérienne libyenne. Nous avons pu constater que les trois pistes principales de la base n'ont pas été atteintes. L'une d'elles est cependant recouverte de gravats, une bombe étant tombée à proximité. Plusieurs stations de radar, la tour de contôle et les vingt-six hangars qui abritent les Mirage sont intacts. *« Ils ont largué une vingtaine de bombes au hasard »*, nous dit l'aviateur libyen chargé de nous guider. L'une d'elles a atteint de plein fouet le logement du commandant de la base ; une autres a détruit un baraquement vide, mais son souffle a fait voler en éclats les vitres d'une dizaine d'avions de l'Aérospatiale — des Cesna et des Rallyes — dans un hangar voisin.

Ces petits appareils sont pour l'instants inutilisables, mais pourront être facilement réparés. *« Les pilotes qui nous ont attaqués avaient été formés sur cette base. Ils nous connaissaient personnellement. Comment ont-ils pu accepter de se prêter à une telle opération » ?*, s'interrogent amèrement les officiers libyens.

Les blessés civils d'Al-Mossaed, ainsi que les militaires égyptiens et libyens, ont reçu les premiers soins dans les hôpitaux de Tobrouk, avant d'être répartis dans les différentes installations hospitalières du pays. Les plus grièvement atteints ont été envoyés par avion à Londres. A l'hôpital militaire, il reste encore une dizaine d'Egyptiens et des Libyens qui, installés dans des salles contiguës, reçoivent les mêmes soins de la part des médecins libyens et pakistanais.

Les autorités militaires libyennes n'ont pas pu nous fournir le chiffre exact des victimes. Il ressort cependant des déclarations des médecins qu'environ deux cents blessés graves ont transité ou se trouvent encore dans les hôpitaux de la région. Le nombre des morts dans les hôpitaux serait d'environ une dizaine.

Une visite dans la partie nord du « *front* » égypto-libyen donne l'impression que les combats ont été moins durs que ne le laissent entendre les communiqués officiels publiés par les belligérants. Les deux parties estiment qu'elles viennent de remporter le « *premier round* » d'une partie qui pourrait avoir de nouveaux prolongements si un *modus vivendi* n'était pas conclu rapidement sur le plan politique.

JEAN GUEYRAS.

● *Une dizaine d'organisations arabes en France* — dont celles des communistes égyptiens, jordaniens, libanais, irakiens et syriens — publient un communiqué condamnant l'« *agression de grande envergure contre la Libye, bénéficiant du soutien direct de la réaction saoudienne et de la complicité du régime de Nemeïry* ». Par ailleurs, les membres du secrétariat permanent des partis socialistes et organisations progressistes de la Méditerranée condamne l'« *agression égyptienne contre le peuple libyen* » et rejettent « *sur Sadate et l'impérialisme mondial la responsabilité des conséquences qui pourraient en découler* ».

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD LIBANO-PALESTINIEN

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le soulagement à Beyrouth et une réelle satisfaction à Damas sont manifestes après la mise en œuvre, samedi 30 juillet, du nouvel accord libano-palestinien conclu sous l'égide de la Syrie.

Les troupes de la force arabe de dissuasion (FAD) ont pris position à l'entrée des camps palestiniens à Beyrouth et en province — à l'exception de l'extrême Sud, où Israël refuse qu'elles pénètrent — sans difficulté. Le Front du refus n'a pas essayé de s'opposer à une opération à laquelle la principale organisation de la résistance, le Fath, avait donné son aval.

Le déplacement des armes lourdes doit avoir lieu ultérieurement. Dans une troisième phase, prévue pour novembre prochain, les fedayin se retireront à 15 kilomètres de la frontière. Cependant, le « front libanais » — droite chrétienne — ne s'estime pas lié par l'accord.

L'Etat libanais pense toutefois avoir progressé sur la voie de la solution. Damas considère, de son côté, avoir évité l'enlisement au Liban. Quant à la résistance palestinienne, elle estime avoir consolidé son alliance avec la Syrie. — L. G.

ASIE

La Thaïlande sur ses gardes

III. - Une économie en quête de capitaux

par PATRICE DE BEER

Minée par les dissensions entre militaires aux prises avec une insurrection communiste qui marque des points, la Thaïlande connait des problèmes économiques et fait face à un recul des investissements étrangers. Bangkok s'interroge sur l'attitude de l'allié américain (« le Monde » des 30 juillet et 31 juillet-1er août).

Ils arrivent tous les jours par milliers à la gare routière de Paholyothin, sur le chemin de l'aéroport, venus du nord ou du nord-est à la recherche d'un travail. On les reconnait à leur air étonné devant le brouhaha de la métropole, à leur teint basané, à leurs vêtements rapiécés. Les filles les plus jolies sont attendues, repérées par des rabatteurs professionnels : attirées par un salaire mirifique de quelques centaines de francs par mois, elles sont destinées aux bars, cabarets, salons de massage et bordels qui fleurissent dans la capitale.

La Thaïlande n'échappe pas au mirage de la grande ville. La construction, depuis une quinzaine d'années, d'un réseau routier couvrant tout le pays dans un but essentiellement stratégique, a rendu la population très mobile. Elle a facilité l'instauration dans les campagnes de l'économie monétaire. Le niveau de vie rural a baissé, andis que l'endettement des fermiers faisait un bond en avant. Les intérêts qu'ils paient dépassent parfois 100 % par mois. Pourtant l'agriculture est prospère, production et exportation croissent et se diversifient régulièrement, rapportant des sommes considérables (2,4 milliards de francs en devises pour le premier semestre de cette année, contre 2,2 milliards en 1976) qui enrichissent propriétaires fonciers et intermédiaires. En quinze ans, la production de maïs a triplé, celle du sucre et du tapioca a augmenté de 470 %.

Le secteur moderne de l'économie (industrie et commerce extérieur) n'est pas très affecté par les incertitudes politiques, bien qu'il souffre de l'évasion de capitaux et du manque d'investissements étrangers. Ainsi la production industrielle a-t-elle augmenté de 7,6 % en 1976 ; elle est fondée essentiellement sur l'agro-industrie : décortiqueries de riz, raffineries de sucre, meunerie, traitement du tapioca, travail du bois ; mais la fabrication de composants électroniques se développe. Quant au textile, il semblait, avant les mesures restrictives prises par Paris, avoir partiellement surmonté la grave crise des années précédentes. Bien que l'essentiel des exportations, en hausse de 30 % l'an dernier, provienne du secteur agricole — riz, maïs, sucre, caoutchouc, tapioca, kenaf (fibre pour faire des sacs), produits de la pêche, — la part de l'industrie a augmenté en 1976 pour atteindre le tiers du total (bois, électronique...).

Bangkok tient sa richesse du commerce du riz ; le négoce a permis le développement de cette métropole au détriment des campagnes. L'an dernier, des pompes précieuses à l'irrigation des sols ont été soustraites à cet usage pour combattre les inondations dans la capitale. L'ancien premier ministre Kukrit Pramot avait tenté d'aider les *tambon* — l'équivalent d'un canton — en attribuant des crédits aux projets de développement local.

En dépit d'énormes gaspillages, ce projet qui, pour la première fois dans l'histoire du royaume, aidait directement les paysans, reçut de leur part un excellent accueil. Les successeurs du premier ministre y ont renoncé. Le gouvernement actuel l'a remplacé par des « *travaux volontaires* » obligatoires et non rémunérés, dont l'intérêt n'est pas toujours évident : ainsi, dans le district de Pua, dans le Nord, on installe une grande aire de pique-nique, alors que l'eau manque et que les communistes sont aux portes de la ville !

Les mesures prises pour atténuer les disparités de revenu criantes entre villes et campagnes sont peu efficaces. Ainsi, les prêts ne sont accordés qu'aux propriétaires des terres, c'est-à-dire, en théorie, aux deux tiers des paysans ; mais seuls 20 % d'entre eux possèdent des titres de propriété. Beaucoup de paysans, incapables de justifier de leurs droits sur le sol qu'ils cultivent, doivent quitter leur région d'origine, chassés par la surpopulation, les dettes, pour défricher des forêts. Le déboisement a atteint un degré tel que le pays risque de devenir importateur de bois avant la fin du siècle. La réforme agraire consiste précisément à donner des titres de propriété à ceux qui n'en ont pas, mais sa mise en œuvre est très lente.

Alors que la récolte de riz de cette année s'annonce inférieure à la précédente, que la sécheresse a frappé durement le nord et le nord-est du pays (tout comme les pays d'Indochine et le sud de la Chine), les exportations sont en train de dépasser sensiblement celles de 1976, déjà considérables. Etant donné que la productivité, déjà l'une des plus faibles de la région, baisse chaque année, que se passera-t-il à l'automne si la pénurie déclenche la spéculation et fait monter les prix ? L'une des causes de la révolution d'octobre 1973, qui renversa la dictature militaire des maréchaux Thanom et Prapass, ne fut-elle pas précisément l'augmentation du prix du riz ?

Méfiance des investisseurs étrangers

Dans le Nord-Est, où, en saison sèche, les habitants de plus de deux mille villages doivent aller chercher l'eau à plusieurs kilomètres, certaines familles disposent d'un revenu par tête représentant seulement 15 % de celui d'un habitant de Bangkok. Pourtant, en ville, le salaire minimal n'a pas augmenté depuis plus de deux ans et demi en dépit de l'inflation, la réglementation n'étant pas appliquée (un tiers des entreprises opérant à Bankok ne sont pas déclarées). Certains patrons tiennent leurs employés dans un quasi-esclavage : pour quelques francs par jour, des jeunes filles recrutées à la campagne sont enfermées pour un travail harassant dans des locaux insalubres. L'an dernier, une petite entreprise de la capitale prit feu ; en l'absence du patron, seul à avoir la clé, une quinzaine d'ouvrières périrent, brûlées vives. Dans un garage proche de notre domicile, un apprenti, qui avait demandé à être payé après deux mois de travail, fut licencié avec 25 francs. Grèves et syndicats étant interdits, les travailleurs ne bénéficient d'aucune protection.

Dans de telles conditions, alors que le chômage (plus d'un million de sans-emploi officiellement recencés) contribue à maintenir de bas salaires et que le gouvernement offre des avantages substantiels aux investisseurs, les capitaux n'affluent pas. Quelques opérations importantes ont eu lieu (Billiton pour l'étain, Thai Zinc, et des prospections de gaz prometteuses dans le golfe de Thaïlande). Mais les Thaïlandais eux-mêmes préfèrent investir à l'extérieur plutôt que dans leur propre pays. En 1975, ils occupaient la troisième place à Hongkong, derrière les Etats-Unis et le Japon. *« Aussi longtemps que les investisseurs thaïlandais iront à Hongkong, à Singapour ou n'importe où plutôt que dans leur propre pays, il y a peu de chances pour que les investisseurs étrangers viennent en Thaïlande »*, déclarait en juin, à Bangkok, le sous-secrétaire d'Etat ouest-allemand à la coopération, M. Udo Kollatz. De fait, les investissements étrangers ont baissé de 36,9 % en 1975, en raison des appréhensions causées par la victoire communiste en Indochine, et de 7,37 % en 1976.

Sur ce plan, la moindre rumeur de coup d'Etat suffit à dissiper l'effet des déclarations rassurantes du premier ministre. Certains milieux étrangers, y compris américains, verraient sans déplaisir un économiste reprendre les choses en main. On parle de l'ancien ministre des finances, M. Boonchu Rojasanathien, ou du gouverneur de la Banque nationale, M. Saneh Hoontrakul.

La prudence de Washington

Deuxième partenaire commercial de la Thaïlande, derrière l'inévitable Japon, les Etats-Unis exercent dans le royaume une influence sans commune mesure avec celle de leur principal concurrent. Les politiciens aiment à rappeler qu'au temps de la guerre de sécession, le roi Mongkut avait offert des éléphants de combat au président Lincoln. Plus récemment, la Thaïlande servit de base arrière aux Américains pendant toute la guerre d'Indochine. Les accords conclus entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et M. Thanat Khoman, ministre des affaires étrangères de l'époque, mirent à la diposition des Etats-Unis des bases aériennes, une base navale, des stations d'espionnage électronique et de multiples facilités au Pentagone. Les dernières bases ont été officiellement fermées l'an dernier, à l'exception de deux servant au « transit » aérien vers Diego-Garcia, dans l'océan Indien ; mais on n'a pas fini de parler de militaires en civil, ayant troqué le treillis pour la chemise fleurie.

Pourtant les Américains affirment à qui veut les entendre que le temps de leur engagement dans la région est terminé, que leur préoccupation majeure en Thaïlande est la lutte contre l'héroïne, la production du « Triangle d'or » transitant par Bangkok. L'aide militaire, fortement réduite, est plus souvent accordée sous forme de prêts que de dons. Le nombre des « *conseillers* » avoisinerait la centaine.

Les militaires thaïlandais s'accrochent aux Etats-Unis comme à une bouée de sauvetage. Formés pendant les guerres de Corée et d'Indochine, ils ne semblent pas comprendre que les temps ont changé. Un émissaire n'a-t-il pas demandé la bombe atomique à Washington à la fin de l'année dernière ! Lors de la visite de routine en mai du porte-avions américain *Constellation* à la plage de Pattaya, tous les dirigeants se sont pressés sur le pont du navire, comme pour montrer à Hanoï que les Américains étaient encore là pour les défendre.

Devant ces avances, Washington a jusqu'à présent fait preuve de beaucoup de prudence et de discrétion. A plusieurs reprises, le Congrès a placé la Thaïlande dans la liste infamante des régimes où les droits de l'homme sont bafoués. L'ambassadeur américain, M. Whitehouse, déclarait il y a quelques mois, que l'absence d'élections — repoussées par la junte dans un avenir éloigné — ne constituait pas une « *violation de la démocratie* ». Plus récemment, M. Oakley, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient et le Pacifique, de passage à Bangkok, assurait pour sa part que les relations entre les deux pays devaient reposer sur « *de nouvelles bases* », et qu'il fallait « *mettre l'accent non pas seulement sur la sécurité mais sur le bien-être du peuple de Thaïlande* ». Quelques jours plus tard, à Kuala-Lumpur, il précisait que la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est dépendaient de la capacité des pays de la région à établir de bonnes relations avec les régimes communistes indochinois.

Confrontation avec les pays d'Indochine

Or, le moins que l'on puisse dire est que ces relations sont mauvaises. Il n'aura fallu que quelques jours et quelques déclarations peu diplomatiques du régime militaire, en octobre 1976, pour réduire à néant trois années de patient travail d'approche entrepris par les ministres des affaires étrangères successifs des gouvernements civils. Quelques semaines avant le coup d'Etat du 6 octobre, la visite à Hanoï du chef de la diplomatie thaïlandaise, M. Pichai Rattakul, avait permis aux deux ennemis héréditaires, que sont le Vietnam et la Thaïlande, de rétablir des relations officielles. Un *modus vivendi* avait été trouvé avec le Laos, comme avec le Cambodge, après la visite de M. Ieng Sary à Bangkok, à la fin de 1975.

Les mauvais traitements infligés par les Vietnamiens installés depuis 1946 dans le Nord-Est, accusés de soutenir les maquis, et le soutien accordé par les militaires aux guérillas anticommunistes laotiennes et cambodgiennes, n'ont rien fait pour restaurer la confiance. Le long de la frontière khmère, jusqu'à l'écrasement des rebelles khmers serei, au début de l'année, trafics et accrochages se sont succédés, et il est clair que les responsabilités en sont partagées.

Nous avons appris de source très bien informée, à Bangkok, que des personnalités thaïlandaises avaient préparé depuis le mois de janvier un plan visant à renverser le régime de Vientiane. Il s'agissait d'infiltrer des guérilleros dans le nord et le sud du pays, et, parallèlement, d'enlever l'ex-roi et de s'emparer de positions proches de Vientiane. Des indiscrétions auraient fait échouer ce plan. De leur côté, les communistes indochinois soutiennent le P.C. thaïlandais ; armes et matériels transitent pas le Laos et le nord du Cambodge.

L'engrenage de la « *vietnamisation* », que l'on voit s'amorcer aujourd'hui en Thaïlande, est-il irréversible ? La classe politique de Bangkok compte encore des personnalités qui pourraient bloquer cette évolution. La plus prestigieuse, à l'intérieur comme à l'étranger, est l'ancien premier ministre, M. Kukrit Pramot, qui fut assez lucide pour élaborer un programme de réformes modérées. « *Si Kukrit reprend le pouvoir dans l'année qui vient*, nous disait un dirigeant socialiste, *la révolution sera repoussée de plusieurs années. Après, il sera trop tard.* »

FIN.

Chine

Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'armée populaire a été célébré avec éclat

Le cinquantième anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération chinoise (A.P.L.) a été pour M. Teng Hsiao-ping, redevenu chef d'état-major et vice-président de la commission militaire du parti, l'occasion de faire une apparition très remarquée aux côtés de M. Hua Kuo-feng, président du parti et premier ministre, du maréchal Yeh Chien-ying, ministre de la défense, et du vice-premier ministre Li Hsien-nien lors d'un meeting à Pékin le dimanche 31 juillet. Tout le bureau politique était présent à la tribune officielle, à l'exception du vieux maréchal Liu Po-cheng, malade, et de M. Chen Hsi-lien, qui se trouvait en Mongolie-Intérieure pour la célébration du trentième anniversaire de cette région autonome.

C'est le maréchal Yeh Chien-ying qui a prononcé le traditionnel discours en l'honneur de l'armée révolutionnaire, fondée le 1er août 1927, lors de l'insurrection de Nanchang. Il a lancé l'avertissement habituel sur les dangers que fait courir à la paix « *la lutte de plus en plus féroce entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour l'hégémonie. Une guerre mondiale éclatera un jour. (...) Nous devons être prêts pour une guerre qui éclaterait à une date rapprochée et qui serait une guerre de grande ampleur* ».

Le ministre de la défense a mis à nouveau l'accent sur la nécessité de moderniser l'A.P.L. qui « *exige de puissantes forces terrestres, navales et aériennes, des armes et de l'équipement moderne, y compris des missiles téléguidés et des armes nucléaires* ». Un éditorial commun publié lundi par le *Quotidien du peuple*, le *Quotidien de l'A.P.L.* et la revue *Drapeau rouge*, affirme : « *Non seulement nous renforceront notre aviation et notre artillerie, mais nous ferons plus de bombes atomiques.* » L'éditorial précise qu'il s'agit de mesures défensives et que la Chine « *ne recherchera jamais l'hégémonie* ».

C'est là le triomphe des thèses de M. Teng Hsiao-ping, déjà reprises récemment dans la presse, sur la nécessité de moderniser les forces armées (*le Monde* du 21 juillet). L'ancien dauphin de Chou En-laï avait fait sa première sortie publique, depuis sa réhabilitation, en se rendant, samedi, au stade des ouvriers de Pékin, où il devait assister à un match de football entre une équipe chinoise et des joueurs de Hongkong. Il avait été longuement applaudi par la foule.

C'est aussi le 31 juillet qu'a été célébré le trentième anniversaire de la Mongolie-Intérieure. Cette cérémonie a été présidée par un membre du bureau politique, M. Chen Hsi-lien, qui est aussi un important responsable de l'A.P.L. Le *Quotidien du peuple* a publié à cette occasion, dimanche, un éditorial dans lequel il appelle toutes les nationalités de la région à former « *une grande muraille inexpugnable contre le révisionnisme soviétique* ». La région est frontalière de la République populaire de Mongolie, alliée de Moscou.

Le *Quotidien du peuple* a accusé « *le social-impérialisme révisionniste soviétique de n'avoir pas abandonné son dessein d'essayer par tous les moyens de diviser les nationalités et de saper l'unité* » de la Chine. Il a reconnu qu'il existe encore en Mongolie-Intérieure « *des dissensions entre les diverses nationalités* » et a mis en garde contre « *le chauvinisme, qui porte atteinte à l'unité, nationale ou régionale* ». Il a appelé « *les cadres et le peuple à surmonter les tendances chauvines, à appliquer avec sérieux la ligne nationale définie par le parti et à faire preuve, avec les camarades des minorités nationales, de respect et de sens de l'unité* ».

Un message de M. Barre

D'autre part, M. Raymond Barre a adressé vendredi 29 juillet un message de félicitations à M. Teng Hsiao-ping. M. Barre dit notamment : « *Au moment où vous êtes à nouveau investi des fonctions et charges importantes au titre desquelles le gouvernement français avait eu l'honneur de vous recevoir en mai 1975, je vous adresse mes très vives félicitations et formule les vœux les plus sincères pour la réussite de votre mission. Soyez également assuré que mon gouvernement continuera à œuvrer dans la voie du renforcement des liens d'amitié et de coopération qui se sont si heureusement noués entre la France et la Chine.* » — (A.F.P., Reuter, U.P.I.).

Pakistan

LES PARTIS D'OPPOSITION A M. BHUTTO PARTICIPERONT AUX ÉLECTIONS D'OCTOBRE

Les neuf partis composant l'Alliance nationale pakistanaise, formation opposée au gouvernement de l'ancien premier ministre, M. Ali Bhutto, ont décidé de participer ensemble aux élections qui doivent avoir lieu en octobre, a annoncé vendredi 29 juillet un des dirigeants de la coalition.

On ignore, en revanche, si M. Bhutto et ses partisans se présenteront. En principe, la décision de participer ou non aux élections devait être prise le 1er août à Karachi, lors d'une réunion des instances supérieures du Parti du peuple pakistanais, fondé par l'ancien chef du gouvernement. Libéré le jeudi 28 juillet en même temps que ses anciens ministres (« le Monde » du 30 juillet), celui-ci a été acclamé par ses partisans à Larkana, sa ville natale, où il est arrivé vendredi.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DE LA «DRESDNER BANK»

La police recherche la jeune anarchiste qui a tué M. Jürgen Ponto

Les recherches se poursuivent activement en Allemagne fédérale afin de retrouver les meurtriers de M. Jürgen Ponto, président de la Dresdner Bank, la deuxième banque du pays, assassiné le samedi 30 juillet dans sa villa d'Oberursel, près de Bad-Hombourg. Un mandat d'arrêt devait être déposé ce *lundi* contre Mlle Susan Albrecht, la filleule du banquier, identifiée comme étant la personne qui a ouvert le feu sur le président de la Dresdner Bank.

Trois autres femmes sont suspectées par l'office criminel de Wiesbaden de complicité dans l'exécution du crime. Il s'agit de Mlles Silke Maier-Witt, vingt-sept ans, Angelika Seipel, vingt-cinq ans, et Sigrid Sternebeck, vingt-huit ans.

L'attentat a soulevé une vive émotion dans les milieux politiques ouest-allemands. Dans un télégramme adressé à la veuve de M. Ponto, le chancelier Schmidt a exprimé *« sa consternation et son bouleversement »*. Le ministre fédéral de l'intérieur, M. Werner Maihofer, a annoncé dans une déclaration télévisée que le gouvernement offrait une prime de 100 000 DM (plus de 200 000 F) à toute personne qui permettrait l'arrestation du meurtrier. L'Association fédérale des banques ouest-allemandes a également offert, de son côté, une prime de 100 000 DM.

Les circonstances du crime font penser aux policiers ouest-allemands que l'opération avait été soigneusement préparée. M. Ponto avait pris ses vacances depuis vendredi soir et il devait partir en voyage en Amérique du Sud pendant le week-end. En dehors de son chauffeur personnel, aucun autre employé ne se trouvait donc dans sa maison, lorsque Mlle Albrecht, fille d'un ami *d'enfance, aujourd'hui avocat* à Hambourg, s'y est présentée samedi vers 17 h 10.

Le chauffeur, qui avait visiblement été avertie de la visite de la jeune fille, la laissa entrer sans difficultés. Une fois arrivée dans le bureau de M. Ponto, Mlle Albrecht devait ouvrir le feu cinq fois sur sa victime, la blessant mortellement à la tête et à la poitrine. Transporté d'urgence par hélicoptère à la clinique universitaire de Francfort, le directeur de la Dresdner Bank devait y décéder une heure et demie plus tard.

M. Kurt Rebman, procureur fédéral, a estimé dimanche que deux hypothèses pouvaient être retenues quant au motif de l'agression : soit Mlle Albrecht, qui était accompagnée, pense-t-on, de deux complices avec lesquels elle a pris la fuite, voulait enlever M. Jürgen Ponto contre rançon, soit elle et ses amis avaient l'intention de le prendre en otage dans le but d'obtenir la *libération* des *quatre* survivants du groupe anarchiste Holger Meins, condamnés récemment à la réclusion à perpétuité. Le parquet fédéral pencherait plutôt pour cette dernière hypothèse. Le banquier aurait été tué parce qu'il aurait refusé de suivre sa filleule volontairement.

Le groupe Holger Meins avait attaqué l'ambassade de la République fédérale à Stockholm en avril 1975. Mlle Albrecht, pour sa part, était déjà connue des services de police ouest-allemands. Elle *avait été interpellée* une première fois en 1976 et avait fait, il y a deux ans, l'objet d'une enquête de la sécurité d'Etat à Hambourg. Avec deux des trois autres femmes recherchées, elle avait travaillé un certain temps dans l'étude de l'avocat Klaus Croissant, *ancien défenseur du groupe* Baader-Meinhof, qui a récemment demandé l'asile politique en France. La police a procédé dimanche à une perquisition dans les bureaux de l'avocat à Stuttgart. D'autres perquisitions auraient eu lieu dans plusieurs villes allemandes.

Les enquêteurs estiment que les pistes menant aux meurtriers de M. Ponto croisent celles de l'affaire Buback, l'ancien procureur fédéral assassiné par des anarchistes en avril dernier.

Les attentats commis depuis 1972 par des extrémistes en R.F.A. ont causé la mort de seize personnes de nationalité ouest-allemande. Treize autres ont été prises en otage.

Espagne

Agitation en plusieurs points du pays

Le Groupe révolutionnaire antifasciste du premier octobre (GRAPO) a revendiqué, le 30 juillet, un attentat commis la veille à Ciudad-Real, au sud de Madrid : l'explosion de deux wagons-citernes remplis d'essence avait fait quatre-vingt-quatre blessés. Le GRAPO a précisé que cet attentat avait été perpétré en signe de soutien au Mouvement indépendantiste des îles Canaries. Il a annoncé d'autres actions violentes.

A Valence, d'autre part, des cocktails Molotov ont été lancés le 29 juillet contre cinq banques, provoquant d'importants dégâts. Une note adressée à un journal local précise que ces attentats ont été perpétrés pour soutenir *« la lutte menée par tous les prisonniers »* en Espagne.

Une manifestation réunissant *environ vingt-cinq* mille personnes a eu lieu le 30 juillet, à Saint-Sébastien, pour protester par avance contre l'éventuelle extradition de France d'un jeune militant basque, M. Miguel Angel Apalategui. Les autorités espagnoles le soupçonnent d'avoir, *comme membre* de l'Etat, pris part à l'enlèvement et à l'assassinat de M. Javier Ybarra, ancien maire de Bilbao.

D'autre part, le juge d'instruction de Durango (Biscaye) a, le 31 juillet, inculpé de *« violation d'accord »* le militant de l'ETA M. Janvier Larena. Celui-ci avait été exilé en Belgique à la fin de juin, en compagnie de neuf autres Basques, qui venaient également d'être libérés. Les dix personnes avaient regagné clandestinement l'Espagne. Seul M. Larena a été, jusqu'à présent, arrêté.

Enfin, quatre étudiants ont été inculpés, le 30 juillet, de l'assassinat de M. José Maria Bulto Marques, un industriel de Barcelone, tué en mai dernier par l'explosion d'une bombe à retardement qui avait été fixée sur sa poitrine. La police a indiqué que les quatre accusés prévoyaient de constituer en Catalogne un groupe de guerilla comparable à l'organisation séparatiste basque ETA. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*

● *M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du P.C. espagnol, en visite à Bucarest depuis le samedi 31 juillet, a eu avec M. Ceausescu, chef du P.C. roumain, un entretien « dans une atmosphère chaleureuse et sincère d'amitié et de camaraderie ». Selon l'agence Agerpress, les chefs des deux partis se sont engagés d'œuvrer ensemble en faveur d'un style nouveau du mouvement communiste mondial.

D'autre part, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, a adressé une lettre au maréchal Tito, qui a été remise samedi par M. Giancarlo Pajetta, membre du secrétariat et de la direction du P.C.I., au secrétaire du bureau exécutif de la présidence de la Ligue des communistes yougoslaves (L. C. Y.), M. Gritchkov. M. Pajetta, arrivé vendredi en Yougoslavie, a eu avec M. Gritchkov des conversations « cordiales » qui ont porté essentiellement sur la situation au sein du mouvement communiste et ouvrier international. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Le gouvernement lance un plan de rénovation des centres urbains

Londres *(A.P.)*. — Le gouvernement vient d'allouer plus de 1 milliard de livres (8,5 milliards de francs) pour un plan de rénovation des centres des grandes villes britanniques. Quatre villes bénéficieront de cette aide gouvernementale : Londres, Liverpool, Manchester et Birmingham.

Ce programme que le premier ministre, M. James Callaghan, veut assortir d'importants investissements privés, marque un tournant dans la politique d'urbanisme en Grande-Bretagne. Il va à l'encontre de la politique des gouvernements précédents, qui encourageaient la décentralisation des industries et des populations vers des villes nouvelles.

Plus de 1,5 million d'habitants ont quitté Londres depuis la deuxième guerre mondiale, réduisant la population de la capitale à un peu plus de sept millions d'habitants. Les experts estiment que cet exode se poursuivra pendant au moins quinze ans, et la population de Londres pourrait tomber à 5,7 millions d'habitants d'ici à 1991.

Depuis 1961, Manchester, une *des plus grandes villes britanniques, a perdu un cinquième de sa population. Les deux cinquièmes* de la population de Liverpool, soit trois cent mille personnes, ont quitté la ville depuis dix ans, ainsi que des centaines d'entreprises commerciales ou industrielles. Les habitants qui restent sont en majorité des pauvres, des chômeurs, des personnes âgées, ceux qui n'ont pas acceptés d'être déracinés. Nombre de leurs habitations sont insalubres, ou en ruines. Les jeunes qui ont un métier, sont partis.

« L'emploi est la clé du problème, a déclaré un porte-parole du ministère de l'environnement. *Si nous pouvons réimplanter des commerces, des usines, les gens reviendront, et avec eux la vie. »*

Danemark

LES DANOIS PAIERONT 17 MILLIARDS DE FRANCS D'IMPOTS NOUVEAUX EN TROIS ANS

Le gouvernement danois a rendu public, le 23 juillet, un projet d'assainissement visant à diminuer le chômage et le déficit de la balance des paiements au cours des trois prochaines années.

Ce projet prévoit de nouveaux impôts indirects et des taxes pour un total d'environ 21 milliards de couronnes (environ 17 milliards de francs) au cours de la période 1977-1980 ; 13 milliards serviront à divers projets et mesures devant donner du travail à vingt et un mille personnes en 1978, vingt-deux mille personnes en 1979 et vingt mille personnes en 1980.

Quant au bénéfice de la balance des paiements, il devrait diminuer de 600 millions de couronnes cette année, de 2 400 millions en 1978, de 2 500 millions en 1979 et de 2 500 millions en 1980. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LES AUTORITES DE LA R.D.A. ONT RETIRE, dans la nuit du 29 au 30 juillet, les balises qu'elles avaient unilatéralement placées au milieu du cours de l'Elbe, près de Damnatz, ont annoncé samedi 30 juillet les services de la navigation fluviale de la R.F.A. (*le Monde* daté 41 juillet-1er août). On estime à Bonn que en retirant les balises, Berlin-Est a fait un « geste » destiné à favoriser la reprise des négociations interallemandes prévues pour l'automne. — *(A.F.P.)*

Pologne

LE « COMITÉ DE DÉFENSE DES OUVRIERS » VEUT UN LIBRE DIALOGUE ENTRE LES AUTORITÉS ET LA SOCIÉTÉ

Varsovie *(A.F.P.)*. — Le « comité de défense des ouvriers » (KOR), dans une déclaration remise à la presse étrangère vendredi 29 juillet, exprime sa *« profonde satisfaction »* devant la décision prise par les autorités d'amnistier les ouvriers condamnés à Radom et à Ursus et de libérer les membres du KOR arrêtés *pour* avoir pris leur défense.

« Nous exprimons l'espoir, ajoute la déclaration, *que cette amnistie sera également suivie de mesures garantissant le respect de la légalité par les services de la sécurité, de l'ordre public et de la justice, rendant ainsi impossible le renouvellement d'une répression illégale.*

» Nous espérons également que seront levées toutes les mesures administratives et de censure qui rendent actuellement impossible un libre dialogue entre les autorités et la société polonaise (...). Il est indispensable de tout faire pour que soient rendues impossibles la renaissance de la terreur anti-ouvrière et les tentatives d'étouffer l'opposition par l'oppression. »

[Ce communiqué du Comité, après la libération de certains de ses membres arrêtés au mois de mai dernier, témoigne en fait à la fois de la volonté du KOR de rester vigilant et de son désir de ne pas envenimer la situation.]

● *Une lettre ouverte de l'ambassadeur américain à Varsovie*, expliquant le point de vue du président Carter sur les droits de l'homme, a été publiée la semaine dernière par l'hebdomadaire polonais *Polityka*. Cette publication sans précédent faisait suite à un article critique du périodique affirmant que la campagne menée par le président des Etats-Unis visait à détourner l'attention du public des problèmes intérieurs. — *(A.P.)*

LA MANIFESTATION

La non-violence en échec

(Suite de la première page.)

Il a également parlé de *« l'arsenal très complet »* que la police avait saisi et des dégâts causés à la mairie de la ville, dégâts se bornant *en fait* à *trois carreaux brisés* et à un drapeau décroché. Les Allemands eurent beau protester, le climat, pour ne pas dire la psychose, était créé. L'un des responsables de la coordination, M. Kaim Nissim, d'origine suisse et spécialement chargé d'assurer la *liaison* avec les groupes d'Allemagne, était d'ailleurs expulsé dans la matinée.

Seconde déception pour les comités Malville, les réunions organisées à Courtenay par le parti socialiste et à Morestel par *la C.F.D.T.* n'ont attiré que quelques dizaines de participants. Ces deux organisations réaffirmèrent leur position de principe visant le nucléaire, mais refusèrent une fois de plus d'appeler à manifester pour le lendemain.

Des forums confus et inquiétants

Quant aux forums qui se *tenaient l'après-midi aux quatre* points de rassemblement, ils furent à la fois confus et inquiétants. A Morestel, comme à Montalieu, il apparut clairement que tous les participants n'étaient pas acquis à la non-violence. Les organisateurs n'ayant pas voulu dévoiler leurs plans pour le lendemain, une grande incertitude régnait. Un orage accompagné d'une pluie diluvienne rendit en outre la nuit des campeurs particulièrement inconfortable.

Cependant, dimanche, dès 4 h. du matin, les opérations commençaient. Les anti-nucléaires de Morestel, craignant que la présence parmi eux des groupes d'étrangers ne les désigne en premier aux interventions des forces de l'ordre, pliaient bagages et rejoignaient leurs camarades du camp de Courtenay. Ainsi, trois colonnes partant de Courtenay, de Poleyrieu et de Montalieu démarraient, à peu près en même temps, en direction de la zone interdite. But du mouvement : rejoindre et « libérer » Faverge, l'un des villages *« enfermés » dans la zone* de protection de la police. Membres des C.R.S. et gendarmes mobiles ne s'y opposèrent pas, se repliant lentement devant les têtes de défilé, parmi lesquels marchaient les élus locaux et les membre des comité Malville.

A 11 heures, les trois longues colonnes commençaient à se rejoindre au pied du village de Faverges, en pleine zone interdite. Il n'y avait qu'un mince cordon de gendarmes mobiles pour le défendre. Les organisateurs pouvaient *s'estimer satisfaits*, et ils l'étaient.

Mais, vers midi, quelques dizaines de manifestants déterminés, quittant les chemins et s'avançant à travers champs, se mirent à lapider les « bleus », qui ripostèrent avec des grenades offensives et des grenades lacrymogènes. Atteinte par un cocktail Molotov, une voiture fut incendiée. Après une heure et demie d'échanges à distance, les forces de l'ordre, arrivées cette fois en nombre, chargeaient à travers les prés et les maïs. On relevait les premiers blessés et, parmi eux, M. Vital Michalon, trente et un ans, venue de Die, dans la Drôme, que les équipes médicales ne parvenaient pas à réanimer. Selon certaines sources, il portait des ecchymoses au thorax et au cou ainsi que des traces de sang dans la bouche, le nez et les oreilles. Son corps a *été transporté* à *la mairie* de Bouvesse, puis au service médico-légal de Lyon, où une autopsie a été ordonnée.

Un ratissage systématique

Les affrontements entre une poignée de combattants et les forces de l'ordre continuèrent jusque vers 15 h. 30 tandis que la masse des manifestants non-violents reprenait le chemin de ses cantonnements. Triste retraite sous la pluie et dans la boue au cours de laquelle l'immense majorité des marcheurs condamnait les provocations d'une poignée d'entre eux et la riposte des forces de police, dont les charges et l'emploi intensif de grenades paraissaient hors de proportion avec les agressions dont ils étaient l'objet.

En fin d'après-midi, à la mairie de La Tour-du-Pin, le préfet de l'Isère dressait le bilan de la journée. Il annonçait que deux des manifestants, grièvement blessés — l'un à une main déchirée par une grenade, l'autre est atteint à un pied — étaient inculpés au titre de la loi anticasseurs. Il s'agit de deux Allemands.

« D'autres arrestations auront lieu dans les heures qui viennent », ajoutait-il. En effet, vers 19 heures, membres des C.R.S. et gendarmes mobiles encerclaient des fermes et des villages, fouillant les maisons et interpellant les responsables de la manifestation. Dans Morestel, c'est même à de véritables chasses qu'on a pu *assister* : les escadrons de gendarmes ratissaient systématiquement les rues de la ville.

Un « chef de guerre »

Trois élus socialistes, MM. Louis Mermaz, président du conseil général de l'Isère, député de l'Isère; Louis Besson, président du conseil général de la Savoie, député de la Savoie, et Jean-Antoine Gau, député de l'Isère, qui avaient passé la journée à Courtenay, réunissaient aussitôt une conférence de presse. *« Le parti socialiste*, a dit M. Mermaz, *condamne les actes de violence de cet après-midi, dénonce la brutalité de la répression et la poursuite de celle-ci. Il proteste contre les propos irresponsables du préfet de l'Isère, qui a fait état d'événements qui se sont révélés inexacts ou exagérés. En se considérant comme un chef de guerre, le représentant de l'Etat ne s'est pas montré à la hauteur de sa tâche et les parlementaires socialistes interpelleront le ministre de l'intérieur à ce sujet. »*

A Faverge, dont les abords ressemblent à un champ de bataille, à Bauvesse et dans de nombreux villages des environs, les habitants expriment déjà leur consternation et leur colère. L'un d'eux nous a confié : *« Quand les opposants à la centrale disaient que la société nucléaire était une société policière, nous ne les croyions pas. A présent, nous savons qu'ils avaient raison. »*

MARC AMBROISE-RENDU. et BERNARD ELIE.

L'impossible dialogue

De notre envoyé spécial

Le parti socialiste et la C.F.D.T. avaient refusé de s'associer aux actions des comités Malville. *« Nous n'avons pas, avec les organisateurs, les mêmes mots d'ordre ni la même tactique »*, ont dit les représentants du premier. *« A chacun ses méthodes, nous donnons, nous, la priorité aux actions de masse et les travailleurs ne sont pas mûrs »*, ont expliqué de leur côté les porte-parole — départementaux — de la centrale syndicale.

Cependant le P.S. et la C.F.D.T. étaient présents au rendez-vous. Après la réunion de samedi, des élus socialistes ont assuré dimanche une sorte de permanence et la nuit tombée, *les députés* Louis Besson et Louis Mermaz ont tenté, par leurs interventions, d'empêcher que les opérations répressives ne se transforment en « ratonnades ».

La *C.F.D.T., de son côté*, avait invité, samedi, les écologistes à discuter, au cours d'un forum en plein air au centre de Morestel, du nucléaire. Mais pouvait-il y avoir réellement « débat » entre des groupes aux idées opposées aussi bien arrêtées ? Pouvait-on espérer un rapprochement des vues entre des militants d'un parti et d'un syndicat qui ne disent pas catégoriquement « non » au nucléaire, et des écologistes qui se déclarent farouchement contre ? *« On nous répète qu'il faudrait un autre type de croissance, mais lequel ? »* a demandé au cours du débat M. Louis Mermaz. *« Il ne faut tout de même pas évacuer les problèmes énergétiques. Qui oserait prendre un virage à 180 degrés ? »* Aux antinucléaires impatients qui les supplient de rejeter et la force de frappe atomique et l'énergie nucléaire civile, les socialistes répondent : *« Il faut consulter les Français. Les propositions de référendum du premier secrétaire de notre parti vont dans ce sens. »*

C'est également la façon dont le développement de l'énergie nucléaire est réalisé que conteste la C.F.D.T. *« mais notre organisation*, disent ses représentants, *n'a jamais condamné le nucléaire en tant que tel. C'est le programme énergétique actuel que nous rejetons »*.

Mais ceux qui, dimanche, venus par milliers, parfois de très loin, ont marché des heures durant sous une pluie pénétrante pour ne même pas apercevoir les grues de Super-Phénix, dissimulées par les collines, pouvaient-ils réellement se satisfaire d'entendre cette affirmation de M. Louis Mermaz : *« L'atome, selon qu'il est géré par la droite ou par la gauche, ce n'est pas la même chose »* ? — B. E.

AMÉRIQUES

États-Unis

JOHNSON LE MAL ÉLU ?

C'était de notoriété publique. Lyndon B. Johnson, futur trente-sixième président des Etats-Unis, n'avait dû, en 1948, sa victoire aux élections primaires *démocrates*, pour le siège de sénateur, garantie du succès à *l'élection proprement dite (1)* dans cet Etat pratiquement à part unique — le sien — qu'était alors le Texas, qu'à une marge infime et suspecte : quatre-vingt-sept suffrages exprimés sur près d'un million. D'où le *sobriquet de « Lyndon raz de marée »* (landslide Lyndon) qui lui resta attaché jusqu'à ce qu'un raz de marée, authentique celui-là, en novembre 1964, légitimât pleinement le successeur de John Kennedy.

En *réalité*, *« coup de pouce Lyndon »* eût mieux convenu qu'une antiphrase géologique. Celui qui le donna vient d'en faire l'aveu à l'Associated Press. Il s'agit d'un certain Luis Salas, âgé de soixante-seize ans, chargé, il y a vingt-neuf ans, de certifier la légalité des opérations d'un bureau de vote du Texas sud. Il laissa ajouter deux cents et quelques bulletins dans une des urnes confiées à sa vigilance, *ce qui ne* l'empêcha pas, quand le rival de Johnson contesta les résultats et fit ouvrir une procédure de vérification, vite étouffée, de jurer que tout s'était passé dans *l'ordre. Les détails du « bourrage »* de l'urne en question avaient eu cependant le temps de filtrer. Le témoignage de M Salas soulage sa conscience plus qu'il ne nous invite à réécrire l'histoire.

D'ailleurs, celle-ci garde toute son ambiguïté. Si c'est « en fraude » que L.B Johnson est entré au Sénat, en 1948, ne pourrait-il alléguer d'outre-tombe qu'il aurait dû y accéder sept ans plus tôt ? Il avait déjà *brigué un mandat sénatorial en* 1941 Le dépouillement du scrutin lui donna, quarante-huit heures après la clôture des bureaux, cinq mille voix d'avance sur son adversaire principal. Les félicitations *affluaient de toute part.* Pas de chance ! Une dernière vaguelette de résultats provenant de recoins perdus retournent la situation, et L.B. Johnson se retrouve devancé de mille trois cent onze voix. Ses amis le pressent de protester. Johnson refuse. La leçon lui suffit. *« La prochaine fois, ce sera notre tour »*, dit-il. Il tint parole.

A. C.

(1) Combien de fois faudra-t-il répéter qu'une « primaire » à l'américaine n'a absolument rien à voir avec un « premier tour » à la française, qu'une fâcheuse analyse tend à confondre dans notre vocabulaire politique actuel ?

Argentine

UNE RENCONTRE ENTRE MONTONEROS ET SOCIALISTES ESPAGNOLS EST DÉSAVOUÉE PAR LES SOCIALISTES ARGENTINS.

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter)*. — Deux personnalités politiques argentines ont évoqué, le 30 juillet à Buenos-Aires, une rencontre qui a eu lieu récemment à Madrid entre M. Mario Firmenich, secrétaire général du mouvement péroniste d'extrême gauche les Montoneros, et M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol. Le parti socialiste populaire argentin a déclaré qu'un message avait été envoyé au président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt, pour désavouer l'attitude du P.S.O.E., qualifiée d'« ingérence ». Le parti communiste argentin, quant à lui, a déclaré, à propos de la rencontre de *Madrid, qu'il rejetait toute forme* de terrorisme.

D'autre part, les forces de sécurité argentines ont libéré, le 31 juillet, un homme d'affaires, M. Lanzilliotta, qu'un véhicule transportait vers La Plata enfermé dans le coffre d'une voiture. Les six occupants du véhicule, qui avaient ouvert le feu sur la police, ont été tués. Aucune précision n'a été donnée sur les pertes des forces de l'ordre.

Enfin, un reporter-photographe, M. Eduardo Frias, disparu depuis le 18 juillet dernier, est rentré à son domicile. On ignore toujours, en revanche, le sort de nombreux journalistes disparus, tels MM. Edgardo Sajon, Enrique Raab et Trenque Launquen, tous *trois du quotidien La Opinion.*

LA MANIFESTATION DE CREYS-MALVILLE

La non-violence en échec

[illegible]

Un ratissage systématique

[illegible]

Des forums confus et inquiétants

[illegible]

L'impossible dialogue

[illegible]

(Dessin de KONK.)

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur : une action qui ne trouve aucune justification

« La manifestation d'aujourd'hui, a déclaré, dimanche 31 juillet M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, *aurait été pacifique si certains des participants n'avaient clairement exprimé leur intention de porter atteinte aux biens de la nation. L'action illégale de ceux qui, Français ou étrangers, ont, délibérément, attaqué le dispositif de protection du périmètre interdit, ne saurait trouver aucune justification. »*

« Les forces chargées d'assurer la sécurité des personnes et des biens ont, sous l'autorité du préfet de l'Isère, exécuté les directives dont le président de la République a été tenu constamment informé. Elles ont fait respecter la loi de la République. Grâce à leur courage et à leur dévouement, l'usine de Creys-Malville, construite avec les deniers publics pour assurer à la France une partie de ses besoins en énergie, n'a pas été endommagée. Le gouvernement les en félicite et tient à rendre hommage à leur sang-froid. »

M. RENÉ JANNIN : d'Alger à Grenoble

Né le 16 septembre 1914 à Ajaccio, M. René Jannin est, le 16 septembre 1944, sous-préfet à Avesnes-sur-Helpe (Nord), secrétaire général de la préfecture du Rhône le 16 août 1953 ; il est préfet du Gers le 1er décembre 1959. Nommé le 20 mars préfet de police d'Alger, il est, le 1er décembre, directeur de la sûreté nationale en Algérie, poste qu'il quitte le 1er mai 1962 pour être préfet de Loir-et-Cher. Préfet de Maine-et-Loire le 1er octobre 1964, il est préfet des Côtes-du-Nord le 1er février 1968, préfet du Val-de-Marne le 1er avril 1974 et préfet de l'Isère depuis juin de la même année.

Lors du procès de l'ex-général Salan (qui, en tant que chef de l'O.A.S., avait été condamné, le 23 mai 1962, à la détention criminelle à perpétuité par le haut tribunal militaire, et gracié le 18 juin 1968 par le général de Gaulle), M. Jannin devait faire une longue déposition sur l'O.A.S., « un syndicat du crime ». *Il avait notamment parlé* « du climat de haine dans lequel se sont trouvées les forces de l'ordre : la gendarmerie, la police et les C.R.S. », *et précisé :* « Ces forces particulièrement fragiles, étant donné qu'elles vivent au milieu de la population, sont entourées d'un climat de haine, et à un moment il a même été indiqué par l'O.A.S. que l'on devait tirer à vue sur les gendarmes et les C.R.S. »

En avril 1975, à Grenoble, des affrontements s'étaient produits entre militants d'extrême gauche et forces de l'ordre lors d'un rassemblement du comité de soutien à l'armée animé par M. Joël Dupuy de Méry. M. René Jannin n'avait pas usé de ses pouvoirs à propos de cette manifestation pour trois raisons, pensa-t-on à l'époque : la liberté de réunion est la règle, le maire (M. Hubert Dubedout, P.S.) ne lui en avait pas fait la demande, la gravité des troubles éventuels n'était pas établie. (Le Monde du *2 mai 1975.)*

FLAMANVILLE : QUATRE ARRESTATIONS APRÈS L'INCENDIE D'UN BULLDOZER

Quatre jeunes-gens, MM. Didier Mesnil-Letellier, vingt et un ans, demeurant à Paris ; Joël Mauger, dix-neuf ans, de Pierrepont-en-Cotentin (Manche) ; Gilles Gras, dix-neuf ans, de Palaiseau (Essonne), et un mineur de dix-sept ans, originaire de Nice, ont été arrêtés, samedi 30 juillet, après l'incendie qui a endommagé, dans la nuit du 29 au 30 juillet, un bulldozer à Canville-la-Rocque (Manche), appartenant à l'entreprise Lasnon, de Cherbourg.

Cette entreprise effectue des travaux sur le site nucléaire de Flamanville (Manche). Les quatre jeunes gens, interrogés par la brigade de la gendarmerie de Coutances (Manche), ont reconnu les faits et ont déclaré appartenir à l'Otan (Organisation terroriste antinucléaire).

Les réactions dans les milieux politiques, écologiques et syndicaux

LE PARTI RÉPUBLICAIN : l'hypocrisie des partis de l'opposition.

M. Dominique Bussereau, secrétaire du bureau politique du P.R., a déclaré : *« Le parti républicain regrette les violences qui ont marqué la manifestation de Creys-Malville, et dénonce les agissements de certains groupuscules extrémistes qui en sont à l'origine. Il regrette enfin que les partis politiques de l'opposition n'adoptent pas une attitude claire face à de telles manifestations, et que leur hypocrisie serve de paravent aux extrémistes de tous bords. »*

LE PARTI COMMUNISTE : le refus de tout débat démocratique.

M. Paul Rochas, secrétaire fédéral de l'Isère, membre du comité central du P.C.F., a déclaré : *« Les manifestations de Malville auront surtout permis de créer des incidents violents qui ont fait plusieurs victimes, d'entretenir un climat de tension dont le pouvoir se satisfait.*

» Tous ceux qui, légitimement, sont préoccupés par la politique du tout nucléaire du pouvoir, ne peuvent se laisser prendre dans un tel engrenage. Manifestement, le pouvoir a manœuvré. Non seulement il n'a pas essayé d'éviter les incidents, mais, bien plus, il a préconisé la manière forte. Cette attitude est tout à fait cohérente avec son refus de tout débat démocratique sur sa politique nucléaire.

» Nous condamnons à nouveau les actes de violence de groupes organisés de France et d'autres pays, agissant et se couvrant derrière des mots d'ordre antinucléaires. »

M. HINTERMANN (Fédération des socialistes démocrates) : deux sécurités à concilier.

« L'extrémisme d'une minorité de manifestants, et la froideur bureaucratique des autorités qui ont manqué de calme, sont également responsables de la mort d'un homme à l'occasion d'une manifestation antinucléaire. L'intérêt de la France, qui est de conquérir le maximum d'indépendance énergétique, doit aller de pair avec la nécessité pour les Français d'être informés sur tous les aspects du programme nucléaire, qui n'a pas fait l'objet d'un véritable débat parlementaire. Sur le fond, il faut concilier la sécurité grâce au nucléaire et la sécurité du nucléaire. »

LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE : la plus puissante manifestation internationaliste.

« Ce n'est pas en ressuscitant la peur xénophobe des « anarchistes allemands » que le ministre de l'intérieur dénaturera ce qui a été sans doute la plus puissante manifestation internationaliste contre la fuite en avant nucléaire du gouvernement, de l'E.D.F., et des groupes privés ». (...) « Toutes les organisations ouvrières et démocratiques quelles qu'aient été leurs divergences sur cette question ne peuvent éluder une riposte large, unitaire et nationale. La vérité doit être faite sur les responsabilités gouvernementales dans la répression. »

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE : pour une remise en cause globale de la société.

« Le programme nucléaire n'est que le moyen nécessaire à la continuité du système d'exploitation de l'homme par l'homme. La remise en cause de ce programme, même pour des buts écologiques, est en réalité une remise en cause globale, politique et économique, de notre société de ses moyens et de ses buts, qui ne peut être acceptée ou tolérée par les défenseurs de cette société qu'ils soient au pouvoir ou non ? » Dans cette perspective la Fédération anarchiste *« s'associe à la lutte antinucléaire ».*

LES COMITÉS MALVILLE : solidarité avec tous les manifestants.

La coordination des « comités Malville » déclare *« avoir mésestimé l'hostilité du préfet de l'Isère »*, qu'elle accuse d'avoir *« créé samedi un climat frisant le racisme ».*

La coordination affirme qu'au cours des heurts de Faverges *« il n'y a jamais eu de contacts directs au corps à corps avec les forces de l'ordre »* et que *« tous les manifestants blessés furent atteints par des grenades ».*

Affirmant sa solidarité *« avec tous les manifestants, quelles que soient leur appartenance politique, leur nationalité et leur méthode d'action »*, la coordination dénonce l'attitude des pouvoirs publics qui, selon elle, *« rend cruellement actuel le slogan : société nucléaire, société meurtrière, société policière. »*

M. BRICE LALONDE (les Amis de la terre) : d'ahurissantes déclarations xénophobes.

« Je tiens à exprimer mon indignation et mon inquiétude à la suite du comportement des autorités. Le préfet a totalement manqué de sang-froid. (...) Il a attiré les manifestants dans un piège en supprimant les barrages autour d'une zone qu'il prétendait interdire. (...) Il s'est permis d'ahurissantes déclarations xénophobes. Il a exposé une version inexacte des faits. (...) J'espère que le Parlement enquêtera sur ce drame. Je souhaite vivement que ce pays soit assez démocratique pour révoquer des cow-boys de ce genre et je salue les cinquante mille marcheurs non violents. »

LA C.F.D.T. : l'affrontement a été recherché.

« La C.F.D.T. n'a pas participé à la marche du 31 juillet. Elle ne voulait pas prendre le risque des affrontements inévitables résultant de l'attitude agressive des pouvoirs publics, de la présence assurée de provocateurs, ainsi que des mots d'ordre et de la tactique choisis par certains manifestants.

» Des milliers de policiers sont intervenus contre les manifestants et ont utilisé leurs armes. L'affrontement a donc été recherché. Voilà où mène l'obstination du pouvoir, qui refuse l'information et le débat et persiste dans la poursuite d'un programme nucléaire inacceptable. »

M. BERGERON (F.O.) : l'industrie nucléaire est un service public.

« Nous redoutions que la manifestation tourne mal. C'est pourquoi le bureau confédéral avait conseillé aux militants de F.O. de l'Isère de ne pas y participer. Le droit de manifester est inséparable de la démocratie, mais de plus en plus se posera le problème de la capacité des organisateurs d'empêcher les débordements du genre de ceux qui sont à l'origine des graves incidents d'hier.

» L'industrie nucléaire n'est pas une industrie comme les autres. Les incertitudes de l'atome imposent un effort accru de recherche scientifique et ses dangers interdisent que son emploi soit assujetti au profit capitaliste et à la rentabilité budgétaire. Elle est l'affaire de tous et doit être considérée comme un service public placé en entier sous le contrôle de la puissance publique. »

Les commentaires de la presse parisienne

LE PARISIEN LIBERE : écologie, oui ; violence, non.

« Ces groupes armés de barres de fer, casqués, venus pour la plupart d'Allemagne, agissant au nom de l'écologie ? Qui pourrait le croire ? Ces centrales nucléaires, c'est maintenant irréversible, doivent s'insérer dans la nature en respectant les sites et le biotope. Il ne peut y avoir recours à la violence pour crier une telle évidence. »

L'AURORE : pauvres belles âmes !

« Ils ont donc gagné, ceux qui cherchent, de toutes les manières et sur tous les terrains, à déchaîner l'affrontement, à déclencher les conflits fratricides d'où doit sortir, selon eux, tout armée, la société nouvelle, ces exploiteurs de l'idéal et de la crédulité qui ne sont pas moins redoutables ni condamnables que les exploiteurs du travail et de la misère. Ils ont leur mort, comme il le souhaitaient.

» ...Les doux écologistes, les militants pacifiques du grand rassemblement de Creys-Malville... croyaient que la journée d'hier marquerait le point culminant de l'été antinucléaire ; ce sera pour eux désormais un dimanche noir.

» ...Pauvres belles âmes, pauvres apprentis sorciers, ils ont payé très cher le fruit de leur inexpérience ! »

(DOMINIQUE JAMET.)

LE FIGARO : une tactique révolutionnaire ?

« De braves gens (il n'y a pas plus de raisons de mettre en doute leur bonne foi que leur naïveté), (...) sont aussitôt débordés par des activistes, dont on apprend avec un certain étonnement que les plus violents arrivent d'Allemagne. (...) On voit bien qu'il ne s'agit plus ici d'écologie, mais de politique, et de la plus détestable : celle qui consiste à dénaturer un mouvement de foule pour envoyer des non-violents à l'assaut et des pacifistes à l'hôpital.

» Si c'est une tactique révolutionnaire, on peut prédire une chos à ceux qui l'ont mise au point : ils feront peut-être encore bien des victimes, mais ils ne feront jamais la révolution. »

(ANDRÉ FROSSARD.)

LE MATIN : un pari dangereux.

« Au lieu de garder plusieurs « fers au feu », comme le font les Etats-Unis, la France s'est lancée avec frénésie dans une politique nucléaire « tous azimuts », négligeant les richesses du soleil et de la géothermie, porteurs d'énergies qui détermineront notre véritable indépendance économique de demain.

» Aujourd'hui, cette fuite en avant a incité le gouvernement à mettre en œuvre la seconde génération des centrales nucléaires, celle des surrégénérateurs utilisant le plutonium comme combustible.

» Le choix de cette filière est un saut dans l'inconnu car aucun pays ne maîtrise encore complètement cette technique. Si le prototype de Creys-Malville fonctionnait un jour, un point de non-retour serait atteint. Super-Phénix, c'est l'augmentation considérable des risques de dissémination de l'arme nucléaire, c'est l'accroissement du danger de pollution chimique par le plutonium, c'est le risque d'accidents nucléaires ou de pollution radioactive aux conséquences irréparables. Creys-Malville, c'est la naissance d'un gigantisme industriel qui ne correspond pas aux besoins de la société. C'est un pari dangereux.

» Il faut arrêter la construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville. »

L'HUMANITE : provocation.

« Le problème atomique est grave. En France, comme dans l'ensemble des pays capitalistes où le profit est roi, il suscite l'émoi, l'opposition croissante des populations.

» Le gouvernement répond par le jeu de la provocation comme à Malville par la mobilisation policière et l'état de siège. Or le choix n'est pas entre la précipitation autoritaire insensée du pouvoir et le refus atomique.

» Exiger que la population et ses élus aient accès à tout le dossier, exiger que le respect des normes de sécurité renforcées soit démocratiquement contrôlé, s'opposer à la politique atomique autoritaire du pouvoir, tout cela est indispensable et exige un développement de l'action ; mais conclure au refus de toute utilisation de l'énergie atomique est dangereux. (...)

(VINCENT LABEYRIE.)

LIBERATION : le gouvernement a voulu les affrontements.

« ...Le gouvernement a sciemment voulu que ce rassemblement soit marqué par des affrontements. Il y a réussi. Mais il n'est pas certain que cela ne se retourne contre lui. A force de ne pas écouter ce qui travaille l'hexagone en profondeur, il retarde des échéances chaque jour plus importantes. Ce pays, que les débats politiques ennuient, n'aura plus désormais d'autres moyens d'expression. C'est ainsi que l'on fabrique des explosions. »

(SERGE JULY.)

ROUGE : une atmosphère de pogrom.

« En dépit de l'atmosphère de pogrom créée par les pouvoirs publics, ce rassemblement a été la première grande manifestation internationale contre le nucléaire en Europe. La réponse appropriée aux tenants de la folie nucléaire dans tous les pays de l'Europe capitaliste. La présence de milliers de manifestants étrangers, Allemands, Suisses, Italiens, Belges, Hollandais, témoigne de la force du mouvement international qui est en train de se lever, et qu'aucune répression n'arrêtera. C'est cela que ne pouvaient accepter les gens qui nous gouvernent. Ceux qui, il y a un peu plus d'un demi-siècle, faisaient tirer sur les ouvriers qui manifestaient pour la journée de travail de huit heures. »

Un référendum électoral

(Suite de la première page.)

En plus, cela n'engage à rien. En l'état actuel de la Constitution, le référendum n'est possible que pour des lois portant sur l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification de certains traités.

Pour l'étendre à la politique de défense, il faut une révision préalable de la loi fondamentale. Rien ne prouve qu'à l'Assemblée nationale les communistes favoriseraient le vote d'un texte ouvrant la voie à un *référendum* qu'ils désapprouvent et que le programme commun ne prévoit pas.

De toute façon, pense-t-on que le Sénat accepterait de se prêter à l'extension d'une procédure qu'il n'a jamais portée dans son cœur, pour faire plaisir à un gouvernement qui *ne lui sera guère plus sympathique* ? N'oublions pas que la révision ne devrait pas seulement élargir le domaine du *référendum*, mais supprimer aussi le pouvoir de décision du président à son égard, car M. Giscard d'Estaing n'organisera pas lui-même une consultation sur la force de frappe. Voit-on les sénateurs supprimer ainsi l'un des rares garde-fous empêchant la gauche d'agir à sa guise après sa victoire ?

S'ils le faisaient, on peut difficilement imaginer que le chef de l'Etat favorise son propre *étranglement* en soumettant le projet de révision au Congrès du Parlement, à supposer qu'on puisse y obtenir la majorité requise des trois *cinquièmes*. Même si les deux Assemblées acceptaient de modifier la Constitution pour permettre un référendum sur la dissuasion, celui-ci ne pourrait donc avoir lieu qu'après un premier référendum approuvant le projet de révision. Est-il concevable qu'on organise deux consultations nationales à peu d'intervalle, sitôt après les élections législatives de 1978 ? Au lendemain d'une victoire éventuelle, la gauche affrontera des problèmes plus pressants et plus impérieux. Elle s'épuiserait vainement dans une *aventure de ce genre*. A l'évidence, elle ne s'y lancera point.

Considéré comme un moyen de définir la politique militaire de la France, le projet socialiste est irréalisable. Mais il demeure un moyen commode d'éluder le problème et de gagner du temps. De répondre aussi à un certain populisme latent, à un désir vague et profond de donner la parole aux citoyens de base en l'ôtant aux appareils politiques. A la limite, cela pourrait bien rejoindre le poujadisme. Après un référendum sur la dissuasion *nucléaire, pourquoi pas un référendum* sur l'impôt ? Les Suisses viennent de rejeter l'établissement de la T.V.A. Cette démocratie-là tourne facilement en démagogie.

Le programme commun de 1972 y tournait d'une autre façon quand il annonçait que la gauche victorieuse supprimerait la force de frappe. Aucun gouvernement n'aurait pu tenir cet engagement. Mais cela pouvait faire gagner des voix. De même en Suède, la promesse de stopper la construction des centrales nucléaires a contribué à la *défaite* des sociaux-démocrates suédois ; bien entendu, leurs successeurs l'ont oubliée, une fois au pouvoir. Le projet socialiste est plus *habile* car il ne s'enferme pas dans un engagement concret qu'on serait acculé à renier ensuite. Les obstacles *indiqués forceraient* à repousser le référendum promis : mais ce serait la faute des autres, non de ses promoteurs qui gardeaient bonne conscience. En attendant, il *faudrait bien tenir les choses en* l'état pour ne point anticiper sur le verdict des citoyens. On poursuivrait donc les programmes de dissuasion, aiguillonné d'ailleurs par les alliés communistes.

Après tout, pourquoi pas ? Il serait plus honnête de démystifier le référendum. D'éclairer les citoyens sur les possibilités réelles d'y recourir dans le cadre de la Constitution et sur les chances de la réformer. De leur montrer que ce bon moyen de *faire* trancher une question par le peuple entier perd toute signification quand les conséquences des diverses réponses n'ont pas été expliquées à l'avance. Quand les partis n'ont pas éclairé le débat en définissant des positions cohérentes, dont l'affrontement public permet de mesurer les avantages et les inconvénients. De *faire comprendre aussi* que le *référendum* peut devenir dangereux dans les domaines qui touchent aux pulsions inconscientes des citoyens, à leurs angoisses ou à leurs préjugés. De rappeler que, en Suisse, il a servi à retarder longtemps le vote des femmes et à développer une xénophobie à l'égard des travailleurs immigrés. En France, il pourrait aussi bien favoriser la répression policière que l'abandon de la force de frappe, par une peur irraisonnée de la délinquance ou de la bombe.

Il serait plus courageux pour un *grand parti d'affronter lui-même* le problème qui le divise. De pousser à fond un débat qui ne recoupe pas la controverse entre le CERES et la majorité, car le premier est favorable à la dissuasion, de même qu'un bon nombre de mitterrandistes menés par *le fidèle Charles Hernu*. D'obliger les chrétiens progressistes, les anciens du P.S.U., les syndicalistes de la C.F.D.T., les militants proches du gauchisme ou de l'anarchisme à *confronter leurs sentiments* avec la réalité. De débusquer l'atlantisme caché derrière l'attitude antinucléaire d'autres fractions du parti, situées à droite, celles-là. Il n'est pas vrai que la défense « tous azimuts » soit une idée communiste. Le prétendre, c'est oublier de Gaulle et tuer une seconde fois le général Ailleret, son fidèle interprète. Mais il est vrai que refuser la force de frappe, c'est tomber pieds et poings liés sous la dépendance des Etats-Unis.

Ce serait plus honnête et plus courageux..., mais serait-ce plus efficace par rapport aux élections de 1978 ? Quelques dizaines, sinon quelques centaines de milliers de citoyens se détourneraient du parti socialiste s'il acceptait la dissuasion atomique. Une quantité pas plus négligeable ferait de même s'il la *repoussait. En maintenant* l'ambiguïté, il peut espérer conserver les uns et les autres. A son profit et à celui de la gauche, qui a besoin de faire le plein des voix dans une bataille si serrée. L'idée d'un référendum sur la question paraît même susceptible d'attirer des électeurs non politisés, séduits qu'on leur demande enfin leur avis.

L'essentiel n'est-il pas de gagner en mars prochain, quels que soient les moyens ? Une fois au pouvoir, ne sera-t-il pas assez tôt pour définir *une politique et pour l'appliquer* ? Peut-être. Mais on peut penser aussi que seuls une clarté, une loyauté, un courage inhabituels sont capables de mobiliser les citoyens écœurés jusqu'à la nausée par les manœuvres coutumières du monde politique. Et *qu'un gouvernement porté au pouvoir* par l'ambiguïté ne parvient guère à s'en libérer ensuite.

MAURICE DUVERGER.

A la télévision

DU DOUTE CARTÉSIEN

Curieuse conception de l'information à Antenne 2. Non pas que ce soit la seule chaîne à ne pas pratiquer systématiquement le doute cartésien, mais on ne peut écouter les trois chaînes en même temps, et, dimanche, les trente à quarante personnes qui étaient à Beaubourg devant le petit poste ont écouté à 20 heures le journal sur la deuxième. Ils apprirent qu'il y avait eu un mort à Malville, celui-ci avait succombé à une crise cardiaque.

Il y eut des remous dans le public, des remous cartésiens, des doutes émis tout haut, que n'émit pas le journaliste. Ses sources devaient être sûres. Des médecins ? On apprit pourtant par la suite que l'un d'eux avait demandé l'autopsie... Des manifestants alors ? Certains pourtant ont parlé de coups au ventre... La police ? Pourquoi ne pas citer ses sources ?

Puis le public apprit dans la foulée que les incidents de Malville avaient provoqué de nombreuses réactions. Le journaliste d'Antenne 2 donna le point de vue du ministre de l'intérieur. On attendit les autres, mais ce fut tout : le journal était terminé. Le public décidément cartésien émit des réflexions « désobligeantes » sur la télévision.

CATHERINE HUMBLOT.

POLITIQUE

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

Le P.C.F. : la France doit savoir ce que la gauche va faire

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. et chef de la délégation communiste au groupe d'actualisation du programme commun, a expliqué, samedi 30 juillet, sur R.T.L., les raisons pour lesquelles son parti était opposé à la tenue d'un « sommet » de la gauche avant la mi-septembre. Il y a, entre le P.S., le P.C.F. et les M.R.G., des *« divergences de points de vue »*, a déclaré M. Fiterman, qui a ajouté : *« Nous ne présentons pas les mêmes propositions et nous considérons que l'écart entre celles-ci est trop important. Il faut donc trouver une solution, parce que nous, ce que nous voulons — et c'est tout le sens de la proposition d'actualisation du programme commun, — ce que nous voulons, c'est que les travailleurs, les familles, la grande majorité des Français, sachent exactement ce que la gauche va faire et soient assurés qu'un véritable changement interviendra en cas de victoire de la gauche. »*

Dans ces conditions, estime M. Fiterman, *« la solution sage, la solution raisonnable, c'est que — dans les formes appropriées, celles du comité de liaison, — soient continués les contacts ; c'est de continuer les discussions pour préciser les textes qui ont besoin de l'être, pour s'efforcer de réduire et d'éliminer les divergences qui subsistent et, en somme, pour créer toutes les conditions d'un sommet qui pourrait réussir, étant entendu que nous n'avons pas dit qu'il fallait surmonter toutes les divergences avant d'aller au sommet. »*

Revenant, d'autre part, sur la question du maintien de la force de dissuasion nucléaire et sur la proposition d'un référendum à ce sujet, présentée par le parti socialiste, M. Fiterman a déclaré : *« En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais refusé le principe que les Français puissent dire leur mot, qu'ils interviennent et soient consultés. Par conséquent, ce n'est pas de notre part une chose nouvelle. Mais il faut dire cependant deux choses : la première, c'est que, en ce qui concerne les méthodes, nous ne retenons pas la proposition de référendum parce qu'elle n'apparaît pas possible sur cette question, étant donnée la Constitution. Donc nous ne le retenons pas, l'essentiel étant bien sûr, et à nos yeux c'est là-dessus que l'accord doit reposer, que la France ne peut en aucun cas se trouver en position de faiblesse. Elle doit toujours disposer des moyens d'assurer la sécurité et son indépendance. »*

M. Gaston Plissonnier, lui aussi, membre du secrétariat du P.C.F., a également évoqué la politique de défense d'un gouvernement de gauche, dimanche 31 juillet, à Nice, au cours de la fête départementale du parti communiste. Il a déclaré :

« Nous sommes résolument opposés à toute réinsertion dans l'OTAN, et nous sommes hostiles à toute communauté européenne de défense. En défendant cette position, le parti communiste est convaincu de remplir sa mission à l'égard de notre peuple et de notre nation (...).

» Quant aux hommes qui auront la haute mission d'assurer la défense et la sécurité de la France, nous sommes persuadés que, par-delà la diversité de leurs opinions politiques, ils partagent nos préoccupations. Ils sauront remplir avec honneur leur devoir, dans le respect de la volonté populaire démocratiquement exprimée. »

LES GAULLISTES DE PROGRÈS : ni impasse ni pari

L'Union des gaullistes de progrès (gaullistes d'opposition) estime qu'il est *« déjà très positif »* que la politique de défense nationale fasse l'objet d'un débat public au sein de la gauche, *« mais,* ajoute-t-elle, *ce problème est trop essentiel pour qu'il puisse être escamoté dans le programme commun de gouvernement ».*

« Nos forces nucléaires stratégiques, souligne-t-elle, *sont aujourd'hui le seul moyen dont nous disposons pour dissuader les agressions d'où qu'elles viennent et rester en dehors d'un conflit qui ne nous concernerait pas. (...) Ces forces sont crédibles, de l'aveu même de l'étranger, mais ne le resteront que si s'achève leur développement et se poursuit leur maintenance, et que si leur emploi se fait toujours dans le sens des représailles anticités. »*

S'adressant aux trois partenaires de l'union de la gauche, les gaullistes d'opposition concluent : *« Ceux qui se proposent au suffrage universel pour gouverner la France endosseront du jour de leur élection de lourdes responsabilités. Au-delà de leurs préférence éthiques ou de leurs impressions personnelles, ils seront comptables devant notre peuple de sa survie et de sa marche vers le progrès. (...) Et cela ne souffre aucune impasse ni aucun pari. »*

UNE ÉLECTION CANTONALE...

HAUTE-MARNE : canton de Longeau-le-Vallinot (2e tour).

Insc., 5 063 ; vot. 3 608 ; suffr. expr., 3 469. MM. René Oudot, rad., 1 970 voix ELU ; Charles Perrot, P.S., 1 499.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Fonty, mod., vice-président du conseil général, récemment décédé. Il avait été réélu conseiller général au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 513 voix contre 587 à M. Pierre Dzieghel, rad. g. ; 349 à M. Louis Bousrez, P. S. U., et 317 à M. Jean Agnus, P. C.

Les résultats du premier tour de cette consultation partielle étaient les suivants : suffr. expr., 3 157 ; MM. Charles Perrot, P. S., 798 voix ; René Oudot, rad., 764 ; André Ovart, R. P. R., 487 ; Jean-Albert Fonty, div. maj., 356 ; André Siquoir, P. C., 348 ; Louis Boichot, div. maj., 220 ; Louis Bousrez, P. S. U., 115 ; René Xiberras, sans étiq., 69.]

... ET UNE ÉLECTION MUNICIPALE

YVELINES : Saint-Cyr-l'Ecole (1er tour).

Insc., 9 744 ; vot., 2 680 ; suffr. expr., 2 650. Liste d'union de la gauche, moyenne de liste : 1 787 voix ; liste d'action démocratique (mod.), moyenne de liste : 860. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de deux conseillers municipaux dont l'élection, acquise en mars dernier, a été annulée pour cause d'inéligibilité. Les deux conseillers — l'un communiste, l'autre sans étiquette — figuraient sur la liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. Jean Cuguen, P. C., qui avait enlevé au premier tour les vingt-sept sièges à pourvoir avec 4 718 voix contre 2 240 à la liste de la majorité que conduisait M. Jean Riquin, anc. dép. R. I. Il y avait eu 6 972 suffrages exprimés sur 10 056 inscrits.

Pour cette élection complémentaire, la liste d'union de la gauche, bien qu'elle ait obtenu la majorité des suffrages exprimés, n'est pas élue, car elle n'a pas totalisé un nombre de voix au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.]

La préparation des élections sénatoriales

M. ADOLPHE CHAUVIN (C.D.S.) CONDUIRA LA LISTE UNIQUE DE LA MAJORITÉ DANS LE VAL-D'OISE

Dans le département du Val-d'Oise, les différentes formations de la majorité ont décidé de présenter aux élections sénatoriales du 25 septembre prochain une liste commune qui sera conduite par M. Adolphe Chauvin (C.D.S.), sénateur sortant.

Quatre sièges seront à pourvoir, soit un siège supplémentaire, en vertu de la loi du 16 juillet 1976.

M. André Messager, sénateur centriste sortant, ne se représentera pas.

Le troisième siège sénatorial est actuellement détenu par M. Fernand Chatelain (P.C.F.), maire de Persan.

Le parti socialiste et le parti communiste ont décidé de présenter chacun sa propre liste, sans en préciser pour l'instant la composition.

M. Raymond Barre reçoit les représentants des rapatriés

M. Raymond Barre doit recevoir, le mardi après-midi 2 août une délégation du Mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) avec laquelle il s'entretiendra de la préparation du projet de loi d'indemnisation, ainsi qu'il l'avait fait, mardi dernier, avec les dirigeants de l'ANFANOMA (Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer). Au cours de cette entrevue, le premier ministre avait notamment indiqué que le gouvernement étudiait actuellement plusieurs formules d'indemnisation et qu'il fixerait sa position au cours de ce mois d'août.

Tandis que les dirigeants de l'ANFANOMA affirment qu'ils attendent *« avec confiance »* mais aussi *« avec esprit critique »* la présentation du projet de loi et de ses décrets d'application, le conseil national du recours a décidé d'organiser à la mi-septembre à Nice un rassemblement national *« afin de faire le point des intentions et décisions gouvernementales quant au règlement définitif des problèmes des rapatriés ».*

Pour sa part, le RANFRAN (Rassemblement national des Français rapatriés d'Afrique du Nord et d'outre-mer) souligne que l'indemnisation des pertes matérielles subies par les rapatriés *« ne saurait aujourd'hui s'accommoder d'un étalement indéfini dans le temps, au moyen de bons remboursables sur trente années assortis d'un versement initial dérisoire ».* Le RANFRAN met en garde ses adhérents contre un tel procédé d'indemnisation *« rappelant fâcheusement l'époque lointaine des assignats ».*

LE P.S. PROPOSERA UNE RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

M. Alain Vivien, délégué aux DOM-TOM du parti socialiste, a annoncé, samedi 30 juillet, au cours d'une conférence de presse tenue à Saint-Denis-de-la-Réunion, que le groupe socialiste déposera dès la rentrée parlementaire un projet de réforme des collectivités territoriales.

M. Vivien a précisé : *« Il s'agit d'une réforme profonde visant à élire au suffrage universel direct, et à la proportionnelle, une Assemblée nouvelle qui disposerait du pouvoir budgétaire actuellement dévolu aux conseils généraux, et aurait la pleine maîtrise des affaires locales. »*

ÉDUCATION

LE MINISTÈRE RECOMMANDE LA NEUTRALITÉ AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une circulaire, parue au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 28 juillet, rappelle dans quelles conditions devront être distribués à la rentrée les documents des associations locales de parents d'élèves. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement veilleront de nouveau *« à placer toutes* [ces] *associations sur un plan de stricte égalité ».* Ils diffuseront leurs documents et leurs propositions d'assurance le matin même de la rentrée. Il leur est « suggéré » de placer dans une enveloppe unique l'ensemble des informations des diverses associations. Le ministère rappelle en outre qu'en cours d'année les documents remis aux élèves doivent avoir trait *« exclusivement à la vie de l'association. Il va de soi qu'un chef d'établissement ou un directeur d'école ne saurait se prêter à leur distribution s'ils mettent en cause soit des membres de la communauté éducative, soit le fonctionnement normal de l'établissement lui-même, soit encore s'ils vont à l'encontre des buts éducatifs fixés sur le plan national ».*

[En rappelant aux chefs d'établissement l'obligation de traiter toutes les associations de parents sur un pied de stricte égalité, le ministre de l'éducation accède à un vœu souvent exprimé par la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP). Cette association, présidée par le docteur Antoine Lagarde, s'est à maintes reprises estimée victime de la complicité qui lie le Syndicat national des instituteurs à la Fédération des conseils de parents d'élèves, présidée par Me Jean Cornec. L'attitude des enseignants à l'égard des associations de parents sera encore plus déterminante à partir de la rentrée prochaine, où, en application de la réforme Haby, un comité de parents sera élu dans chaque école élémentaire. Quant au refus de distribuer les documents dont le contenu irait « à l'encontre des buts éducatifs fixés sur le plan national », on peut y voir une allusion à la campagne lancée en avril dernier par les syndicats nationaux des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), des enseignements de second degré (SNES) et la Fédération Cornec. La distribution des tracts « contre la réforme Haby » édités et diffusés par ces trois organisations avaient provoqué les protestations du ministre au sujet de la « politisation » des établissements scolaires.]

LA DROGUE A VINCENNES

Une lettre du président de l'université à Mme Saunier-Seïté

Dans une lettre adressée le 20 juillet à Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, le président de l'université de Paris-VIII-Vincennes, M. Pierre Merlin, apporte sa version des faits qui ont nourri, notamment en mai et juin derniers, la polémique sur *« la drogue à Vincennes ».*

M. Merlin souligne que, loin d'avoir escamoté le problème, il a *« informé régulièrement M. le recteur-chancelier »* sur les développements du trafic de drogue à Paris-VIII.

Il conteste, d'autre part, la *« spontanéité »* de la réaction du secrétaire d'Etat à l'interpellation de M. Georges Cogniot, sénateur communiste de Paris, qui, loin d'*« agresser »* Mme Saunier-Seïté sur le problème de la drogue avait seulement posé la question des moyens de fonctionnement et de l'implantation de l'université Paris-VIII.

Enfin, M. Merlin écrit : *« Nous avons réglé le problème du trafic de drogue sans votre aide. J'ai personnellement l'impression, à travers vos déclarations, que c'est contre votre souhait que cette solution a pu être apportée. »*

CORRESPONDANCE

Les débouchés de l'apprentissage

Le dossier consacré dans le Monde *du 6 juillet à l'apprentissage a provoqué un certain nombre de réactions de nos lecteurs. Nous publions les extraits de la lettre de M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, qui, comme plusieurs de nos correspondants, nous reproche de ne pas avoir assez mis en relief les aspects positifs de l'apprentissage.*

L'enquête effectuée sur *« le devenir des jeunes issus de l'apprentissage artisanal en 1970 »* montre que 7 % des anciens apprentis étaient à leur compte en 1976 : cela infirme ce qui est écrit dans votre enquête « Les débouchés offerts par l'apprentissage sont d'un intérêt limité ». (...)

Ecrire que *« l'apprentissage se concentre dans les secteurs à faible technicité et dans les régions économiquement peu développées »* ne signifie rien en soi. N'y aurait-il de bon apprentissage que dans les régions urbanisées et sursaturées ? Quant aux *« secteurs à faible technicité »* dans lesquels l'apprentissage se complairait, cette remarque ne résiste pas à une analyse, même sommaire, des métiers enseignés : parmi ceux-ci, électricien du bâtiment, mécanicien agricole, mécanicien - tôlier - réparateur auto, menuisier du bâtiment, charpentier, plombier, coiffeur, sans compter les métiers de l'alimentation... Tous ces métiers requièrent une haute technicité pour être exercés pleinement par les professionnels et, par là même, apporter garantie et satisfaction aux consommateurs. (...)

L'article titré « Des inspecteurs pour Fabrice » met l'accent sur la situation exceptionnelle d'un apprenti faisant trop d'heures de présence d'une part, et logé dans des conditions inacceptables d'autre part. Cet exemple ne peut et ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Car il y a eu, il y a et il y aura de bons maîtres d'apprentissage. Sans cela, l'ancien apprenti qui s'adresse à vous aurait quitté l'artisanat depuis longtemps ! Soyons sérieux : l'artisanat s'élève contre tout type d'abus. S'il y en a, disons sans ambages qu'ils doivent être portés à la connaissance du service de l'inspection du rectorat afin que les erreurs soient corrigées.

Rappelons que les conditions de l'agrément (du maître d'apprentissage) ont été renforcées par la loi du 16 juillet 1971 et que la loi du 12 juillet 1977 sur le contrat d'apprentissage apporte des garanties supplémentaires. Il est donc inexact d'écrire qu'il y a eu allégement des formalités sur pression des chambres de métiers, qui s'étaient contentées de demander certaines modifications dans un but de simplification administrative.

MÉDECINE

A DATER DU 1er OCTOBRE

Le taux de remboursement de plus de huit cents médicaments sera modifié

Le « Journal officiel » daté du 31 juillet publie un arrêté, signé de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, fixant les nouvelles conditions de remboursement de certains médicaments. En annexe de cet arrêté figure la liste des médicaments qui, à l'avenir, seront totalement remboursés, et celle des produits qui ne feront désormais l'objet que d'un remboursement de 40 %. Cet arrêté sera applicable à dater du 1er octobre.

Cette décision s'inscrit dans la ligne d'un certain nombre de mesures annoncées par le gouvernement depuis le début de l'année dans le but de juguler — autant que faire se peut — les dépenses de santé.

1.) d'une part on diminue fortement le remboursement d'un certain nombre de médicaments dits « de confort » (notamment les levures, les « coupe-faim », les fortifiants, les anti-anémiques, les laxatifs...) que les assurés sociaux ne se verront plus rembourser qu'à 40 %. La liste en est longue puisqu'elle ne compte pas moins de 696 spécialités. *« La consommation de ces médicaments,* estime-t-on au ministère de la santé, *s'est fortement développée au cours de ces dernières années, sans justification dans l'état de santé de la population. Comme pour tout médicament, cette surconsommation n'est pas souhaitable. L'augmentation de la participation de l'assuré ira à l'encontre de cette tendance. »*

Ce point précis, on s'en souvient (*le Monde* du 2 mars) a d'ores et déjà été contesté par un certain nombre de médecins et de pharmacologues. Il n'est pas certain, en effet, que le comportement des prescripteurs soit sensiblement modifié par une telle mesure.

2) *Le deuxième volet de l'arrêté* consiste à porter de 90 % à 100 % le remboursement de cent neuf produits, tels que les substituts du plasma sanguin, les immunoglobulines, certains sérums. En outre, seront à l'avenir également remboursées à 100 % toutes les dépenses pharmaceutiques — même les produits dits « de confort » — *dues à traitement* « prolongé » et à une thérapeutique « particulièrement coûteuse ».

Aussi estime-t-on, au ministère de la santé, *« le nombre des achats de médicaments sans ticket modérateur va-t-il sensiblement augmenter au cours des prochains mois ».*

Car, outre ces deux décisions, les pouvoirs publics annoncent également que les assurés sociaux du régime des « non-non » (travailleurs non salariés des professions non agricoles, soit 3,7 millions de commerçants, artisans et membres des professions libérales) entrent, dès le 1er août 1977, parmi les bénéficiaires des remboursements à 100 %, *dès lors qu'ils* seront atteints d'une affection exigeant un traitement particulièrement long et coûteux. Cette catégorie de travailleurs n'était jusqu'à présent indemnisée de ses dépenses pharmaceutiques qu'à 50 %, dans la majorité des cas.

DES EXEMPLES

On donne au ministère de la santé quelques exemples types pour expliciter l'esprit des mesures annoncées au Journal officiel. *On constate que dans les cas cités, en fonction de l'indication, le remboursement ne sera pas, à l'avenir, identique.*

— Monsieur Z, diabétique obèse, doit maigrir. Son médecin lui prescrit un anorexigène (« coupe-faim »). Il est pris en charge à 100 %, le diabète nécessitant, comme les maladies mentales, « un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse ».

— Madame Y, qui souhaite maigrir, prend elle aussi des anorexigènes. Elle devra supporter l'accroissement du ticket modérateur, soit, pour vingt jours, environ 7 F.

— Madame Z, soignée pour stérilité, prend un médicament remboursé à 90 %, le « S », ce qui laisse à sa charge une dépense de 60 F. Cette dépense est désormais remboursée à 100 %.

RELÈVEMENT DES HONORAIRES MÉDICAUX LE 1er OCTOBRE

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 30 juillet approuve l'avenant tarifaire à la convention nationale des médecins. En vertu de ce texte, les honoraires médicaux qui avaient été majorés le 15 mai 1977 seront, comme il était prévu, relevés une nouvelle fois à compter du 1er octobre.

Les tarifs qui entreront en vigueur le 1er octobre sont les suivants : chez le généraliste, 34 F *(au lieu de 33 F)* ; *visite à domicile,* 47 F (au lieu de 45 F) ; chez le spécialiste, consultation, 51 F (au lieu de 50 F) ; visite à domicile, 64 F (au lieu de 62 F).

La lettre clé « K » retenue pour le calcul du coût des actes chirurgicaux ou de spécialité passe à 7,40 F à compter du 15 mai, puis à 7,60 F au 1er janvier.

Quant aux majorations pour visite de dimanche ou de nuit, elles sont portées respectivement à 50 F et 70 F, soit 10 F de plus à compter du 15 mai dernier.

De nouvelles augmentations de tarifs interviendront le 1er janvier 1978, mais uniquement pour les visites à domicile : 49 F (au lieu de 47 F) pour le généraliste, 66 F (au *lieu de 64 F) pour* le spécialiste.

● *Un grand nombre de médecins de Seine-et-Marne* ont décidé la fermeture de leurs cabinets, ce lundi 1er août, en hommage à leur confrère, le docteur Louis Oblin, âgé de trente-deux ans, père de deux enfants, tué jeudi dernier, à Nanteuil-lès-Meaux, par une malade au chevet de laquelle il venait d'être appelé. Les médecins de Seine-et-Marne avaient invité Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, à assister aux obsèques de leur confrère, qui avaient lieu ce lundi. — *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

Un marathon australien

3 300 KILOMÈTRES A PIED

Grâce au lieutenant Francis de Barbeyrac, l'armée française est désormais riche, en plus de ses bombes, missiles et sous-marins, d'un nouveau soldat de Marathon. Pour que la logique du progrès soit, là aussi, respectée, M. de Barbeyrac a relégué au musée des antiquités son prédécesseur en parcourant, à pied, en cinquante-sept jours les 3 300 kilomètres qui séparent Darwin d'Adelaïde.

Traverser l'Australie du nord au sud à marche forcée en franchissant les feux de brousse, en évitant les mâchoires des crocodiles fut presque un jeu d'enfant pour l'officier parachutiste rennais. Le héros athénien était mort d'épuisement après avoir parcouru les 42 195 mètres qui le séparaient de sa cité.

Objectera-t-on qu'il s'était mal préparé, alors que M. de Barbeyrac s'entraînait en parcourant 30 kilomètres par jour depuis cinq ans ? L'explication est insuffisante. Faut-il alors attribuer aux progrès de la logistique la réussite de l'exploit ? Le soldat athénien était seul, et déjà bien fatigué au départ. Le lieutenant français était accompagné par une voiture qui transportait fromage, chocolat et légumes et que conduisait son amie.

Il n'empêche, 3 300 kilomètres à travers des régions le plus souvent désertiques, il fallait, civil ou militaire, le faire. Il n'aura manqué qu'une chose au nouveau héros de Marathon : il n'avait, en arrivant à Adelaïde, à annoncer de victoire que sur lui-même. — M. K.

DÉFENSE

L'IRAN RENONCE AUX « RADARS VOLANTS » AMÉRICAINS

Téhéran *(A.F.P., U.P.).* — L'Iran a renoncé à acheter les sept « radars volants » américains (AWACS) destinés à la défense aérienne de son territoire, a annoncé dimanche 31 juillet la presse de Téhéran. Jeudi 28, la commission des affaires internationales de la Chambre américaine avait conseillé à la Maison Blanche, par 19 voix contre 17, de ne pas donner son autorisation pour cette vente. Le président Carter a alors décidé de retirer sa proposition au Congrès et de ne la représenter qu'au mois de septembre.

Certains commentateurs interprètent la décision de Téhéran comme un geste de dépit.

MÉDECINE

A DATER DU 1er OCTOBRE

Le taux de remboursement de plus de huit cents médicaments sera modifié

DES EXEMPLES

SOCIÉTÉ

Un marathon australien

3 300 KILOMÈTRES À PIED

DÉFENSE

EQUIPEMENT

Le sauvetage de Venise

(Suite de la première page.)

Le vice-maire cite une appréciation favorable du directeur général de l'Unesco et polémique à son tour en affirmant que la municipalité fut livrée à la gauche dans un état lamentable. Il n'existait même pas un état précis du patrimoine de la commune. Ce recensement a dû être fait. Cela explique que le « plan-programme » n'ait été publié que deux ans après l'entrée en fonction de la nouvelle junte.

L'idée-force de ce volumineux rapport — « Rééquilibrage économique et territorial » — ne séduira sans doute pas les esthètes qui veulent conserver Venise comme un musée (*le Monde* du 26 mars). Mais elle rejoint en partie un rapport de l'Unesco, publié en juillet 1975, qui soulignait trois principes : le centre historique doit être considéré comme un tout; l'avenir de Venise appartient aux Vénitiens; on ne « sauvera » pas cette ville en la vidant de ses habitants.

Selon la municipalité de gauche, les « déséquilibres » actuels ne tiennent pas seulement à la géographie mais au « *développement capitaliste récent* », lequel a notamment « *attribué des fonctions, des hiérarchies et des rôles aux diverses parties de l'organisme territorial* ». Car Venise est une ville à trois têtes : le centre historique d'abord — l'un des plus vastes du monde — qui ne se limite pas, comme le pensent les touristes, aux alentours de la place Saint-Marc ; sur la terre ferme, le complexe industriel de Porto-Marghera ; enfin la ville-dortoir de Mestre. Libre aux étrangers de ne s'intéresser qu'à un tiers de la première « tête ». Mais une municipalité ne peut négliger l'essentiel de son territoire urbain, de loin le plus peuplé, sous prétexte qu'il ne fascine pas les amateurs d'art.

Tout le projet vise donc à dépasser « *l'exclusivité de fonctions réservées à chacun des trois pôles* » et qui entraîne, entre autres conséquences, une modification du centre historique (soixante-quinze personnes l'abandonnent chaque mois) et « *la perte complète de l'unité communale* ».

Les mesures proposées s'inscrivent dans une restructuration de toute la province de Venise. Le coût des différents chapitres en donne un aperçu : 67,3 milliards de lires pour l'assainissement du milieu ambiant (eaux, égouts, etc.) ; 27,4 milliards pour les transports ; 25 milliards pour les écoles ; 8,8 milliards pour les équipements sportifs ; 6,1 milliards pour l'acquisition de nouveaux espaces ; 5,7 milliards pour les investissements culturels ; et 1,6 milliard pour la décentralisation.

Où trouvera-t-on tout cet argent ? La plus grande partie est disponible, affirment les responsables municipaux. Soixante-treize milliards et demi seront demandés à l'Etat, sur le compte de la fameuse « loi spéciale » de 1973 qui en prévoyait 300. De son côté, la municipalité pourrait disposer de 40,5 milliards, malgré son fort déficit annuel (l'un des plus élevés d'Italie par tête d'habitant). Il lui resterait à emprunter 27 milliards, ce qui est, paraît-il, faisable en trois ans.

En tout cas, ce n'est pas en 1980 que Venise sera « rééquilibrée ». L'équipe municipale reconnaît qu'il faudrait « *beaucoup de temps, avec le concours de nombreuses forces locales, nationales et internationales* ». On peut penser que les conseils de quartier, puis le conseil municipal, approuveront les grandes lignes du « *plan-programme* ». Mais il faudra ensuite faire voter chacune des mesures proposées, sous l'œil vigilant des « *forces locales, nationales et internationales* ». Autant dire qu'à Venise on n'a pas fini de parler.

ROBERT SOLÉ.

Une intervention attendue depuis longtemps

Le plan de « restructuration » de Venise, mis au point par la municipalité de gauche, marque l'intervention des pouvoirs locaux dans une opération de sauvetage dont ils avaient, jusqu'à présent, été absents, sauf pour mener des campagnes de relations publiques à leur bénéfice autour des interventions nationales ou internationales.

En ce qui concerne la mise au point de la sauvegarde proprement dite : lutte contre la pollution aérienne et maritime, restauration des monuments, contrôle de l'abaissement des sols et de l'élévation du niveau des eaux, 300 milliards de lires (environ 2 milliards de francs) y sont affectés par une loi spéciale de 1973. L'UNESCO, pour sa part, a publié plusieurs rapports et promu une campagne de solidarité internationale, envisageant l'ensemble des problèmes posés et pas seulement la remise en état des monuments.

L'intervention de la municipalité tend à refaire de Venise une ville « vivable ». Mais si elle gère la cité industrielle de Marghera, elle n'est pas maîtresse de l'ampleur des installations pétrochimiques, dépendant en grande partie de la Montedison et, par conséquent, des ministères de l'industrie et des participations d'Etat. Elles provoquent la pollution et la développent, font du centre historique une cité-dortoir, et les habitants ont largement contribué à renverser la majorité politique locale.

Cette « restructuration » apportera-t-elle à Venise le plan général d'urbanisme qui lui a jusqu'à présent fait défaut ? Du moins les débats du nouveau plan dans les conseils de quartier permettront-ils à la population de faire connaître son opinion, jusqu'à présent négligée.

UN LIVRE DE BRIGITTE GROS

« Une maison pour chaque Français »

« *Je donnerais le Musée du Louvre, les Tuileries et Notre-Dame pour être logé chez moi, dans une petite maison que j'occuperais seul, au centre d'un petit enclos d'un dixième d'hectare où j'aurais de l'eau, de l'ombre, de la pelouse et du silence.* » Brigitte Gros, sénateur, maire (rad.) de Meulan, conseiller général de l'Ile-de-France, cite cette phrase de Proudhon au début de son dernier livre. Proudhon, père du socialisme et précurseur de la maison individuelle.

Une maison pour chaque Français est un livre en forme d'enquête, comparable dans le ton et la forme à celui que Brigitte Gros avait écrit sur la difficulté des transports en commun. Elle interroge son expérience d'élue locale, celle de constructeurs et d'habitants de la région parisienne, de la province, de l'étranger, pour étayer son diagnostic de notre nouveau mal social : celui du logement.

Ce qu'elle raconte, c'est au sens propre du mot l'histoire de sa « reconversion ». Premier temps : le recul devant la banlieue pavillonnaire laide et morne que nous lègue l'avant-guerre ; deuxième réaction : le refus de l'habitat collectif, tours et immeubles-cages, inventés après la guerre. Brigitte Gros décrit aujourd'hui la troisième étape de sa réflexion : la solution sage, sinon idéale, n'est-ce pas le village pavillonnaire ? S'il est bien conçu, bien desservi s'il comporte les services collectifs nécessaires, il permet de donner « *à chacun sa maison* » tout en favorisant l'équilibre de la cellule familiale et en incitant à la vie associative.

Le plaidoyer est vivant et argumenté sans trop d'illusion aussi, puisque l'auteur d'*Une maison pour chaque Français* pose de sérieuses conditions à la réalisation du rêve qu'elle esquisse. Pour que ces villages pavillonnaires deviennent autre chose que de nouveaux gadgets coûteux, il faut qu'ils soient décidés et dessinés essentiellement par les collectivités locales auxquelles il convient de donner davantage de responsabilités et de moyens ; il faut aussi qu'à proximité soient édifiés bureaux et usines permettant de rapprocher l'emploi de l'habitat; il faut qu'ils soient d'une meilleure qualité et gérés par leurs habitants.

Reste surtout la question du prix. Brigitte Gros cite ces chiffres : « *Au début de 1976, 80 % des salariés gagnaient moins de 3 870 F par mois. Or à cette même époque, un pavillon H.L.M. coûtait déjà, en Ile-de-France, une vingtaine de millions de centimes, soit un taux d'effort pour l'accédant de 1 400 F. Ce pavillon ne pouvait donc être accessible qu'à un chef de famille gagnant un minimum de 5 000 F par mois pour un taux d'effort de 28 % ; ce qui est déjà fort important.*

» *En province, un pavillon identique coûtait 18 millions de centimes, ce qui nécessitait un taux d'effort de 1 200 F. Seul, un salarié au revenu minimal de 4 500 F par mois pouvait supporter une telle charge pour un taux d'effort de 27 %. Ainsi, par le système de l'aide au logement tel qu'il fonctionnait en 1975, 20 % seulement de salariés pouvaient-ils prétendre à la possession d'une maison si la femme n'exerçait pas également une activité professionnelle.* »

L'avenir dira si la réforme de l'aide au logement que vient d'annoncer le président de la République premettra aux Français de réaliser leur rêve. — J.F.S.

★ *Une maison pour chaque Français*, Fayard édit. 33 F.

— *A PROPOS DE...* —

LES DÉPARTS EN VACANCES

« Bison futé » a permis l'économie de 67 millions de francs

La route des vacances a été plus dégagée que prévu pendant les trois derniers jours du mois de juillet. En effet, 10 % d'automobilistes de plus que l'an dernier ont pris leurs congés au début ou au milieu de ce mois, libérant le passage pour les aoûtiens. « Bison futé » a aussi joué son rôle en recommandant aux conducteurs les itinéraires et les horaires les moins encombrés. Résultat : de vendredi à dimanche, les automobilistes ont perdu dans les « bouchons » trente mille heures de moins qu'en 1976. (x 19,6)

La circulation ne posait, dans la matinée de lundi 1er août, aucun problème très grave Toutefois, en région parisienne, l'autoroute du Soleil, ainsi que l'A 3, l'A 13 et le boulevard périphérique, connaissaient des ralentissements. Le Centre national d'informations routières notait 1 kilomètre de bouchon à Port-de-Piles (Vienne), sur la R.N. 10, 8 kilomètres entre Orléans et Limoges sur la R.N. 20, 2 kilomètres à Briare (Loiret) et 2 kilomètres à Livron (Drôme), sur la R.N. 7, ainsi que 4 kilomètres devant le tunnel de Fourvière, à Lyon, en direction du sud. Les départs vers la Bretagne provoquaient des embouteillages.

« Bison futé » et les responsables du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire sont satisfaits En 1975, les automobilistes avaient perdu un million deux cent quarante mille heures dans les embouteillages des départs du 1er août.

En 1976, année de naissance de l'opération « Bison futé », le nombre des heures gaspillées tombait à cinq cent soixante mille heures. Malgré le temps exceptionnellement mauvais, ce chiffre est descendu, cette année encore, à cinq cent trente mille

Le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire calcule qu'une heure perdue par un véhicule, dans un « bouchon », coûte 30 francs en raison de la consommation supplémentaire de carburant, de l'usure des freins et des embrayages, de la perte de temps, etc.

Au terme d'un calcul compliqué, le ministère évalue à 67 millions de francs l'économie globale réalisée grâce à « Bison futé », dont le coût (fléchage, affichage, programme d'ordinateur) s'élève à 14 millions de francs Un bilan très positif

Al. F.

URBANISME

LES ÉLUS DE MARNE-LA-VALLÉE DEMANDENT A L'ÉTAT UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DE 6,5 MILLIONS DE FRANCS

Le syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée vient d'adresser à M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, une motion lui demandant une subvention de 6,5 millions de francs pour équilibrer son budget 1977. « *Le gouvernement veut imposer une augmentation de la pression fiscale de 25 %* », ont affirmé, samedi 30 juillet, au cours d'une conférence de presse, les délégués du S.C.A., sorte de super conseil municipal pour les communes de l'agglomération nouvelle. « *Or*, ont-ils précisé, *l'an dernier, la pression fiscale a déjà augmenté de 25 %, et, pour cette année, nous nous refusons à une hausse de plus de 15 %.* »

« *L'Etat doit prendre ses responsabilités*, a déclaré le nouveau président du S.C.A., M. Daniel Vaches, maire adjoint (P.S.) de Noisiel. *Des promesses ont été faites aux nouveaux habitants. Or, si la subvention que nous demandons n'est pas accordée, les services et équipements promis ne seront pas assurés.* »

EN ILE-DE-FRANCE

— *LES MÉCOMPTES DU RAVALEMENT* —

Paris change (mal) de peau

IL y a déjà une quinzaine d'années que, sous l'impulsion de la préfecture de la Seine, bientôt suivie par le ministère des affaires culturelles, *les immeubles parisiens ont* commencé à être nettoyés, arrondissement par arrondissement, quartier par quartier, mais personne ne s'est avisé du fait que, si le ravalement avait ses avantages, il pouvait, s'il était mal exécuté, devenir un danger tant pour la conservation des édifices anciens que pour leur esthétique. C'est ce qu'a rappelé, au cours de la communication qu'il a faite à la commission du Vieux Paris, M Michel Fleury.

Dans une notice publiée par l'administration à l'intention des propriétaires, il était conseillé, voici quelques années, de faire effectuer sur la surface des immeubles à ravaler un sablage léger. On y affirmait que, si celui-ci supprimait le calcin, ce n'était que provisoirement. Or, de l'avis des spécialistes, rien n'est plus faux, le calcin se formant au moment où la pierre « sue » son humidité ; s'il est détruit plus tard, il ne se reformera pas, et la pierre, dépourvue de protection, risquera de s'altérer gravement. L'eau, seule, paraît être le moyen le plus sûr de ravaler sans risque les maisons anciennes, et, si la saleté est très profonde, on peut utiliser (avec beaucoup de soin et de prudence) une brosse en chiendent ordinaire, et surtout pas une brosse métallique

C'est encore dans cette notice rédigée par l'administration qu'on peut lire — non sans surprise — que les façades enduites de plâtre ordinaire sont rares à Paris. Or, s'il est vrai que, pour les palais ou les hôtels anciens, la pierre a été le matériau le plus noble et le plus souvent employé, il n'en reste pas moins que les maisons d'habitation *parisiennes construites à pans* de bois enduits de plâtre et peintes après séchage de ce dernier, sont les plus nombreuses Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle (et particulièrement avec les immeubles haussmanniens) que la pierre fut plus fréquemment utilisée, mais c'est grâce aux enduits de plâtre, protection des plus efficaces, que les maisons à pans de bois ont duré si longtemps ; et il faut déplorer qu'une mode répandue ces dernières années ait transformé certaines de ces façades colorées en murs à colombages, donnant à ces maisons du dix-*septième ou dix-huitième siècle* un style « moyenâgeux » tout à fait ridicule et inopportun.

Les façades peintes, dont la diversité est l'un des charmes du paysage parisien, ont été bien maltraitées par les derniers ravalements, en particulier dans le Marais, dont on pouvait espérer qu'il serait mieux protégé. C'est qu'on a utilisé pour les façades d'affreux enduits au mortier bâtard à base de ciment, enduits dont on sait que les inconvénients sont multiples, d'abord parce que la teinte ainsi obtenue est déplorable, et, ensuite, parce que le glacis trop lisse a pour résultat de « raidir » les façades.

A cela, il faut ajouter une innovation qui consiste à tracer des rainures formant de grands carrés qui dénaturent l'aspect et le style de ces vieilles maisons. Enfin, à l'occasion de ces restaurations (?), on a presque toujours supprimé les anciennes corniches pour les remplacer par de mesquins bandeaux de ciment et, sous prétexte que la réglementation en vigueur prescrit l'usage des appuis de fenêtres (ce qui reste à prouver), on a, dans bien des cas, fait disparaître les anciennes ferronneries, auxquelles on a substitué des tubes métalliques style « chauffage central ».

Cloques, écailles...

La peinture n'a pas été mieux traitée. On sait que, pour peindre une façade enduite de plâtre, il faut attendre que celui-ci soit complètement sec, ce qui est naturellement assez long, mais donne d'excellents résultats, car il n'est que de regarder de vieilles maisons dont le ravalement n'a pas encore été entrepris pour constater que la couleur « tient » toujours. Hélas ! Sans se soucier de ce précepte fondamental, on est allé au plus vite dans la plupart des cas, et le résultat ne s'est pas fait attendre : un an ou deux après, la peinture a cloqué, s'est écaillée, puis a disparu petit à petit.

De tout ce qui précède, on peut tirer une leçon celle qui tendrait à fixer définitivement une réglementation plus précise à l'usage des propriétaires et aussi, et surtout, des entreprises chargées de la remise en état des vieux immeubles qui sont la parure de Paris C'est la conclusion à laquelle devait parvenir M. Michel Fleury au terme de son intéressant exposé, conclusion approuvée d'ailleurs par la commission du Vieux Paris.

ANDRÉE JACOB.

DÉBAT

Faut-il revoir le projet des Halles ?

Plusieurs de nos lecteurs ont réagi aux propositions de deux conseillers socialistes de Paris, MM. Georges Dayan et Jack Lang, de revoir le projet d'aménagement du forum des Halles et de ses abords (« le Monde » du 19 juillet).

Respecter le désordre fécond de la ville

LE moment est venu d'un réexamen de l'aménagement du centre de Paris : la première partie vient d'en être achevée, c'est le plateau Beaubourg et ses rues environnantes Avant d'engager de façon irréversible la seconde partie, il faut prendre le temps de regarder l'œuvre à moitié accomplie. C'est, aujourd'hui, la mi-temps des Halles : un regard vers ce qui est déjà fait avant de reprendre le travail.

Notons, au passage, mais on ne devrait jamais l'oublier, que c'est une chance incomparable qu'a eue Paris de posséder quelques hectares libres en son centre : le transfert du marché et l'existence d'un quadrilatère vide de l'autre côté du boulevard Sébastopol auront été les cadeaux apportés par la fée à la re-naissance de Paris.

Au plateau Beaubourg, qu'on aime ou non le monument qui y a *été* édifié, on doit reconnaître qu'il constitue la seule création véritablement originale de Paris depuis la tour Eiffel. Les touristes l'ont parfaitement compris, et c'est un signe qui ne trompe pas. Il y a le génie propre d'une ville qui a ses lois, lesquelles ne sont pas forcément celles de la beauté classique ni celles de tous les jours. Le Sacré-Cœur, par sa situation, la tour Eiffel, par son symbolisme, sont, que chacun les aime ou non, les deux monuments du dix-neuvième siècle qui incarnent Paris et le personnifient aux yeux du monde entier Pour le vingtième siècle, nous aurons donc Beaubourg, non la tour Montparnasse ou le front de Seine. A vrai dire, on aurait pu renoncer à tout le reste de ce qui hausse le nez sans hausser le ton. Paris, non seulement n'eût rien perdu, mais eût infiniment gagné.

Beaubourg n'est pas seulement achevé, il vit. Le quartier en est transformé. Il y a là un fait dont on doit tenir compte. La vocation nouvelle du centre de Paris est, d'ores et déjà, dessinée. Il faut continuer le trait, non le contrarier. Ce qui se prépare, de l'autre côté du boulevard Sébastopol, c'est malheureusement un gigantesque drugstore, un centre commercial à l'échelle (avec le *R.E.R.*) de dix millions d'habitants, la juxtaposition clinquante et criarde des marchands de bouffe, de frusques et de porno, la copie conforme de ce qui se fait partout ailleurs.

A l'est, un monument original, quelque chose d'unique en France, et peut-être au monde. A l'ouest : rien de nouveau...

La contradiction est là. Et le danger : il faut, sous peine du déclin de son rayonnement, *même économique*, que Paris possède, et d'abord en son centre, des traits spécifiques et donc y offre ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Un rapport officiel intitulé « *Paris, ville internationale* », qui avait fait quelque bruit lors de sa parution en 1973, mettait très justement l'accent sur ce point.

Qu'on fasse donc preuve d'imagination et, si les responsables n'en ont pas, qu'on consulte la population et les associations. Elles on des idées !

Que dans ces idées, on fasse pourtant attention à ne pas franchir le seuil à partir duquel le quartier risque de rassembler trop d'activités dont il n'ait pas l'usage ou les moyens Georges Dayan et Jack Lang montrent très justement les répercussions qu'auraient les constructions projetées sur la population et les activités traditionnelles du quartier. Le danger existe aussi, il faut le reconnaître, pour un projet plus « culturel ». Voisin des Halles, le Marais peut leur servir de témoin des dangers qu'il y a à concentrer, dans le même quartier, trop d'« équipements » (musées, centres de prestige, etc.) à usage principalement « extérieur ». Aux Halles, l'erreur du Marais ne ferait pas que se répéter, elle s'étendrait pour constituer d'un seul tenant, au centre de Paris, un immense domaine réservé aux privilèges de l'argent et de la culture.

La seule protection efficace contre les tentacules des grands machins culturels ou commerciaux, c'est le désordre fécond de la vie, de la vie vécue au ras du pavé. Quelqu'un qui comprenait cela avait, un jour, eu ce mot : « *Ma Maison de la culture, c'est ma ville.* » Gardons à toutes nos cités, gardons à Paris, cette qualité-là, qui fait que la culture n'y est jamais séparée de la vie.

HENRI FABRE-LUCE,
avocat

Pas de nouveau pâté dans le Marais

QUAND les Parisiens verront émerger les monstres actuellement envisagés aux Halles, il sera bien évidemment trop tard. Comment est-ce possible, dira-t-on ! Aussi n'est-il pas inutile que des responsables politiques expriment en architectes leur intérêt pour un quartier dont l'importance à Paris est vitale et qui apparaîtra, si les projets urbanistiques actuels se concrétisent, comme une des grandes occasions manquées de ces trente dernières années.

Comment, en effet, assister sans rager à ces débats dérisoires sur l'habillage d'une façade d'un bâtiment de 120 mètres carrés de long, apparaissant comme la plus mauvaise réponse donnée à l'insertion d'habitations dans un quartier défini par la complexité des volumes, la fluidité des rythmes, la richesse et le foisonnement d'une architecture marquée par l'homme. Bâtiment qui n'est que l'élément résiduel de projets grandiloquents issus du mariage impossible d'architectes dont le talent n'est pas en cause, mais qui avaient des vues diamétralement opposées et inconciliables

Avec Beaubourg, n'avons-nous pas assez d'un pavé dans le Marais ? Faut-il fatalement implanter de grands bâtiments monolithiques, dont la masse même est une violence faite aux quartiers anciens ? N'est-ce pas là l'illustration même d'un urbanisme brutal et peu respectueux du passé que condamne à juste titre le président de la République.

Comment, en effet, ne pas se désoler qu'aucun parti n'ait été tiré de ce qui aurait pu être de merveilleurs jardins en creux reliant le R.E.R. d'un côté à Beaubourg, de l'autre à la Bourse du commerce, et que l'on se soit contenté d'y entasser des parkings et surfaces commerciales dont le succès est plus que douteux, impliquant un gaspillage financier plus que probable.

GÉRARD GRANDVAL,
architecte D.P.L.G.

400 emplois sauvés à Nogent-sur-Marne

SELON M. Guy Poussy, conseiller général (P.C.) du Val-de-Marne, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a apporté des « *réponses positives concernant le maintien des laboratoires Allard à Nogent-sur-Marne* »

La disparition des laboratoires Allard qui comptent quatre cents employés, était envisagée en raison du passage de la rocade A 86, mais M Fourcade aurait fait savoir que le passage de la rocade ne serait pas incompatible avec le maintien des laboratoires.

Le Monde de L'ÉTÉ

EN EGYPTE

La guerre de la pastèque est terminée

DANS la touffeur de l'été égyptien, les pastèques, roses et aqueuses, sont comme un avant-goût du paradis. Jadis, pour augmenter le poids de ces cucurbitacées, à la peau en camaïeu de verts, on leur injectait de l'eau, souvent pulsée dans des canaux malpropres, d'où, chez les consommateurs, *toutes sortes de maux*, qui valurent, un temps, aux pastèques une fausse réputation de « fruit qui rend malade ». Naguère, plus astucieusement, la « mafia des melons d'eau » faisait aux pastèques des piqûres de carcadet, décoction obtenue à partir d'une fleur de Nubie et indécelable en raison de sa couleur rosée. Le service des fraudes mit un terme à ces pratiques.

Cet été, d'autres péripéties *ont entouré l'arrivée des pastèques* dans les souks d'Egypte. Après une brève apparition, juste le temps de se faire apprécier, les melons d'eau disparurent des étals pour devenir un sujet de conversation dans les cafés, les bureaux et les autobus. Bientôt, les journaux se joignirent au concert : « *Où cache-t-on les pastèques ?* » « *Qui prive la population de sa gourmandise estivale ?* » « *Les commerçants sont-ils plus puissants que le gouvernement ?* »

Finalement, on apprit que, les pastèques étant apparues sur le marché au prix, exorbitant pour l'Egypte, de 20 piastres le kilo, le ministre de l'approvisionnement avait fixé leur prix-plafond à 4 ou 5 piastres le kilo, selon la variété (la livre égyptienne, qui vaut environ 7 francs, comprend 100 piastres. Le salaire minimum mensuel est de 14 livres). Du coup, les *marchands* avaient décidé de cacher les fruits, dans l'espoir que le gouvernement reculerait devant le mécontentement du peuple, privé de son dessert favori.

Dans tout le pays, ce fut alors la chasse aux pastèques. Menée tant par la police à la recherche des caches que par ceux des *habitants qui* voulaient quand même se procurer de ces fruits. Etait-il vrai que les cales de telles felouques, que les frais sous-sols de tel édifice religieux, que la cave de telle demeure respectable, avaient été transformés en entrepôts clandestins ? Etait-il exact que tel fruitier *débitait à volonté le « fruit* défendu » dans son arrière-magasin ? Les contrôleurs, racontait-on, avaient dû battre en retraite dans une maison où, du haut de l'escalier, des matrones les avaient bombardés à coups de pastèques. Poursuivie par la maréchaussée, une charrette *dissimulant* des pastèques sous un amas de *bersim* (fourrage vert) se renversa, donnant l'occasion aux enfants du quartier de s'offrir une ventrée de *batikha* (1).

L' « apartheid alimentaire »

Quoique à un tarif toujours supérieur à celui qui est fixé par le contrôle des prix, les cucurbitacées réapparurent enfin, mais seulement aux devantures de certaines épiceries huppées. Les propriétaires de ces commerces avaient choisi, de l'aveu même de la presse officieuse, « *de payer un bakchich à qui de droit pour pouvoir pratiquer les prix de vente qu'ils voudraient* ». Ne furent traînés en justice que quelques marchands des quatre-saisons. Ceux-ci dirent au juge qu' « *il leur était impossible de débiter le kilo de batikha à 5 piastres, alors qu'ils l'achetaient à 6 piastres aux grossistes* ». Ces derniers, évidemment, prennent les pastèques aux fellahs à des prix dérisoires. En définitive, les autorités *ne sont parvenues* à faire respecter le tarif officiel que dans les coopératives étatiques de consommation, mais celles-ci n'ont pas toujours été suffisamment approvisionnées, l'Etat n'ayant pas établi son monopole sur la production de pastèques des terres nationalisées de la province de Tahrir.

La guerre de la pastèque est terminée. Elle a été perdue par le gouvernement et les consommateurs à faibles revenus. En pleine saison, les pastèques sont encore vendues, au Caire, à 8 piastres le kilo, soit plus du double de l'an passé. Les petits détaillants, pour ne plus avoir les sergents de ville à leurs trousses, ont choisi cet été de ne vendre que des « gobelets de miel », melons jaunes ne figurant pas sur les listes des inspecteurs des fraudes. Parlant des pastèques, l'hebdomadaire cairote *Al Moussawar* écrit : « *Encore un mets qui ne fera plus partie de l'ordinaire de la classe à revenus limités, formant l'écrasante majorité des Egyptiens.* »

Ainsi se précise un peu plus l' « apartheid alimentaire ». Dans une ultime tentative pour y remédier, le gouvernement vient d'interdire l'exportation des pastèques, espérant que les intermédiaires, écrasés sous leurs stocks, baisseront leurs prix. A moins qu'ils ne trouvent une voie secrète, pour continuer à exporter les fruits verts et rouges vers l'Eden pétrolier, où tout le monde a les moyens de manger des pastèques à n'importe quel prix.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Le mot « pastèque » vient du portugais « pateca », lui-même issu de l'arabe « bathiks » ; quant au fruit, il serait originaire des Indes.

FLANERIES

Les flambeuses de Palavas

« LE 21, je te dis. Tu ne me crois pas ? Tu as tort. Je suis inspirée, profites-en. » Foin d'émirs, de mises fantastiques, de banques qui sautent dans la valse enivrante des pétrodollars. Palavas-les-Flots, c'est tellement peu l'enfer du jeu. A bien chercher tout de même, dans ce casino face à la mer, au premier étage d'un bâtiment en forme de proue de cuirassé, on a fini par détecter les gros joueurs.

A leur façon de s'exprimer, d'interpeller familièrement les croupiers, d'être nommément et respectueusement servies, enfin à la manière de jeter, sur le tapis vert, des jetons carrés de 500 francs, aucun doute : ces deux bonnes vieilles dames en robe de lamé, perruque blonde, chaussures et sac de croco, émergeaient de la masse.

Oui, les deux douairières flambaient ce samedi soir à Palavas-les-Flots. Et voilà que ce comportement tranchait singulièrement avec celui plutôt « pot-au-feu » des autres joueurs, limités, eux, aux mises à cinq francs. Enfin, elles ont flambé un moment, juste le temps de gagner un peu, avec des sortes de gloussements dans la gorge et de perdre beaucoup, avec une espèce de pâleur dans le teint.

Les douairières ont flambé puis sont parties, bras dessus, bras dessous. « Tu viens, Lucienne ? » Peut-être allaient-elles tenter leur chance ailleurs, qui sait, à l'étage au-dessous, où Machin — appelons-le Machin — et ses rythmes officiaient dans la rumba. Peut-être étaient-elles parties, plus raisonnablement après un petit coup de folie, faire un bon gros dodo sous leurs édredons.

Car c'est tellement raisonnable, Palavas-les-Flots. Pas beau, non ça, on ne peut pas dire, mais tellement « bains de mer », tellement charmant. A dix kilomètres à l'est, on s'était enfui, terrorisé par La Grande-Motte et ses pyramides. A huit, on s'était écarté devant Port-Camargue et ses slogans agressifs. A cinq, on s'était perdu dans les immeubles de Carnon-Plage comme on se perdrait dans une ville nouvelle, entre les bâtiments Olympiades II et le programme Olympiades III.

Normalement, l'immense vague de béton, celle des années 60-70, qui a submergé la côte languedocienne, recouvrant marais et plages, aurait dû aussi emporter Palavas-les-Flots. Elle n'a fait que le lâcher, laissant ici une sorte de téléphérique absurde sautant le canal de sortie du vieux port, et là un nouveau et très réussi port de plaisance.

Palavas est donc resté une petite ville un rien rétro, au style un peu brinquebalant entre ses vieilles villas à balcon Napoléon III, une station balnéaire à caractère familial. Palavas-les-Flots, c'est l'institution. Des plages où l'on s'emmaillotte ou se baigne, on s'amuse en famille, le club des Mickeys et des Hippocampes, « joie des enfants, tranquillité des parents ».

Des canots, où de vieux pêcheurs, en short anglais et chapeau de paille, tentent, à la crevette, de séduire les jeunes loups de passage. Les quais, deux même, où, le soir venu, on étrenne pendant des heures sa toilette d'estivante. Une succession de restaurants d'où sortent mêlés les effluves de bouillabaisse, de bourride, de rouille, de moules marinière. Et puis des bateaux partout, une noria de barques où, en famille toujours, on s'entasse pour des aventures sans péril sur une mer supposée calme.

Palavas l'institution, des beignets à la confiture aux filets à crevettes, de la barbe à papa aux marchands de glaces à l'italienne, de la grande roue qui tourne là-bas aux promenades inoubliables en mer, des serviettes de bain qui claquent sur leurs fils aux gros ballons colorés qui fuient sous le vent. Palavas des galas tauromachiques, des Intervilles, des tournées estivales de chanteurs yé-yé. Palavas-les-Flots bleus.

PIERRE GEORGES.

NATURE

Trois cent soixante-cinq jours dans un bois

CE livre de 223 pages est un journal du quotidien, mais d'un quotidien hors du siècle. Chaque jour on peut en tourner une page, comme d'un éphéméride ; elle raconte chaque fois, en 5 ou 50 lignes, un émerveillement neuf pour 365 jours de l'an.

C'est *rare*. Jacques Brosse s'est retiré au fond d'un bois pour se mettre à l'écoute moins de lui-même que de la vie des saisons, *plantes et bêtes. Toute une année !* Et chaque jour il a noté observations, rêveries, sensations à fleur de peau, impressions violentes, *réflexion* de moraliste ou de poète. On pouvait redouter outre des courbettes à la « mode nature » une sorte de *pensum* en forme de calendrier laborieux. Effectivement, il a fallu « remplir » quelques jours creux « *mais non pas inutiles* », dit Jacques Brosse — et si d'autres n'ont donné que trois lignes elles ne sont pas les moins denses.

Apprendre à « lire la terre »

Aujourd'hui, dans le bois, viennent *de naître Joséfa et Juan : « C'est l'heure d'aller féliciter la mère »*, en toute sincérité car « *il n'est pas de créature à la naissance mieux finie, plus parfaite qu'un chevreau* ». Hier, « *emboîté dans sa carapace de haute précision, cette sorte de tatou sur le bord d'un gouffre* » n'était qu'un cloporte observé à la loupe, et ce samedi, « *sous mes yeux de géant, la brindille qui trottine s'arrête brusquement et à grands bras s'essuie les yeux* ». Jules Renard plutôt que Jean-Henri Fabre ? Ce ne serait pas si mal, *préciosités comprises*... Mais il y a autre chose : un lyrisme vrai, dicté par cette grosse terre lourdaude et inquiétante qu'un *homme, seul, apprend à écouter*. Grouillements sourds de sous-bois, « *apogée des insectes* », « *sexualité des plantes* »... En mars : « *Rien ne distingue encore le gland de la chrysalide* », mais « *la lumière va dégager de l'anonymat, de l'inanimé mille milliards de vies* » et, finalement, même en y consacrant un an de retraite et deux cent vingt-trois pages, il est impossible d'épuiser ce quotidien-là. Pour seulement conter « *la démographie de ce territoire* », si restreint, « *il y faudrait un volume, et probablement inutile car ces choses ne se lisent pas, elles se vivent* ». Soit. Mais avec *l'Homme dans les bois*, c'est pourtant bien d'écriture qu'il s'agit, et d'apprendre à « *lire la terre* », — et la vie, — autrement. Avec émerveillement.

JEAN RAMBAUD.

★ *L'Homme dans les bois*, par Jacques Brosse. Ed. Stock, 35 F.

FEUILLETON NUMERO 19 — 2 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Skolinski qui a passé une nuit d'épouvante dans la vieille cuisine hantée ne veut rien en laisser paraître à Kholawitski. Pour obtenir la complicité de Grégoire, le fidèle serviteur du prince, il lui révèle qu'il se passe des choses terribles dans la vieille cuisine et il l'avertit des soupçons qu'il porte sur Kholawitski.

KHOLAWITSKI venait de temps à autre jeter un coup d'œil dans la salle où, en attendant Grégoire, le professeur était venu inspecter les tableaux, mais, comme celui-ci dormait d'un profond sommeil, il se retirait discrètement à chaque fois, non sans des coups d'œil impatients à sa montre. Maya devait le retrouver à 5 heures ; six heures approchaient et la jeune fille n'était toujours pas là.

Que faisait-elle ?

La jalousie, un moment chassée par le cours rapide des événements, lui tenaillait de nouveau le cœur. Il enrageait d'être enfermé ici comme dans une prison, alors qu'elle pouvait folâtrer à sa guise — peut-être en compagnie de Waltchak ? Les yeux mi-clos, il les voyait côte à côte, si « semblables » et si harmonieusement unis dans cette ressemblance qu'il ne put retenir un sifflement de dépit. Ce n'était guère le moment de s'éloigner du château, avec le professeur, le prince, cette maudite pièce... mais, tout de même, s'il tentait un saut à Polyka ? En une petite heure il ne pouvait rien se produire. Le prince dormait, lui aussi.

***

Il fit seller un cheval. Vingt minutes plus tard, il parvenait à la lisière de la forêt et pouvait voir à l'extrémité d'une vaste clairière se profiler la masse sombre du parc de Polyka. Il ralentit l'allure et longea un moment la muraille de verdure pour ne pas apparaître sur une bête écumante.

Soudain, il aperçut Waltchak qui sortait du parc et prenait en diagonale à travers la prairie.

Kholawitski arrêta son cheval, puis brusquement *piqua des deux et s'enfonça* dans la forêt, indifférent aux branches qui lui fouettaient le visage. Il voulait absolument examiner de nouveau ce garçon, contrôler ses impressions, s'assurer que cette ressemblance était bien réelle.

Il fit halte à l'abri d'un fourré et guetta l'arrivée de Waltchak, qui apparut bientôt.

Pensif, la tête inclinée, les mains dans les poches, il avançait en sifflotant, et leur ressemblance sautait aux yeux, éclatait dans chaque attitude, chaque regard, qui, sans être rigoureusement identique, rappelait Maya, le rapprochait de Maya... C'était intolérable... Le secrétaire resta à contempler son jeune rival jusqu'à ce que les arbres l'eussent dérobé à sa vue.

Il allait tourner bride quand il aperçut, au milieu des taillis, la silhouette de Maya glisser entre les arbres. La jeune fille avançait d'un pas prudent et rapide.

***

Kholawitski sauta à terre, attacha sa monture à un arbre, et se faufila dans les fourrés à la suite du couple. Voilà pourquoi Maya n'était pas venue au château, c'était pour retrouver Waltchak !

Maya, doublant le pas, déborda Waltchak *à distance, puis elle fit* demi-tour. Son manège était clair. Elle cherchait à le rencontrer comme par hasard.

Le secrétaire assista à la *scène*, muet et désespéré. A un détour du chemin, Maya et Waltchak se trouvèrent nez à nez. Ils firent halte. Kholawitski ne pouvait entendre ce qu'ils disaient. Ils bavardèrent quelques minutes cependant que la jeune fille, de la pointe de sa chaussure, dessinait des figures sur le sable. Puis *ils* prirent ensemble, à pas lents, le chemin du manoir.

Le secrétaire les suivit, le cœur à la torture. Ses derniers doutes s'étaient dissipés.

Ils avançaient côte à côte comme s'ils se connaissaient depuis toujours. Jamais le secrétaire n'avait aussi douloureusement ressenti la troublante parenté de leurs natures — cette secrète correspondance dans les gestes, cette façon bien à eux de *tourner la tête*, — comme si leurs mouvements obéissaient aux mêmes mystérieuses lois. Il n'était que trop évident que cet accord la rendait heureuse, *cent fois plus heureuse qu'elle* ne l'avait jamais été avec lui.

A sa vive surprise, c'était elle qui menait le jeu, c'était elle qui cherchait à le séduire. Rien ne l'arrêtait ! Elle lui expliquait quelque chose en marchant négligemment à ses côtés, et son rire excitait, échauffait son imagination.

Soudain, elle frémit. Il n'avait pas son visage habituel.

Elle ne put d'abord déceler en quoi consistait le changement. Mais, au bout d'un moment, elle s'aperçut qu'il avait la bouche *bleuâtre. Presque* noire. Non, elle ne rêvait pas. Ce n'étaient pas des lèvres brûlées par la fièvre, mais comme peintes, d'une affreuse teinte plombée. Elle n'avait jamais rien vu de pareil.

« Vous êtes souffrant ?, lui demanda-t-elle.

— Pourquoi ?

— Regardez-vous. »

Elle sortit une petite glace. Il s'examina avec curiosité et dégoût. Maya *ressentit*, elle aussi, une *invincible* répulsion.

« C'est la deuxième fois, dit-il.

— Comment, la deuxième ?

— Ça m'a pris hier matin, pendant que je me rasais. Je dois être malade.

— Vous vous sentez mal ?

— Nooon, ça va... Est-ce que je sais ?...

Quand je marche, il faut que je mâchonne quelque chose. C'est peut-être la raison. »

Il garda un silence gêné... Pris d'une vague inquiétude, ils hâtèrent le pas. Maya s'aperçut avec soulagement que l'horrible lividité disparaissait et que Waltchak recouvrait son apparence normale.

***

Cet incident fut d'autant plus vite oublié que peu avant le dîner se présentèrent au manoir deux visiteurs. Christine Leniecka, amie d'enfance de Maya, accompagnée d'un vague cousin étudiant en droit, Gustave Zalowski. Leur arrivée créa la diversion attendue.

Les deux jeunes filles étaient tout à la joie de se retrouver. Mme Okholowska profita de l'occasion pour faire apporter à table une bouteille de bon vin. Le dîner prit ainsi un air de *fête*.

Mais au cours du dîner surgit une nouvelle complication. On entendit soudain un galop de cheval, et un instant plus tard apparut Kholawitski.

Après le dîner, il entraîna Maya à l'écart.

« Je voulais te voir, souffla-t-il.

— Pourquoi n'es-tu pas au château ?

— *J'ai à te parler !*

— Bien, mais pas maintenant ! Plus tard ! Si nous allions nous promener ? proposa-t-elle. La soirée est si belle ! »

La jeunesse applaudit à cette idée. Il ne restait plus pour Kholawitski qu'à prendre son mal en patience.

Maya fit signe à Waltchak.

« Vous venez avec nous !

— Moi ?... »

Il montait déjà et s'arrêta à mi-escalier. Il n'avait aucune envie de les accompagner, il avait peur de Maya, mais comment *s'excuser* ?

« J'ai sommeil, dit-il.

— Vous aurez tout le temps de dormir plus tard. »

Ils s'enfoncèrent dans le parc sous la lumière argentée de la lune. Les chiens se pressaient joyeusement aux pieds de Maya.

Kholawitski allait en tête, s'efforçant de se maîtriser, de recouvrer son sang-froid. Il était suivi à quelque distance des deux jeunes filles et de l'étudiant. Waltchak fermait la marche.

***

L'air était enivrant et pur. Les arbres trouaient de taches sombres le ciel étoilé. La forêt, le parc, la clairière, respiraient à pleine poitrine. Tout était pénétré de l'immense douceur du soir.

Maya quitta ses amis pour demeurer seule, sur le côté — entre Kholawitski qui allait devant elle et Waltchak qui suivait, — tout à fait seule.

Elle ralentit encore la marche, et, quand elle se trouva tout derrière, elle enveloppa la silhouette du garçon d'un regard comme étranger — *sans objet*, semblait-il, et trop tendre pour elle. A l'instant, elle se fondit dans ce regard, emportée, noyée, engloutie dans son propre regard. Une vague brûlante déferla sur son cœur battant, qu'elle comprimait de la main.

Elle hâta le pas et surgit soudain tout près de Waltchak. Svelte dans sa robe d'été, elle semblait plus aérienne dans la nuit et s'était approchée d'un pas si souple et si léger qu'il tressaillit. Elle garda le silence et fit ainsi quelques pas avec lui. Ses grands yeux noirs le regardaient avec une expression tendre et langoureuse. Mais ils s'emplirent soudain de répulsion et de dégoût.

La bouche de Kaltchak était noire comme la poix. Ou plutôt elle paraissait noire dans la nuit, mais elle était bleue, livide !

L'horrible, la répugnante maladie ! Où l'avait-il attrapée ? C'était *monstrueux* !

***

Elle s'éloigna vivement et courut retrouver *son fiancé*. Kholawitski ne s'aperçut de sa présence qu'à l'instant où elle glissa son bras sous le sien ; le simple fait qu'elle s'était approchée de lui le remplit de joie.

Sa fureur se dissipa sans laisser de trace, et quel ne fut pas son bonheur quand il la sentit se presser, vivement, ardemment, contre son épaule dans *un élan subit !*

Il flaira une manœuvre et la soupçonna de chercher à endormir sa vigilance à l'égard de Waltchak. Mais il était trop heureux. Il avait trop souffert pendant ces quelques heures passées à les suivre, puis à errer à proximité du manoir. Il lui prit le bras et l'attira contre lui, sans chercher à *savoir, ni rien demander. Maya* posa légèrement sa tête sur son épaule et l'y laissa un long moment.

Elle essayait. Elle tentait d'aller ainsi avec son fiancé, de voir si c'était possible. Y réussirait-elle ? Elle s'efforçait de réchauffer son cœur, de faire naître le sentiment qu'elle manifestait. Kholawitski était du même monde qu'elle. Ce n'était pas un voleur, ni un sauvage. Il n'était pas atteint d'une répugnante maladie. Mais son cœur resta de marbre. Celui qu'elle avait regardé un instant auparavant se trouvait là-bas, derrière eux, compromettant...

Elle quitta son fiancé aussi brusquement qu'elle l'avait rejoint : avant qu'il ne s'en rendît compte, elle n'était plus auprès de lui. Elle avançait de nouveau seule, un peu à l'écart du sentier, et, s'étant laissé dépasser par tous les promeneurs, fermait la marche, toute à son chagrin.

(A suivre.)

mbeuses de Palavas

nq jours dans un bo

par Witold Gombrowicz

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Libéral-protectionnisme ?

OFFICIELLEMENT, la doctrine de la France reste celle du libre-échange international. « *Fermer nos frontières, même partiellement ou par à-coups, serait nous exposer à des représailles qui seraient dangereuses pour nous* », écrivait récemment dans ces colonnes M. André Rossi, ministre du commerce extérieur.

Mais comment faire pour éviter que les voitures japonaises ne submergent notre marché ? Comment faire pour que les agriculteurs du Midi méditerranéen résistent à la concurrence des fruits et des légumes grecs, espagnols ou portugais ? Comment faire pour que l'industrie textile française ne perde définitivement pied face aux produits des pays en voie de développement ?

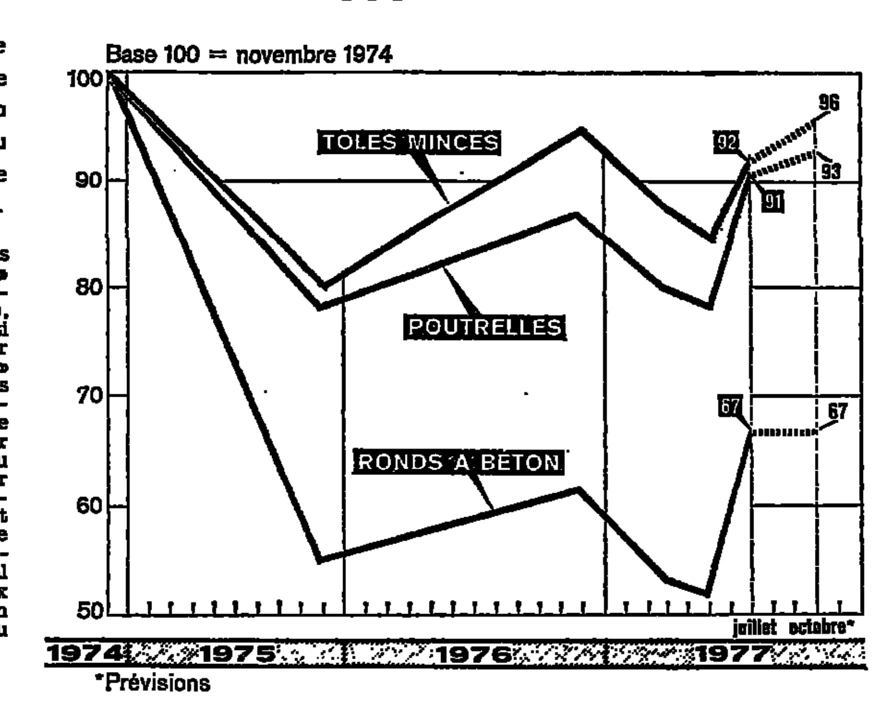
En bonne logique libérale, il faudrait rationaliser et restructurer, au besoin élaguer et dégraisser, les secteurs concernés. Donc accepter un volant de chômage plus important qu'il n'est déjà. En bonne logique électoraliste, cela est impossible. On en revient donc à protéger : le gouvernement n'a pas hésité à bloquer brutalement les importations de certains produits textiles au cours du second semestre ; de même, il cherche à faire pression sur Tokyo pour obtenir une limitation des exportations de voitures japonaises à 3 % des immatriculations françaises pour 1977 ; enfin, il a déposé un mémorandum pour obtenir une modification des règles communautaires qui assurerait une protection accrue aux exploitants agricoles méridionaux.

Pour justifier ces démarches, on explique très sérieusement que les conditions de concurrence loyale ne sont pas respectées par les partenaires commerciaux : ici et là, les salaires et les charges sociales sont ridiculement faibles ; ailleurs, les produits sont de médiocre qualité sous une présentation rutilante. En outre, tous ces pays ont des pratiques commerciales discriminatoires à l'égard de la France. Il ne s'agit pas de protectionnisme, dit-on. Tout juste de libéralisme organisé. N'est-ce pas, en fait, l'amorce du « libéral-protectionnisme » ?

Le lancement du plan acier

UN ÉNORME PARI...

Les prix européens de l'acier, tombés au plus bas au mois de mai 1977, amorcent actuellement une remontée assez sensible, due essentiellement à l'application bien tardive du plan anti-crise de la C.E.E. Cette amélioration devrait faciliter le lancement du nouveau plan acier à partir du mois de septembre. Un énorme pari qui ne réglera pas le problème dramatique des fonds propres des entreprises.



*Prévisions

UN mois avant la rentrée de septembre, les sidérurgistes européens apparaissent moins sombres : après leur lourde rechute du printemps, le point le plus bas ayant été atteint en mai, les prix communautaires de l'acier commencent à remonter (+ 10 % en moyenne pour le mois de juillet). Leur raffermissement va sans doute se poursuivre dans les prochains mois (voir le graphique ci-joint). C'est une bonne nouvelle pour une industrie en crise depuis la fin de 1974, qui avait nourri bien des espoirs au premier semestre 1976, et s'était trouvée replongée dans le plus noir marasme au printemps dernier. Non seulement la production des biens d'équipement lourd et moyen, qui représentent 70 % de ses débouchés, ne reprenait pas, mais une véritable ruée des différents fabricants d'acier extérieur à la CECA avait rendu la concurrence particulièrement sauvage. Les expéditions étrangères vers l'Europe firent des bonds spectaculaires, doublant pratiquement d'une année sur l'autre. Aux côtés du Japon, « l'ennemi » bien connu, apparaissaient les pays de l'Est, l'Espagne, la Grèce, l'Afrique du Sud, l'Australie, et même la Corée du Sud. C'était véritablement l'assaut des jeunes sidérurgies contre la vieille Europe, avec des installations ultra-modernes et des pratiques commerciales s'apparentant parfois au dumping, sans parler de subventions gouvernementales pures et simples, comme dans le cas de l'Espagne et de l'Afrique du Sud. Conséquence logique, les prix européens s'écroulèrent, avec des rabais plus ou moins occultes, dépassant parfois 20 %.

Sous la pression des circonstances et de certains pays, en particulier la France et la Belgique, la Commission de la C.E.E., qui avait déjà imposé, sans grand succès un système de quotas volontaires de livraisons à partir du 1er janvier 1977, mettait en œuvre, à partir du 9 mai dernier un nouveau plan anti-crise. Ce plan, assorti de sanctions pécuniaires (amendes), comportait pour la première fois des prix minimaux obligatoires pour les ronds à béton (produit le plus touché comme l'indique le graphique ; il fixait pour les autres produits des prix planchers « indicatifs », que les industriels devaient s'engager volontairement à respecter ; il instituait enfin un système de licences automatiques pour mieux surveiller et contrôler les importations.

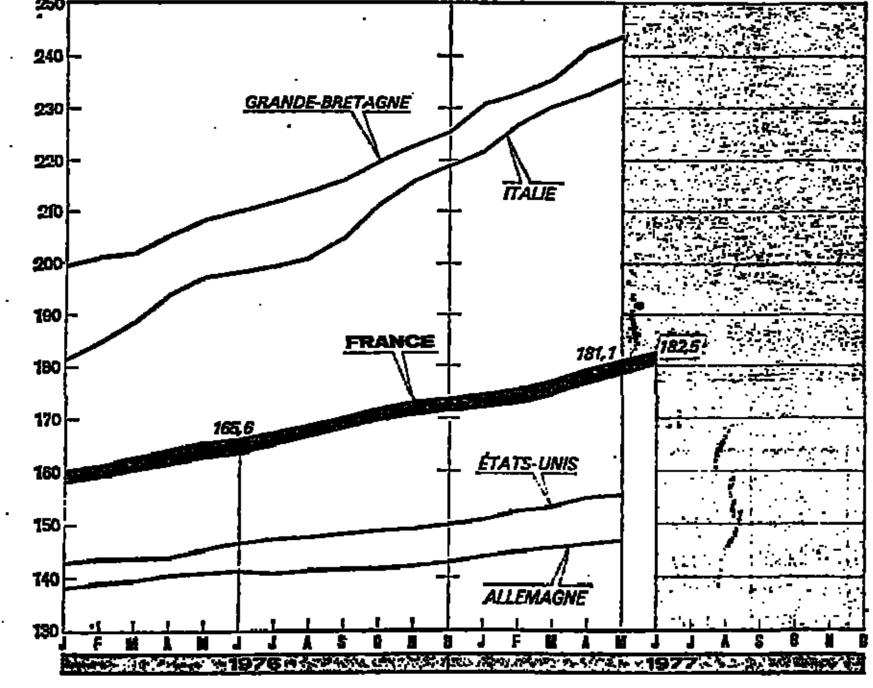
Raffermissement

Deux mois après son lancement, ce qu'il est convenu d'appeler le plan Davignon, du nom du commissaire de la C.E.E. qui en est chargé, a obtenu certains résultats. En dépit de l'indiscipline bien connue des producteurs italiens de la région de Brescia, les prix des ronds à béton, qui avaient chuté de 50 % depuis l'automne 1974, se sont raffermis de 20 à 25 %. Pour les poutrelles et tôles de minces, la notion de prix « indicatifs » a eu un effet de contagion psychologique : le négoce (marchands de fer), qui avait jusqu'ici joué la baisse, a senti le vent, il a commencé à reconstituer ses stocks, tout en « remettant en ordre » ses tarifs, avec suppression de certains rabais et augmentations parfois substantielles. Au total, la première étape du plan Davignon a permis de relever les prix départ usine d'environ 10 % au 1er juillet. La seconde étape, prévue pour le 1er septembre et qui sera probablement avancée au 1er août, devait conduire progressivement à un autre relèvement de 10 % d'ici au commencement de 1978. Le raffermissement global sera donc de 20 % par rapport aux « mauvais » prix du printemps 1977. On retrouverait ainsi tout juste le niveau de l'automne 1976.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 10.)

PRIX : légère décélération en France et en Italie



Le rythme de hausse des prix, qui s'était accéléré dans la plupart des pays au début du printemps, s'est ralenti en juin aussi bien en France (+ 0,8 % au lieu de + 0,9 % en mai et + 1,3 % en avril) qu'en Italie (+ 0,9 % au lieu de 1,3 % en mai). En revanche, il reste élevé en Grande-Bretagne (+ 1 % au lieu de 0,8 % en mai) puisque l'augmentation du coût de la vie est de 17,7 % pour les douze derniers mois, et il s'est légèrement accéléré en Allemagne (0,5 % en juin au lieu de 0,4 % en mai), puisqu'on est passé, au cours des trois derniers mois, d'un taux annuel de 3,8 % en mai à 4,3 % en juillet.

Aux Etats-Unis, la hausse a été du même niveau en juin qu'en mai (+ 0,6 %) alors qu'au Japon l'indice des prix a baissé de 0,8 % en un mois, mais reste supérieur de 8,8 % à ce qu'il était en juin 1976.

La gauche face à la monnaie

LA SOURICIÈRE

Plus le franc monte aujourd'hui, plus il risque d'être vulnérable demain, dans les mois qui précéderont les élections. Qu'en sera-t-il en cas de victoire de la gauche ? Dans deux articles, dont on lira le premier ci-dessous, M. Dominique Labbé, assistant à l'université des sciences sociales de Grenoble, donne son point de vue en décrivant un « scénario » qui lui permet de mettre en évidence les dangers qui guetteraient, dès son arrivée, un gouvernement de gauche.

LE débat sur les conséquences d'une éventuelle victoire de la gauche unie finit toujours par revenir sur la question monétaire, qui résume en fait le problème principal sur lequel tout le monde s'interroge : ne va-t-il pas se développer une inflation croissante aboutissant au désordre et à la défaite lors d'un troisième tour ? Plutôt que de chercher à prévoir l'imprévisible, il peut être plus intéressant de souligner certains aspects de la monnaie sur lesquels la pensée économique de gauche est ambiguë, lacunaire.

Dans cette optique, quelques interrogations, pleines de richesses, conduisent à deux problèmes négligés qui risquent d'être le môle puissant sur lequel se brisera l'élan de la gauche. L'un est connu mais sous-estimé, il s'agit du problème du change et de ses relations avec la situation économique intérieure. L'autre fait l'objet d'une méprise, il s'agit de l'inflation.

Le scénario le plus en vogue chez les constitutionnalistes envisage qu'au lendemain du second tour, le président chargera le premier ministre, battu et démissionnaire, d'expédier les « affaires courantes » en attendant la proclamation des résultats et l'aboutissement des consultations politiques. Il est également probable que, le même jour, le ministre des finances prendra un certain nombre de mesures « sonservatoires » comme la fermeture de la Bourse, du marché des changes, ou encore la limitation des retraits aux guichets bancaires à de petites sommes (comme aux premiers jours de 1968). Ce n'est pas le lieu de discuter les raisons pour lesquelles ces mesures seront prises sous une forme ou sous une autre. Les projets de la gauche, tout comme notre position débitrice à l'égard du reste du monde, sembleraient d'ailleurs dicter ces sages mesures financières.

De toute manière, à peine arrivée aux affaires, la gauche devra faire face au lancinant problème du change car elle trouvera certainement un marché fermé et la valeur du franc amputée sur les places étrangères. Certes, sur le papier, on pourrait envisager de nombreuses mesures d'attente mais, sous la menace d'une éventuelle échéance électorale, notre nouvelle équipe voudra résoudre le problème au plus vite car temporiser dans ces circonstances serait laisser planer un doute sur sa capacité future à assurer la solvabilité du pays et la stabilité externe de la monnaie.

De ce fait, elle devra assumer l'ancienne parité, malgré le verdict contraire du marché international. Le programme commun apporte sur ce point une réponse claire : « *La spéculation constituera un délit défini par la loi* » et le contrôle des changes sera renforcé. Pour qui connaît un tant soit peu le fonctionnement du commerce extérieur et du marché financier international, une telle réponse n'est malheureusement pas opératoire. Tout d'abord, c'est au-delà de notre territoire qu'il faudrait pouvoir agir et la loi française — une fois votée — sera d'un maigre secours. Bien sûr, on pense tout de suite à l'évasion classique des capitaux vers les paradis fiscaux, mais c'est l'arbre qui cache la forêt.

Le problème essentiel réside dans le fonctionnement même du commerce et des marchés internationaux. Il peut se résumer ainsi. D'une part, l'opérateur étranger qui vend en France voudra immédiatement convertir son gain en devises fortes qu'il faudra bien lui verser si l'on veut que l'approvisionnement du pays continue à s'effectuer régulièrement, ce qui est vital en période préélectorale. D'autre part, à l'inverse, la firme française qui vend à l'extérieur retardera au maximum le rapatriement de ses fonds et préférera conserver à l'étranger le plus possible de devises fortes. Enfin, et ce n'est pas là le moins périlleux, toutes celles qui envisagent d'importer vont se procurer immédiatement les sommes nécessaires afin d'éviter qu'il ne leur en coûte plus cher si une baisse du franc intervenait avant le dénouement de la transaction.

Ici, la nature privée ou publique de la firme ne fait rien à l'affaire contrairement à ce qu'on laisse entendre à gauche : quel sera le dirigeant suffisamment irresponsable pour mettre en péril la solvabilité future de son entreprise, sa trésorerie ou ses débouchés par des opérations de change contre la tendance du marché ? On sait d'ailleurs que cet effet de décalage dans les mouvements de fonds a été à l'origine des difficultés répétées du franc depuis 1968 et a joué un rôle majeur dans la crise du printemps et de l'été 1976.

Un contrôle des changes strict est assez irréaliste car l'ouverture de notre économie sur l'extérieur est trop forte (près du cinquième du revenu national est importé). Ce sont des dizaines de milliers d'opérations qu'il faudrait, sans délai, pouvoir vérifier chaque jour, sans compter qu'un gouvernement peut difficilement offrir, en guise de joyeux avènement, des contraintes supplémentaires à la liberté de circulation des Français. Après tout, les électeurs de gauche voyagent aussi, ils vont par millions en vacances à l'étranger et l'on voit bien quel risque comporterait un système d'allocation de devises assez sévère. C'est pourquoi la seule défense efficace serait d'obtenir que les rapatriements de fonds se fassent dans les meilleurs délais. En cas de difficultés, cela implique qu'on puisse contrôler des comptabilités dans des filiales ou auprès d'organismes situés à l'étranger.

De son côté, la société française sur laquelle on pourrait agir sera toujours en règle. Il lui suffira de retarder ses ventes, de gonfler l'estimation de ses stocks à l'extérieur, de se faire surfacturer des fournitures ou des prestations par ses propres filiales étrangères... Encore une fois, elle sera poussée à se « mettre en règle » de cette façon — non pas tant pour faire culbuter le nouveau pouvoir que par souci de maintenir sa compétitivité, sa trésorerie, ses marchés, etc.

Une inévitable hausse des taux d'intérêt

On imagine facilement dans quel état d'esprit se trouveront les cadres supérieurs de gauche en face d'un tel problème. Suivre la voie que dictent ses convictions c'est non seulement risquer de perdre son emploi mais aussi, et l'on ne se fera pas faute de le rappeler, mettre en péril celui des salariés de son entreprise. Les responsables en question n'auront donc rien de plus pressé que de se « couvrir » eux aussi (ou d'approuver la chose...). Agissant ainsi, ils iront contre leurs votes et compromettront les changements qu'ils appelaient de leurs vœux.

Le « soutien populaire » dont parle le programme commun semble généreux mais bien aléatoire tant il fait référence à une perspective pour le long terme de peu de secours en face des impératifs quotidiens de gestion.

Quant à la solution radicale (monopolisation du commerce extérieur), elle n'est possible que dans une économie déjà socialiste et relativement autarcique. C'est pourquoi, le programme commun mentionne seulement, pour des « *situations exceptionnelles* », « *le recours à des restrictions quantitatives et à une protection douanière renforcée* ». Dans l'immédiat d'ailleurs, ces possibilités sont difficiles à envisager étant donnés les engagements internationaux de notre pays (en particulier la réglementation communautaire) et sa très forte propension à importer. De plus, le protectionnisme n'a pas bonne presse, et même si quelques professions obtiennent des contingentements, dans la perspective d'un troisième tour, le thème des libertés sera trop important pour qu'on puisse aller loin dans cette voie.

La logique des relations internationales représente donc une menace immédiate à laquelle devra faire face la gauche. Si elle veut éviter le risque politique d'une dévaluation et le danger d'inflation inhérent à cette opération, elle devra mobiliser les réserves. Or, comme l'expérience récente l'a montré, elle risque de les voir s'épuiser en quelques jours, voire en quelques heures. Pour parer à cette éventualité, il faudra bien obtenir des crédits internationaux et l'appui des autres banques centrales. Personne ne doute des contreparties qui seront exigées, car tout le monde a encore en mémoire la morgue avec laquelle les pays créditeurs et le F.M.I. ont dicté leurs conditions à l'Italie et à la Grande-Bretagne. D'ailleurs, les crédits et les accords entre banques centrales valent plus, aux yeux du marché, comme présomption de bonne conduite et de solvabilité future que comme garantie réelle, étant donnée l'importance actuelle des liquidités internationales. C'est pourquoi, de toute façon, il faudra consentir une hausse des taux d'intérêt, un resserrement du crédit, etc. Naturellement, tout cela ira à l'encontre des projets économiques du programme commun.

Bien plus, ces mesures porteront en elles la certitude d'un inflation future plus sûrement encore que l'hypothétique distribution de papier-monnaie à laquelle une gauche irresponsable serait censée se livrer dès son avènement. En effet, on voit difficilement comment différer la répercussion du renchérissement des importations sur les prix intérieurs.

De même, le resserrement du crédit ou la hausse des taux d'intérêt seront d'abord des coûts supplémentaires pour les entreprises, surtout si, dans le même temps, elles doivent faire face à une poussée de la demande comme le souhaite le programme commun. La fameuse spirale inflationniste se nourrit principalement du couple dévaluation-prix intérieurs. Les exemples italiens ou britannique le démontrent assez, où l'on voit coexister un chômage grandissant, des salaires en baisse et des prix qui continuent leur ascension. Or, comme nous le verrons la semaine prochaine, cette inflation (plus ou moins réprimée) risque d'être rapidement fatale à la gauche.

DOMINIQUE LABBÉ.

POINT DE VUE

La réduction des inégalités

Une revendication unanime... et donc suspecte

par MICHEL CICUREL (*)

IL n'est guère de sujets sur lesquels les Français, ou leurs interprètes politiques et syndicaux, parviennent à un accord. Il est un thème pourtant qui fait en apparence l'unanimité : la réduction des inégalités.

Cette belle unanimité est, en réalité, suspecte.

Il existe dans la tradition hébraïque une règle juridique selon laquelle lorsqu'un tribunal rabbinique rendait un verdict unanime de condamnation à mort, le condamné était relaxé. Cette règle a donné lieu à de nombreux commentaires *talmudiques. L'explication* essentielle qui a été apportée à cette jurisprudence est la suivante. Avant l'exécution de la sentence prononcée, le tribunal devait toujours s'accorder une nuit de réflexion pour revenir, le cas échéant, sur son jugement. Les rabbins avaient estimé que dans le cas d'unanimité, la réflexion perdait sa valeur. Cette méfiance à l'égard de l'unanimité est exemplaire.

L'intuition que l'unanimité recouvre la confusion est renforcée par une enquête du Centre d'étude des revenus et des coûts consacrée à l'analyse des *connaissances et opinions* des Français dans le domaine des revenus, publiée en 1974. Cette enquête révélait une grande méconnaissance des Français sur l'évolution et le niveau des revenus de leurs concitoyens. A l'aveu d'ignorance totale d'un nombre élevé de personnes interrogées, s'ajoutait un aussi grand nombre de croyances fausses. Par exemple, la croyance que l'accroissement du niveau de vie depuis dix ans a été le plus élevé pour les fonctionnaires, alors qu'il a diminué pour les retraités. L'examen des faits montre exactement l'inverse.

En réalité, l'aspiration à l'égalité repose en partie sur trois confusions, habilement entretenues.

***

La première concerne les effets miraculeux attendus d'une réduction des *inégalités. On nous explique, en effet,* qu'une telle réduction serait non seulement nécessitée par la justice sociale mais aussi par l'efficacité économique. Qu'en particulier, l'inflation provenant de la lutte pour le partage du produit national exacerbée par les inégalités de revenus, il suffit de réduire ces inégalités pour ramener le consensus et, partant, la stabilité des prix. Et, hop ! nous voilà riches et heureux, au lieu de pauvres et malheureux.

Et, pour ne point paraître intellectuel, donc utopique, on nous cite inlassablement un modèle concret : celui de la *République fédérale d'Allemagne.*

Moins pour le voisin

La confusion vient de ce qu'on prend la poule pour l'œuf. Certes, les inégalités de revenus sont moindres en Allemagne qu'en *France ; l'inflation aussi* ; et le consensus plus grand. Mais le consensus allemand s'alimente à bien d'autres sources que l'égalité des revenus : le régime politique, le régime bien tempéré d'économie de marché, et la répulsion profonde pour tout ce qui pourrait ressembler au marxisme. A cela s'ajoutent la limitation des pouvoirs de l'Etat fédéral, la légitimité reconnue par les sociétés protestantes à l'argent, et, *last but not least*, la cause commune, datant de 1923, contre l'inflation. Syndicats en tête

En fait, les partisans du nivellement *supposent le problème résolu — l'Egalité* ramènera la Fraternité. Mais la réduction des inégalités n'est facile que si cette fraternité existe déjà.

L'histoire économique montre bien qu'un progrès véritable vers l'égalité « à visage humain » n'est possible que lorsque l'immense majorité de la population est victime de l'inégalité, et que les quelques privilégiés acceptent de faire leur « nuit du 4 août ». Rien de *tel dans la France actuelle.*

La seconde confusion concerne, en effet, le sentiment véritable des Français à l'égard de l'égalité. Il paraît clair que pour nos concitoyens, égalité signifie plus pour soi-même, et moins pour le voisin. Les exemples abondent de manifestations inégalitaires spontanées dans notre pays, et d'échecs des mesures visant à restaurer une certaine égalité.

Une enquête récente d'un hebdomadaire parisien montrait comment les fonctionnaires, à partir des grilles de rémunération claires et équitables établies au lendemain de la guerre, sont parvenus, par la multiplication de primes plus ou moins occultes, à rétablir les privilèges des uns, les désavantages des autres. Il n'y a pas en France, nous dit-on, plus de sept à huit fonctionnaires qui sont rémunérés sur les mêmes bases.

Dans le secteur des banques nationalisées, on voit fleurir les filiales spécialisées pour maintenir l'inégalité de traitement entre les salariés des services informatiques, alignés sur les salaires industriels, et ceux des services bancaires proprement dits, relevant de la convention collective des banques, moins généreuse.

On voit tous les jours se manifester la complicité entre les médecins et leurs malades, pour recréer les inégalités que les normes de la Sécurité sociale tentent de supprimer. Et l'exemple britannique montre ce que *deviendrait ce « marché noir »* si le système de santé devait devenir véritablement « égalitaire ».

L'illustration la meilleure de ce déploiement de forces pour conserver droits acquis et rentes de situation se trouve dans les textes fiscaux. En général, d'ailleurs, le désir des Français de conserver leurs privilèges anciens dans des situations nouvelles se déguise en souci d'égalité — hommage du vice rendu à la vertu.

La loi sur la taxation des plus-values, à peu près claire à l'origine, est devenue illisible, et inapplicable, lorsque les agriculteurs, les propriétaires de logements, les épargnants, les petits commerçants et artisans... eurent fait prévaloir les exonérations auxquelles ils pensaient avoir droit.

La loi sur la taxe professionnelle est encore plus significative à cet égard. On oublie généralement qu'il s'agit d'un impôt de répartition. C'est-à-dire que son produit est déterminé à l'avance, et réparti ensuite entre les différentes catégories de contribuables. La répartition de la patente, reposant sur des bases très anciennes, était devenue au cours du temps particulièrement inique. *L'institution de la taxe professionnelle* rétablissait l'équité. Au profit des uns, notamment petits industriels et commerçants. Au détriment des autres, notamment grandes entreprises industrielles ou commerciales. On entendit se plaindre les seconds, non point se féliciter les premiers. Qu'importe : tout le monde s'est réconcilié sur le dos des « énarques » du ministère de l'économie et des finances.

Une autre réconciliation, trop facile, en matière d'égalité, se fait sur le compte des « riches ». Tel chanteur à la mode, tel avocat, tel professeur de médecine *réputé, sont des instruments efficaces de* consensus. Ils permettent aussi d'entretenir la confusion.

La répartition du revenu national par catégorie socio-professionnelle indique très clairement de quelle façon on peut obtenir une réduction des inégalités qui intéresse une fraction significative de la population.

En effet, la rémunération des salariés représente environ 70 % du revenu disponible des ménages, c'est-à-dire après paiement de l'impôt et bénéfice des prestations sociales diverses. Les revenus de la propriété (intérêts, dividendes, fermages) demeurent inférieurs à 3 % du total. Les revenus de l'entreprise individuelle représentent moins de 30 % de l'ensemble. A la différence des reve*nus de la propriété, ceux-ci ne sont pas* négligeables. Mais il faut se garder de croire que leurs titulaires sont tous privilégiés. Les agriculteurs, qui recueillent un petit tiers de cette catégorie de revenus, sont bien loin d'avoir atteint la « parité des revenus » qu'on leur promettait en 1962 : il n'y a pas dans cette profession que des céréaliculteurs beaucerons, et le revenu moyen par ménage d'exploitant agricole demeure environ la moitié de celui de l'ensemble des Français. Les « professions indépendantes » regroupent un peu plus de 9 % des ménages français ; parmi lesquels les *artisans et petits commerçants* constituent les gros bataillons (7 % du nombre des ménages). Les professions libérales sont exercées par 0,7 % du nombre des ménages. Les gros commerçants et les petits industriels atteignent 1,4 % du nombre des ménages. Or le revenu, tel qu'on peut l'apprécier, des artisans et petits commerçants est à peine supérieur à celui de la moyenne des Français, inactifs compris, et comparable, par exemple, au revenu moyen des employés. Encore faut-il dire que, de bonne foi, nombre de ces travailleurs indépendants sont incapables de distinguer la caisse *du ménage de celle de l'entreprise*, ce qui rend les estimations chiffrées difficiles, et l'intégration de ces professions dans un effort de réduction des disparités de revenus illusoire.

Il est clair qu'une véritable réduction des inégalités ne peut être obtenue qu'au prix d'une compression de l'éventail des salaires.

C'est ce que la C.F.D.T., orfèvre en la matière, a très bien compris. Il en est de même du rapport Meraud sur les inégalités sociales associé au VII[e] Plan.

Une lourde erreur

La troisième confusion intéresse les moyens d'obtenir l'égalité, dès lors que les Français ne s'accordent pas sur l'objectif final.

Beaucoup, des cadres notamment, pensent que des résultats substantiels *et rapides dans la lutte contre l'inégalité* pourront être obtenus sans attenter à l'essentiel des acquis de la société libérale qu'une large majorité de Françaises et de Français approuvent. C'est une lourde erreur.

Comme le disent en substance les « nouveaux philosophes », le communisme sans le désir de tous de communier, c'est le Goulag. La logique de l'égalitarisme sans consensus égalitaire, c'est le mur de Berlin pour empêcher l'exode des cerveaux. C'est le contrôle des changes, pour prévenir la fuite des capitaux. C'est l'orientation autoritaire *de la formation et de l'emploi de chacun*, pour compenser le rôle joué normalement par les différences de rémunération dans le choix des carrières par les individus.

Cela ne signifie pas que, en matière d'égalité, il faut s'en remettre à l' « ordre des choses ». Mais qu'il faut cesser d'entretenir les confusions et les illusions sur l' « homme nouveau » qui pourrait naître spontanément de la mise en place d'un régime socialiste dans notre pays.

Si l'on veut simultanément l'Egalité et la Liberté, il faut favoriser la Fraternité. Non pas, certes, une fraternité chaleureuse et prodigue, qui ne paraît guère réaliste. Mais plutôt la fraternité raisonnable, qui, tantôt indifférence, tantôt reconnaissance, tantôt tolérance, permettrait aux pouvoirs publics de ne pas se heurter à *un mur d'hostilité* chaque fois que leur effort vers plus d'égalité passerait des mots aux choses.

Une première condition a souvent été évoquée et n'exige pas qu'on y insiste. C'est une croissance suffisamment rapide. Essentiellement, parce qu'il est moins douloureux de redistribuer lorsque tout le monde profite que lorsqu'il faut déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Une seconde condition du consensus repose sur l'existence d'une certaine inégalité, tolérable lorsqu'elle reflète le talent, l'effort ou le risque. La manifestation, en France, d'un besoin *croissant de responsabilité et de participation* ne peut que renforcer cette tolérance. Ce n'est pas un hasard, d'ailleurs, si les victimes de l'inégalité cumulent toutes les formes d'inégalités : revenus, patrimoine, espérance de vie, isolement, famille nombreuse, niveau culturel et diplômes, délinquance. Cette observation montre bien que les inégalités de revenus ne peuvent être réduites que si l'on s'attaque à leurs causes.

La troisième condition du consensus est l' « égalité à la carte ». En effet, la volonté d'une stricte égalité de situations n'a pas grande signification, surtout dans une société diversifiée *comme la* nôtre, et où le besoin de diversité va croissant. Les comparaisons y sont difficiles. Elles deviennent plus faciles dès lors qu'on accepte une société parfaitement uniforme. A la chinoise. Vêtement identique. Mode de transport identique. Carrière identique : les cadres à la terre, et les paysans à l'université.

Dans le cas contraire, la véritable égalité se heurte à la non-fongibilité des situations économiques et humaines : et la comparaison, à un instant donné, entre deux revenus monétaires n'est qu'une illusion statistique de la fongibilité, et de l'égalité.

C'est pourquoi la division de la France en deux camps, celui des riches et celui des pauvres, est une simplification absurde.

Cette même simplification, qui réduit l'inégalité en France à celle de « la » classe riche et de « la » classe pauvre, conduit à oublier la dernière condition du consensus pour un certain retour à l'égalité. Beaucoup d'inégalités reposent dans notre pays sur l'existence de mille corporations jalouses de leurs privilèges et de leur protection. Souvent, notamment en matière *fiscale*, ces *privilèges* sont occultés, impossibles à chiffrer et à apprécier. De sorte que chaque corporation soupçonne sa voisine de jouir d'avantages supplémentaires. La clarté, la concurrence et le marché, la mobilité et l'ouverture, seraient, contrairement à l'idée reçue, le plus puissant ferment de consensus. Et d'égalité.

L'idée d'égalité en France aujourd'hui est une auberge espagnole, qui peut accueillir tous les convives, parce que chacun y apporte son manger et son boire. Plus de précision sur le menu proposé à l'ensemble des Français entamerait peut-être la popularité de l'aubergiste. En revanche, elle serait certainement le seul moyen de constituer une clientèle plus étroite, mais plus fidèle, capable de s'accorder durablement et sérieusement sur un peu plus d'égalité réelle. Une certaine égalité, certes moins glorieuse, qui serait autre chose qu'un thème pour les discours de fin de banquet.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Ecole polytechnique.

LA MISÈRE IGNORÉE

« L'ARGENT ne fait pas le bonheur. » *Les premiers résultats de l'enquête d'opinion sur* « la perception de la misère » *menée auprès d'échantillons représentatifs des populations des neuf pays membres de la C.E.E. et que vient de publier la Commission des Communautés européennes confirment le dicton* (1). *Les quelque 8 600 personnes interrogées au cours du printemps 1976 expriment d'abord leur propre degré de satisfaction ou de mécontentement. Et il est peu lié à leur niveau de revenu. On trouve par exemple davantage de personnes qui ont le sentiment d'être victimes de l'injustice de la société chez les Français les plus nantis que chez les Allemands et les Danois les plus pauvres.* « Le bonheur est une aptitude », *écrivait Roger Martin du Gard.* « La pauvreté est une frustration », *pourrait-on répondre.*

« La notion de satisfaction ou de mécontentement dépend moins de situations objectives vécues par les personnes que de caractéristiques subjectives psychosociales et culturelles », *écrivent Mme Hélène Riffault, directeur général de l'IFOP, et M. Jacques-René Rabier, qui ont mené l'enquête. Ainsi ce n'est pas en Irlande, où les revenus sont les plus bas de la C.E.E., que l'on trouve le plus fort pourcentage de personnes insatisfaites de leur sort, mais en Italie puis en France. Et au Danemark, où la moitié des personnes interrogées estiment que leur revenu est supérieur au* « nécessaire ». *64 % déclarent pourtant qu'ils doivent* « s'imposer des restrictions ».

Plus surprenantes et plus inquiétantes sont les réponses à la dernière partie de l'enquête : la majorité des Européens ignorent la misère, celle des autres, bien sûr, quand ils ne la nient pas. Et, « protégés par leur confort matériel et leur bonne conscience, un bon nombre de ceux qui savent que la misère existe ont tendance à prendre une attitude passive ou à croire que le phénomène est en régression et que les gens en situation de misère en sortiront », *notent les auteurs de l'enquête. Sans parler de ceux — et ils sont nombreux au Royaume-Uni, au Luxembourg, en Irlande — qui voient dans l'alcoolisme et la paresse les principales causes de la pauvreté, et imputent, en fait, à l'individu la responsabilité de sa situation.*

Seules, 10 % des personnes interrogées s'affirment clairement comme des « militants pour la justice ». *En Italie et en France, où ils sont les plus nombreux (respectivement 18 et 16 %), ils mettent en accusation plus qu'ailleurs,* « la société et ses injustices », *mais ils se déclarent aussi disposés personnellement à donner du temps et de l'argent pour lutter contre la misère.*

« Tout programme de lutte contre la pauvreté, *concluent les auteurs du rapport*, devrait donc viser en même temps à faire disparaître les causes objectives de la misère et à éclairer les non pauvres ou les moins pauvres sur les situations existantes que leur propre culture, leur propre intégration dans la société, les empêchent souvent de percevoir autour d'eux. »

(1) « La perception de la misère en Europe », Commission des Communautés européennes, rue de la Loi, 200, 1049 Bruxelles.

Le lancement du plan acier

(Suite de la page 9.)

Ce mouvement a été facilité par une atténuation de la pression exercée par les concurrents étrangers, notamment japonais, qui ont dû récemment relever leur prix de vente et dont les exportations vers l'Europe devraient revenir de 1,8 million de tonnes en 1976 à 1,1 million en 1977. Cependant, la dévaluation de la peseta avantage les sidérurgistes espagnols, tandis que les pays de l'Est se montrent toujours agressifs. Cette situation préoccupe la C.E.E., dont le représentant, M. Davignon, multiplie les interventions auprès des pays tiers. L'efficacité de l'action de la commission a été mise en cause, notamment vis-à-vis de l'Italie, où les fameux « Bresciani » continuent à défier les règlements : on peut, néanmoins, estimer que dans la CECA les cas particuliers de l'Italie et de la Grande-Bretagne mis à part, pour 90 % la production obéit aux consi*gnes communautaires.*

Si les prix se redressent, les tonnages restent bas : la demande d'équipements lourds et moyens n'a, en revanche, pas repris en Europe : tout au plus espère-t-on une timide reprise en France au quatrième trimestre, et, peut-être, une amélioration plus générale en 1978, tant sur les marchés d'exportation que dans la CECA.

C'est dans ces circonstances à demi rassurantes que le plan acier, rendu public le 20 avril 1977 par le gouvernement et le patronat de la sidérurgie, va *officiellement* être lancé. Déjà, sur le plan social, une convention signée le 3 juin dernier par la seule Force ouvrière, à la grande colère des autres centrales, a entériné la suppression de 16 000 emplois d'ici à 1979, avec mise en préretraite pour 11 000 salariés, et mutations, incitations au rapatriement ou licenciements pour les 5 000 autres. Restaient à officialiser les conventions d'aide financière avec les deux grands groupes nationaux, 500 millions de francs de prêts pour Denain-Usinor et 800 millions de francs pour Sacilor-Marine-Wendel, dont les structures vont être profondément modifiées dans le sens d'une « filialisation ».

C'est, apparemment, ce dernier point qui a soulevé le plus de difficultés, notamment dans le groupe lorrain. A l'heure actuelle, les trois cents héritiers de l'aïeul François de Wendel, regroupés au sein d'une société, la Compagnie lorraine (CLIF), possèdent 75 % du capital d'une puissante holding. Marine-Wendel, cette holding, assure 40 % de la production française d'acier au travers de ses filiales Sacilor, Sollac, Solmer (à 47,5 %), Dilling (en Sarre) et détient le contrôle des aciéries fines de *Gueugnon*, de J.-J. Carnaud (emballages métalliques), sans compter la moitié de celui de Creusot-Loire et une série de participations. Au total, plus de 15 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Les pouvoirs publics, qui vont accorder en 1977 un prêt de 800 millions de francs à la sidérurgie lorraine après les 560 millions de francs de 1976, entendent, cette fois, bien « ficeler » ensemble, comme on dit familièrement parmi les intéressés, à la fois les filiales sidérurgiques, monstrueusement endettées, et les sociétés de portefeuille, qui ne le sont pas. *Ils ont imposé aux héritiers* Wendel non seulement le rapprochement de Sacilor et de Dilling, ce qui paraît logique, mais aussi un apport de la totalité de leurs biens à deux nouvelles holdings, l'une sidérurgique, l'autre financière. Parmi ces apports figure *une filiale hollandaise* de la Compagnie lorraine, Ornas Beheer, dont les actifs dépassent 500 millions de francs, et que la « famille » aurait bien voulu laisser en dehors. Rue de Rivoli, on s'est souvenu qu'en 1974 la Compagnie lorraine, deux mois après avoir demandé un prêt au F.D.E.S., trouvait à point nommé 200 millions de francs, produit de la vente de charbonnages allemands, pour s'assurer le contrôle de la société Marine-Firminy, menacée d'une O.P.A. boursière par le grand rival Usinor-Denain. Après ce beau coup, elle s'engageait à ne plus demander de prêts au *F.D.E.S... Cette fois-ci, il* n'est pas question que les propriétaires du groupe sidérurgique lorrain ne soient pas intégralement engagés dans l'affaire. Ces derniers pourraient, néanmoins, vendre en Bourse leurs titres, dont le tiers restera bloqué.

Pour le groupe du Nord, Denain Usi*nor*, le problème est plus simple : il s'agit de rapprocher, dans un montage financier, la filiale sidérurgique Usinor, formidablement endettée, et la filiale spécialisée dans les tubes, Vallourec, qui l'est beaucoup moins, et a même fait des bénéfices jusqu'en 1976, bien que sa *situation se gâte* à l'heure actuelle.

Au-delà de ces opérations, qui devraient s'accompagner d'une meilleure *répartition des tâches à l'échelon national*, se pose dans toute son ampleur la question du redressement financier de cette industrie. Pour les deux groupes précités, l'exercice 1977 risque d'être encore plus lourdement déficitaire que les deux précédents. En trois ans, les pertes pourraient s'élever à 7 milliards de francs. L'endettement dépasse le chiffre d'affaires, et enregistre même un accroissement « fatal », puisque ces groupes doivent emprunter non seulement pour rembourser le capital mais aussi pour acquitter les intérêts, ce qui contraint les grandes banques (B.N.P., Société générale et Paribas), gênées par l'encadrement du crédit, à leur prêter encore davantage (11 milliards de francs à ce jour) au détriment de leurs *autres clients. Ce n'est qu'à partir de* 1978 qu'une marge nette, après frais financiers, devrait réapparaître et grossir régulièrement les années suivantes, avec un endettement ramené de 104 % du chiffre d'affaires à 69 % en 1980. Mais cela suppose une augmentation de 40 % du prix de l'acier d'ici à 1980 et une production portée de 23 millions de tonnes à 28 millions de tonnes. (Voir le tableau ci-contre.) Enorme pari dont le résultat reste soumis aux aléas de la conjoncture.

Certes, la suppression de seize mille postes de travail va économiser 1 milliard de francs par an environ, et l'augmentation des tarifs, si elle se poursuit, peut rapidement rétablir les marges brutes. Mais, cette année, la sidérurgie française va devoir emprunter près de 6 milliards de francs. Après avoir obtenu du F.D.E.S. 1,3 milliard de francs, elle se représentera l'an prochain aux guichets *publics*. Ses fonds propres sont devenus ridiculement insuffisants, et l'essentiel du milliard de franc que doivent fournir théoriquement les actionnaires en deux ans sera constitué par des apports de filiales. Comme le gouvernement, pour des raisons psychologiques, ne veut pas lui accorder de subventions, qu'il ne veut pas, pour des raisons politiques, transformer en participation ses 7 milliards de francs de prêts, cette industrie va rester profondément vulnérable et, plus que jamais, dépendante tant de ses banquiers que de l'administration. Cette dernière, pour la première fois, va obtenir, outre le nantissement d'une partie du capital des entreprises, un contrôle économique et financier fort étendu, dont l'ampleur surprend douloureusement les maîtres de forges. L'Etat sera représenté en permanence auprès d'eux par un chef de mission. *Ne leur faut-il pas comprendre que désormais*, et quoi qu'il arrive, l'Etat est devenu leur commanditaire de fait, et qu'il s'estime fondé à exercer ses prérogatives ? . .

FRANÇOIS RENARD.

LE FINANCEMENT (en millions de francs)

	1976 ch. prov.	1977	1978	1979	1980	Total 1977-1980
BESOINS						
Investissements (F courants) et participations	2 850	2 200	2 600	2 900	2 700	10 400
Remboursement des emprunts	1 350	1 400	2 150	2 750	2 800	9 100
Intérêts des emprunts	3 200	3 600	4 150	4 600	4 600	16 950
Augmentation du fonds de roulement	1 200	1 000	1 700	1 000	1 100	4 800
TOTAL	8 600	8 200	10 600	11 250	11 200	41 250
RESSOURCES						
Marge brute	850	1 000	5 750	8 000	8 450	23 200
Résultat net après impôt	(— 2 350)	(— 2 600)	(+ 1 600)	(+ 3 400)	(+ 3 850)	(+ 6 250)
Emprunts à long terme (F.D.E.S., G.I.S., C.E.C.A.) et à moyen terme (banques)	6 520	5 700	4 000	2 750	2 200	14 650
Apport des actionnaires	550	500	—	—	—	500
Emprunts à court terme et divers	680	1 000	850	500	550	2 900
TOTAL	8 600	8 200	10 600	11 250	11 200	41 250

SPORTS

BOXE

Carlos Monzon vainqueur de Valdes

Vedette je suis, vedette je reste

Monaco. — « *Champion du monde je suis, champion je reste, puis je me retire.* » Telle est, en résumé, la carrière de l'Argentin Carlos Monzon. Quinze combats, titre en jeu, quinze victoires. Le boxeur, qui a pris sa retraite samedi 30 juillet à Monaco, n'a donc jamais connu la défaite depuis qu'il est devenu, en 1970, le meilleur des poids moyens. Son dernier adversaire, le Colombien Rodrigo Valdes, a pu se rendre compte qu'il n'y avait rien à faire pour en venir à bout.

Il a échoué, comme il avait échoué une première fois en juin 1976, et, au vu des deux combats, on imagine mal comment Monzon aurait pu être battu, malgré les qualités et le courage de Valdes. Carlos Monzon a donc fait ses adieux ainsi qu'il l'entendait, la tête haute, maître du ring, invaincu. Sa deuxième carrière est toute prête. Carlos Monzon sera acteur — il l'est déjà un peu — et bien entendu, à l'en croire, le meilleur. « *Vedette je suis, vedette je reste.* » Dans un genre différent, tout simplement.

Carlos Monzon a la conscience professionnelle des gens de caractère, de ceux qui ont l'orgueil à fleur de peau. Parce qu'il n'avait pas boxé depuis treize mois, beaucoup ne donnaient pas cher de ses chances contre ce Valdes qui s'entraînait dur, seulement préoccupé par le combat le plus important de sa carrière. C'était la dernière occasion qui s'offrait de ne pas laisser échapper Monzon, en quelque sorte de lui prendre un peu de sa gloire. Au contraire, Monzon avait, pendant un temps, oublié le ring, ses rigueurs, l'esclavage de l'entraînement. Le champion était devenu

De notre envoyé spécial

bringueur. Coude levé, bonne table, couché tard, jamais solitaire. Un moment même on crut qu'à force de bordées, il tirerait sa révérence sans remonter sur le ring.

Prouver encore

Ce n'est sans doute pas facile, à trente-cinq ans, fortune faite et bonnes — ou mauvaises — habitudes prises, de tout lâcher et de faire retraite, de redécouvrir la rigueur, le bagne de l'entraînement. Chacun, au demeurant, aurait compris que Monzon renonce à disputer ce dernier combat et que le titre soit déclaré vacant. C'est qu'en plus, il avait tout à perdre et peu à gagner. Quelle grande différence peut-il y avoir entre un boxeur champion du monde à quatorze ou quinze reprises ? S'il en a jugé différemment, c'est qu'il voulait prouver encore qu'il était le meilleur et aussi se rappeler au bon souvenir du petit monde du cinéma. Un champion du monde tout frais, surtout dans ces conditions, vaut plus cher qu'un boxeur dont on commence à oublier le palmarès. Enfin, il y avait la bourse : 1 million et demi de francs.

Carlos Monzon a eu raison, si l'on peut dire, de relever le gant. Jamais peut-être il ne s'était montré à ce point à son avantage. Rodrigo Valdes en sait quelque chose, qui a terminé le combat la face tuméfiée, les deux yeux fermés, assommé de coups, proche à tout moment du K.-O. Il s'en est fallu d'un rien qu'il ne tombe, tant le martelage de Monzon, ajusté et puissant, l'avait transformé en cible presque sans défense. Une deuxième fois, Rodrigo Valdes a découvert, à ses dépens, que la débauche d'énergie ne servait à rien et que le champion du monde, passé les premières reprises, avait trop de clairvoyance et d'autouts physiques dans son jeu pour se laisser vraiment surprendre.

A un moment, à la deuxième reprise, Valdes a pu croire que Monzon était enfin vulnérable, sur le crochet du droit qui l'expédiait au tapis. C'était une manière d'avertissement, et Monzon l'a bien compris ainsi. Le temps de récupérer et, rendu prudent, plus dangereux encore, il prenait le combat en main, gardant, dans la mesure du possible, Valdes à distance. Dès lors, la cause était entendue, et le challenger, confronté aux mêmes difficultés que l'an passé, allait livrer des assauts aussi courageux — et même violents — qu'inefficaces.

Il avait, en fait, à résoudre un simple problème d'artillerie, c'est-à-dire de venir à portée pour que les coups touchent le but. Or tout l'avantage de Monzon a tenu, encore une fois, dans son allonge supérieure et dans sa capacité à se mettre à l'abri. Ce sont bien les longs bras de Monzon qui ont fait la différence, et chaque fois que Valdes a réussi à venir au contact, c'était en contrepartie d'une grêle de coups : du gauche, en piston, qui le repoussait, du droit qui le cueillait avant les corps à corps. Pour un coup donné, dix reçus. A l'évidence, il était bien nécessaire que Carlos Monzon renonce à la boxe pour que Rodrigo Valdes ait enfin une chance de devenir, un jour, champion du monde des poids moyens.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS

France-Argentine en finale de la coupe de Galea

Les seconds rôles passent au premier plan

Vichy. — *Les équipes d'Argentine et de France ont profité des premiers rayons de soleil, dimanche 31 juillet, pour obtenir leur qualification à la finale de la coupe de Galéa réservée aux jeunes tennismen âgés de moins de vingt et un ans au 31 décembre de l'année en cours, en battant respectivement celles d'Espagne (trois victoires à deux) et d'Australie (quatre victoires à une).*

« *La coupe de Galea est devenue la plus importante épreuve de tennis après la coupe Davis.* » Dans un de ces inévitables discours d'auto-satisfaction ouvrant les banquets qui accompagnent toute grande manifestation sportive, M. Lovera, au nom de la Fédération française de tennis, n'hésitait pas à prendre quelques libertés avec la vraisemblance, pour le plus grand plaisir de ses hôtes, les membres du comité d'organisation de la coupe de Galea, les responsables du Sporting Club de Vichy et les édiles de la ville.

De fait, le succès de la coupe de Galea est incontestable si on considère la progression du nombre des équipes engagées : quatre nations en 1950, dix en 1954, vingt en 1967, trente en 1973, trente-six en 1975 et trente-quatre cette année. L'épreuve a d'autre part permis à quelques grands champions de se révéler puisque à son palmarès figurent les Français Pierre Darmon, Robert Haillet et Gérard Pilet (1951), François Jauffret (1960-1961 et 1962) et Patrick Proisy (1967), l'Italien Nicola Pietrangeli (1952), les Espagnols Manuel Santana et (Andres Gimeno (1956-1957), le nuel Orantes (1968 et 1969), le Tchécoslovaque Jan Kodes (1965 et 1966).

Depuis quelques années pourtant, aucun des grands cham-

De notre envoyé spécial

pions de la nouvelle génération ne s'est révélé en coupe de Galea, ni même a fréquenté les courts du Sporting Club de Vichy, à l'exception peut-être du Hongrois Taroczy, découvert ici à l'âge de 17 ans et revenu en 1974, à 20 ans, sous la pression de sa fédération.

Le cas de Taroczy est d'autant plus intéressant qu'il illustre parfaitement la menace qui pèse sur la vocation et la réputation de la coupe de Galea : elle ne concernera bientôt plus les meilleurs jeunes tennismen, si ses responsables ne songent pas à abaisser la limite d'âge aux moins de 20 ans, voire aux moins de 19 ans. La multiplication des épreuves internationales de jeunes, l'intensification des entraînements, forment en effet des champions beaucoup plus précoces que dans les années 50-60.

A l'âge de la plupart des tennismen qui disputent la coupe de Galea, le Suédois Bjorn Borg, qui n'a jamais pris part à cette épreuve, avait déjà gagné deux fois des championnats internationaux de Roland-Garros et participait depuis longtemps aux tournois professionnels. C'est le cas aussi des Américains qui ne se sont jamais intéressés à l'épreuve, alors qu'on voit mal quelle équipe, parmi les quatre qualifiées pour la phase finale, pourrait résister à John Mac Enroe (18 ans) et Billy Martin (20 ans) respectivement demi et quart finalistes du dernier tournoi de Wimbledon, voire à Elliott Teltscher, Larry Gottfried ou Van Vinitsky.

Si on excepte l'Argentin José-Luis Clerc et à un degré moindre l'Espagnol Fernando Luna, la quinzaine de jeunes tennismen rassemblés à Vichy semble en effet vouée au second rôle des tournois professionnels dans les prochaines années.

C'est — hélas ! — le cas des Français. Ceux-ci accèdent bien à la phase finale et même à la finale pour la première fois depuis 1971, mais ils n'en représentent pas moins quatre joueurs atteints par la limite d'âge : Christophe Cesa, Dominique Bedel, Gilles Moretton et Christophe Roger-Vasselin, complétés par le junior Yanick Noah. Et, malgré l'ampleur de leur victoire sur l'Australie, leur comportement sur les courts de Vichy laissa parfois mal augurer de leur avenir dans la jungle des tournois professionnels.

Inquiétante, en effet, fut l'apathie des joueurs français dans le double. Cette apathie, notamment le renoncement de Christophe Casa dès que les Australiens renversèrent la situation à leur avantage, est en contradiction formelle avec le nouveau programme d'action de la direction technique nationale du tennis français appliqué aux jeunes joueurs.

« *Il est urgent pour nous,* précise en effet ce programme de la F.F.T., *de tenir davantage compte du potentiel de combativité, de stabilité nerveuse, de concentration et de courage de nos jeunes.*

» *On parle technique, tactique, entraînement physique, mais l'autre volet, au moins aussi déterminant pour le champion, est de pouvoir se dépasser le plus souvent possible et spécialement dans les grandes occasions. L'observation de cette qualité doit être permanente et décisive pour ce qui est du maintien des sélectionnés.*

» *Il faut donc considérer qu'un joueur est doué pour la compétition à partir du moment où il réunit l'ensemble de ces qualités et non pas les seules parties technique, tactique et physique.* »

Si on suit ce programme à la lettre, faut-il déjà conclure que les meilleurs espoirs du tennis français réunis à Vichy appartiennent à une génération perdue ?

GÉRARD ALBOUY.

POINT DE VUE

La nécessité d'un véritable comportement collectif

par FRANÇOIS DUPUY (*)

LE Tour de France 1977 a déçu : une centaine de coureurs ont parcouru la France, une partie de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suisse à un train de sénateur, et la compétition s'est trouvée réduite à deux ou trois étapes, courtes mais dures, capables de faire la sélection.

Alors on ne comprend plus, et on évoque avec nostalgie les grandes batailles du passé, sans chercher vraiment à analyser ce qu'est le système des courses cyclistes, quelle est la place du Tour de France dans un tel système, et quelle relation s'établit entre compétition et professionnalisme.

Le Tour de France n'est pas une course isolée. Pour le public, et plus particulièrement pour le public français, le Tour de France est une course « en soi ». On s'intéresse peu à ce qui le précède (Tour d'Espagne, Tour d'Italie) et on reste relativement indifférent à ce qui le suit.

Or, il faut souligner que le Tour de France n'est qu'un sous-système — important — d'un complexe plus vaste, formé par l'ensemble des courses cyclistes. Et ce système est complexe, car il comprend deux éléments distincts, mais étroitement liés : les courses à notoriété et les courses à gains. Il existe un certain nombre de courses par lesquelles les coureurs acquièrent leur réputation, grandes courses à étapes ou classiques par exemple. Cette réputation se « négocie » ensuite, en termes financiers, dans un grand nombre de petites épreuves, les critériums, courses peu importantes qui s'apprécient surtout en termes de rémunération.

Un système à ressources limitées

Cependant le sport cycliste est un sport collectif : le champion dépend autant de ses propres qualités physiques, intellectuelles, morales, que de ses coéquipiers. Il s'instaure donc entre le leader de l'équipe et les membres une négociation : au premier on apporte l'appui nécessaire pour réussir dans les courses à réputation, et en contrepartie le leader acquiert le pouvoir nécessaire pour négocier la présence de ses coéquipiers dans les courses à gains.

La place de leader est elle-même l'objet d'une compétition dans la compétition. Cela veut dire que les phénomènes de pouvoir, d'alliances et de relations se forment au sein de l'équipe même. Mais ils sont fonction d'un impératif : à de rares exceptions près, il est de l'intérêt de l'équipe d'avoir le meilleur leader possible, et celui-ci n'est pas obligatoirement celui qui gagne. Il est celui qui, pour les organisateurs de courses, présente le pouvoir d'attirer un public le plus nombreux possible. C'est là que réside le poids du leader dans les négociations qu'il est amené à poursuivre.

Ce système de négociations se retrouve au niveau de l'épreuve elle-même. En effet, le Tour de France, c'est aussi cent à cent quarante personnes (au moins au départ) qui, durant trois semaines, exercent leur profession et doivent en tirer une rémunération immédiate, c'est-à-dire récompensant les efforts accomplis, dont on peut estimer qu'ils sont très éprouvants, quelle que soit la valeur physique des coureurs. Or, on peut caractériser les prix attribués lors du Tour par deux éléments : ils sont limités et variés. Limités, car ils ne sont pas proportionnels à la performance accomplie. Ils demeurent fixes, quel que soit le temps mis pour effectuer le parcours ou quel que soit l'écart séparant deux coureurs ; variés, car les organisateurs, à côté du classement général, ont multiplié les compétitions dans la compétition (maillot vert, meilleur grimpeur...).

Cette variété et cette fixité ont un certain nombre de conséquences. Tout d'abord, il est clair que « *pour fonctionner le système a besoin de tout le monde* ». En effet, si au départ tous les spécialistes s'accordent à reconnaître que l'on peut limiter le nombre de vainqueurs possibles à une dizaine, il est exclu, en revanche, que seule cette dizaine prenne le départ. Cette constatation banale met en évidence le fait que la division vedettes-anonymes est une nécessité non seulement pour les premiers nommés, mais aussi pour l'ensemble du groupe. La relation de pouvoir qui s'établit entre les uns et les autres n'est donc pas une relation unilatérale. De cette nécessité du nombre découle, en effet, la nécessité du partage. Il est donc impensable, ou tout au moins très rare, qu'un seul individu s'attribue tous les gains, même si les règlements le permettaient et si l'occasion s'en présentait. Une telle attitude est inacceptable pour l'ensemble du groupe et, de plus, elle mettrait son bénéficiaire en position de détruire lui-même le système dont il tire profit.

Or, la variété des prix et des primes rend possibles toutes les combinaisons (au sens sociologique et non au sens vulgaire), pour que chacun puisse tirer profit de l'épreuve générale. Ce caractère a été bien relevé par un certain nombre d'observateurs, ceux en particulier qui sont les plus critiques envers le Tour de France. C'est à partir de là qu'est le plus souvent soulevée la contradiction entre compétition et professionnalisme : comment, en effet, pourrait-il y avoir une compétition franche, honnête, puisque les coureurs sont obligés de s'arranger pour se répartir les prix ?

Cet argument peut être réfuté. Il postule qu'une compétition sportive doive se dérouler dans un univers de transparence. C'est là une conception idéaliste que l'on ne rencontre pas plus dans l'amateurisme que dans le professionnalisme, ni d'ailleurs dans n'importe quel système organisé. On ne voit pas très bien ce qu'il y aurait d'immanent dans la compétition sportive, qu'il s'agisse de ses conditions de déroulement ou des hommes qui s'y adonnent, qui lui permettrait d'échapper à un certain nombre de mécanismes régissant le fonctionnement d'ensembles humains. C'est pourquoi le rejet du professionnalisme à travers cet argument est en fait une constatation de l'impuissance du sport à modifier radicalement le comportement humain.

La réalité sportive est, en fait, plus complexe que la simple confrontation physique entre les individus. Si la nécessité de la rémunération de chacun limite les possibilités de tous, elle rend, d'autre part, beaucoup plus complexes les données que chaque coureur doit prendre en considération pour participer à la compétition avec un minimum de chances.

Si tout le monde peut se mettre sans trop de difficulté, d'accord pour que tel coureur, appartenant à une équipe particulièrement défavorisée, et traversant, par exemple, sa région natale, gagne l'étape — les exemples en sont multiples, — en revanche les affaires se compliquent lorsqu'il s'agit de répartir l'ensemble des prix : des alliances se nouent et se dénouent entre les équipes et les individus, les objectifs se modifient en cours d'épreuve, les données de départ se transforment.

La course doit être vivable pour tout le monde. Du point de vue de l'effort physique demandé, le Tour de France est une course éprouvante pour tous les coureurs. La proportion des abandons et des éliminations est là pour en apporter la preuve. Si l'on admet que chaque engagé peut « jouer » un point particulier dans l'épreuve, une étape par exemple, et si l'on admet de plus que la majorité des concurrents seraient dans l'incapacité de suivre le rythme qu'une minorité pourrait éventuellement imposer, on est obligé de constater que la course pourrait rapidement devenir invivable pour le plus grand nombre. Or rien, dans le règlement, n'interdit de telles pratiques.

Un code de bonne conduite

Les concurrents sont donc amenés à établir entre eux un code de bonne conduite s'accompagnant de sanctions qui garantissent son efficacité. Un coureur qui transgresse une règle de ce code se voit ensuite puni par le reste du groupe. Il existe d'ailleurs une possibilité d'échapper à cette pression des pairs en « jouant » autre chose que la solidarité de groupe. En cas de conflit, on en appelle parfois à d'autres partenaires, la presse, par exemple. On voit ainsi surgir au grand jour un différend opposant deux coureurs, qui peuvent d'ailleurs appartenir à la même équipe. Dans un tel cas, et si le conflit en vaut la peine, la presse s'en empare, en appelle à l'opinion publique et, d'une certaine manière, tranche la question, ou tout au moins intervient substantiellement dans son règlement. Or il n'est jamais, à de rares exceptions près, de l'intérêt des coureurs de laisser un de leurs conflits éclater au grand jour, car celui-ci altère l'image que le public se fait des conditions de la course. En rendant manifeste ce qui aurait dû rester caché, le groupe prend le risque de voir l'opinion publique imposer une solution susceptible de menacer sa cohésion.

La règle d'or, c'est donc bien qu'il vaut mieux tenter de faire carrière avec les autres plutôt que contre les autres. Mieux vaut se plier aux règles imposées par le groupe, plutôt que de tenter l'aventure périlleuse qui consiste à les transgresser. Et c'est bien l'analyse de ces règles qui conduit à une véritable compréhension de la compétition sportive en termes autres qu'extrêmes ou idéologiques. Elle montre en particulier, d'une part, que l'effort demandé aux compétiteurs dépasse largement le simple aspect physique, mais aussi que ceux-ci sont capables, pour défendre leurs intérêts, d'un véritable comportement collectif : c'est en ce sens que l'on peut dire que le Tour de France 1977 vient de subir une grève perlée.

(*) Chargé de recherche au Centre de sociologie des organisations.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Un an après le très grave accident dont il fut victime au Nurburgring, l'Autrichien Niki Lauda a gagné, dimanche 31 juillet, le Grand Prix d'Allemagne, prenant une avance de 10 points sur le second au classement général provisoire du championnat du monde des conducteurs.

Classement du Grand Prix d'Allemagne. — 1. Niki Lauda (Ferrari, les 319,083 km en 1 h. 31 min. 48 sec. 62, moyenne 208,496 km-h.) ; 2. Scheckter (Wolf), 1 h. 32 min. 3 sec. 95 ; 3. Stuck (Martini-Brabham), 1 h. 32 min. 9 sec. 52 ; 4. Reutemann (Ferrari), 1 h. 32 min. 48 sec. 59 ; 5. Brambilla (Surtees)...

Classement provisoire du Championnat du monde des conducteurs. — 1. Niki Lauda (Autr.), 48 pts ; 2. Scheckter (Afr. du Sud), 38 pts ; 3. Andretti (E.-U.), 32 pts ; 4. Reutemann (Arg.), 31 pts ; 5. Hunt.

Aviron

La France, avec 41 points, a devancé l'Allemagne fédérale (38 pts) et les Pays-Bas (29 pts) dans la Coupe d'Europe qui se disputait à Tours, et à laquelle ne participaient pas les pays de l'Est.

Chez les femmes, les Pays-Bas ont terminé en tête, précédant la France et l'Allemagne fédérale, seconds ex aequo.

Hippisme

Le prix de Lisy, disputé dimanche
Le prix de Lisy, disputé dimanche 31 juillet à Saint-Cloud et réservé au pari tiercé a été gagné par Lugo Di Nazza, *suivi de* Nord *et de* Cleburne. *La combinaison gagnante est 13, 3, 8.*

Motocyclisme

GRAND PRIX DE FINLANDE

500 cc. — 1. Johny Cecotto (Venezuela), Yamaha ; 2. Luccinelli (It.), Suzuki ; 3. Bonera (It.), Suzuki ; 4. Rougerie (Fr.), Suzuki ; 5. Parrish (G.-B.), Suzuki, etc.

350 cc. — 1. Katamaya (Jap.), Yamaha ; 2. Sarron (Fr.), Yamaha ; 3. Ekerold (G.-B.), Yamaha ; 4. Herron (Irl.), Yamaha ; 5. Pons (Fr.), Yamaha ; etc.

CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU MONDE

500 cc. — 1. Sheene, 107 points ; 2. Baker, 68 ; 3. Hennen, 44 ; 4. Coulon, 36 ; 5. Cecotto, 35.

350 cc. — 1. Katamaya, 95 points ; 2. Ekerold, 52 ; 3. Rougerie, 47 ; 4. Herron, 44 ; 5. North, 30.

Sports équestres

Eric Navet, champion d'Europe, a conservé, dimanche 31 juillet, son titre de champion de France junior de sauts d'obstacles. Il montait Fanatique, *un cheval de six ans, qu'il fait travailler depuis un an seulement.*

1. Eric Navet (Normandie), sur *Fanatique*, 0 faute, 173 sec. 4/10 ; 2. Laurence Rey (Côte d'Azur), sur *Vetiver*, 4 pts, 151 sec. 4 ; 3. P. Pela (Lorraine), sur *Val d'Or*, 4 pts, 154 sec. 4 ; 4. X. Lerrebe (Normandie), sur *Ardente*, 4 pts, 163 sec. 2 ; 5. S. Uzan (Ile-de-France), sur *Dios Mio*, 4 pts, 164 sec. ; 6. J. Le Goupil (Normandie), sur *Cosinus*, 4 pts, 169 sec. 1 ; 7. Molinatti (Champagne), sur *Duc de la Vigne*, 4 pts, 171 sec. 2 ; 8. Gilmet (Nord), sur *Fantaisiste III*, 4 pts, 177 sec. 6 ; 9. Poulet (Lorraine), sur *Clotaire Ier*, 4 pts, 188 sec. 7 ; 10. Sophie de Benale (Normandie), sur *Dragon de Feu*, 8 pts, 149 sec. 8, etc.

Tennis

COUPE DAVIS

Finale zone européenne groupe B, à Barcelone, Italie 2, Espagne 1. Higueras b. Barazzutti 6-4, 6-4, 6-3. Panatta b. Orantès 6-4, 3-6, 6-3, 6-1. Panatta-Bertolucci b. Higueras-Muñoz 6-4, 7-5, 6-4.

COUPE DE GALEA

Demi-finales France b. Australie 4-1. Derniers simples : Roger-Vasselin (Fr.) b. Kelly (Austr.) 6-2, 6-2 ; Bedel (Fr.) b. Drewett (Austr.) 6-1, 6-3. Argentine b. Espagne 3-1. Dernier simple : José-Louis Clerc (Arg.) b. Vizcaino (Esp.) 8-6, 6-2.

SCIENCES

LA CHUTE PRÉSUMÉE D'UNE MÉTÉORITE N'EST PAS CONFIRMÉE A MADAGASCAR

Tananarive (*Reuter*). — Radio-Madagascar a démenti, dimanche 31 juillet, qu'un cratère de 240 mètres environ de diamètre ait été découvert près de Fianarantsoa, à 400 kilomètres au sud de Tananarive, à la suite de la chute présumée d'une météorite.

La veille, plusieurs milliers de personnes, dans cette région ainsi qu'à Tananarive, ont perçu, vers 18 h. 30 (heure locale), une vive lueur qui a duré deux à trois secondes, et qui a été suivie d'un choc enregistré par le sismographe de l'observatoire de Tananarive.

La thèse de la scission en deux morceaux de l'objet tombé du ciel, avancée également par la radio, pourrait aussi être inexacte, et l'impact pourrait se situer dans une région déserte.

RADIO-TÉLÉVISION

L'histoire, tous les jours

L'histoire de l'attentat du Petit-Clamart perpétré le 22 août contre le général de Gaulle est retracée au cours des cinq émissions diffusées sur Europe 1 tous les jours, à 14 heures, à partir de ce lundi 1er août, de l'instruction du procès par Jean-Marie Bastien-Thiry jusqu'au référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. M. Michel Debré, le journaliste Alain Jérôme, le colonel Argoud, MM. Gaston Defferre et Alain Peyrefitte. Me Jacques Isorni et Frédéric Pottecher, qui suivait le procès, témoigneront.

Rendez-vous hebdomadaire depuis juillet 1976, « Histoire d'un jour », l'émission de Philippe Alfonsi, devient quotidienne à partir de ce lundi 1er août. Celle-ci était jusqu'à présent diffusée le samedi. Europe I espère ainsi gagner des auditeurs à une heure d'écoute réputée difficile. Philippe Alfonsi, relevant le pari, sera désormais aidé par dix personnes. L'émission changera-t-elle d'être ainsi fabriquée en équipe ? Sûrement un peu. Surtout, l'éventail des sujets s'élargit.

Les affaires de justice qui ont fait du bruit durant ces cinquante dernières années entreront donc dans l'histoire racontée par Philippe Alfonsi : « *En parlant d'un fait divers,* dit-il, *on peut aussi parler de tout ce qui se passait quand celui-ci est survenu, établir des liens avec le contexte social, politique, international du moment. Des éclairages nouveaux apparaissent. Les mêmes événements peuvent être vus sous tant d'angles différents !* »

Le principe de l'émission ne change pas. Elle se compose comme un album de souvenirs, sur un fond léger de musique du temps. Qui, ayant vécu la guerre, ne se rappelle les chansons que l'on entendait partout tel jour de juillet 1942 où eu lieu à Paris la plus grande rafle de juifs organisée par les nazis avec l'aide de la police française ?

Qui, en réentendant telle rengaine des années 56 ou 58 ne revoit pas défiler des images qu'il croyait oubliées ? Ces extraits de musique, ces chansons diffusées comme autant de pauses, viennent ponctuer le texte de l'émission, renforcer les accents divers. Celui du narrateur, ceux des gens qui ce jour-là ont parlé, ou qui ont parlé de ce jour-là et dont on entend les voix grâce aux documents sonores offerts par la magnétothèque de l'Europe ou prêtés par le service des archives de l'Institut national de l'audiovisuel, ou encore par les auditeurs invités a faire parvenir les enregistrements en leur possession. Des témoins interrogés aujourd'hui s'expriment : leurs interventions s'intercalent, au fil des thèmes abordés. Rien de tout cela n'est fait en direct. L'émission est écrite, appuyée sur une solide documentation,

Le plus suovent, « Histoire d'un jour » donne lieu à une série de deux ou trois émissions. Il y en aura cinq pour retracer l'attentat du Petit-Clamart. Suivront trois heures sur les Jeux olympiques de Berlin en 1936, qui donnèrent l'occasion d'une glorification du nazisme. Viendront ensuite le récit de la création du mythe James Dean, puis celui de l'intervention militaire soviétique à Prague en août 1968. « *Regarder seulement la une des journaux permet de retrouver l'histoire de cette période encore proche* », dit Philippe Alfonsi « *L'information sur le moment est souvent étrangement faite. Le grossissement de certains faits, l'impasse faite sur d'autres, prennent dix, vingt, trente ans après de biens curieuses significations.* »
— M. L.B.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 1er AOUT

M. André Glucksmann, philosophe et écrivain, participe à l'émission de Jean Montalbetti : « Ne quittez pas l'écoute », sur le thème « *Pourquoi le goulag et la* pensée dissidente russe préoccupent-ils les intellectuels français ? », sur France-Culture, à 16 h 35.

MARDI 2 AOUT

L'attentat perpétré contre le général de Gaulle au Petit-Clamart est le thème de « Histoire d'un jour », de Philippe Alfonsi, sur Europe 1, à 14 h.

— VU —

Un enfant, une fleur

Que faire lorsqu'on est un homme, qu'on ne veut pas — les psychanalystes diront pourquoi — s'embarrasser d'une femme et qu'on désire, ardemment, passionnément, un enfant ? Sur ce thème, la *télévision suisse romande offrait*, samedi soir sur Antenne 2, un film attachant et sensible, de Valérie Bierens-de-Haan, réalisé pa: Michel Dami, *Un enfant dans la peau* : histoire sans paroles, ou presque, les mots comptant moins que les regards, les silences, les gestes, tendres ou maladroits, pour décrire ces instants de bonheur fragile, ces moments de désespoir tranquille.

Les mots sont réservés aux autres, à la société, qui ne comprend pas, qui désapprouve, au juge, qui interroge et condamne. Trois mois de prison avec sursis, pour avoir non pas enlevé, mais accueilli un enfant, si heureux d'échapper, *pendant quelques jours*, à une famille indifférente.

Le héros — interprété par *Michel Cassagne* — est jardinier. Il sait que les plantes ont besoin de soleil, de chaleur, qu'il ne faut pas les laisser à l'abandon. Mais, comme lui dit le magistrat : « *Vous n'allez pas comparer une fleur et un enfant !* »

Il y a un ton propre au cinéma suisse, fait de douceur et de cruauté ; un style aussi, dont la sobriété, la simplicité, conviennent bien au petit écran.

THOMAS FERENCZI.

LUNDI 1er AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : UNE LARME DANS L'OCEAN, de H. Gleaser (1971), avec A. Stere, D. Rollin, A. Abplanalp, H. Gleaser, D. Zardi.

A Wolyna (Pologne orientale), en 1942-43, un résistant regroupe des juifs, membres d'une communauté religieuse menacée d'ex-Episode du martyrologue juif en Pologne, termination, pour qu'ils prennent les armes. traité sobrement et qui veut être, surtout, un débat d'idées.

22 h., Les grands mystères de la musique : Louis II de Bavière, de B. Gavoty, réal. J. Dayan.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Variétés : Idea, de J.-Ch. Averty, chorégraphie J. Guélis.

Avec les Bee Gees, Julie Driscoll, Brian Auger, The Trinity.

21 h. 40, Documentaire : le peintre Giuseppe Capogrossi, par B. Guillou ; 22 h. 25, Sports : Catch à quatre.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE, d'A. Hitchcock (1964), avec S. Connery, T. Hedren, D. Baker, M. Gabel, L. Latham. (Rediffusion.)

Un éditeur s'éprend d'une voleuse et l'épouse au lieu de la livrer à la police. Elle souffre de graves troubles psychologiques et il s'efforce de découvrir son secret pour la guérir. Un drame psychanalytique, qui devient un film d'amour, la description d'un combat entre le doute et la peur. Du grand Hitchcock.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « le Prévanu », de J. Montalbetti, avec L. Terzieff, M. Bouquet, P. Olivier, réalisation E. Frémy (rediffusion) ; 21 h., Concert du Yuval Trio au Festival estival de Paris : Haydn, Dvorak, Schubert ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres à La Rochelle.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... des Alpes au Caucase ; 21 h., Echanges internationaux : Festival d'Helsinki 1976 : récital de chant Leena Kiilunen et I. Cage (Williams, Brahms, Sibelius, Satie) ; 22 h. 30, « Rituel », de P. Boulez, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction D. Masson.

MARDI 2 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h. 35, Sports : Finale de tennis à Vichy ; 17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon. (La Pérouse ou la fraternité des hommes), par A. Bombard ; 21 h. 25, Variétés ; 22 h. 25, Les grandes expositions : Ramsès le Grand, réal. J. Plessis, commentaire Ch. Desroches-Noblecourt.

Le premier d'une série de treize films de vingt-six minutes, filmés en 1975 et 1976 au Grand Palais et à l'Orangerie des Tuileries.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 55, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 45, Série : *L'homme à la valise ; 17 h. 35*, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle ; 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : DARWIN, de J. Couffer (1972), avec N. Clay, S. Macready, I. Richardson.

1831 : les théories sur l'évolution de Darwin, alors étudiant naturaliste, se heurtent au conservatisme du capitaine Fitzroy, qui dirige une expédition en Amérique du Sud.

Vers 22 h., Débat : D'où vient l'homme ?

Avec MM. Edgar Morin, sociologue ; Pierre-Paul Grasse, membre de l'Académie des sciences ; André Langaney, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle ; Albert Jacquard, chef du service de génétique à l'Institut national d'études démographiques ; Roger Greenacre, chanoine, chevalier de la cathédrale de Chichester.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Ulysse ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE CONVOI SAUVAGE, de R. C. Sarafian (1970), avec R. Harris, J Huston, J. Bindon, B. Carruthers, H. Wilcoxon.

En 1820, dans le nord-ouest des Etats-Unis, un trappeur laissé pour mort en pleine nature par ses compagnons réussit à survivre. Il affronte tous les dangers, possédé par l'idée de se venger. La renaissance d'un homme aux portes de la mort et rendu à l'état sauvage, dans une approche quasi-documentaire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Esotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : « Déploration de quatre poètes en Italie », avec R. Clermont et F. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : le Sénégal ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. *Gevy, musique d'Ivan Semenoff*. Réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père... « la Becquée », de R. *Boylesve, adaptation M. Ricaud*, avec L. Lemercier, L. Delamare, M. Barbulée ;

20 h., Vulturne, ou Léon-Paul Fargue et nous, avec R. Thomas. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 45, Œuvres de Guy Reibel ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., *Ren*contres de musique contemporaine à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 20, Points cardinaux (l'Est) : « Quatuor n° 8 » ; « Psaume 149 » (*Dvorak*) ; 104, Cicerenella : Tarantelle (œuvres de Sanz, anonymes du dix-septième siècle, etc.) ; 10 h. 30, J'ai envie d'écraser mon piano : Bach, Scarlatti, Schubert, Schumann, Debussy ; 12 h., Chanson : Made in U.S.A. ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : musique autour des textes de R. Barthes ; 16 h. 2, Livre des meslanges : le trio (C.-P.-E. Bach, Beethoven, Poulenc) : musique française (Xenakis, Capdenat) ; paysages parisiens (Perotin, Costeley, Lully, Messager) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical : concert Phil Glass ; 19 h., Jazz ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : tambours et *harmonica de Croatie et de Serbie ;* 21 h., Echanges internationaux : Bach, Beethoven, R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Boston, direction P. Monteux ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Pouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Les fêtes oubliées : Festival de Glyndebourne.

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Premier hommage à Iaroslav Serpan

C'est un hommage funèbre assorti de mystère que le Centre d'art contemporain de l'abbaye de Beaulieu rend cet été à Serpan. Depuis plus d'un an, en effet, que cet artiste rompu à toutes les disciplines a disparu dans les Pyrénées, les recherches entreprises et reprises des deux côtés de la frontière n'ont pas abouti à la découverte du moindre indice.

L'oubli se serait-il refermé sur son œuvre comme la montagne sur l'alpiniste solitaire ? Geneviève Bonnefoi, directrice du Centre, et ses autres amis ne l'ont pas permis. Cette œuvre, présente dans une cinquantaine de musées d'Amérique et d'Europe, et dispersée dans les collections du monde entier, est trop importante pour qu'on n'ait pas tenu à en regrouper l'essentiel dans cette merveille de l'architecture cistercienne du Rouergue, sauvée de la ruine.

De plus de cent peintures, de cinq sculptures, des écrits de Serpan, émerge la personnalité étrange et attachante d'un homme éternellement insatisfait qui, dès qu'il avait conquis et épuisé une « manière », éprouvait le besoin de tout remettre en question. A qui d'ailleurs l'expression plastique, quoique privilégiée, ne suffisait pas. Il est utile de rappeler que Iaroslav Sossountzov, dit Serpan, né en 1922 près de Prague de parents russes, naturalisé français à l'âge de trois ans, était mathématicien et biologiste, docteur ès sciences, professeur de biologie cellulaire et quantitative à l'université Paris-VII, suivait passionnément le mouvement des idées, s'intéressait à la recherche musicale, et qu'il était poète. Les Editions Saint-Germain-des-Prés viennent de publier, sous le titre D'un regard oubliable pour qu'il soit, *ses meilleurs poèmes, composés entre 1958 et 1970, et auparavant Serpan avait surveillé l'impression de* Mémoire destituée, mémoire sans voisinage, *qui nous apparaît (prémonition ?) comme un testament. Synthèse de la connaissance rationnelle et de l'impulsion du cœur, ou conflit intérieur des deux tendances ?*

Le besoin d'unité totalitaire

Car, devant les tensions de son œuvre picturale, voie pour nous de la plus grande communication, on n'est pas en face d'un être de tout repos. Sa progression en dents de scie est celle d'un don Juan des formes dont toutes les conquêtes sont suspendues ici côte à côte, mais à la différence des femmes de Barbe-Bleue (autre référence mythique), bien vivantes.

Elles sont toutes là, tellement changeantes que, au lieu de refléter la versatilité des goûts du séducteur, elles démontrent plutôt le profond besoin d'unité totalitaire qui motive les choix successifs de tout collectionneur de bonnes, ou de moins bonnes, fortunes. Les premières d'abord, depuis les compositions surréalistes ou surréalisantes de l'immédiat après-guerre, Moines en rut et bûchers sanguinaires *et* Gynandrologies, *les peintures à base de vils colorants biologiques, le magma viscéral de* Minéralisation de la mémoire, *jusqu'à* Dissection d'un paysage *réduit en charpie qui contient en germe la phase informelle.*

Désormais, sauf exceptions, il nous sera impossible de traduire en clair les titres donnés à ses tableaux par Serpan l'énigmatique, qui les désignait par des groupes de lettres parfaitement inintelligibles — SLIJKXI GRAAX, OANHIOSTU, etc. Les plus anciens sont encore nimbés de surréalisme, école avec laquelle il rompra bientôt, déjà gestuels et incluant le Signe dans le tourbillon de l'abstraction lyrique qui emportait, à la suite de Pollok et de quelques autres, la peinture autour des années 50.

La première exposition personnelle de l'artiste, à la galerie Breteau, en 1951, marque le début de cette « écriture noire » que, dans sa monographie de Serpan (Artistes d'aujourd'hui, collection « Beaulieu »), Geneviève Bonnefoi dit « aiguë, déchiquetée, toute hérissée de griffes, de glaives, et peuplée, si l'on y est attentif, d'yeux innombrables que lui-même, bien sûr, n'eût jamais accepté d'y voir et qui sont là pourtant, énigmatiques, hallucinants... », *écriture tracée sur une riche matière.*

Les toiles se multiplient, où se déchaîne un tempérament volcanique, où l'ombre et la lumière se bagarrent (Poolkiksis), *où les jaunes chantent* (Fifefsi). *Avec des pauses. De 1963 à 1966, l'exposition accuse un vide. Pendant deux ans, le peintre a gardé le silence. Le réveil, qui se manifeste en 1967-1968 au musée Galliera, avec le groupe Hepta, se traduit par une nouvelle métamorphose, qu'on retrouve à Beaulieu avec les* « grandes nappes rouges, étales comme des mers sans vagues et portées à leur incandescence chromatique », *célébrées par André Boucourechliev. Surface d'un « rouge absolu » où éclatent, raides et hiératiques, des signes blancs.*

Nouvelle pause, de cinq ans, nouvelle mue. De 1972 date l'immense triptyque, revenant aux formes tourbillonnantes, exécuté pour Beaulieu le bien nommé, et qu'on peut voir, non plus dans le bâtiment des moines convers où se trouve l'exposition, mais dans la très belle et très pure église du couvent en cours de restauration. Et les toiles « japonisantes » et leurs vagues stylisées à la Hokusai. Et les retours à une « figuration narrative » non dépourvue d'humour — salle de bains avec linge étendu et brosse à dents, — grouillante d'objets et de personnages sur fond rouge — la Fête, la Manif, — qui ont plus ou moins dérouté, vers 1974, les amateurs de Serpan. Les amateurs allemands, entre autres, car c'est surtout en Allemagne que sa notoriété s'est installée, alors qu'il s'est trop souvent, en France, heurté à une indifférence polie.

Les derniers « collages dissimulés », proches du pastiche, mais faits avec tant d'art, qui ont précédé de peu le départ de Serpan vers son tragique destin, indiquaient-ils une nouvelle bifurcation ?

La question demeure sans réponse, tant cet homme, poussé par une nécessité intérieure, s'entendait à déconcerter son public. Ce qui, en revanche, n'est pas douteux, c'est la continuité du développement d'une « œuvre ouverte », soulignée par Gindertaël, toujours prête à explorer des domaines insolites. Et qui n'a cessé de se poursuivre à contre-courant, sans tenir compte des engouements du jour.

Maintenant, on en peut suivre la courbe, hélas, interrompue, en un lieu qui déjà, à lui seul, à une dizaine de lieues de Montauban, aux confins du Quercy et du Rouergue, mériterait le déplacement. Serpan aussi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (Tarn-et-Garonne). Jusqu'au 12 septembre.

Théâtre

LE PROJET DE COLLABORATION ENTRE CHAILLOT ET LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Une lettre de M. Perinetti

M. André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot, nous a adressé la lettre suivante, en réponse à l'article de M. Pierre Dux, administrateur

N'ayant pas été mis en cause, il ne s'agit pas, pour moi, de contester les propos tenus par M. Pierre Dux. Cependant, l'éventuelle collaboration entre le Théâtre national de Chaillot, que je dirige, et la Comédie-Française m'autorise à porter à la connaissance des lecteurs du *Monde* quelques précisions et également quelques réflexions.

Une confusion s'établit, inconsciemment peut-être, entre l'accueil de la Comédie-Française au Théâtre national de Chaillot, durant la saison 1977-1978, et l'éventuelle utilisation de nos salles réclamée par la *Comédie-Française* pour les saisons suivantes.

Dans les conditions actuelles d'exploitation du Théâtre national de Chaillot, que chacun connaît, la *Comédie-Française* présentera deux spectacles, de la fin janvier 1978 à la fin mars, dans la grande salle du Théâtre national de Chaillot. Il n'y a là, rien de plus que ce qui s'est produit cette année quand nous avons accueilli le T.N.P. et ce qui pourrait se produire de nouveau les années suivantes, si nous accueillons d'autres théâtres nationaux ou étrangers.

Ce n'est qu'à compter de la saison 1978-1979 que la Comédie-Française envisage d'une manière plus structurelle de présenter ses spectacles à Chaillot.

Volci donc pour les précisions. Permettez-moi d' ajoutery quelques réflexions : je pourrais écrire, paraphrasant une citation célèbre — et M. Dux me comprendra fort bien — *qu' « aimer son théâtre, c'est admettre que les autres puissent aimer le leur et le défendent »*.

Chacun se réjouit du succès de la Comédie-Française et chacun souhaite que ce théâtre possède *une seconde salle nécessaire à ses* multiples activités, ne serait-ce que pour légitimer les importants moyens financiers mis très justement à sa disposition.

Qu'une collaboration s'établisse entre Chaillot et la Comédie-Française, rien de plus normal, à la condition que le T.N.C. conserve, sous la responsabilité d'une direction indépendante, les activités tant de création que d'accueil inhérentes à la mission que définit son statut. Toute autre formule ne pourrait objectivement s'analyser que comme une annexion s'exerçant au détriment d'un pluralisme qui s'impose aujourd'hui plus que jamais.

M. le ministre de la culture a bien voulu souligner, lors d'une récente déclaration, ce pluralisme nécessaire à la liberté de création. N'a-t-il pas également reconnu le « fait créateur » de Chaillot ainsi que la spécificité de son public ? Car l'un ne va pas sans l'autre. S'il nous paraît indispensable de confronter à des sensibilités différentes les œuvres artistiques les plus diverses, encore faut-il que ces sensibilités puissent se développer.

Le théâtre de la Comédie-Française est un théâtre de répertoire de haut niveau, et chacun se félicite d'y voir s'inscrire les auteurs contemporains. Mais pour ces derniers, s'ils y connaissent leur heure de gloire, leur chance, bien souvent, leur fut donnée auparavant, dans d'autres lieux. C'est cette tâche que le théâtre que je dirige avait pour but de développer.

Les travaux qui y ont été faits, et qui ne sont pas encore achevés, mettaient l'accent sur le renouvellement des formes contemporaines de la création dramatique, et cette action est inscrite dans nos statuts. Il y a donc là une démarche originale que nous craignons de voir disparaître.

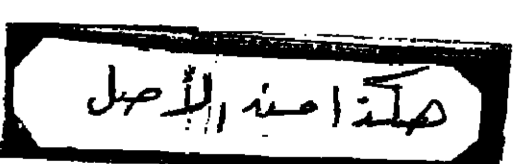
Enfin, peut on imaginer que, encore une fois, des décisions puissent être prises sans que la direction de Chaillot, ni son personnel, ni surtout son public, ne soient consultés. Faut-il rappeler le passé de ce théâtre ?

Mon inquiétude est grande quand je lis que l'on souhaite une collaboration, et qu'ensuite on exige une maison où les comédiens-français se sentiraient chez eux.

Le *personnel*, les *artistes* appelés à travailler à Chaillot, ont la même revendication, mais beaucoup plus naturelle à mon sens puisque cette revendication est *faite sous leur* propre toit.

Historiquement, nous savons que les annexions ont toujours été justifiées par la revendication d'une « espace vital » complémentaire. Espérons que cette fois-ci l'histoire ne se renouvellera pas.

Espérons également que le théâtre *national de Chaillot* retrouvera les moyens nécessaires à la création, dont l'absence permet toutes les aventures. Espérons aussi que la Comédie-Française ait enfin à sa disposition les salles dont elle a besoin, et qu'elle a eues jusqu'à ce jour, sans pour autant que la satisfaction de ses besoins se fassent aux dépens d'un autre établissement public.



ARTS ET SPECTACLES

Festival

EN AVIGNON

«Griselidis» mis en scène par Antoine Vitez

(Suite de la première page.)

Antoine Vitez nous rappelle ce temps miraculeux des objets indécis, en dessinant une écriture scénique superbement dépouillée où les accessoires — comme dans « les Miracles » — se chargent de significations multiples. Il ramène l'enfance au présent en faisant surgir des arbres, des pierres, des nuages, des voix fraîches et maladroites, qui, par instants, se saisissent du récit.

Car il s'agit de « théâtre-récit », de « théâtre à la troisième personne », placé dans le travail de Vitez à la suite de « Catherine » — spectacle tiré du roman d'Aragon, « les Cloches de Bâle ». Comme dans « Catherine », les acteurs ne représentent pas des personnages, ils racontent. Ils sont deux : Bertrand Bonvoisin, un physique un peu fade de gentil garçon, sans rien de commun avec l'image d'un prince orgueilleux, tourmenté, et Catherine Oudin, rousse éclatante, sans rien de commun avec l'image d'une fragile victime. Ils « se passent le texte » sans faire semblant de l'inventer. Ils montrent en quoi la fable les implique, par quoi elle les concerne. Ils se servent de ce qu'ils trouvent au hasard d'une déambulation rectiligne, qui insiste sur la forme particulière du plateau des Célestins. Ils frôlent les objets à petits gestes pensifs avant de s'en emparer, de les métamorphoser, de les rendre utiles. Ainsi un paravent devient lit, devient prison. Une chaussure dorée abandonnée dit que Griselidis est répudiée ; quand Bertrand Bonvoisin la pose sur sa tête, de profil, le talon tourné vers le haut, elle est une couronne de pharaon... Sur leur chemin, ils rencontrent la musique, ils se heurtent à un ensemble de percussions, accident géographique bien carré au milieu de la scène, aussi présent que les arbres et le mur.

Les comédiens « passent la parole » aux musiciens, Françoise Gagneux, Jean-Paul Marchand, Jeanne Loriod, qui décrivent un climat de sensations tendres, de sentiments romanesques ; aux chanteurs Mireille Courrèges et Spiro Sakkas, qui apparaissent sur la galerie et font écho aux deux personnages qui, en bas, se débattent dans les difficiles rapports de couple et de classe. En bas, sont dénoncés les clichés sans nuances de notre éducation : le garçon est né pour commander, la fille pour se soumettre ; elle doit parvenir jusqu'à lui, il est son Dieu, son maître, son patron. En haut, les chanteurs apportent sur un ton d'ironie les dimensions poétiques des grandes amours légendaires, rêves illusoires de transgression.

La musique, les gestes, les mots parlés et chantés, les voix adultes et celles des enfants inscrivent dans le décor plusieurs versions d'une même histoire, celle d'un rapport de force arbitraire et oppressant qui nous imprègne, pèse sur tous les moments et tous les actes de nos existences. Des histoires parallèles qui se rejoignent et s'éloignent comme se rejoignent et s'éloignent les fils électriques le long des voies ferrées quand on les voit d'un train. Une histoire en ligne droite et terriblement complexe, bourrée d'énergie toujours contrôlée, montrée avec une économie extrême, l'austérité d'un nô occidental, la nudité hautaine de la beauté pure, un détachement pudique à la fois irritant et fascinant.

C'est d'abord la virtuosité de l'intelligence qui frappe. Mais lorsque le conte s'achève, lorsque le vieux prince et la vieille bergère partent ensemble, résignés l'un à l'autre, on s'aperçoit qu'insidieusement Bertrand Bonvoisin et Catherine Oudin sont devenus ce couple désabusé, amer. Ils sont là comme ces gens interviewés à la télévision qui découvrent le gâchis de leur existence en racontant sa banalité misérable. Ils ne pleurent pas, ne se plaignent pas, ils se taisent, se tassent, attendent, le regard vide. L'émotion déferle, une masse de questions nous assaillent et nous ne pouvons rien, parce qu'ils sont seulement des images sur un écran, parce que leur histoire est la nôtre.

COLETTE GODARD.

Alvin Ailey dans la cour d'honneur

Depuis quatre ans, Alvin Ailey rêvait de retrouver le public d'Avignon, qui avait réservé à sa compagnie un accueil exceptionnel. Il a revécu la même expérience, rencontré le même enthousiasme au cours du spectacle donné dans la lumière crue d'un après-midi. Délire d'applaudissements et de cris, spectateurs déferlant sur la scène de la cour d'honneur pour embrasser les danseurs, la foule manifestait sa reconnaissance pour le plaisir ressenti devant la belle qualité de la troupe et l'émotion suscitée par *Révélations*, un ancien ballet où Alvin Ailey exprime les caractères profonds du peuple noir.

Le premier programme ne comportait aucune création. C'était plutôt les retrouvailles avec un chorégraphe admirable, qui a su découvrir d'emblée un langage original en créant la « Modern Dance » sur les rythmes et thèmes « négro-américains ».

Le second programme, enchaîné le soir même, nous proposait deux nouveautés. *Gazelle* est signé par un ancien danseur de la Compagnie George Faison. Dans une clairière africaine, un groupe de chasseurs traquent et abattent une gazelle, symbole de *« la liberté qui règne en chacun d'entre nous »*. Le chorégraphe a su transposer les ébats vifs et gracieux du charmant animal dans une suite ininterrompue de lancers, de déboulés, de pas tourbillonnants, enlevés par la merveilleuse Tina Yuan. Mais la structure classique du ballet ne convient guère à l'évocation de rites tribaux et constitue une sorte de contresens.

Facets ne tient que par l'interprétation de Judith Jamison, pour qui il a été conçu. Avec une malle d'accessoires et trois robes, elle réussit à donner au vaste plateau de la cour d'honneur une densité magique. Y a-t-il seulement une chorégraphie ? John Butler l'a réduite à des poses et des pas vagues et décousus, un piètre canevas que la danseuse rebrode. Des gestes rares de ses longs bras, d'un déhanchement nonchalant et du balancement désinvolte de sa tête haut perchée, cernée par un halo de lumière, déesse noire impériale, Judith joue avec le vent et gagne à tous les coups.

Les choses se sont gâtées lorsque la pluie s'est mise à tomber. Commence alors le ballet des machinistes qui recouvrent le plateau, le redécouvrent, l'essorent dans les bravos. L'alerte est passée, mais le public comprend que les danseurs, par prudence — par fatigue aussi, — s'en tiendront au seul final de *Révélations*. Un sentiment de frustration, exaspéré par trois jours d'incertitude météorologique, éclate dans une atmosphère de passion déçue et d'attente obstinée. Des mouvements divers s'ébauchent sur la scène. On évoque Plissetskaïa dansant *la Mort du cygne* en offrant son visage à l'ondée. Les lazzi fusent, mais comme rien ne se passe, l'espèce de fête qui commençait tourne court, et chacun s'en va déçu.

MARCELLE MICHEL.

LES RENCONTRES DES CENTRES CULTURELS COMMUNAUX

La Fédération nationale des centres culturels communaux, qui rassemble les représentants de deux cent quatre-vingts municipalités, vient de tenir à Avignon ses rencontres annuelles sur le thème : culture et cadre de vie.

Après avoir confronté les expériences menées dans leurs communes, les participants ont mis l'accent sur l'effort consenti par celles-ci depuis une quinzaine d'années et sur les limites que rencontre aujourd'hui, faute de moyens, cet effort. Ils ont également constaté que l'action culturelle des municipalités s'étend à l'ensemble du cadre de vie et du milieu urbain. Le prochain congrès de la Fédération, à la rentrée, tirera les conclusions de ces réflexions.

● *La section syndicale SNETAS-C.G.T.* (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle) de la Réunion des théâtres lyriques nationaux s'élève, dans une lettre adressée à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, contre la publication dans *le Monde* des conclusions du rapport Bloch-Lainé, qu'elle estime *« regrettable »*. Les fédérations C.G.T. et C.F.T.C. du spectacle ont également protesté contre cette publication.





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 1er août

théâtres

Les salles ouvertes

Athénée, 21 h. : Equus.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Nouveautés, 20 h. 45 : Divorce à la française.

Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 45 : Trio Isselee (Bach, Boismortier, Haydn, Leclair, Telemann).
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra et Freiburger Vocalensemble (le Messie, de Haendel).

Festival du Louvre

Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

La danse

Voir Festival du Louvre.

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15)
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67)
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75); v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan 19e (206-71-33).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.): le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) Bonaparte, 6e (326-12-12)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18)
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.), les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 5e (222-57-97), Helder 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., **, v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (Ital., *, v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE MAESTRO (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70)
LE MESSAGE (A., version arabe) Wepler, 18e (387-50-70)
NETWORK (A., v.o.) : Cujas (033-89-22), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91)
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Grand-Pavois 15e (531-44-58)
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 6e (325-95-99)
ROCKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.), 3e (073-97-62), Styx, 5e (633-08-40)
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).

Les films nouveaux

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, film français de Pierre Boutron Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE, film franco-canadien de Eddy Greenwood (X) V. ang. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PLUIE DU DIABLE, film américain de Robert Fuest (X) V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PANIQUE EN PLEIN CIEL, film américain de R. Butler. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE BATAILLON EN FOLIE, film italien de S. Sempieri V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
LES CAVALIERS DU DIABLE, film américain de Joe Manduke. V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)

TRANSAMERICA EXPRESS (Am., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88)
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.), Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE CID (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA FIANCÉE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 6e (326-58-00) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), à partir du 31.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : La Clef, 5e, (337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LAUREAT (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12)
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-62-42)
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heure spéciale.
MORE (A.) (**) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nations, 12e (343-04-67)
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H sp
PROFESSION REPORTER (It., v.o.): André-Bazin, 13e (337-74-39)
LA RUEE VERS L'OR (A.), Actua-Champo, 6e (033-51-60).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VALLEE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), h. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CATCH 22 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
LENNY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sauf sam. et dim.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. 30.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h.

Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Kid ; 16 h. ; les Temps modernes ; 18 h. : le Dictateur.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une nuit à Casablanca.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15, 22 h. 15 : le Sexe fou ; 15 h. 30 : les Monstres ; 17 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 20 h. : Parfum de femme.
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40) : la Chasse.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Nashville.
SCIENCE-FICTION (v.o.) Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) : le Dernier Virage.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Lifespan. — Studio 28, 18e (606-36-07) : les Voyants.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon (17e) (380-24-81) : Roberta.
H. BOGART (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : Passage to Marseille. — Action-La Fayette, 9e 878-80-50) : les Passagers de la nuit.
GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Bas-Fonds new-yorkais.
TARKOVSKI (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h. : Andrei Roublev.
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) : le Visage.

PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT MARIVAUX - PUBLICIS SAINT-GERMAIN - PARAMOUNT GAIETE




SALLES CLIMATISEES

— MERCREDI —



JUSTICE

REGARDS

Les détenus du presbytère

Georges L., quarante-neuf ans, est ce qu'on appelle un S.D.F. Une personne sans domicile fixe. Avec trois mois de séjour en maison d'arrêt derrière lui, il s'est échoué, la semaine dernière, au 4 bis, rue François-Arago, à Pantin (Seine-Saint-Denis). Arrivé avec les 28 F donné par l'assistante sociale, il a trouvé là un toit, un couvert et... un travail.

Jacques C., trente-deux ans, après moult pérégrinations et un long passage, de cinq années, à la centrale de Saint-Martin-de-Ré, est là aussi. « Un ami de Fleury-Mérogis » *lui a donné l'adresse. Il a sonné ; on lui a ouvert.*

Jean-Pierre P., vingt-huit ans : deux ans passés à Melun, dix-neuf mois dans d'autres centrales,. quatre ans dans des maisons de correction, entre quinze et dix-neuf ans. Domicile ? Rue François-Arago.

Au 4 bis *de cette rue, une maison comme les autres, due à l'initiative de l'ARAPEJ* (1). *Un ancien presbytère de deux étages en briques, demeure étroite assortie d'un bout de jardin. Ni foyer, ni asile, ni centre de rééducation, mais tout le contraire.* « Ici, le principe, c'est que les gars se prennent en charge. Rien n'est interdit, rien n'est imposé. La règle d'or, c'est l'autogestion... »

L'ancien détenu doit s'intégrer dans une maison où cohabitent cinq personnes. Il lui faut trouver du travail (l'ARAPEJ lui facilite les choses), essayer de « se refaire ». *C'est dur. Pierre, la trentaine passée, essaye d'expliquer :* « Quand on sort de « là-bas », on pense à tout sauf à se restreindre. Il faut excuser l'expression, mais on a envie d'une seule chose : s'envoyer en l'air, vivre. Ce n'est *pas évident de revenir au métro*-boulot-dodo. » *Alors, il faut s'accrocher. Il faut surmonter les crises, la d é p r i m e, la « défonce », l'alcool. Il faut se cramponner et maintenir la tête hors de l'eau.*

Certes, les six pensionnaires de la rue Arago ne sont pas abandonnés. Une équipe de dix volontaires se répartit la tâche, et tous les soirs, en semaine, l'un d'eux passe jeter un coup d'œil. Mais il est là « uniquement comme dépanneur », *dit le pasteur Jean Holbian. Sa fonction est celle d'un intendant — surveiller les livres de comptes du centre — doublée de celle du* « bon camarade ». *Il écoute. Il comprend. Il cherche la solution.*

Un test

La maison de Pantin n'est pas pour autant le paradis. Elle ne veut pas l'être. L'ARAPEJ a fixé à six mois le temps maximum d'un séjour, et durant cette période les colocataires ont tout loisir (mais ils le savaient déjà) de découvrir que la « vie libre » *est une jungle...*

Jean-Pierre P. travaille dans une usine de caoutchouc. Son s a l a i r e mensuel s'élève à 1 100 F. L'entreprise « qui le fait vivre » *enfreint allégrement tous les règlements concernant la sécurité. Georges L.* « espère » *2 000 F. Mais il travaille sur une scie circulaire, sans appareil protecteur. Jacques C. est le mieux loti. Il gagne 2 500 F et fait figure de riche.*

Sur leurs salaires, les anciens taulards doivent verser 80 F par semaine à l'ARAPEJ, pour leur chambre et leur nourriture (la première semaine est gratuite et les deux suivantes ont été fixées à 50 F). Selon les animateurs, « c'est un test de maturité ». « On voit si le gars consent un effort, s'il se dit : on me demande ça, je paye, je suis réglo. »

La direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) de la Seine-Saint-Denis verse à l'association un prix de journée de 73 F, dont il faut défalquer la somme versée par les bénéficiaires. Ainsi s'équilibre à peu près le budget de l'association, qui pense pouvoir un jour « tourner sur elle-même ». *Déjà, les comités de probation et d'assistance aux libérés font appel au centre, qui est habilité à recevoir des prisonniers en liberté conditionnelle. L'idée de départ,* « très utopique », *de n'accepter* « que d'anciens détenus conscientisés, prêts à passer à la militance » *est donc contredite dans les faits. Le centre de Pantin est devenu — insensiblement — une commune autogérée de l'après-délinquance.*

LAURENT GREILSAMER.

(1) L'ARAPEJ (association rencontre, action, prisons et justice), a un peu plus d'un an. Sa vocation est d'informer l'opinion publique sur le système pénitentiaire français et de soutenir les familles de détenus. Le 16 mai 1976, elle a ouvert à Pantin un premier centre d'hébergement pour les personnes sortant de prison. Quatre aumôniers de prison (deux catholiques et deux protestants) sont à l'origine de cette création.
37, rue de Tournefort, 75005 Paris. Permanence les lundi, mardi et vendredi, de 14 h. à 17 heures.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Meurtrier présumé de Fiona Topham*, touriste anglaise âgée de dix-huit ans, retrouvée assassinée le 10 juillet dans les bois de la Madeleine, à Chevreuse (Yvelines) (*le Monde* du 16 juillet), M. *Pierre Boudal* a été arrêté jeudi 28 juillet par les policiers de la brigade criminelle du S.R.P.J. de Versailles et inculpé samedi 30 juillet d'homicide volontaire par M. Max Ducomte, premier juge d'instruction à Versailles. M. Boudal, âgé de quarante-huit ans, chauffeur de taxi artisan, nie les faits qui lui sont reprochés. Il a cependant *reconnu qu'il l'avait prise en* charge gare du Nord le 5 juillet pour la conduire place Victor à Paris (16e).

● *Inculpation du meurtrier de Sète*. — M. Rosaldo Young, le meurtrier du jeune homme âgé de dix-sept ans, tué d'une balle dans la tête après avoir été pris en otage, a été présenté dimanche 31 juillet à M. André Larroque, juge d'instruction à Montpellier. M. Young, âgé de dix-neuf ans, demeurant à Sète, a été inculpé d'homicide volontaire. Selon les enquêteurs, le meurtre serait l'épilogue d'une rivalité amoureuse. M. Rosaldo Young aurait accompli un *hold-up pour orienter* les policiers sur une fausse piste : il avait dérobé 1500 F dans une crêperie de Sète (*le Monde* daté 31 juillet-1er août).

● *Des amis pour la police*. — L'adresse de l'Association des amis de la police et des libertés publiques (A.P.L.P.), dont nous avons signalé la création (*le Monde* du *29 juillet*), est : 9, *rue* de Lyon, 75012 Paris.

● *Au tribunal des conflits*, M. Michel Morisot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé, par décret publié au *Journal officiel* du 31 juillet, commissaire du gouvernement en remplacement de Mme Suzanne Grévisse, qui a demandé à être déchargée de ses fonctions ; M. Gilbert Guillaume est nommé commissaire suppléant du gouvernement.

● *Une agonie de trois jours*. M. Guido Guth, trente-cinq ans, garçon de café à Colmar, qui a agonisé pendant trois jours dans sa voiture, après s'être suicidé, a été découvert, vendredi 29 juillet, par un passant qui l'avait déjà remarqué trois jours plus tôt. *Transporté* à l'hôpital de Colmar, le désespéré y est mort samedi 30 juillet. C'est le mardi 26 juillet que le promeneur avait aperçu pour la première fois, dans une voiture garée dans un chemin forestier, à Kayserberg, un homme allongé sur le siège avant. Le trouvant dans la même position trois jours plus tard, il a alerté la gendarmerie. Divorcé, père de *deux enfants*, M. *Guth* avait absorbé des barbituriques et s'était tiré une balle dans la tête avec un revolver acheté le *26 juillet*. Il avait déjà tenté de mettre fin à ses jours et avait quitté une semaine avant le drame l'établissement psychiatrique où il avait été soigné.

NON-LIEU POUR LES DEUX POLICIERS MEURTRIERS PAR ERREUR D'UN EMPLOYÉ DE LA BANQUE DE FRANCE

Un non-lieu vient d'être prononcé par M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, en faveur de deux inspecteurs de la brigade criminelle, inculpés le 23 septembre dernier de coups volontaires ayant entraîné *la mort* sans intention de la donner (nos dernières éditions datées 31 juillet-1er août).

Les deux policiers, MM. Joseph Susini, trente-six ans, et Jean-Luc Fritsch, vingt-huit ans, avaient tué de cinq balles un collaborateur de la Banque, M. Bernard Baptedou, à son domicile de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

Enquêtant le 23 juin 1976 sur l'enlèvement de M. Guy Thodorof — relâché en mars 1976 après trente-quatre jours de séquestration, — les deux policiers s'étaient trompés d'étage et présentés à l'appartement de M. Baptedou. Or celui-ci, collectionneur, avait une arme en main lorsque les policiers pénétrèrent chez lui. Voyant la scène par un jeu de glace, les policiers s'étaient cru menacés et avaient prévenu l'éventuel tir de M. Baptedou...

NOMINATIONS A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Sont nommés à la Cour de sûreté de l'Etat :

Président de chambre : M. Jean Arnaud.

Président de chambre suppléant : MM. Albert Jourdan et Jean Scelle.

Conseiller : M. Henri Benoît-Guyod.

Conseiller suppléant : le général de brigade Jacques Augustin ; M. Pierre Bourgeois ; M. Georges Jansou ; le colonel Yves Lesage ; M. Pierre Pignerol.

Juge d'instruction : M. Robert Olivier.

Juge d'instruction suppléant : M. Jean-Marie Gonnard.

Avocat général suppléant : M. Guy Pichot.

Violence et peine de mort

A DEUX VOIX

M. Alain Peyrefitte vient de donner le curieux exemple d'un ministre qui déconseille ce qu'il a approuvé. A la tête du comité d'étude sur la violence, il a ratifié un vote du comité recommandant, par six voix contre trois et deux abstentions, la suppression de la peine de mort. Présentant les travaux du comité, le 28 juillet, le garde des sceaux avait, de plus, insisté sur l'absence d'exemplarité de cette peine. N'était-il pas légitime qu'il reprît sans ambiguïté les résultats des travaux qu'il avait présidés ?

A peine s'est-il passé vingt-quatre heures que M. Peyrefitte déclare à qui veut l'entendre que le moment n'est pas v e n u de supprimer la peine de mort en raison du « sentiment d'insécurité » de la population. N'est-ce pas, pourtant, en toute connaissance de ce fait que le comité a recommandé la suppression de la peine capitale ? N'est-il pas avéré que la suppression de la peine de mort a toujours — et dans tout pays — été décidé contre l'avis de l'opinion publique, telle qu'elle s'exprimait (?) par les sondages ? L'argument du ministre est donc faible sinon spécieux. Et, au-delà de cela, que penser d'un homme qui déconseille en tant que ministre ce qu'on l'a entendu la veille approuver en tant que président d'un comité d'experts ? — Ph. B.

UN EMPLOYÉ DE CASINO EST TUÉ A NICE

M. Jean-Pierre Roche, dit *B i m b o, quarante-huit ans*, contrôleur affilié au casino Ruhl de Nice, a été tué, samedi 30 juillet, au volant de sa voiture alors qu'il circulait sur la basse corniche à la sortie de Nice. Atteint d'une dizaine de balles de calibre 11,43, M. Roche est mort sur le coup. Cet assassinat est considéré comme un nouvel épisode de la guerre des gangs qui s'est engagée depuis plusieurs mois entre deux bandes rivales, celle des « Grenoblois » et celle des « Niçois », qui luttent pour le contrôle des établissements de nuit de la région niçoise. M. Roche n'avait jamais été condamné, il était connu pour ses multiples relations avec le « milieu » de la Côte d'Azur. Prenant la parole lors de la fête de *l'Humanité*, dimanche 30 juillet, à Nice, M. Virgile Pasquetti, conseiller général des Alpes-Maritimes, a évoqué le climat de violence qui s'installe sur la Côte d'Azur et a regretté que les hommes du « milieu », quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, prennent de plus en plus d'influence dans la ville de Nice. — *(Corresp.)*

PRESSE

● *A l'agence United Press International*, M. Claude Hippeau vient d'être nommé vice-président. C'est la première fois qu'un Français accède à ce poste.

[Né le 10 mai 1926 à Paris, M. Claude Hippeau est entré en 1948 au bureau parisien d'U.P.I. Il a été rédacteur en chef adjoint, puis directeur général pour l'Europe d'U.P.I.-Photos, directeur général pour la France et l'Afrique d'U.P.I. Depuis 1975, il est directeur général pour l'Amérique du Sud.]

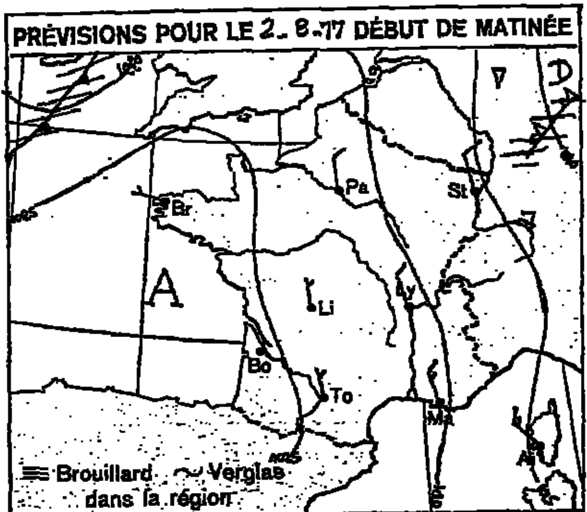
LETTRES

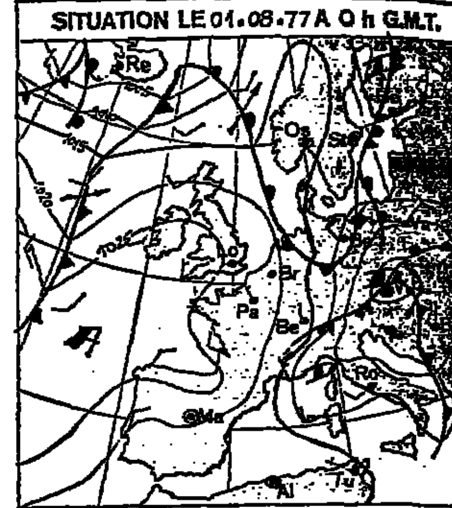
● *L'écrivain québécois André Giroux* est mort le jeudi 28 juillet des suites d'un accident de la route.

[Né à Québec le 10 décembre 1916, André Giroux avait publié de nombreux ouvrages, dont un roman, *Au-delà des visages*, qui lui valut, en 1949, le prix Montyon de l'Académie française et, en 1950, le prix de la province de Québec.]

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses Orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er août à 0 heure et le mardi 2 août à 24 heures.

La pression restera élevée sur la France. L'air frais qui occupe actuellement notre pays se retirera progressivement vers l'est en laissant la place à de l'air plus chaud venant de l'Atlantique. Il persistera encore mardi dans la moitié orientale de notre pays.

Mardi 2 août, en début de matinée, le ciel sera généralement dégagé dans la moitié est de la France, brumeux dans la moitié ouest. La journée sera ensuite assez belle dans le Sud-Ouest où la température sera en hausse. Il fera également bon au nord de la Loire et dans le Centre-Ouest malgré des nuages plus nombreux (surtout en Bretagne). Plus à l'est le temps restera frais, en particulier le matin, malgré de beaux passages ensoleillés.

Le vent du nord continuera à souffler dans nos régions orientales et le mistral persistera mais faiblira.

Lundi 1er août à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 023,5 millibars, soit 767,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 31 juillet au 1er août) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 22 et 15 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 20 et 11 ; Dijon, 22 et 13 ; Grenoble, 17 et 12 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille-Marignane, 20 et 17 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 20 et 8 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 22 et 18 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 22 et 9 ; Toulouse, 21 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 14 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 34 et 24 ; Berlin, 21 et 14 ; Bonn, 19 et 12 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 13 et 14 ; Genève, 16 et 9 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 29 et 18 ; New-York, 29 et 24 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 22 et 11 ; Téhéran, 35 et 23.

Visites et conférences

MARDI 2 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., 2, rue du Mont-Cenis, Mme Saint-Girons : « Le village du vieux Montmartre ».

15 h., 12, rue Daru, Mme Pajot : « La cathédrale Saint-Alexandre-Newski ».

15 h., métro Pont-Marie, Mme Vermeersch : « Promenade dans l'île Saint-Louis ».

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., devant la poste, place de l'Hôtel-de-Ville » (Mme Ferrand).

15 h., 3, rue de la Roquette : « De la Bastille jusqu'à la cour des Mousquetaires noirs » (Mme Hager).

10 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis » (Mme Rouch-Gain).

15 h. 15, métro Pont-Marie : « Histoire des vieux hôtels de l'île Saint-Louis » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 31 juillet 1977 :

UN DECRET

● Relatif au statut et au régime de retraite des personnels de l'Office national interprofessionnel des vins de table.

CARNET

Naissance

— M. et Mme Pierre Delvolve sont heureux d'annoncer la naissance de leur nouvel enfant,
Philippe,
le 28 juillet 1977.
3, rue Jules-de-Rességuier,
31000 Toulouse.

Mariage

— Bénédicte Vallet
et
Pierre Lesourd,
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le vendredi 29 juillet, à Washington D.C. 2219, Observatory Place.
N.W. Washington D.C. 2007
(Etats-Unis).

Décès

— Le lundi 11 juillet 1977, fête de saint Benoît, au mont Athos, sur un chemin de pèlerin entre le monastère de Vatopedi et le monastère d'Esphigmenou, Dieu a appelé son fils
Joseph BRUN
prêtre du diocèse de Saint-Etienne, âgé de cinquante-trois ans.
Selon les intentions qu'il avait manifestées avant son départ en pèlerinage, l'abbé Jo. Brun a été inhumé le vendredi 15 juillet au *cimetière catholique de Thessalonique* (Grèce).
36, rue de la Paix,
42000 Saint-Etienne.

— M. Mathieu Gerschel,
M. et Mme Alain Gerschel et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gerschel et leurs enfants,
Mme Pierre Gerschel,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Lavagne, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude GERSCHEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
époux de Denise Colson,
décédée le 14 mars 1958,
leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,
survenu le 29 juillet muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris (7e), sa paroisse, le mardi 2 août, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Passy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Toulon.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Odette KAHIL,
née Coyne,
survenu le 21 juillet 1977 à Baudinard (Var).
De la part de
Son époux, M. Edgar Kahil,
Ses enfants,
M. et Mme Yury Boukoff,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Dushen Magazin,
Et de son arrière-petite fille Iana.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité dans l'église de Baudinard (83).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Georges Liron,
M. et Mme Maurice Thérond et leurs enfants,
Mme Marguerite Mourgues,
son épouse,
Ses neveux et nièces,
Sa cousine,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges LIRON,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 juillet.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité le mercredi 3 août à Les Plantiers (Gard).
86, avenue Foch,
75116 Paris.

Anniversaires

— Pour le 4e anniversaire du décès de
Gabriel REUILLARD,
le 5 août 1973, sa famille prie tous les amis qui se souviennent de lui de s'unir dans une affectueuse pensée.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	105 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

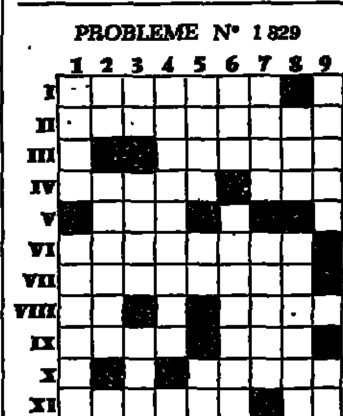
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 829



HORIZONTALEMENT

I. Pour s'en défaire, il faut se secouer. — II. Loin d'être gracieuses. — III Vis loin. — IV. Il est généreux ; Roula. — V. Sans mélange. — VI Mal armés pour l'action. — VII. Ouvrage à emporter. — VIII. Signe musical ; Articulé. — IX. Foudre de guerre ; Orne les saillies de nombreux ouvrages. — X. Se fanent à la vesprée. — XI. A *la chair de* poule ; Filet d'eau.

VERTICALEMENT

1. Se débat quand on veut le faire descendre ; Permet maints amendements. — 2. Symbole ; Relevés. — 3. Participe ; Déplacer un train ; Roi. — 4. Modifierons le cours d'une évolution. — 5. Dans l'Orne ; Initiales d'un b i e n f a i t e u r ; Jadis adoré. — 6. Dans un appel au combat ; Peu d i s c r è t e quand elle est mince. — 7. Nom de famille ; Sorties victorieuses d'une consultation. — 8. Emprunte parfois les rapides pour se déplacer ; Travail de palefrenier. — 9. Courant ; *Forme de savoir.*

Solution du problème n° 1 828

Verticalement

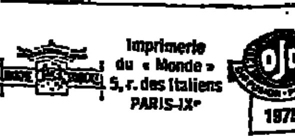
I. Acte ; Orée. — II. Couperet. — III. Iules ; Ver. — IV. Liste. — V. E.S.E. ; Ils. — VI. Tr ; Al. — VII. Eole ; Clou. — VIII. Visiteur. — IX. Fée ; Nerfs. — X. Nua. — XI. Rosseries.

Horizontalement

1. Acidité ; Fur. — 2. Cou ; Rove. — 3. Tulle ; Liens. — 4. Epéistes. — 5. Esse ; Inné. — 6. Or ; Acteur. — 7. Réveilléral. — 8. Eté ; Ouf ! — 9. Ruseurs.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, *directeur de la publication*.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux

ÉLECTROWATT INGÉNIEURS-CONSEILS S.A.

NOUS SOMMES
un des plus importants bureaux d'ingénieurs en Suisse, et nous exécutons des études dans le monde entier.

NOUS AVONS
une position vacante pour un chef de travaux pour un grand chantier de barrage dans un pays francophone en Afrique. Le candidat serait directement responsable auprès du maître de l'œuvre pour la coordination et la surveillance du chantier.

NOUS CHERCHONS

UN INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
AVEC DIPLOME UNIVERSITAIRE

âgé de 35 ans au moins, et ayant de l'expérience dans la direction de chantiers de construction de digues en terres et en enrochements. D'excellentes connaissances de la langue française parlée et écrite ainsi que du tact dans les rapports humains sont absolument indispensables.

NOUS OFFRONS
une activité très intéressante, de bonnes perspectives d'avenir, un salaire en rapport avec les prestations fournies et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

NOUS PRIONS
les personnes intéressées d'envoyer leurs offres de service avec copies de certificat au service du personnel de :

ELECTROWATT INGENIEURS-CONSEILS S.A.
Case postale
CH-8022 Zurich.

Sté INGENIERIE PARIS
recherche
pour poste au Moyen-Orient

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART
spécialisé
dans les techniques de
PONTS PRÉCONTRAINTS et MÉTALLIQUES

Cet ingénieur diplômé fera état d'une expérience professionnelle de 10 années minim. acquise pour partie à l'étranger dans le domaine des travaux publics.
Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui seront confiées.
Les ingénieurs intéressés sont invités à écrire (C.V. + dern. salaire annuel) s/référ. 758/118,
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Pour Allemagne - Professeurs de français demandés à partir de sept. 77 par écoles de langu. Connaissances d'allemand exig.
Envoyer C.V. et photo
EURO-SPRACHSCHULORGANISATION
Herstallstr. 39
D-8750 Aschaffenburg, R.F.A.

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière en EUROPE, AFRIQUE, MOYEN et EXTREME-ORIENT

Schlumberger
recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- débutants (ou presque),
- célibataires,
- Anglais nécessaire.

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Recruiting Dépt, 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour chantiers

1) EN IRAN

UN CHEF MAGASINIER

Agé de 30 ans au minimum

Il aura une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire en Génie Civil.
La connaissance de l'anglais serait un avantage.

2) AU PAKISTAN

UN ACHETEUR MAGASINIER

Il aura la responsabilité de l'organisation et de la gestion des magasins, ainsi que des achats locaux : rechange, outillage, matériaux. Une expérience similaire dans la profession est très souhaitée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Ces deux postes sont à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec curriculum vitae en indiquant le poste choisi ss le n° 22.456 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

BUREAU D'ETUDES
à vocation internationale, siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

INGENIEUR - PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingénieur diplômé, s'exprim. en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'années au min. Les personnalités intéress. sont invitées à prendre un premier contact en écrivant (joindre CV et indiquer dernière rémunérat. annuelle, sous référence 871/107
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Dans le cadre de ses activités d'assistance technique en Asie, Société d'ingénieurs Conseils recherche

SPECIALISTE MATERIELS T.P.

parlant et rédigeant en anglais, ayant une bonne expérience des plans d'investissement et des appels d'offres de nouveaux matériels de travaux publics, de l'évaluation des matériels en activité et des spécifications.
Vous êtes priés d'adresser votre C.V. et d'indiquer votre dernière rémunération annuelle en spécifiant la référence 875/107 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS



emplois régionaux

Importante société recherche pour région havraise

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
A.M., E.N.S.E.T., I.C.A.M., T.P., E.N.S.I.
pour mission
TECHNICO-COMMERCIAL

introduit secteur pétrole-pétrochimie, connaissant travaux *d'entretien et de maintenance.*
Bon négociateur, habitude des contacts à haut niveau. Poste évolutif dans société performante. Rémunération en fonction de l'expérience.

Env. C.V., photo et prét., à HAVAS LE HAVRE, BP 1366 76065 LE HAVRE, CEDEX, référence 37203.

EN BRETAGNE
nous recherchons pour
ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

INGÉNIEURS

Diplômés Supélec, Télécomm. ou Supaéro

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Adress. C.V., photo et prétentions à n° 22 351 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er

---

Etablissement d'une Société Multinationale, implanté à 100 km de Paris, 270 personnes, souhaite confier à futur

CADRE DE LA FONCTION PERSONNEL

la responsabilité d'assister le Directeur du Personnel dans les domaines de la gestion administrative, de la sécurité, de l'information, de la formation et du développement.
Une certaine expérience serait nécessaire.
Connaissance de l'Anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions, sous la référence n° 203.179 à ORLET, 36, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

IMPORTANTE USINE,
INDUSTRIE LOURDE,FEU CONTINU
REGION NORMANDE
recherche

INGENIEUR

formation A.&.M. ou similaire
pour assurer l'entretien et la maintenance de ses installations.

Toute candidature doit être nécessairement assortie d'un curriculum vitae détaillé précisant entre autre le degré d'expérience en la matière.

Age minimum 33 ans
Rémunération 140.000 F./an.

Ecrire sous No 20.908, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

SOCIETE DE FABRICATION
DE PETIT MATERIEL ELECTRIQUE
(Décolletage et moulage plastique)
(280 personnes)
en pleine expansion

recherche pour METZ

DIRECTEUR DE PRODUCTION

ayant une réelle expérience de la gestion d'une entreprise moyenne et capable, en liaison directe avec le P.D.G., d'animer et de rénover tout ce qui touche à la fabrication.

Le poste, de niveau élevé, convient à un homme ayant déjà occupé des fonctions de direction et obtenu des résultats dans une entreprise analogue.

ECRIRE SOUS REFERENCE N° 736 avec C.V.
et photo à
OREST
5-7, rue Pierre-Perrat 57000 METZ

offres d'emploi

Sté d'Ingénieurs Conseils Paris recherche pour séjour au Moyen-Orient

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

ayt une bonne connaissance du matériel TP pour assumer ttes les fonctions techn. et hum. d'un CHEF de PARC. Une tr. bonne expér. acquise dans un poste similaire est nécess. ainsi que la prat. de l'anglais. Les ingénieurs intéress. sont priés d'écr. (C.V. + dern. rémunérat. ann.) sous référence 894/101 à
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Rectorat Poitiers recr. 1er septembre ou 1er oct. : Contractuel technique pour études et animation. Actions de modernisation gestion déconcentrée. Mise en place tableaux de bord.
Les candidats seront de préférence jeunes diplômés enseignement supér. (écoles ingénieurs avec option gestion, H.E.C., D.E.A. gestion...)
Une expér. professionnelle de quelques années serait appréc. Rémunération à partir 4.000 F selon diplômes et expérience. Adr. candidatures et C.V. au Rectorat, Secrétariat général, 5, cité de la Traverse, 86022 POITIERS

Société d'Etudes Paris rech. pour son établissement LANGUEDOC-ROUSSILLON un jeune

Architecte Paysagiste

dipl. et bénéficiant d'une 1re expérience en architecture ou en urbanisme, afin partic. à l'extension de cette unité décentralisée. Les cand. intéressés sont priés d'écrire (jdre C.V. + dernière rémunérat. ann.) s/réf. 892/101,
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75002 PARIS

Pour vendredi et samedi matin du mois d'août
SURVEILLANTS
examen. Tél. : 745-09-19.

SEDAP
recherche :
2 PROGRAMMEURS PL 1
2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS PL 1
1 an d'expérience minimum

Ecrire avec C.V. à SEDAP, Tour Gamma D 197, rue de Bercy, 75012 Paris, ou téléph. à M. GUILLAUME, 346-12-35

S.S.C.I. PARIS rech.
PROGRAMMEUR IBM 3790
ANALYSTE PROGRAMMEUR
(maîtrise début. ou exp. 2-3 a.), connaissant Assembl. I.B.M.
Ecr. no T 75.725 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Centre Paris, Sté dynamique recherche
LICENCIÉ EN DROIT
Aimant vie active, contrats commerciaux.
Ecr. no 3130, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

sema

Première Société Européenne de Conseil

recherche pour sa Division
INFORMATIQUE

ingénieurs-organisateurs - informaticiens

ayant 6 à 10 années d'expérience en organisation pour intervenir sur des contrats à l'étranger. Au départ ils seront responsables de la mise en œuvre d'un important système informatique de gestion et en assureront la mise en place en collaboration avec l'équipe de conception.
Ces postes conviennent à des ingénieurs formation Grandes Ecoles (X, Mines, ECP, Télécom...). Réf. 10148 M

ingénieurs informaticiens de gestion

ayant une première expérience en informatique de gestion (analyse et programmation). Selon leur compétence, ils seront responsables, au sein d'une équipe, de travaux détaillés et du suivi de la réalisation des programmes, ou affectés à des postes d'assistance technique en clientèle.
Ces postes conviennent à des ingénieurs de formation Grandes Ecoles (X, Mines, ECP, Télécom...). Réf. 10149 M

ingénieurs-formateurs

ayant 4 à 6 années d'expérience dont une au moins en pédagogie.
Ils seront chargés de la conception et de la diffusion de séminaires standards ou spécifiques à un client.
Diplômés de Grandes Ecoles, ils devront avoir des compétences précises en gestion ainsi qu'une expérience en informatique et en organisation. Réf. 10150 M

ingénieurs-informaticiens

INSA, ENSIMAG, INSEN, IIE, ESIEA, etc., ayant un an d'expérience de l'analyse et de la programmation en langage évolué et en Assembleur (IBM 370, HB 60 et MINIS appréciés). Ils participeront à des études et réalisations informatiques en clientèle. Réf. 10151 M

ingénieurs débutants

de formation Grandes Ecoles (X, Mines, ECP, Télécom...).
D'abord affectés à des postes d'assistance technique en clientèle, ils participeront à des études de gestion automatisée ou de systèmes informatiques. Une formation complémentaire est assurée à partir du 1er octobre 1977. Réf. 10152 M

Pour tous ces postes :
– les candidats devront être disponibles pour des déplacements et des séjours en province et à l'étranger,
– les rémunérations offertes dépendront essentiellement des compétences et de la personnalité des candidats.

Adresser c.v., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence du poste à :

sema selection
Centre Metra
16/18, rue Barbès 92126 Montrouge

Laboratoires Searle
(Porte d'Orléans)
recrutent

CHEF COMPTABLE

relevant du
DIRECTEUR FINANCIER

Il gèrera les comptabilités générales et analytiques de plusieurs sociétés et supervisera une équipe de 7 personnes.

Le candidat retenu aura une bonne formation comptable de base et quelques années d'expérience d'une fonction similaire ou d'un cabinet d'audit.
Il aura également une pratique de la Comptabilité anglo-saxonne. La connaissance de l'anglais, bien que non indispensable, serait un avantage.
La rémunération se situera entre 75.000 f et 85.000 f mais pourra dépasser ce chiffre pour un candidat très expérimenté.

Adresser C.V sous ref: 16
DIRECTION ADMINISTRATIVE
7 ,Bld Romain Rolland
92128 Montrouge

SEARLE

EUROPE INFORMATIQUE
rech. dans le cadre du développement de son départ. MINI-INFORMATIQUE

INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

80 000 F/AN + diplômé d'études sup.
2 ans expérience minimum.
Libres rapidement.

Pour des travaux :
— de conseil et de conception en matière de moyens informatiques ;
— d'analyse fonctionnelle d'applications de gestion ;
— *de rédaction de cahiers des charges* et de manuels techniques et pratiques d'utilisation ;
— de réalisation de projets : programmation et mise en place de mini-ordinateur en temps réel.

Env. CV avec lettre man. s. réf. JC/PHR



EUROPE INFORMATIQUE SÉLECTION
8, rue de Sèze, 75009 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE
recherche

NÉGOCIATEUR (trice)

Programmes grand standing
Paris - Région parisienne

Téléphone : 538-14-18, poste 10-47

CENTRE DE FORMATION
recherche
ANIMATEUR DE FORMATION EXPERIMENTE
pour concevoir, organiser et réaliser des sessions de formation centrées sur :
LA COMPTABILITE ET LA GESTION
Cet animateur devra avoir exercé des responsabilités effectives en matière de gestion dans une entreprise de type P.M.E. à vocation tertiaire et acquis par sa participation à des actions de formation une sensibilité en matière de psycho-sociologie des adultes en formation.

Ecrire avec C.V., sous le numéro T 075708 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE de TRAVAUX PUBLICS
recherche un

COMPTABLE CONFIRMÉ
Niveau BTS - DECS
ou équivalent
Expérience des T.P. souhaitée

Le titulaire de ce poste pourra être envoyé sur un chantier à l'étranger à brève échéance.

Il est donc demandé au candidat de préciser le niveau de leur connaissance en langue anglaise.

Ecr. avec C.V. à n° 22.459, CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

RECHERCHONS

RESPONSABLE GROUPE ACHATS

Devra avoir expérience dans organisation achats, gestion, magasin, passation contrats, réglementation échanges commerciaux avec étranger, en particulier avec Grande-Bretagne.

Bonnes connaissances anglais indispensables. Avant. retraites. Cantine. Remb. frais déménag. Classement selon qualific. et expér. Adr. C.V. et ph. identité sous référence I.L.L. 77/12.

Personnel
INSTITUT LAUE-LANGEVIN
156 X Centre de Tri
38042 Grenoble Cedex France

COMPAGNIE D'ASSURANCES
recrute son
PROGRAMMEUR SYSTÈME VSAM et DL 1
Expérience minimum dans la fonction souhaitée.
Adr. C.V. et prétentions à M. DENEY, 14, rue de la Victoire, 75439 Cedex 09

IMPTE STE LANGUEDOC RECHERCHE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

connaissant probl. canalisations avec bonne expér. travaux gén. civ. Sérieuses connaissances en hydraulique. Qualités d'encadrement nécessair. Exp. 5 à 10 a. Adr. lettre man., C.V., ph. (ret.) et rémunérat. souh. à n° 7367, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Filiale société américaine recherche pour son siège social proche banlieue Paris

UN CADRE
COMPTABILITE ANALYTIQUE et ETUDES FINANCIERES

— Formation : maîtrise de gestion - D.E.C.S.
— Très bonnes connaissances d'anglais.
— Poste à pourvoir immédiate*ment.*

Adresser C.V. à :
PRODAIR
Direction du Personnel
Tour Pleyel
93521 SAINT-DENIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Sté de Services Informatiques recherche pour son Service Clients : UN CORRESPONDANT CLIENTS
Le candidat, âgé de 30 a. min., justifiera d'une expérience des paies informatisées, de sa connaissance de la législation concernant les paies du secteur BTP et MÉTALLURGIE.
Il sera dynamique, il aura le sens des contacts humains et des responsabilités.
Env. C.V. détaillé, photo et prétentions à : STAD, 11, r. de la Vistule, 75012 PARIS (Mme BORNIC).

IMPTE STE IMMOBILIERE recherche
NÉGOCIAT. (trice)
programmes grand standing Paris-région parisienne.
TEL. : 538-14-18. POSTE : 10-47.

STE INTERNATIONALE Quart. St-Lazare - Pl. Clichy recherche
UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
2 à 3 ans d'expérience. Débutant accepté.
Anglais courant ; pour poste TECHNICO-COMMERCIAL avec déplacements fréquents.
Ecr. avec C.V., prét. nº 22.448, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

BREVETS D'INVENTION CONSEIL A PARIS
recherche pour postes stables actifs et de responsabilités
1) INGÉNIEURS RÉDACTEURS et CONSULTANTS
Mécanique, électricité, thermiq. Etablissement descriptif, brevets, réfutation ayant pratique rédaction technique.
Connaiss. *anglais et allemand.*
2) INGÉNIEURS TRADUCTEURS BREVETS
Anglais et allemand (version) Situation d'avenir. Cadre brevet européen.
Les candidats devront être diplômés grandes écoles ou équivalent.
Formation juridique : (licence droit, CEIPI, FORMEX) très, souhaitée *mais non exigée.*
Salaire selon qualifications et aptitudes.
Env. C.V., réfer. et prét. à nº 22.477, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris *Cedex 01, qui transmettra.*

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPTE SOCIETE PETROLIERE recherche
SECRÉTAIRE TRADUCTRICE TRILINGUE
(Allemand, anglais, français) Langue maternelle allemande. Connaissance parfaite du français.
B.T.S. ou niveau équivalent. Quelques années d'expérience.
Env. lettre manuscrite av. C.V. détaillé, photo et prétentions, à nº 22.554, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE DE PRESSE Centre Paris rech. pour DIR. GENERALE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant grande expérience professionnelle, très bonne format. générale et une réelle disponibilité. Excellente sténo-dactylo indispensable. Horaires chargés et décalés, se terminant à 21 h. Une bonne connaissance des milieux de presse, des affaires et de la politique est souhaitée.
ECRIRE : S.G.P. 13, av. de l'Opéra, PARIS-1er

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, *exemples, erreurs à éviter.*
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

villégiatures

A LOUER, CANNES, AOUT Appt 2 et 3 p., quart. résid. Conft. Standing. Loggia. Vue mer. Téléphone. Piscine. Tél. (93) 99-11-45 CANNES

capitaux ou proposit. comm.

IMPT FABRICANT D'ALLEMAGNE DE L'OUEST de compresseurs de déchets et de containers pour industrie et artisanat, hôtels, grands magasins, hôpitaux, etc., recherche
IMPORTATEUR QUALIFIÉ
pour couvrir intégralement ou partiellement le marché français.
Prière faire offres sous le nº 703.121 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BOIS VINCENNES, *près R.E.R.*, beau 4 pces, entr., cuis., wc, s. bains, balcons, vue magnifique sur bois. Ascenseur, cave, *parkg sous-sol*, 350.000. 346-63-85

NATION - Imm. réc., calme, beau 3 p. : entr., cuis., wc, s. de bains, balc., parkg. Asc. *Prix 425.000 F - Tél. 345-82-72*

ST-MANDE - TOURELLES, pr. mairie et bois, beau 2 pièces, cuis. équipée, s. de bains, wc. Etat parfait, 173.000 - *344-71-97*

17e S/Gd JARDIN, PLEIN SUD, refait neuf, 55 m2, séj. + chbre. *Tél., bains.* 285.000 - 720-10-02

DEVENEZ INVESTISSEUR
avec *30.000 F (PEL POSSIBLE)*
SOYEZ RASSURE TS RISQUES
Placer son argent *est un acte sérieux*
Sélection de Programmes d'Investissement - DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate.
— *Accroissement rap. du capit.*
— Fiscalité avantageuse.
— Location et gestion assurées.
Pour une étude personnalisée : Groupe VRIDAUD - 261-52-25 + 15, rue de la Paix - PARIS
Ouvert tous les jours sur RV.

Je vends Petit GRENIER aménagé. Clt., poutres, chem. Tél., bel immeuble. T. 531-85-56.

FLANDRIN-HENRI-MARTIN dans hôtel particulier de grand standing maison de style hôtel particulier sur *jardin*, 5 pièces, 2 salles de bains. Prix de vente : 887 000 F. TEL. : 720-66-66.

FLANDRIN-HENRI-MARTIN dans hôtel particulier de grand standing *appt de 2 pièces sur 2 étages.* TEL. : 720-63-63.

FOCH côté impair, 200 m2, 6 p. libre, 1er ét., profession. libér., Px 1 600 000 F. Tél. : 924-92-81.

Paris Rive gauche

MUSEE CLUNY - S/verdure, *210 m2. Soleil. Calme. Travaux* importants - ODE. 42-70

Pr. MONGE, ODE. 95-10. Calme 4 chbres, 4 bains, triple séj., terrasse sur verdure, plus poss. Appt 130 m2, jardin 100 m2.

MONTAGNE-STE-GENEVIÈVE
Dans bel immeuble refait neuf GRAND STUDIO CARACTERE Poutres. Tissu mural. Cuisine, bains. wc. Prix : 190.000 F. 522-95-20 (LE MATIN)

INSTITUT PASTEUR
Bel imm. entièrement refait nf, 2 P., cuis., wc, bns. Moquette. Tenture murale - 165.000 F 522-95-20 (LE MATIN)

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers
« SANS INTERMÉDIAIRE »
le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90.

XVe BEAU 4 P., tt cft. Téléph. *Clair. Soleil*, 480.000 F. Facilit. Mardi, merc., 15-19 h : 41, rue des ENTREPRENEURS

Mº ALESIA Immeuble récent *6e étage*
SEJ. + 2 CHBRES, tt confort, Balcon, parkg. Prix 430.000 F. STUDIO, tout conft, 150.000 F. *Vis. 15-18 h, mercredi, 43, rue du Moulin-Vert - 566-00-75*

Nous vendons dans bel imm. pierre de taille calme STUDIO Confort. Tél. : 531-85-56.

AVENUE DE BRETEUIL exceptionnel *dble liv. + chbre, bains, cuis.*, parking. AUDOLI : 525-27-08.

Dans cour-patio DUPLEX original 55 m2 tt cft. *Exceptionnel : 230 000 F.* 14/18 h., 131, rue BRANCION. Tél. : 271-09-82 - 206-15-30.

Région parisienne

NEUILLY-sur-Seine - Pptaire vend charmant BATEAU-Logt. 4 pces, cuisine, bains. Tél. Berge aménagée en jardin, chenil - 704-55-98

immeubles

A louer Paris quartier rues Caumartin-St-Lazare, imm. de *39 burx sur 5 étages et 1 500m2* de surface. S'adr. à 874-72-29.

Vendons STUDIO confort et BOUTIQUE, Tél., rue calme. extraordinaire placement. TEL. : 531-85-56.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements - Téléph. 577-54-04

Près TUILERIES Chbres, studios, mois, journée. TEL. : 260-38-89.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50

PLACE DE L'OPERA Emplacem. prestig., bail 3-6-9, 8 burx 200 m2, tous commerces, *5 lignes téléphoniques.* Ecr. à nº 3131, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris

locaux commerciaux

XVe MAIRIE bel imm. P. de T. BOUTIQUE luxueus. aménagée *en 4 BUREAUX, cft. Téléphoner* le PROPRIETAIRE : 531-85-56.

propriétés

EN PROVENCE
Dans un village aux pieds des Alpilles, Bergerie du 18e, très bon état. Travaux d'aménagement à effectuer. Jardinet. Eau, Electricité.
PRIX : 150.000 F
Cabinet Immobilier MORO 23, boulevard Victor-Hugo SAINT-REMY-DE-PROVENCE Téléphone : (90) 92-14-75

villas

BUTTES-CHAUMONT dans hameau privé, *p. vd villa 130 m2* habit. + gar., buand., cave et jardin, 800 000 F. T. 208-23-31.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS *toutes spécialisations*
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE FEMME, 24 ans. — Licence Sciences Eco., spécialité gestion des entreprises probatoires D.E.C.S. - Anglais stage service comptabilité entreprise.
RECHERCHE : stage en entreprise ou poste région parisienne (section B).

SURVEILLANTE D'HOSPITALISATION - (APIS 1970 + cours CNAM : organisation du travail, gestion personnel - expérience : *clientèle et milieu hospitalier, centre anticancéreux* - médecine générale - clinique. médicale gériatrique.
RECHERCHE : poste milieu hospitalier ou extra-hospitalier - région parisienne (section B).

CADRES TRANSPORTS ROUTIERS, 48 ans — Expérience acquise sur le terrain entretien, gestion.
RECHERCHE : poste responsable agence dépôt ou Parc routier - Paris province (section B)

CADRE PERSONNEL, 50 ans. — Expérience recrutement, gestion relations parlementaires, sociaux, bilan social - formation E.N.O.E.S., I.A.E., Psycho.
RECHERCHE : poste chef personnel ou adjoint - région indifférente France ou Etranger (section B).

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J.F. allemande, 18 ans, ch. emploi au pair, Paris, Côte d'Azur. Ecr. : J. Cody-Wartawell 14 - 8036 HERRSCHING. Tél. : 08152/6602 (Allemagne)

J.F. 24 a., Bac C, maîtr. sciences et techniqu. d'aménagement, rech. poste chargée d'études de DDA, DDE ou bur. ét. Provost E., 145, r. Bas-Rivière 41000 Blois

Ingénieur début., génie civil, *national. jordanienne, ch. empl.* Tél. 15-47-20-22-66, à Tours 17, *rue* Claude-Debussy

ARCHITECTE INGENIEUR *36 ans, 10 ans exp. Etudes et* chantier princ. étranger, rech. emploi étranger. Etudes. Entreprises. Immobil. *Ecr. nº 7.365, « le Monde » Pub.*, 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e

Collab. archit. coeff. 470, 11 a. exp., ch. pl. stab. Ecr. Trudon, *32, r. de la Colonie, 75013 Paris*

J.F. 28 a., Secrétaire collabor. cciale, sérieuses réf., bil. franç., esp., *rech. pour le 1er octobre* poste à responsabilités. Etudie toutes propositions. Ecr. nº 6530, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

J.F. 20 ans, reçue B.T., rech. emploi Styliste. Tél. : 578-21-30

15 ANS DE REUSSITE A VOTRE SERVICE
Les décisions se prennent à l'échelon de la région.
Conseiller d'affaires, relations de haut niveau, très bien introduit préfecture, équipement, mairie, conseil général et ré*gional, chambre de commerce.* Régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées + *Bordeaux et Marseille.*
Etudie toutes propositions.
Ecr. nº 1360, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H. 26 a., CAP plombier-therm. BCE, aime contact client, resp., accepte déplacements France, étranger, ch. trav. intér. et sal. attractifs. Chambellan, 35, rue de Unna, 91120 PALAISEAU.

Licenciée droit 2 ans expérience ch. emploi service juridique. Tél. : 340-22-09, après 17 h 30.

Infirmière D.E. 45 a., assurerait tenue récept., secrét. cab. médical, consultation, prèf. logée Ecr. nº T 075 741 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

autos-vente

divers

BMW - OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 30 L. Modèles 77, peu roulé, garanties auto Paris-XV. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

ETOILE AUTOS
CONCESSIONNAIRE
MERCEDES BENZ
Voitures neuves disponibles
450 SEL - SLC
280 SE - SLC
DIRECTION
280 SE 77 noire, 2 000 km
280 77 ivoire, 3 000 km
250 - 77 bleu métal, 6 000 km
280 CE 73, bleu métal
280 CE 72, grise
450 SE 74, *gris métal*
220 D 74, ivoire mot. neuf
GARANTIE ETOILE
Ses reprises sélectionnées
Porsche Carrera 75, saumon
Porsche 911 luxe 76, vert métal
Porsche 924 77, gris métal
DS 23 Pallas 74, bleu
Lancia Fulvia coupé 71, grise
DAF 73 Marathon, rouge
AUDI 75 80 GL, vert métal
CAPRI 75 - 2,6 l., rouge
CAPRI 76 - 2,3 l, bleu métal
Ford 74 - 2,6 l, Granada
Ford Lincoln Mark-4 74, coupé
BMW 73 - 30 Si, bleu
parfait état général
53, rue Marjolin, LEVALLOIS.
739-97-40

LA VIE ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

L'ARGENT FUGUEUR

(Suite de la première page.)

Chaque mois, *en effet*, la Banque nationale suisse restitue à la Banque de France par l'intermédiaire de la banque Dreyfus, à Bâle, les billets de 500 francs, dits « Pascal », que les banquiers suisses ne tiennent pas à conserver.

Un signe : le retour des « Pascal »

Les francs dont les Suisses demandent la contrepartie dans la devise de leur choix ne sont pas tous entrés clandestinement en Suisse, mais on a constaté une augmentation sensible du nombre des *Pascal* en retour, chaque fois qu'un événement politique, l'agitation sociale ou quelque discours d'un membre de l'opposition suscitait un surcroît d'inquiétude chez les possédants français. Il en fut ainsi après le deuxième tour des élections municipales comme après le chiffrage du programme commun par M. Marchais. Les Suisses *ont* parfois livré des liasses de *Pascal* tous frais et par séries ce qui a permis à des enquêteurs avisés — la Banque de France sachant à quel établissement bancaire elle livrait ses billets neufs — de retrouver les comptes dont ils étaient, en France, inopinément sortis. Les fraudeurs ayant maintenant éventé ce moyen d'investigation savent qu'avant de passer de l'argent en Suisse, il convient de « casser » les séries ou mieux de « blanchir » leurs avoirs à travers des achats et des reventes d'or, métal précieux dont le commerce demeure libre sur le territoire français.

Bien que tous les spécialistes soient d'accord pour reconnaître que le passage matériel des billets de banque ou des œuvres d'art ne constitue qu'une faible partie des capitaux exilés — il existe, nous le verrons, d'autres méthodes, les sommes ainsi transférées ne sont pas négligeables.

En 1976, la quatrième division de la DNED, plus spécialement chargée des affaires de changes et d'œuvres d'art, a mené quatre cent cinquante enquêtes, préparé deux cent cinquante dossiers, évalué à 41 millions le montant des infractions signifiées dans le secteur des œuvres d'art et à 435 mil*lions le montant des infractions* signifiées dans le domaine du contrôle des relations financières avec l'étranger.

Pour n'évoquer que les plus récents exemples de fugues interrompues par la douane, on peut signaler qu'en mars 1977, à la gare du Nord à Paris, une dame qui s'apprêtait à monter dans le T.E.E. pour Bruxelles a été trouvée en possession de 1 730 000 F. Elle a avoué aux douaniers de la D.N.E.D. avoir déjà exporté ainsi 15 millions.

Le 17 avril dernier à Vallord-Thoenex, *à la frontière suisse*, on a saisi 1 080 000 F dans une cache aménagée dans une automobile ; le même mois, à Valenciennes, c'est une somme de 1 600 000 F qui a été saisie sur un passeur travaillant pour un réseau habitué à faire transiter par la Belgique des fonds destinés à des comptes à numéros en Suisse. Toujours en avril, à Versoix, 1 550 000 F dans une automobile. Le 24 février 1977, les douaniers avaient interpellé à Roissy, lors d'un contrôle de sécurité, un monsieur qui transportait 400 000 F dans son bagage à main. Des documents saisis sur ce passager en partance pour Genève ont permis d'établir qu'il était l'heureux titulaire d'un compte suisse crédité de 700 000 F. A Saint-Julien — frontière suisse — une G.S. contenait, outre des « touristes » français, 3 460 000 F. Plus récemment, on a intercepté un quidam qui passait en Suisse un un seul timbre-poste de collec*tion — c'est l'objet de valeur le* moins encombrant — que les experts ont évalué à 100 000 F.

Les douaniers sont encore intervenus pour retenir aux frontières quantité de pierres précieuses — le diamant brut se vend fort bien actuellement — des statuettes anciennes, des tapis persans, un Renoir, un Vlaminck et même des vestiges provenant de deux cents tombes gallo-romaines... Le 11 novembre 1976, jour férié en France mais non, bien entendu, en Suisse, plusieurs fraudeurs ont été interceptés à Genève-Cointrin. Ils escomptaient sans doute un relâchement de l'attention des douaniers français !

Les possesseurs de comptes à l'étranger sont parfois surpris de découvrir que les contrôles des changes sont aussi stricts à l'entrée en France qu'à la sortie. Très souvent *en effet* des Français revenant d'une visite à leurs banquiers genevois ou zurichois ont l'imprudence de porter sur eux des relevés bancaires (toujours sans en-tête de banque, car les Suisses, eux, sont circonspects) qui prouvent l'existence d'un compte à *numéro.*

Les revenus reviennent

Certains, plus prudents, notent *en code sur un carnet, et même* — on l'a vu — sur un ticket de métro, des sommes et des numéros qui excitent la curiosité des fonctionnaires. Il y a ceux aussi qui rapportent en France, pour leurs dépenses courantes, des sommes plus ou moins importantes. *En mars 1977, un mon*sieur de quatre-vingt-six ans fut trouvé porteur, à l'entrée en France, de 86 000 francs et de documents attestant qu'il détenait un compte à numéro dans une banque suisse. L'enquête et la visite domiciliaire organisée à Paris *dans son appartement*, avec l'assistance d'un officier de police judiciaire, comme l'exige la loi, causèrent quelque surprise aux agents de la D.N.E.D. L'intéressé, *sans profession*, n'avait aucune propriété en France. Il habitait un appartement en location, ne possédait pas d'automobile, et n'avait d'autres ressources que les revenus de l'argent qui « travaillait » pour lui en Suisse, soit plus de 20 millions placés à des *taux variant de 8,5 % à 10,5 %.* Quand il avait besoin d'argent, il allait en chercher. Son insolvabilité totale sur le territoire français et son grand âge le garantissaient apparemment contre les poursuites que l'administration n'a pas manqué d'engager contre lui pour non rapatriement des revenus de ses avoirs à l'étranger. On ne peut en effet lui reprocher son compte suisse, celui-ci ayant été ouvert avant novembre 1968.

En 1968, quand la Banque de France s'émut de la fuite des *capitaux, le gouvernement aurait* pu imposer, comme en 1945, la déclaration des avoirs à l'étranger. Il s'agissait d'une option politique. Bien qu'il ne restât, à l'époque, que trois semaines de paiement en caisse pour faire face aux échéances nationales, le ministre des finances se contenta de rétablir le contrôle des changes. Des mesures plus strictes *eussent, dit-on aujourd'hui*, gêné trop de gens !

L'évasion physique des capitaux par passeurs professionnels ou par des particuliers ne peut être combattue qu'aux frontières. Or celle qui sépare la France de la Suisse est loin d'être d'une parfaite imperméabilité. Quant à celles des pays du Marché commun, elles bénéficient de contrôles réduits, comme l'exige le traité de Rome. Entre Saint-Julien et Annemasse, par exemple, une berme de la route est suisse, l'autre française. Or plusieurs carrefours permettent aux automobilistes d'emprunter des chemins pénétrant en Suisse, dont *on sait qu'ils ne sont pas pourvus* de poste frontière. Les douaniers français patrouillent sur cette route. Quand ils interceptent des porteurs de billets de banque s'engageant sur un chemin pénétrant en Suisse, les interpellés n'hésitent pas à revenir sur la voie principale en déclarant : *« Je viens de m'apercevoir que j'avais oublié de déposer cette somme à Saint-Julien »*, ou *« Je la porte à la caisse d'épargne d'Annemasse. »*

Il existe dans ce même secteur une route sur laquelle le poste de douane français n'est occupé que quelques heures par jour, du fait du manque de personnel. Le poste est visible de loin, et à quelque distance de celui-ci, côté français, un bistrot commode permet de se désaltérer en attendant que le douanier ait fermé son bureau et enfourché sa bicyclette. Il arrive, enfin, que des barrages volants de la douane française soient forcés par des automobi*listes.* On en est *ainsi* revenu, avec l'évasion des capitaux, aux temps où les contrebandiers prenaient des risques pour passer leur marchandise. Quant aux douaniers suisses, ils ne s'intéressent pas aux sommes d'argent qui entrent dans leur pays. Il suffit de leur dire *« je n'ai ni armes, ni vin, ni chocolat, ni alcool »* pour franchir la frontière avec un magot.

Les fonctionnaires qui veillent *aux limites du territoire national* sont cependant sans illusion : *« Ceux qui s'embarquent avec leur argent dans leur poche ne sont que le menu fretin. Il y a bien d'autres méthodes moins risquées pour faire passer des capitaux à l'étranger... »*

MAURICE DENUZIÈRE.

Prochain article :
COMPENSATION ET « TERMAILLAGE »

FORTES AMENDES ET PRISON POUR LES FRAUDEURS

Les infractions à la législation sur les changes, l'exportation illicite de capitaux notamment, *relèvent de l'article 459 du* code des douanes qui prévoit : la confiscation des capitaux *transportés, la saisie du véhi*cule ayant servi au transport, une amende pouvant atteindre cinq fois le montant de la somme clandestinement exportée, et des peines de prison de un à cinq ans.

En pratique, les tribunaux condamnent le plus souvent au *minimum en chiffrant l'amende* au double de la somme litigieuse et en accordant le sursis en ce qui concerne la peine de prison pour les délinquants primaires.

Toutefois, la menace que font courir au franc les évasions de capitaux a incité les magistrats *à se montrer plus sévères ces* derniers mois. On a vu l'administration des douanes solliciter d'un tribunal une amende égale à onze fois les sommes exportées... il est vrai, par un trafiquant d'armes !

AGRICULTURE

● *Manifestation d'agriculteurs à Agen.* — Près de six mille agriculteurs lot-et-garonnais ont manifesté le 30 juillet à Agen pour protester contre l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement pour indemniser les victimes des inondations. Organisée par la F.D.S.E.A. du Lot-et-Garonne, avec l'appui de la F.D.S.E.A. de la Haute-Garonne et du MODEF du Tarn-et-Garonne et des Landes, la manifestation s'est déroulée dans le calme. Selon M. Rambeau, président de la F.D.S.E.A. du Lot-et-Garonne, la facture des dommages causés depuis quatre mois à l'agriculture du département par *« le gel, la grêle, la pluviosité excessive et les inondations s'élève à 500 millions de francs ».*

AFFAIRES

POUR 30 MILLIONS DE FRANCS...

Les actionnaires de la société Gazocéan, spécialisée dans le transport maritime du gaz, ont approuvé le plan de restructuration financier de la firme qui prévoit une prise de participation de 25 % de l'Office chérifien des phosphates (O.C.P.) dans le capital de l'entreprise, participation qui pourra ultérieurement être portée à 43 % (le Monde du 9 juillet).

Dans un communiqué, les dirigeants de la firme indiquent également que le régime de suspension provisoire de poursuite et d'administration judiciaire auquel était soumise la société depuis le 10 juin a pris fin.

Que les actionnaires aient approuvé l'opération se comprend aisément. Depuis plusieurs mois, Gazocéan était aux prises avec de graves difficultés financières. L'entrée dans son capital de l'O.C.P. devrait lui permettre de repartir du bon pied. En l'occurrence M. Boudet, le P.D.G. de Gazocéan, en trouvant un partenaire, a fait son métier...

Sans faire preuve d'un nationalisme excessif on peut cependant s'étonner qu'il n'ait pas été possible de trouver en France les 30 millions de francs qu'apporte l'O.C.P. pour sortir de l'ornière une entreprise en difficulté mais engagée dans une activité de pointe.

N'est-il pas paradoxal qu'il ait fallu faire appel à une entreprise « publique » marocaine ? Les entreprises nationales françaises exerçant leurs activités dans le secteur de l'énergie et du transport sont pourtant légion... — Ph. L.

CONOMIQUE

ISCALITÉ

NT FUGUEUR

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A L'ÉTRANGER

En Algérie

Le gouvernement s'efforce de faciliter la réinsertion des travailleurs émigrés en Europe

De notre correspondant

Alger. — Tous les étés, en Algérie, c'est la grande fête des retrouvailles. Cete année, près de 500 000 travailleurs émigrés en Europe sont attendus pour les vacances, contre 450 000 l'an dernier. Selon « El Moudjahid », 75 000 d'entre eux rentreraient au pays définitivement, contre 60 000 l'an dernier : ce chiffre couvre en réalité les trois années qui ont suivi la suspension de l'émigration par le président Boumediène, en 1973.

De nombreuses mesures ont été prises pour faire face à ce flux migratoire. Air France et Air Algérie, qui prévoyaient deux millions de passagers en 1977, ont mis en service plusieurs dizaines de milliers de sièges supplémentaires pour la période de pointe. De même, la CNAM (Compagnie nationale algérienne de navigation) a ouvert de nouvelles lignes entre Alicante et Oran, Marseille et Bejaïa, qui s'ajoutent à celles de Marseille-Alger et Marseille-Oran, chaque bateau-ferry ayant une capacité de mille deux cents passagers.

Des directives ont été données aux services de la police et des douanes pour accélérer les formalités, en particulier à l'aéroport de Dar-El-Beïda (Maison-Blanche), en cours d'agrandissement, et aux ports d'Alger et d'Oran, où l'on met parfois, l'été, jusqu'à cinq heures pour franchir tous les contrôles si l'on est automobiliste. En effet, les véhicules sont sortis du ferry par des employés du port — et non par les passagers — ce qui n'est pas toujours bon pour les voitures et, en tout cas, fait perdre beaucoup de temps. La vigilance des douaniers à l'égard de leurs compatriotes fait le reste ; il est vrai que certains émigrés ont tendance à rapporter des chargements impressionnants.

Des mesures ont également été prises, en particulier dans les régions à forte population migratoire comme la Kabylie — encore que la situation se modifie dans ce département grâce au plan de développement — pour répondre aux besoins des « vacanciers » qui profitent de leur retour pour célébrer mariages « baptêmes », et deviennent ainsi de gros consommateurs. L'accent a été plus particulièrement mis cette année sur la réinsertion des émigrés. Des efforts ont été consentis dans plusieurs secteurs, mais il reste beaucoup à faire et le problème est d'une telle ampleur qu'il ne pourra être réglé rapidement.

« La prime du million »

« Ce problème est pour nous un héritage de la colonisation, la France a donc le devoir moral de participer à sa solution », affirment les autorités algériennes.

« Nous avons dit, ajoutent-elles, *que tous nos compatriotes ont « le » droit au retour », mais il ne faudrait pas que Paris transforme ce slogan en « droit à l'expulsion ». Ce n'est pas avec la « prime du million »* (ancien) *que l'on apportera une réponse valable et humaine à une situation qui a une résonance historique, psychologique, sociologique et économique. »*

Pour sa part, l'Algérie a consacré la décennie qui a suivi l'indépendance à créer les bases du développement. En 1976, elle a suspendu l'émigration. La mise en place d'une infrastructure économique susceptible de préparer l'accueil des migrants et l'arrêt du flot migratoire permettrait d'envisager sérieusement la réinsertion. De la conférence nationale sur l'émigration en 1973 aux journées d'études sur la réinsertion en 1975, le terrain a été défriché, mais, selon *le mot d'un dirigeant, « aucune politique globale et intégrée n'a été réellement définie »*. Il fallut attendre le débat sur la charte nationale adoptée en 1976. Par rapport au projet initial, l'apport de l'amicale des Algériens en Europe fut alors déterminant. Il reste à passer à l'action. Cela se fait progressivement.

La communauté algérienne en France se composait, en 1975, de 544 925 hommes, 92 858 femmes et 290 000 enfants de moins de seize ans, dont 30 000 seulement suivaient des cours d'arabe. Actuellement, 85 000 familles vivent en France, dont 17 000 ménages mixtes (Algériens mariés à des Françaises).

Une étude (1) révèle également que 87 % des familles et des jeunes isolés disposent d'un poste de radio, 53 % d'un téléviseur, 38 % d'un réfrigérateur, 41 % d'une machine à laver, 27 % d'un aspirateur et 32 % d'une voiture. En outre, les jeunes qui vivent depuis l'enfance en Europe acquièrent des habitudes de vie et de consommation proches de celles des Européens, ce qui n'est pas sans soulever des problèmes au moment de leur réinsertion.

Priorité au logement

Face à cette situation, les autorités algériennes souhaiteraient que la France dispense une réelle formation professionnelle dans les secteurs qui répondent aux besoins de l'économie algérienne et qu'elle intensifie l'action socio-culturelle sur les enfants pour leur permettre, entre autres, d'apprendre l'arabe et de ne pas être coupés de leurs racines. De leur côté, elles ont commencé à faire un effort dans le domaine de l'habitat, qui est déterminant. La priorité absolue a été accordée aux émigrés pour l'attribution d'un logement, dans le cadre de l'accession à la propriété. Alors que la C.N.E.P. (Caisse nationale d'épargne) n'avait vendu que 80 logements en 1976, elle prévoit la production de 1977 à 1979 de 32 000 à 45 000 logements à partir de l'épargne faite en *devises par les émigrés. Les autorités* poursuivent plusieurs objectifs : donner une motivation aux émigrés, favoriser le retour d'une main-d'œuvre dont le pays a besoin, y compris de bons ouvriers du bâtiment, faire rentrer des devises.

Depuis cinq années environ, l'Amicale des Algériens en Europe a constaté que le phénomène de la *« compensation »* s'est accentué et qu'un véritable réseau parallèle s'est organisé. Le principe est le suivant : des travailleurs émigrés tiennent des devises à la disposition de compatriotes d'Algérie qui souhaitent disposer de fonds en Europe ; ces derniers versent la contrepartie à la famille à raison de 1,30 dinar à 1,50 dinar pour 1 franc français, selon l'importance de la somme, alors que le taux de change officiel est de 1,20 F pour un dinar.

L'accélération du phénomène a une explication économique. Autrefois, les émigrés rapportaient leurs économies pour acheter un commerce, une licence de taxi ou une parcelle de terre cultivable. La saturation dans le secteur du petit commerce et le lancement de la révolution agraire en 1971 ont réduit ces possibilités, tandis que des commerçants algériens sont tentés d'investir à l'étranger (2). Les deux possibilités les plus prometteuses pour l'émigration sont donc aujourd'hui la formation professionnelle et l'achat d'un logement.

L'importance de l'accueil

Pour favoriser les retours, le gouvernement algérien a pris d'autres mesures. Ainsi, après un séjour de trois ans à l'étranger, un travailleur émigré peut ramener une voiture sans payer les taxes, qui vont de 100 à 275 %. De même, les familles peuvent rapporter leur mobilier sans qu'il soit imposé. Surtout, les travailleurs — ouvriers, artisans, membres de professions libérales comme les dentistes et les médecins — peuvent rapporter leur matériel professionnel sans acquitter de droits, à condition de se réinstaller dans le même emploi.

Sur les 60 000 émigrés rentrés définitivement, 10 000 à 12 000 ont été pris en charge par les services officiels et se sont réinsérés dans de bonnes conditions, tandis que quelque 25 000 se sont plus ou moins débrouillés par leurs propres moyens. Parmi les autres, beaucoup seraient rentrés pour prendre leurs retraite dans leur village natal en cultivant leur jardin. La qualité de l'accueil est souvent déterminante. On cite entre autres le cas de jeunes, rentrés faire leur service national, qui se montraient très sceptiques. Les rapports égalitaires existant dans l'armée et le fait d'avoir appris un métier ou amélioré leurs connaissances les ont décidés à rester une fois leur service terminé. Mais on cite le cas d'autres qui, eux, ont été déçus, sans doute parce qu'ils avaient été moins bien accueillis.

Devant l'ampleur des tâches, certains responsables souhaiteraient la création d'un secrétariat d'Etat à la réinsertion, ou tout au moins d'un organisme d'Etat spécialisé et doté de moyens autonomes qui lui permettent de maîtriser les problèmes, faute de quoi, estiment-ils, les émigrants de retour risqueraient d'éprouver un sentiment de frustration.

PAUL BALTA.

(1) Il s'agit d'une thèse de troisième cycle soutenue en France en 1974 par M. Abdelkader Chaker. Ce texte, mis à jour, doit être prochainement édité à Alger par la SNEP (société nationale d'édition et de diffusion).

(2) A titre d'exemple, on estime à environ 40 000 le nombre d'Algériens inscrits au registre du commerce dans la région parisienne.

Au Portugal

Les actionnaires des entreprises nationalisées seront indemnisés

De notre correspondant

Lisbonne. — Avec les voix favorables des socialistes et l'abstention des sociaux-démocrates, le Parlement portugais a adopté, le 30 juillet, un projet de loi sur l'indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées et des propriétaires des domaines expropriés. Le parti communiste, le Centre démocratique et social, le représentant de l'Union démocratique et populaire (extrême gauche) ainsi que deux députés indépendants ont voté contre.

Malgré de longues tractations, les socialistes n'ont pas réussi à arracher aux sociaux-démocrates un vote favorable. L'attitude de ces derniers, une semaine plus tôt, en faveur de la réforme agraire, avait provoqué l'irritation du président du parti, M. Sa Carneiro. Pourtant, en s'abstenant, le P.S.D. a manifesté, cette fois-ci, son souci de renforcer ses bonnes relations avec le gouvernement de M. Soarès et de ne pas couper les ponts avec les centristes du C.D.S., dans l'espoir de parvenir, un jour, à une *« majorité présidentielle »* constituée par ces trois formations politiques.

Selon la loi adoptée samedi, le montant des indemnisations sera calculé à partir du bilan présenté par les entreprises au moment de leur nationalisation et de la valeur foncière des propriétés expropriées.

Les bénéficiaires toucheront une modeste partie en argent, et le reste en obligations du Trésor. Celles-ci pourront servir à payer des impôts directs, à rembourser des dettes faites avant la nationalisation ou l'expropriation. Elles permettront aussi d'obtenir des crédits, à condition que ceux-ci soient destinés à faire des investissements sur le territoire national. Pour le parti communiste, le paiement des indemnisations coûtera à l'Etat environ 100 milliards d'escudos (12,6 milliards de francs). *« Le gouvernement poursuit ainsi sa politique de récupération capitaliste, impérialiste et foncière »*, a déclaré le P.C.P.

D'autre part, l'ajournement, au mois d'octobre, du débat sur le plan à moyen terme a suscité l'opposition très vive tant des communistes que des centristes et des sociaux-démocrates. Une révision du projet initial, tenant compte notamment des *« suggestions »* données par le Fonds monétaire international, paraît assurée.

D'après l'hebdomadaire *Expresso*, le rapport préparé par une délégation du F.M.I. qui s'est déplacée récemment à Lisbonne avant d'étudier les conditions d'un crédit au Portugal de 50 millions de dollars préconiserait *« la réduction des déficits du secteur public, l'augmentation des prix des biens de consommation, la majoration des taux d'intérêt et l'élargissement des mesures d'austérité »* en vigueur depuis le 25 février dernier. Le même rapport soulignerait aussi la situation dramatique du marché des changes, qui rendrait inévitable une nouvelle dévaluation de la monnaie.

JOSÉ REBELO.

Officiers ministériels et ventes par adjudication

LA VIE ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Les «Lip» craignent un déménagement de l'usine de Palente

Chez Lip, c'est un peu la veillée d'armes. Une information selon laquelle les syndics parisiens, Mes Labrely et Garnier, auraient commandé à une entreprise de transports le déménagement, pour le mardi 2 août, des machines ayant appartenu à la Société européenne d'horlogerie et d'équipement mécanique (SEHEM) a mis tout le monde sur le qui-vive, nous signale notre correspondant. A l'intérieur de l'usine, un dispositif (herses, butoirs, etc.) a été mis en place pour empêcher le passage de poids lourds.

Les organisations syndicales et politiques de gauche demandent qu' *« en cas de coup de force policier, les responsables syndicaux de toutes les entreprises de la région, les élus municipaux, cantonaux et parlementaires, ainsi que la population, se réunissent devant l'usine de Palente »*.

Simultanément, les « Lip » ont écrit au président de la République pour lui demander audience.

Libres opinions

Contre la politique du pire

par CHARLES PIAGET (*)

VOILA maintenant quinze mois que nous avons repris, à Besançon, notre *« longue marche »* pour l'emploi, après que l'entreprise eut été purement et simplement sabordée par ceux qui en avaient le commandement. Ces capitalistes, qui déclarent volontiers en période difficile que *« nous sommes tous dans la même bateau »*, montraient, à cette époque, le contre-exemple de capitaines abandonnant corps et biens le navire dans la tempête.

Face à l'abandon patronal, il n'était pas question de se résigner, pour de multiples raisons que nous nous sommes efforcés d'expliquer dès les premiers mois de lutte et qui restent totalement valables. Rappelons-les succinctement :

Historiquement, le capitalisme s'est développé en obligeant les travailleurs à de constantes migrations : des campagnes vers les bourgs et les villes, des provinces vers les métropoles économiques, des pays sous-développés vers les pays industrialisés. Ces flux et ces reflux, dont le coût global (financier, social, culturel...) est inestimable, n'ont eu pour seul mobile que la recherche du profit privé. Aujourd'hui, les travailleurs n'acceptent plus d'être ce cheptel en perpétuelle transhumance. *« Vivre et travailler au pays »* est infiniment plus qu'un slogan : c'est une aspiration puissante et largement partagée, non seulement par les salariés, mais aussi par d'autres catégories sociales (paysans, artisans, commerçants, etc...) qui refusent la loi de la jungle capitaliste.

***

Nous avons dit, en entamant cette nouvelle étape de la lutte, que, cette fois, c'est toute l'horlogerie française qui était menacée de mort à court ou moyen terme. Bien entendu, les organismes patronaux ont affirmé le contraire et multiplié les déclarations d'autosatisfaction, exactement comme on publie des bulletins de santé optimistes lorsqu'on veut cacher une maladie grave. Malgré ce tintamarre, des informations ou déclarations, dont la source n'a rien de syndical, attestent la gravité de la situation et confirment la justesse de notre diagnostic :

— Selon les indications statistiques publiées par la Chambre française de l'horlogerie, l'évolution de 1975 à 1976 présente 11 % d'emplois et 6 % d'entreprises en moins : un recul de 9 % est enregistré dans la production globale, et de 14 % dans les exportations (en quantité) ;

— Si l'on se réfère aux statistiques douanières, on constate que les importations de montres ont crû de 1 400 % en quinze ans, et que la part des montres importées dans la consommation française est passée de 14 % en 1970 à 28 % en 1975 ;

— De son côté, la Cour des comptes, analysant de façon approfondie la gestion de la taxe parafiscale horlogère, en dénonce le mode d'utilisation en termes vifs, et souligne qu'aucun des organismes concernés *« ne s'est véritablement penché sur les problèmes posés à la profession par l'évolution technologique qu'entraîne l'apparition de la montre à quartz »* ;

— Le ministère de l'industrie et de la recherche, pour sa part, déclare que *« la longueur du processus d'analyse et de mise au point des orientations nouvelles s'explique par la complexité des problèmes et par les freins que constituent, en matière d'aptitude au changement d'une profession, la dispersion des structures et l'individualisme des chefs d'entreprise »*.

S'il en était encore besoin, la vanité des positions du patronat horloger apparaît, de façon éclatante, avec l'expérience de Montrelec. Cet organisme, financé sur fonds publics, fut mis en place pour prouver que, technologiquement, l'usine Lip n'était pas indispensable à la profession. Afin d'apprécier la validité de la démonstration, il suffit de comparer les prévisions faites pour 1976 et les réalisations effectives :

Sur cent cinq emplois prévus, cinq existent réellement (dont un directeur) : pour vingt mille montres numériques (à aiguilles) promises, cinq mille ont été « produites » et uniquement par montage de composants importés ; enfin, des sept mille montres à quartz annoncées, aucune n'a vu le jour.

A partir d'informations objectives et vérifiables, dont la source a souvent un caractère officiel, c'est bien la liquidation de l'industrie horlogère française qui se dessine.

Hélas pour nous ! dans ce pays on ne pardonne pas à ceux qui ont raison trop tôt : combien d'hommes politiques (de Gaulle en 1940, Mendès France en 1954, pour ne citer qu'eux...) en ont fait l'amère expérience.

La classe dirigeante n'accepte les idées nouvelles qu'après l'échec désastreux des anciennes, n'ouvre la discussion qu'après l'affrontement, ne reconnaît ses erreurs qu'au vu de leurs conséquences coûteuses ou catastrophiques.

Cette sanction agressive a déjà pris diverses formes : alors que l'indemnisation à 90 % est ouverte pour une année, les patrons ont tenté de nous supprimer le quatrième trimestre. La fabrication et la vente de montres, dont le but évident et naturel est de procurer aux travailleurs de quoi vivre, eux et leurs familles, sont combattues par les agressions policières et la préparation de procès contre les militants.

Actuellement, le pouvoir s'apprête à franchir un nouveau pas dans cette escalade de la violence. A la demande du syndic se prépare activement le déménagement d'une partie des machines. Cela implique une opération de grande envergure, à la fois sur le plan technique et policier : occupation, évacuation de l'usine, dégagement des accès pour les camions, chargement et sortie du matériel. Face à notre collectivité ouvrière qui défend son outil de travail de manière pacifique, le pouvoir prépare une agression de nature guerrière (camions, engins bulldozers, etc.). L'opération n'a évidemment pas de motif économique sérieux : compte tenu du nombre d'entreprises en liquidation en France, les industriels désireux d'acquérir des machines n'attendent pas spécialement celles de Lip !... Non... il s'agit pour le pouvoir, à la faveur des vacances, en détruisant l'outil de travail, de rendre improbable une solution industrielle et ainsi de porter un nouveau coup à des hommes et des femmes qui refusent de baisser la tête. Faudra-t-il donc que le sang coule pour que s'arrête cette escalade ? La tragique expérience de Reims ne suffit-elle pas au patronat et au gouvernement ? Il semble que non.

Leur désir de vengeance est plus fort que tout, et le libéralisme avance vers Palente avec un inquiétant bruit de bottes.

Il est encore temps d'arrêter le pouvoir engagé dans une dangereuse spirale d'agression, et, si la voix de tous les hommes épris de justice et de liberté n'obtient pas ce résultat, alors au moins la responsabilité du gouvernement et du patronat apparaîtra en pleine lumière.

(*) Délégué C.F.D.T. de Lip.

IMI — ISTITUTO MOBILIARE ITALIANO

ASSEMBLÉE DES PARTICIPANTS DU 14 JUILLET 1977

Le 14 juillet a eu lieu à Rome, sous la présidence de M. Giorgio Cappon, l'Assemblée des Participants au capital de l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI) pour l'approbation du bilan et du compte profits et pertes du quarante-cinquième exercice.

Le rapport du Conseil d'Administration — lu par M. Cappon — souligne que le moment délicat traversé par notre économie a déterminé, au cours de l'exercice écoulé, un ralentissement sensible de l'activité de financement de l'Institut pour ce qui concerne les opérations de l'année, tandis que l'on a enregistré une expansion des opérations en cours.

En résumé, l'Institut a reçu de nouvelles demandes pour 2 980 milliards de lires (— 51 % par rapport à l'exercice précédent) ; les opérations stipulées — qui ont été financées à 90 % par des fonds propres, 7 % par des fonds à valoir sur les gestions spéciales pour le compte de l'Etat et 3 % par des fonds de la CECA — se sont chiffrées à 2 128 milliards de lires (— 18 %), tandis que l'ensemble des opérations en cours au 31 mars 1977 se chiffraient à 9 970 milliards de lires (+ 16 %) dont 9 117 milliards financés par des fonds propres et des moyens financés acquis sur le marché.

Au 31 mars 1977, la répartition des opérations en cours par grandes catégories d'intervention était la suivante : financements pour investissements : 7 598 milliards de lires (+ 13 %) ; financements pour fournitures à l'étranger : 2 114 milliards de lires (+ 26 %) ; crédits financiers aux pays étrangers : 36 milliards de lires (— 26 %) ; financement aux non-résidents : 222 milliards de lires (+ 21 %).

L'activité de l'Institut, dans le domaine du financement des fournitures italiennes à l'étranger, a souffert de la conjoncture difficile qui a caractérisé le marché financier, ce qui a limité les sources d'approvisionnement. Dans ce secteur, le montant des opérations en cours a atteint 2 114 milliards, un niveau équivalent à plus d'un cinquième du chiffre global, ce qui représente une augmentation de 26 % ; l'ensemble des opérations stipulées, au cours de l'exercice, se monte à 663 milliards, ce qui représente une baisse de 14 % par rapport à l'exercice précédent.

Les conditions défavorables du marché financier ont affecté considérablement, et surtout jusqu'en novembre 1976, l'activité d'approvisionnement en lires de l'Institut.

Cependant, au cours de l'exercice écoulé, il lui a été possible de placer un total de 1 536 milliards de lires en obligations ; il s'agit — sans toutefois tenir compte de l'érosion monétaire due à l'inflation — d'un record historique, après les résultats déjà remarquables des exercices précédents, et respectivement : 1 529 milliards, 1 499 milliards et 1 458 milliards au cours des quarante-deux, quarante-trois et quarante-quatrième exercices. De plus, on a placé sur le marché intérieur des obligations en dollars pour une contre-valeur totale en lires de 85 milliards.

La valeur totale des titres en circulation, au 31 mars 1977, en lires et en devises, est passée de 6 924 à 7 711 milliards — au net de 26,7 milliards d'obligations encore à placer — avec une augmentation de 11,4 % par rapport à la date de clôture de l'exercice précédent.

L'activité de l'Institut à l'étranger, au cours du quarante-cinquième exercice, a continué de souffrir de la période difficile traversée par l'Italie, qui a affaibli sa position vis-à-vis de la communauté bancaire internationale.

L'octroi récent des prêts à l'Italie par le Fonds monétaire international et la C.E.E. contribue à modifier considérablement l'attitude du marché financier international.

Dans ces conditions favorables d'évolution, l'IMI a conclu, ces dernières semaines, un emprunt international de 200 millions de dollars à des conditions satisfaisantes.

En ce qui concerne les opérations spécifiques de crédit, rappelons celles qui ont été stipulées avec la Banque européenne d'investissements et avec la Export-Import Bank des Etats-Unis.

Le rapport illustre ensuite l'activité des principales sociétés contrôlées par l'IMI ou liées à lui ; parmi les participations, rappelons le « Crédit maritime » — Section autonome de l'Istituto Mobiliare Italiano — dont les financements en cours se montaient, au 31 mars 1977, à 460 milliards de lires.

Le rapport expose ensuite les données de la situation patrimoniale et du compte profits et pertes de l'Institut, d'où il ressort que les bénéfices nets, après l'attribution au fonds pour risques des crédits et au fonds imposé pour risques divers, ont été de 30,2 milliards de lires, dont le conseil d'administration a proposé d'attribuer 27,4 milliards de lires à la réserve statutaire et 2,7 milliards de lires aux Participants (ce qui équivaut à un dividende de 9 % du capital versé).

Après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, l'assemblée des Participants a approuvé à l'unanimité le bilan et le compte profits et pertes du quarante-cinquième exercice, ainsi que les propositions du conseil d'Administration quant à la répartition des bénéfices nets.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU BILAN AU 31 MARS 1977

45e exercice

ACTIF	(En lires)
Participants : leur dette en compte capital	70 000 000 000
Caisse et dépôts auprès de banques et d'institutions	1 918 215 860 969
Titres en propre	751 132 120 021
Prêts et financements	9 088 757 854 089
Avances et autres crédits	742 646 344 321
Biens immobiliers et mobiliers	95 976 089 245
Comptes de régularisation de l'actif	251 842 415 021
Ecarts sur obligations	495 548 025 267
Divers	2 581 070 099
Droits de recours sur cautions	86 024 284 007
	13 503 724 063 019
Comptes d'ordre :	
Engagements, titres et effets en caisse et auprès de tiers	5 238 179 618 588
Gestions spéciales et fiduciaires	2 244 470 138 676
	20 986 373 820 283

PASSIF	(En lires)
Capital souscrit	100 000 000 000
Réserves et fonds spéciaux	577 195 426 804
Attributions de l'Etat visées à la Loi n° 184 du 22-3-1971	198 981 340 392
Fonds d'amortissement de biens immobiliers et mobiliers	4 850 064 774
Fonds d'indemnisation de liquidation au personnel	23 092 375 611
Obligations en circulation	7 711 302 084 852
Souscripteurs de nos obligations	400 329 261 008
Emprunts et dettes diverses	3 954 064 401 443
Comptes de régularisation du passif	347 085 092 190
Engagements par caution	86 024 284 007
Ecarts sur prêts	78 785 695 459
Bénéfices nets de l'exercice	30 194 037 087
	13 503 724 063 019
Comptes d'ordre :	
Engagements, titres et effets en propre et à des tiers	5 238 179 618 588
Gestions spéciales et fiduciaires	2 244 470 138 676
	20 986 373 820 283

COMPTE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE AU 31 MARS 1977

CHARGES ET PERTES	(En lires)
Frais généraux d'administration	34 975 986 456
Intérêts passifs et autres charges sur les obligations	605 297 544 601
Intérêts passifs sur prêts et dettes diverses	144 199 815 925
Amortissements	1 304 023 358
Pertes et moins-values sur titres en propres	10 849 963 600
Pertes de gestion sur la participation visée par l'article 6 de la loi n° 184 du 22 mars 1971	42 900 000 000
Impôts et taxes relatifs à l'exercice (Fonds de réserve y compris)	78 173 229 742
Impôts et taxes relatifs aux exercices précédents	32 613 997 024
Charges diverses	3 148 617 604
Fonds pour risques des crédits et fluctuations des titres	41 914 722 375
Fonds imposé pour risques divers	53 000 000 000
	1 048 377 680 085
Bénéfices nets de l'exercice	30 194 037 087
	1 078 571 717 172

PRODUITS ET PROFITS	(En lires)
Intérêts sur prêts, financements, avances et comptes courants	910 962 395 842
Intérêts et autres bénéfices sur titres en propre	55 254 985 382
Commissions	22 983 498 053
Bénéfices divers	11 280 155 373
Utilisation de fonds spéciaux	35 190 681 542
Utilisation de l'octroi de l'Etat pour couvrir la perte de gestion sur la participation visée par l'article 6 de la loi n° 184 du 22 mars 1971	42 900 000 000
	1 078 571 717 172

LES MARCHES FIN

29 JUILLET

MA

S DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS

FONCIER INVESTISSEMENT



OBILIARE ITALIAN

PARTICIPANTS DU 14 JUILLET 1977

BILAN AU 31 MARS 1977

EXERCICE AU 31 MARS 1977

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

LA PERSPECTIVE D'UNE TENSION DES TAUX D'INTERET AUX ETATS-UNIS PESE SUR LE MARCHE

(Agefi). — L'atmosphère s'est brusquement dégradée sur le marché obligataire lorsque fut connue la vive progression enregistrée aux Etats-Unis par la masse monétaire américaine. Les cours des euro-obligations sur le marché secondaire ont immédiatement amorcé un mouvement de repli, qui s'est considérablement amplifié le lendemain. Vendredi, des pertes de l'ordre de 3/8 à 1/2 point affectaient l'ensemble d'un marché soudainement désorienté.

La certitude d'un resserrement inévitable de la politique monétaire de la Réserve fédérale, qui devrait se manifester par la montée du taux de l'argent au jour le jour au niveau des 5 3/4 % au lieu des 5 3/8 % des dernières semaines, a eu un impact immédiat sur les taux à court terme de l'euromarché.

Le taux sur l'eurodollar à trois mois est repassé au-dessus de la barrière des 6 %, terminant la semaine en hausse de 5/8 % sur le vendredi précédent à 6 5/16 - 6 3/16. Dans le même temps, le taux sur l'eurodollar à six mois a progressé de 3/8 % pour s'avancer à 6 9/16 - 6 7/16. Cette tension, à laquelle les banquiers européens n'étaient pas préparés, est venue assombrir un marché international des capitaux auparavant plongé dans l'insouciance.

Il est cependant plus que vraisemblable que la marge de manœuvre des autorités américaines est limitée, par le fait que l'économie américaine n'est pas en état de surchauffe et que toute tension excessive sur les taux d'intérêt pourrait s'avérer dangereuse pour l'activité industrielle et commerciale du pays. La présente progression des taux américains à court terme est, dans ces conditions, appelée à ne pas dépasser dans l'immédiat les 3/8 % attendus par les analystes américains.

C'est sur cette base que le marché obligataire va devoir s'adapter. Il devrait en cela être aidé par l'influence positive sur le dollar que la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis ne va pas manquer d'avoir. Les marchés des changes ont déjà répondu favorablement à la perspective d'une augmentation des taux aux Etats-Unis. La baisse du dollar des semaines précédentes paraît enrayée.

L'influence contradictoire entre la tension sur les taux d'intérêt, d'une part, et la fermeté retrouvée du dollar, d'autre part, devrait avoir un effet majeur, celui de mettre les rendements au premier plan des préoccupations des investisseurs.

LONDRES

Peu d'affaires lundi matin sur le marché de Londres où la tendance apparaît d'autre part assez indécise. Les industrielles restent au voisinage immédiat de leurs niveaux précédents. Effritement des pétroles. Les mines d'or sont étroitement irrégulières. Légers progrès des Fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 144 80 contre 144 10

VALEURS	CLOTURE 29/7	COURS 1/8
Beecham	486 ..	486 ...
British Petroleum	890 ...	888 ...
Courtaulds	108 ...	109 ...
De Beers	282 ...	282 1/2
Imperial Chemical	384 ...	384 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	208 ...	208 ...
Shell	548 ...	545 1/2
Vickers	181 ...	182
War Loan 3 1/2 %	29 1/8	29 1/8
*West Driefontein	19 1/4	19 1/4
*Western Holdings	16 ...	16 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/7	1/8
1 dollar (en yens)	266 30	266 70

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 5 5/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

PETROFINA. — Pour les six premiers mois de l'exercice en cours, le groupe a réalisé un bénéfice net de 2 246 millions de francs belges contre 2 610 millions au 30 juin 1976. La faiblesse du dollar, l'inadéquation des prix de vente et la réduction de la production pétrolière en mer du Nord seraient à l'origine de cette diminution.

Le dividende de l'exercice 1977 ne sera cependant pas réduit.

COMMERZBANK. — Le bénéfice d'exploitation du premier semestre « a été légèrement supérieur à celui réalisé un an plus tôt », a indiqué la direction de la banque, mais aucun chiffre n'a été publié.

BERGER-LEVRAULT. — Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 1,6 million de francs, contre 2,09 millions lors de l'exercice précédent. Le dividende global a été fixé à 13,50 francs, contre 12,75 francs, et un bonus exceptionnel de 3 francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 juil.	29 juil.
Valeurs françaises	84,7	85,2
Valeurs étrangères	98,4	98,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,7	56

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	22 juill.	29 juill.
Indice général	70,5	70,9
Assurances	117,1	115,3
Banq. et sociétés financ.	59,5	59,3
Sociétés foncières	73,8	76,2
Sociétés investiss. portef.	73,1	72
Agriculture	71,3	71,2
Aliment., brasseries, distill.	62,7	65,3
Autom., cycles et l. équip.	75	75,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	76,6	76,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	58,4	58,8
Carrières salines, charbon.	85,5	85,4
Constr. mécan. et navales.	61,8	62,1
Hôtels, casinos, thermal.	87,5	86,1
Imprimeries, pap., cartons.	59,4	57,3
Magas., compt. d'exportat.	46	45,7
Matériel électrique	72,5	71,8
Métall., com. des pr. métal	44,4	44,2
Mines métalliques	98,6	98,1
Pétroles et carburants	62	64,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	73,5	72,2
Services publics et transp.	80,6	81,4
Textiles	86,8	87,9
Divers	95,7	95,5
Valeurs étrangères	103,6	102,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	119,3	119,6
Rentes perpétuelles	54,9	55,4
Rentes amort., fonds gar.	165,9	166,8
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,2	92,2
Sect. ind. publ. à rev. ind.	225,9	229,4
Secteur libre	100,8	102

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	209	209,5
Val. franç. à rev. variable.	488,6	491,3
Valeurs étrangères	765,7	759,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	55,7	56
Produits de base	36,2	37,1
Construction	79,7	79,5
Biens d'équipement	50	49,7
Biens de consom. durables	85,1	85
Biens de cons. non durabl.	48	49,5
Biens de consom. aliment.	59,5	58,6
Services	82	82,8
Sociétés financières	65,8	65,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	151,6	152,7
Valeurs industrielles	49,2	49,8

L'édition 1977 des « Liaisons financières en France » est parue. L'ouvrage, qui, en 1 500 pages, traite 13 000 sociétés françaises, 7 000 sociétés étrangères avec leurs 22 000 actionnaires directs et leurs 33 000 actionnaires indirects, est publié par la DAFSA, 125, rue Montmartre, 75002 Paris, au prix de 1 152 F, dont 172,40 F de T.V.A.

BOURSE DE PARIS - 29 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 .	2 492
5 %	51 98	2 452
5 % 1920-1980	147 60	2 452
3 % amort. 45-54	66 28	2 984
4 1/4 % 1963	103 50	6 827
4 1/4-4 3/4 % 63	91 80	3 930
Emp. N. Eq.51 65	105 .	4 349
Emp. N. Eq.6%66	103 88	4 954
Emp. N. Eq.6%67	98 15	8 978
Emp. 7 % 1973	209 99	3 749
Emp. 8,80% 1977	101 78	1 587
E.D.F. 6 ½ 1950	... ..	1 264
— 5 % 1960	... ..	2 247

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	484 ..	485 ..
E.D.F. parts 1959	. .	... ..
Ch. France 3 %	139 50	139 ..
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	470 .
Abeille (Vie)	... ..	195 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	377 .	382 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1145 .	1140 ..
Concorde	221 80	224 ..
Epargne France	290 ..	302 .
Financ. Victoire	168 .	165 .
Fonc. T.I.A.R.D.	75 ..	75 .
France I.A.R.D.	159 50	157 ..
France (La)	..	302 .
GAN (Sté) Centr.	620 .	620 .
Protectrice A.I.R.	222	225 .
U.A.P.	563 .	560
Alsacien. Banque	346 .	346
(Li) Bque Dupont	. .	235 .
Banque Hervet	226 90	227 10
Bque Hypoth. Eur.	213 ..	213 ..
Bque Nat. Paris	372 ..	372 .
Banque Worms	149 ..	148 .
C.G.I.B.	.. ..	57 90
Cofica	83 .	83 ..
C.A.M.E.	57 50	58 60
Creditel	93 50	93 10
Créd. Gén. Indust	126	124 80
Cr. Ind. Als.-Lor.	131 ..	133 ..
(M) Crédit Mod.	51 ..	49 .
Electro-Banque	115 .	115 .
Euroball	102 40	102 40
Financière Sofal	257 10	257 20
Fr. Cr. et B. (Cie)	43 10	43 10
France-Bail	152 50	148
Hydro-Energie	.. ..	24 30
Immobail B.T.P.	119 .	119 30
Immobanque	156 10	156 10
Immofice	120 80	120
Interbail	141 10	142 50
Laffitte-Bail	108 60	103 10
Locabail Immob.	171 80	171 80
Locafinancière	122	124 80
Marseill. Crédit	231 .	231 50
Paris-Réescompt.	266 .	270 ..
Séquanaise Banq.	147 ..	147 ..
SLIMINCO	165 .	165 .
Sté Cent. Banq.	68 60	67 60
Sté Générale	201 30	201 40
SOFICOMI	152 30	152 30
Sovabail	191 20	192
UCIP-Bail	105 .	104 90
Unibail	178 ..	176 ..
Un. Ind. Crédit	138 ..	132 .
Cie F. Stein Ro.	81 ..	82 .
Fonc. Chât.-d'Eau	624 ..	618 .
(M) S.O.F.I.P.	85 ..	88 ..
Fonc. Lyonnaise	538 ..	513 .
Immob. Marseille	758 ..	760 .
Louvre	155 ..	115 ..
Midi	...	601 .
Rente foncière	820	823
SINVIM	147 80	147 80
Voitures à Paris	267 70	d258 .
Cogifi	106 40	107 50
Foncina	90 .	90 60
Gr. Fin. Constr.	109 ..	110 .
Immindo	111 .	111 ..
Imminvest	80 ..	80 ..
Cie Lyon. Imm.	80 ..	83 ..
UFIMEG	78 10	78 10
U.G.I.M.O.	100 ..	100
Union Habit.	143 30	143 30
Un. Imm. France	114 30	119 ..
Acier Investiss.	86 50	88 ..
Gestion Sélect.	161 .	164 ..
Sofragi	183	184 .
Abeille (Cie Ind.)	139	138 10
Applic. Hydraul.	568	562 .
Artois	88 20	89 .
Centen. Blanzy	258	258 50
(My) Centrest	0...	120 .
(Ny) Champex	108 50	108 50
Charg. Réun. (p.)	2420	2499
Comindus	330 ..	330 ..
(Li) Dév. R. Nord	120 .	120
Electro-Financ.	200 ..	200 50
Fin. Bretagne	.. ..	38 70
Gaz et Eaux	460 ..	C460 ..
La Mure	22	22 50
Leben et Cie	104 80	105 50
(Ny) Lordex	111	111 ..
Cie Marocaine	26 60	25 60
O.V.A.I.M.	..	39 ..
OPB Paribas	90 78	90 80
Paris-Orléans	C 73 50	70 55
Paternelle (La)	78 10	70 05
Placem. Inter.	75 ..	75 ..
Providence S.A.	170 .	170 ..
Revillon	213 20	218 ..
Santa-Fé	78 ..	78 ..
Selchimé	84 ..	90 ..
Soffo	66 ..	68 ..
Sofinex	190 ..	190 ..
Cambodge	43 80	43 80
Clause	335 .	340 .
Indo-Hévéas	68 10	69 80
Madag. Agr. Ind.	28 96	d 28 20
(M.) Mimot	18 .	18 ..
Padang	77 60	77 60
Salins du Midi	157 .	161 ..
Aliment Essentiel	70 ..	69 80
Allobroge	136 ..	139 ..
Banania	205	C204
Fromageries Bel.	81 50	79 60
Berthier-Saveco	588 ..	583 ..
Cédis	301 .	310 ..
(M.) Chambourcy	148 50	147 50
Compt. Modernes	... ..	130 10
Docks France	200 ..	203 ..
Economats Centr.	291 ..	273 ..
Epargne	... ..	343 .
From. Paul-Renard	C... ..	250 ..
Générale Aliment.	.. .	84 .
Genvrain	126 ..	128 50
Goulet-Turpin	163 ..	163 50
Lesieur (Cie fin.)	210 ..	212 .
Gr. Moul. Corbeil	132 ..	130 ..
Gr. Moul. Paris	236 ..	245 ..
Nicolas	185 ..	185 .
Piper-Heidsieck	215 ..	220 .
Potin	d327 ..	d333
Rochefortaise	159 ..	158 70
Roquefort	209 .	285
Sanpiquet	d156 50	d158 50
Sup. Marché Doc.	73 50	78 50
Taittinger	230 ..	238 ..
Unipol	103 50	105 10
Bénédictine	1010 ..	1019 ..
Bras. et Glac. Int.	315	320 .
C.D.C.	153 .	152 .
Cusenier	315 .	320 .
Dist. Indochine	305 ..	304 ..
Ricqlès-Zan	.. ..	77 90
Saint-Raphaël	140 20	131 80
Sogepal	234 .	235 ..
Union Brasseries	30 10	29 ..
Slamma	... ..	159 50
Sucr. Bouchon	d 66 30	67 10
Sucr. Soissonnais	165 ..	o155 ..
Berliet	... ..	... .
Chausson (Us.)	d 29 ..	29 10
Citroën	44 05	44 05
Equip. Véhicules	55 50	54 80
Motobécane	100 ..	101 ..
Saviem	... ..	109 ..
Bois Dér. Océan	o 5 50	5 40
Borie	234 ..	230 ..
Camp. Bernard	71 30	71 ..
C.E.C.	46	46 ..
Cerabati	99 30	99 30
Ciments Vicat	239 70	C239 50
Cochery	66 .	60 90
Drag. Trav. Pub.	134 .	135 .
F.E.R.E.M.	64 50	64 20
Fougerolle	102	100 ..
Française d'entr.	d 81 70	d 84 .
G. Trav. de l'Est.	93 50	91 90
Herlicq	175 90	174 50
Iéna Industries	.. ..	19 50
Lambert Frères	.. ..	34 ..
Leroy (Ets G.)	53 ..	53 .
Origny-Desvroise	94 ..	94 90
Porcher	124 ..	120 20
Rougier	130 ..	128 .
Routière Colas	225	225
Sablières Seine	80 20	80 20
S.A.C.E.R.	35 30	34 ..
Savoisienne	107	106 .
Schwartz-Hautm.	d 29 60	d 30 80
Spie Batignolles	45 ..	C 44 90
Unidel	167 .	159 .
Voyer S.A.	.. ..	. .
Dunlop	20 90	21 80
Hutchinson-Mapa	78 50	80 .
Safic-Alcan	162 ..	152 50
Comiphos	.. ..	74 90
S.M.A.C.	109 ..	106 .
Gaumont	444 ..	445 ..
Pathé-Cinéma	62 ..	64 ..
Pathé-Marconi	... ..	120 ..
Tour Eiffel	80 ..	78 ..
Air-Industrie	65 10	68 10
Applic. Mécan.	36 .	35 10
Arbel	110 10	110 20
Ateliers G.S.P.	18 80	18 80
Av. Dass.-Breguet	240 ..	248
Bernard-Moteurs	o 31 ..	31 50
B.S.L.	233 .	234 ..
C.M.P.	252 .	253 ..
De Dietrich	400 .	400 ..
Duc-Lamothe	284 .	280 ..
E.L.M.-Leblanc	488 ..	479 ..
Ernault-Somua	75 ..	75 80
Facom	482 ..	480 .
Forges Strasbourg	52 .	52 ..
(Li) F.M.B. ch. fer	101 ..	101 ..
Frankel	406 ..	408 ..
Huard-U.C.F.	178 ..	180 ..
Jaeger	70 ..	70 .
Jaz	148 .	150 .
Luchaire	189 ..	189 ..
Manurhin	134 90	136 ..
Métal Déployé	... .	220 .
Nadella	41 50	41 20
Nodet-Gougis	180 ..	179 90
Peugeot (ac. cut.)	105 50	109 ..
Ressorts-Nord	85 90	82 50
Roffo	d 7 70	d 7 70
S.A.F.A.A. Ap. Aut	.. ..	83 ..
Satam	56 ..	56 ..
Sicli	48 ..	49 80
Soudure Autog.	175 ..	175 ..
S.P.E.I.C.H.I.M.	183 20	180 ..
Stokvis	61 90	61 80
Trailor	345 ..	332 .
Virax	103 ..	103 50
Chant. Atlantique	... ..	192 ..
At. Ch. Loire	15 10	14 60
France-Dunkerque	63 ..	63 ..
Ent. Gares Frig.	112 50	112 60
Indus. Maritime	230 .	230
Mag. gén. Paris	101 90	102 10
Cercle de Monaco	33 90	33 ..
Eaux de Vichy	428 ..	430 ..
Sofitel	.. ..	22 50
Vichy (Fermières)	o196 ..	o196 ..
Vittel	170 ..	170 ..
Aussedat-Rey	.. ..	37 ..
Darblay S.A.	29 60	28 50
Didot-Bottin	99 50	99 50
Imp. G. Lang	5 15	5 .
La Risle	60 ..	60 .
Rochette-Cenpa	53 ..	51 40
A. Thiéry-Sigrand	130	129 70
Bon Marché	57 50	59 20
Damart-Servip	... ..	214 20
Darty	309 ..	309 .
Mars. Madagasc.	.. ..	46 50
Maurel et Prom.	80 ..	83 .
Optorg	170 .	168 ..
Palais Nouveauté	301 ..	301 .
Prisunic	22 15	22 20
Uniprix	32 20	31 ..
Crouzet	62 70	62 70
Europ Accumul.	215 10	215 20
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	79 ..	79 .
Lampes	81 90	81 ..
Merlin-Gerin	161 93	161 90
Mors	40 .	38 40
Océanic	90 .	90 ..
Paris-Rhône	91 10	95 ..
Piles Wonder	189 .	193 ..
Radiologie	226 .	231 .
SAFT Acc. fixes	557	565 .
Schneider Radio	160 ..	161
SEB S.A.	184 ..	183 90
S.I.N.T.R.A.	228 ..	226 50
Carnaud S.A.	45 70	45 45
Chiers	.. ..	36 50
Davum	104 ..	104 ..
Escaut-Meuse	162 ..	147 ..
Fonderie-préc.	21 70	21 60
Gueugnon (F. de)	47 ..	48 ..
Profilés Tubes Es	26 ..	27 10
Senelle-Maub.	40 ..	39 50
Tissmétal	.. ..	68 10
Vincey-Bourget	38 50	o 38 50
Huaron	105 ..	105 ..
Kinta	248 50	248 60
Mokta	185 ..	185 ..
Amrep G.	... ..	189 50
Antargaz	... ..	140 ..
Antar P. Atlant.	.. ..	19 50
Hydroc. St-Denis	140 30	140 30
Lille-Bonnières-C.	160 .	158 ..
Shell Française	49 90	49 ..
Carbone-Lorraine	o 43 ..	o 42 ..
Delalande S.A.	170 .	170 ..
Finalens	44 05	44 05
FIPP	. ..	d 42 ..
(Ly) Gerland	210 ..	208 ..
Gévelot	170 ..	164 .
Grande-Paroisse	88 50	80 50
Huiles G. et dér.	C 68 ..	66 ..
Novacel	95 ..	95 ..
Parcor	219 50	225 .
Quartz et Silice	24 90	24 50
R.E.T.I.	175 70	175 70
Ripolin-Georget	.. ..	48 40
Rousselot S.A.	... ..	436 ..
Soufre Réunies	... ..	132 ..
Synthelabo	104 .	107 60
Thann et Mulh.	31 ..	30 ..
Ufiner S.M.D.	101 90	102 .
Agache-Willot	345 ..	350 ..
Filés Fourmies	19 10	19 10
Lainière-Roubaix	41 .	41 ..
Rondière	308 .	310 ..
Saint-Frères	33 50	33
Auxil. Navigation	81 50	81 30
M. Chambon	123 .	123 .
Delmas-Vieljeux	170 ..	166 50
Messag. Marit.	.. ..	48 .
Nat. Navigation	69 60	69 ..
Navale Worms	93 80	93 90
Saga	36 30	36 60
Transat (Cie Gle)	122 ..	d140 ..
S.C.A.C.	81 70	82 80
Stami	235 ..	235 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	100 ..	100 ..
Transport Indust.	135 ..	135 ..
(Li) Beignol-Far.	45 ..	45 .
Bis S.A.	266 ..	283 .
Bizazy-Ouest	163 50	164 .
La Brosse	64 80	64 10
Cigarettes Indo.	... ..	105 ..
Degremont	295 ..	291 10
Deug-Trieu	157 20	157 30
Duquesne-Purina	310 .	319 50
Essilor	695 .	700 ..
Ferrailles C.F.F.	225 .	225 ..
Havas	120 .	C119 .
Locatel	172 ..	185 10
Lyon-Alemand	94 ..	98 ..
G. Magnant	.. ..	49 50
Novafer	146 ..	160 ..
O.F.P.-Om.F.Paris	251 50	251 50
Publicis	102 .	102 .
Sellier-Leblanc	145	142
Waterman S.A.	218 40	213 90
Brass. du Maroc	282	282
Brass. Ouest-Afr.	.. ..	96 60
Elf-Gabon	404 90	407 .
(B) Min. et Métl.	... .	430 .
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	4600 ..
Emprunt-Young	224 90	219 ..
Nat. Nederlanden	... ..	190 ..
Phoenix Assuranc.	.. ..	17 80
Algemeine Bank	640 ..	641 .
Bco Pop. Español	78 ..	C 73 .
B.N. Mexique	.. ..	22 50
B. règl. intern.	7450 ..	7450 ..
Bowring C.I.	7 80	7 80
Commerzbank	415	410 ..
Dresdner Bank	... ..	482 ..
Bowater	14 90	14 50
Cie Br. Lambert	... ..	216 10
Gén. Belgique	... ..	281 60
Latonia	.. ..	99 ..
Rolinco	258 ..	259 60
Robeco	362 50	364 20
Cavenham	8 60	9 ..
Lyons (J.)	7 ..	7 20
Goodyear	101 70	101 .
Pirelli	.. ..	5 60
I.H.C.	29 80	29 50
Kubota	. ..	5 80
Olivetti	4 24	4 10
S.K.F. Aktiebolag	75 ..	72 50
Pakhoed Holding	... ..	159 ..
Femmes d'Auj.	... ..	55 10
Marks-Spencer	. ..	8 60
A.E.G.	... ..	186 .
Bell Canada	248	260 .
E.M.I.	17 70	17 20
Hitachi	3 90	3 94
Honeywell Inc.	239 10	255 ..
Matsushita	11 05	11 06
Sperry Rand	175 ..	175 ..
Arbed	309 ..	300 .
Cockerill-Ougrée	.. ..	65 .
Finsider	. ..	0 63
Hoogovens	o 83 ..	o 83 .
Mannesmann	... ..	340 .
Steel Cy of Can.	... ..	C120 10
Thyss c. 1000	... ..	249 ..
Blyvoor	.. ..	18 ..
De Beers (port.)	.. ..	17 30
De Beers p. cp.	.. ..	61 .
General Mining	.. ..	92 .
Hartebeest	59 90	57 ..
Johannesburg	.. ..	68 80
Middle Witwat.	.. ..	10 20
President Steyn	.. ..	32 80
Stilfontein	.. ..	11 40
Vaal Reefs	71 ..	70 ..
West Rand	. ..	8 40
Alcan Alum.	... ..	130 10
Asturienne Mines	100 50	100 10
Cominco	152 ..	153 ..
Finoutremer	118 ..	125 ..
Minerals-Resourc	8 35	8 35
Noranda	126 ..	124 ..
Vieille Montagne	343 ..	333 ..
Am. Petrofina	... ..	166 50
British Petroleum	76 50	76 80
Gulf Oil Canada	122 80	122 ..
Petrofina Canada	.. ..	83 .
Shell Tr. (port.)	45 30	45 50
Akzo	63 40	63 70
Dart. Industries	186 50	176 ..
Dow Chemical	157 ..	155 70
Foseco	.. ..	15 20
Gevaert	168 60	169 ..
Glaxo	.. ..	43 50
Grace and Co.	140 90	138 10
Pfizer Inc.	122 10	122 12
Procter Gamble	391 50	391 50
Courtaulds	.. ..	C 9 95
Est-Asiatique	... ..	102 70
Canadien-Pacif.	87 20	85 ..
Wagons-Lits	.. ..	70 ..
Barlow-Rand	10 ..	9 90
Suéd. Allumettes	78 20	73 50
HORS COTE		
Alser	462 ..	462 .
Batibail-Sicomi	540 ..	540 .
Cellulose Pin	65 ..	61 ..
Cofipa-Sicomi	365 ..	365 .
Coparex	222 ..	222 ..
Ecco	415 ..	410 ..
Eurafrep	450 ..	450 ..
Francarep	.. ..	88 50
Intertechnique	139 ..	149 ..
Métall. Minière	63 ..	68 ..
Pronuptia	... ..	225 ..
Sab. Mor. Corv.	... ..	151 ..
Sofibus	... ..	267 ..
S.P.R.	... ..	230 .
Ufinex	... ..	152 .
Oce v. Grinten	... ..	293 ..
Rorento NV	... ..	244 ..
SICAV		
Plac. Institut.	12275 38	11860 27
1re catégorie	9928 63	9726 11

1/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	135 85	129 69
Aedificandi	153 34	146 39
Agfimo	163 88	156 55
A.L.T.O.	148 89	141 95
America-Valor	284 11	271 23
Assurances Plac.	118 59	113 21
Bourse-Invest.	125 52	119 83
B.T.P. Valeurs	121 21	117 12
C.I.P.	265 38	253 18
Convertibles	112 60	107 49
Convertimmo	117 39	112 07
Drouot Invest.	164 19	156 74
Elysées-Valeurs	162 84	155 46
Epargne-Croiss.	511 11	487 93
Epargne-Inter	258 93	245 28
Epargne-Mobil.	148 43	141 70
Epargne-Oblig.	132 77	128 76
Epargne Revenu	276 42	263 89
Epargne-Unie	266 14	254 07
Epargne Valeur	166 13	158 80
Foncier Investiss.	272 78	260 39
Fortune 1	120 60	106 68
France-Croissance	152 51	146 55
France-Epargne	147 99	141 28
France-Garantie	213 65	209 37
France-Invest.	133 41	127 35
Laffitte-Rend.	102 68	98 02
Laffitte-Tokyo	182 43	174 16
Nouv. France-Obl.	273 31	260 90
France Placement	158 27	151 09
Gestion Rendem.	223 59	213 45
Gest. Sél. France	138 70	132 41
I.M.S.I.	136 58	130 37
Indo-Valeurs	176 54	168 53
Intercroissance	135 05	128 88
Intersélection	132 53	126 52
Livret portef.	186 62	178 16
Oblig. ttes catég.	1097 55	1063 ..
Paribas Gestion	148 06	141 35
Pierre Investiss.	179 68	171 53
Rothschild-Exp.	263 91	251 94
Sécur. Mobilière	282 64	269 82
Sélec. Croissance	522 32	498 63
Sélect. Mondiale	115 87	110 62
Sélection-Rend.	129 62	123 74
S.F.I. FR. et ETR.	163 76	156 34
S.I.G.	237 27	226 25
Silvafrance	148 47	141 74
Silvarix	108 54	103 62
Silvarente	142 02	135 58
Silvinter	126 18	120 45
Sogepargne	276 14	263 62
Sogevar	317 13	302 76
Soleil-Investiss.	163 85	156 42
U.A.P.-Investiss.	127 16	121 39
Unifoncier	272 26	259 91
Unijapon	192 14	183 43
Uni Obligations	1455 ..	1399 84
Unipremière	1482 99	1425 95
Unisic	131 89	125 91
Worms Investiss.	221 93	211 87
1/8		
Actigest-Etoile	102 10	97 47
Credinter	132 25	126 25
Croissance-Imm.	133 92	127 85
Euro-Croissance	133 42	127 37
Financière Privée	320 33	305 81
Fructidor	138 37	133 05
Gestion Mobilière	192 94	184 19
Mondiale Invest.	167 55	159 95
Oblisem	126 74	120 99
Optima	137 38	131 07
Planinter	270 73	258 45
Sicavimmo	182 44	174 13
S. I. Est	362 90	346 44
Soginco	118 74	113 36
Soginter	415 90	397 04
Univalor	147 24	140 56
Valorem	153 03	146 14

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
650	4,5 % 1973	657 20	657 20	657 20	658 80
1880	C.N.E. 3 %	1909 50	1981 ..	1954 ..	1952 .
315	Afrique Occ.	336 90	325 ..	326 .	328 .
265	Air Liquide	269 .	270	269 80	270 ..
58	Als.Part. Ind.	58 80	58 80	58 80	58 95
125	Als. Superm.	125 70	125 20	125 20	125 20
53	Alsthom-Atl.	51 .	51 50	51 80	51 70
135	Applica. gaz	138	142 ..	143 80	140 ..
280	Aquitaine	284 90	289 60	289 90	286 ..
49	— certif.	52 60	52 80	52 30	51 75
91	Arjom. Prioux	89 50	88 .	88 .	87 ..
260	Ass. Gr. Paris	255 ..	255	256 ..	252 ..
169	Aux. Entrepr.	175 50	176 50	175 60	175 50
74	Babc.-Fives	76 ..	76 .	76 ..	74 80
136	Bail-Equip.	137 90	137 90	137 90	137 50
184	Bail-Invest.	184 .	186 ..	185 ..	184 .
85	B.C.T.	85 .	86 ..	86 ..	84 60
44	Bazar H. V.	43 20	43 ..	43 .	43 50
54	Beghin-Say	52 10	53	53 ..	52 50
675	Bic	663 .	656	667 .	654
350	Bouygues	336 10	335 10	336	328 80
465	B.S.N.-G.D.	460 ..	471 .	472 .	465 ..
1130	Carrefour	1123	1128 ..	1131 .	1120 .
245	— (Obl.)	245 50	246 .	246 .	247 90
850	Casino	884	880	886 .	872 ..
53	CEM	52 80	52 ..	52 ..	51 05
157	Cételem	157	157	157 ..	154 ..
144	Charg. Réun.	145 10	148 ..	148	146 ..
16	Chiers	16	15 80	16 10	15 70
95	Chim. Rout.	94	94	97	94 90
89	Cim. Franç.	86 50	85 50	85 50	85 .
120	— (Obl.)	120 50	120 50	120 50	120 60
850	C.I.T. Alcatel	852	851	851 ..	851 .
380	Club Méditer	381 60	394	392 ..	393 .
146	C.M. Industr.	153 .	154 90	154 90	153
95	Codetel	95 05	94 95	94 95	94 95
95	Cofimeg	95 90	96 95	96 10	95 10
235	Cofradel	230 .	229	229	228 ..
245	Cie Bancaire	248 80	250	252 .	250 ..
240	C.G.E.	233 .	230 10	232 .	231 ..
345	— (Obl.)	347	348	348	344 10
85	C. Entrepr.	85 60	85 .	85 .	85 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
187	E.J. Lefebvre	191 50	197 ..	196	196 .
51	Esso S.A.F.	58 80	59 ..	59 20	60
158	Eurafrance	161 50	161 50	161 50	161 50
345	Europe n° 1	357 .	366 90	362 40	365 ..
340	Ferodo	347	343 50	343 50	336 70
146	Fin. Paris PB	144	144 ..	145 50	142 10
183	— obl. conv.	194	195	195 .	195 90
47	Fin. Un. Eur.	48	47 50	47 50	47 50
113	Finextel	113	113 ..	113 ..	114 90
60	Fraissinet	64 90	65 .	65 .	65 .
96	Fr. Pétroles	97 ..	97 90	97 90	97 50
23	— (Certific.)	23 40	23 50	23 50	23 05
42	Galeries Laf.	44 10	44 80	45 50	44 80
128	Gle d'Entr.	128 ..	127	127 ..	128 .
103	Gle Fonderie	112 ..	113 50	112	111 30
174	Générale Occ	172 .	170 50	171 50	167 10
166	Gr. Tr. Mars.	162	161 ..	161	157 90
157	Guyenne-Gas.	167 .	166 ..	165 70	168 .
118	Hachette	118 50	118 .	118 .	117 30
79	Imetal	76 20	79 50	79 50	79 50
280	Inst. Mérieux	280 20	281 60	281 50	281 ..
114	J. Borel Int.	102 50	102	103	103 .
72	Jeumont Ind.	70 20	70 20	70 20	69 75
68	Kali Ste Th.	67 30	C 66 10	66 10	66 10
34	Kléber-Col.	32 60	33 10	33 30	32 60
146	Lab. Bellon	147	151 .	151 .	150 90
155	Lafarge	158 ..	159 .	159	158 90
260	— (oblig.)	264	268 .	268 ..	262 60
250	La Hénin	254 80	253 .	254	248 .
1540	Legrand	1534	1540	1558	1540 .
170	Locabail	175 .	178	178	175 ..
105	Locafrance	104 10	104	104 10	102 ..
265	Locindus	254 ..	254 80	254 80	254 .
715	L'Oréal	714	722	721	719 .
2850	— obl. conv.	2934	2945	2945	2922 .
335	Lyonn. Eaux	320	316 50	318	319 50
28	Mach. Bull	27 30	27 ..	27 20	26 50
925	Mais. Phénix	932 .	962 ..	969 ..	962 .
39	Mar. Wendel	40 50	41	41 ..	40 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
115	Olida-Caby	115	117 80	117 80	116 40
82	Opfi-Paribas	82 30	81 30	81 30	80 10
59	Paris-France	57 ..	57 50	57 50	57 ..
64	Pechelbronn	66	64	65	64 ..
76	P.U.K.	79 50	79	78 95	78 40
119	— (obl.)	119	119 50	119 50	119 .
41	Penarroya	40 50	40 80	40 80	40 15
167	Penhoët	156 80	155 50	156 90	154
225	Pernod-Ric.	223 50	220 50	222 .	217 10
88	Perrier	84 10	85 30	84 50	85 30
58	Pétroles B.P.	61 90	62 40	62 90	62 40
230	Peugeot-Citr.	226 10	229	229 ..	229
305	— (obl.)	309 .	318	310	307 .
59	Pierre-Auby	59	61 90	61 20	60 70
44	P.L.M.	43 50	44	44	43 40
153	Poclain	144 50	145 50	144 90	142 80
113	Pollet	112 ..	112	112	111 ..
88	Pompey	68 50	62 50	62 50	61 30
90	P.M. Labinal	88	88 ..	88	87 50
27	Prénatal	25 25	26 50	29 50	26 .
198	Presses-Cité	201 50	204	204	202 ..
305	Prétabail SI.	301	302 ..	302	301 .
93	Pricel	100	101	102 80	102 .
119	Primagaz	121 50	121 ..	121	120 10
30	Printemps	30 30	30 10	30 10	30 10
319	Radar S.A.	314	326	325 50	320 .
440	— (obl.)	430	440	440 .	431 30
390	Radiotech.	385	389 90	390	384 90
65	Raffin. (Fse)	65 .	65 20	65 20	65
59	Raff. St-L.	63 .	63 80	63 80	62 60
540	Redoute	540	537	540	540
59	Rhône-Poul.	59 80	59 80	59 95	59 80
146	Roussel-Uclaf	138	136	138 50	132 30
226	Ruche Picard	229	230	230	230 ..
335	Rue Impérial	330 .	331	331 ..	325 ..
22	Sacilor	22 35	22 35	22 35	22 50
131	Sade	135	142	142	142 .
380	Sagem	349 .	351 ..	351 ..	357 ..
107	Saint-Gobain	107 50	108 50	108 60	109 .
375	S.A.T.	382	383 50	383 .	363 50
64	Saulnes	61	60 50	60 50	60 .
[illegible]	Saunier-Duv.	78	76 80	78 80	75 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
185	Tél. Ericsson	188 .	187 ..	187 ..	184 ..
58	Terres Roug.	59 40	59 40	59 40	59 40
166	Thomson-Br.	153 ..	167 ..	158 ..	157 .
215	— (obl.)	210 ..	215 .	213 ..	213 ..
198	U.I.S.	200 .	199 50	200 .	203 10
162	U.C.B.	160 ..	168 ..	160 10	156 80
192	Un. F. Bques	197 ..	195 ..	195 ..	195 ..
68	U.T.A.	67 ..	67	67 .	67 .
23	Usinor	24	22 60	22 60	22 20
107	— (obl.)	108 50	109 50	109 50	109 30
88	Vallourec	88 90	89 50	88 ..	89 90
329	V. Clicquot-P.	325 50	325 50	325 50	323 ..
310	Viniprix	316 ..	321 ..	318 ..	316 ..
185	Amax	195 80	198 20	196 70	198 90
305	Amer-Tel	305 ..	309 ..	309 ..	306 10
15 ..	Ang. Am. C.	15 45	15 25	16 30	15 25
88	Amgold	86 70	86 ..	86 ..	85 70
395	B. Ottomane	307 50	306 50	308 ..	303 ..
340	BASF (Akt.)	337 ..	335 10	335 ..	329 ..
290	Bayer	289 80	287 50	287 50	287 10
58	Buffelsfont.	58 80	50 80	58 30	49 80
10 50	Charter	10 60	10 30	10 30	10 25
164	Chase Manh.	159 50	159	159	159 ..
106	Cie Pét. Imp.	98 40	99 40	99 40	99 ..
360	C.F. Fr.-Can.	363 .	360 ..	360 10	365 ..
16 50	De Beers (S.)	16 80	16 65	16 70	16 50
595	Deuts. Bank	584 .	583	583	587 .
245	Dome Mines	248 50	249 90	249 90	248 10
590	Du Pont Nem.	578 .	579	570	581
280	East Kodak	283 ..	287 50	285 50	286 70
12 50	East Rand	13 10	12 95	12 95	12 90
108	Ericsson	107 20	107 ..	107 ..	106 10
265	Exxon Corp.	249 ..	252 50	251 50	249 ..
270	Ford Motor	269 50	272	272 ..	269
59	Free State	59 90	59 60	60 ..	58 60
265	Gen. Electric	263 50	C265 10	263 50	264 50
330	Gen. Motors	330 ..	333 50	333 50	331 70
12 ..	Goldfields	12 70	12 65	12 50	12 40
19	Harmony	18 40	18 55	18 55	18 15
293	Hoechst Akti	294 80	290 .	290	290 10
32	Imp. Chem.	32 ..	32 10	32 20	32 10
125	Inco Limited	109 80	111 60	111 60	112 50
1380	I.B.M.	1282	1308 .	1298 .	1289 .
169	I.T.T.	166 90	165 80	160 90	165 30
275	Merck	261 50	259 80	258 50	260 .
240	Minnesota M.	241 70	245 .	245 ..	246
335	Mobil Corp.	323 20	329 50	330 10	329 20
7050	Nestlé	7030 ..	7140 ..	7140 ..	7050 ..
215	Norsk Hydro.	215 ..	216 80	218 80	214 ..
570	Petrofina	561 .	570 .	575 ..	570 .
285	Philip Morris	277 50	279	278 50	281 70
57	Philips	56 55	56 80	56 80	56 50
53	Prés.-Brand.	51 75	50 80	50 80	50 05
260	Quilmès	276 ..	275 ..	275	271 90
170	Randfontein	176 70	176 70	176 50	176 70
285	Royal Dutch	279 60	279	279 ..	278 40
16 50	RioTinto Zinc	17 05	17 10	17 20	17 ..
51	St-Helena Co	49 90	48 80	48 10	49 .
330	Schlumberg.	311 90	317 .	316 ..	319 80
43	Shell Tr. (S.)	45 50	45 80	45 70	45 40
580	Siemens A.G.	571	572 .	572 ..	580
43	Sony	40 90	41 70	41 30	41 70
11 50	Tanganyika	11 65	11 65	11 65	11 60
250	Unilever	247 ..	245 20	245 20	242 50
15	Union Corp.	14 95	14 65	14 65	14 35
118	U. Min. 1/10	119 90	120 .	120 50	120 ..
101	West Drief.	100 60	100 60	101 ..	99
40	West Deep.	40 60	40 50	40 20	40 50
76	West Hold.	76 80	76 40	76 60	77 80
250	Xerox Corp.	245 50	243 80	244 .	243 80
0 98	Zambia Cop.	0 99	0 99	1 01	0 97

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/7
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA SOCIÉTÉ GRASSET-MASSON FERME SES PORTES

L'une des plus anciennes et des plus importantes entreprises du bâtiment de Montpellier, la société Grasset-Masson, vient de fermer ses portes, entraînant le licenciement de 450 personnes. Deux solutions sont à l'étude. Les cadres souhaitent créer une coopérative ouvrière qui pourrait employer 350 personnes ; le groupe Bouygues, de son côté, envisagerait une reprise partielle des activités de Grasset-Masson. La fermeture de cette entreprise illustre les difficultés qu'a rencontré le secteur du bâtiment ces derniers mois. Selon l'enquête trimestrielle effectuée par l'INSEE, *« l'activité du bâtiment a fléchi au deuxième trimestre après l'accélération passagère enregistrée en début d'année. Selon les entrepreneurs, le volume des travaux est à présent inférieur à celui de la fin de l'année dernière. La baisse est surtout sensible pour les travaux liés à des commandes publiques ; elle est plus marquée dans le second œuvre que dans le gros œuvre (...) ».*

« Les carnets de commandes demeurent peu garnis. Les entrepreneurs indiquent cependant un léger redressement de la demande privée. Leurs perspectives d'activité sont à présent mieux orientées, pour le gros œuvre comme pour le second œuvre.

» La réduction des effectifs pourrait néanmoins s'accentuer dans le gros œuvre ; dans le second œuvre, l'emploi serait maintenu à son niveau actuel au cours des prochains mois. »

UNE NOUVELLE CONFÉRENCE SUR LE SUCRE S'OUVRIRA LE 12 SEPTEMBRE

Une nouvelle conférence internationale pour la conclusion d'un accord commercial sur le sucre s'ouvrira à Genève le 12 septembre, sous les auspices de la CNUSED. Il y a deux mois, une première conférence avait échoué, les principaux pays concernés n'ayant pu s'entendre sur la constitution et le financement d'un stock régulateur, la répartition des marchés et le contingentement des exportations et le niveau des prix du sucre.

De nouveaux contacts entre pays producteurs et pays consommateurs viennent d'avoir lieu à Londres, qui ont permis de réaliser des « progrès satisfaisants » laissant espérer la conclusion d'un nouvel accord à Genève d'ici à la fin de l'année.

APRÈS LA MANIFESTATION ANTINUCLÉAIRE

Les habitants de la région de Creys-Malville estiment « s'en être bien tirés »

De notre envoyé spécial

Malville. — Les caravanes d'estivants circulent à nouveau sur la R.N. 75. A Morestel, les dernières voitures de manifestants, français ou étrangers, surchargées, quittent la ville, jeans boueux et humides flottant aux fenêtres, laissant sur le trottoir les autostopeurs fatigués et dépités. Les habitants commentent, par petits groupes, les événements de ces quarante-huit heures.

Que pensent du « rendez-vous de Malville » ceux qui ont été concernés par la présence, pendant quarante-huit heures, de plus de cinq à dix mille personnes étrangères à leur agglomération ? En vérité, après un sondage rapide, plutôt du bien. Certes, la plupart avouent avoir eu *« un peu peur »*. Peur de quoi ? *« Des risques d'affrontement avec le service d'ordre. »*

« Ils étaient bien polis, dans l'ensemble : « Bonjour madame, pardon » madame ». Je leur ai donné à manger et offert le café », dit cette grand-mère pour laquelle le nucléaire est *« une conséquence logique du progrès »*. *« Ils ont peut-être l'air voyou mais ils n'en sont pas tous, loin de là »*, confirme une mère de famille qui tire par la main ses deux bambins. *« Vu leur allure, on pouvait tout craindre, mais finalement on s'en est bien tirés, à Malville »*, commentent un artisan et son fils.

Les quatre employés communaux qui remplissent les deux remorques (6 mètres cubes de détritus) ont le sourire : *« Non, regardez la pelouse près des halles, où des centaines de personnes ont stationné : il n'y a pas un papier sale. »* Certes, il y a encore des tas d'immondices, ici et là, il faudra plusieurs heures pour les enlever.

Certes, il y a eu deux vitrines brisées — mais pas de pillages, *« des écologistes se sont couchés devant pour empêcher les vols »*, et trois vitres cassées à l'hôtel de ville, mais pas de saccage, comme l'affirmait le préfet de l'Isère.

Et puis, il y a les commerçants fatigués : la boulangère épuisée qui lève les bras au ciel quand on lui parle du rassemblement, le vieux et dernier bourrelier de l'Isère dont la boutique fait face à l'hôtel de ville. Antinucléaire déterminé, il n'approuve pas ce type de manifestation : *« Trop d'étrangers, beaucoup trop d'Allemands »*, *dit-il*. Sa voisine, Mme Logier, contre le nucléaire aussi, *« parce qu'elle manque d'informations et doute »*, se déclare *« déçue parce qu'une telle manifestation, avec ses airs de kermesse — on vendait des gaufres et des imperméables, — ne peut faire avancer concrètement les problèmes »*.

B. E.

COCKTAIL MOLOTOV CONTRE UN LOCAL D'E.D.F. A PARIS

Un jeune homme âgé de vingt-quatre ans, M. Philippe Tirad, originaire de Bénouville (Calvados) a été interpellé par la police, après l'attentat qui a été commis dans la nuit du dimanche 31 juillet au lundi 1er août contre un local d'E.D.F., 95, rue de Belleville, à Paris-20e. Un cocktail Molotov avait été lancé contre la vitrine de la permanence, brisant celle-ci et causant un début d'incendie. Le jeune garçon, accompagné d'une jeune fille qui a refusé de révéler son identité, a déclaré qu'il avait agi par solidarité avec les manifestants de Creys-Malville.

Sur les marchés des changes

PROGRÈS DU DOLLAR

Amorcée, dès le jeudi 28 juillet, sur des rachats d'opérateurs soucieux de se couvrir, la remontée du dollar s'est poursuivie lundi matin 1er août sur presque toutes les places financières, mais à un rythme nettement plus ralenti, ne baissant que vis-à-vis du franc.

La devise américaine s'est ainsi traitée à 2,29 DM à Francfort contre (2,2860 DM), à 2,4425 florins à Amsterdam (contre 2,44 florins), à 2,4075 FS à Zurich (contre 2,4010 FS), et à 266,70 yens à Tokyo (contre 266,30 yens).

A Paris, en revanche, le dollar a légèrement fléchi, revenant à 4,88 F contre 4,89 F. Le franc, au reste, ne s'est pas seulement raffermi par rapport au dollar. Il a également monté vis-à-vis du deutschemark (2.310 F contre 2,1350 F), du franc suisse (2,0308 F contre 2,0313 F), et de la livre sterling (8,4815 F contre 8,4920 F).

Sur les divers marchés, les transactions étaient très calmes dans l'ensemble.

M. Valentin Hernandez, ministre vénézuélien de l'énergie, a évoqué le 30 juillet la récente baisse du dollar. Pour le ministre, il ne fait guère de doute qu'une nouvelle baisse de la monnaie américaine pourrait amener l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à défendre leur pouvoir d'achat.

Aucune mesure concrète n'a été arrêtée, mais *« nous devons rester vigilants*, a conclu M. Hernandez, *si nous voulons protéger la valeur d'échange des dollars que nous recevons en paiement de notre pétrole »*.

NOUVELLES BRÈVES

● *Un militaire* a été tué et trois autres blessés par l'explosion d'un obus de mortier, le samedi 30 juillet, au camp de Mailly (Aube).

C'est en ouvrant une tranchée coupe-feu que l'un des soldats découvrit un obus de mortier non éclaté et le jeta derrière une butte de terre. L'engin explosa, tuant sur le coup le sergent Marc Auzas, militaire de carrière, originaire de Lavilledieu (Ardèche). Trois autres soldats qui se trouvaient à proximité ont été blessés. Il s'agit de deux engagés, les caporaux-chefs Rusder, vingt ans, originaire des Antilles, et Gandon, et du sapeur Vere, militaire du contingent.

● *La grève des aiguilleurs du ciel.* — A l'appel du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien et des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les aiguilleurs du ciel du centre de contrôle de la région Nord ont une grève du zèle du vendredi matin 29 juillet au dimanche soir 31 juillet. Ils entendaient ainsi protester contre des sanctions infligées à des collègues de Bordeaux, mais aussi exprimer leur préoccupation face à *« l'insécurité croissante des vols et à la dégradation de la fiabilité du matériel »*. Leurs revendications portaient aussi sur les effectifs et les rémunérations.

● *La fermeture de Montefibre-France.* — Un millier de personnes ont manifesté, samedi 30 juillet, dans les rues de Remiremont (Vosges) pour protester contre la fermeture prochaine de l'usine de textiles synthétiques Montefibre-France, à Saint-Nabord, et le licenciement de mille trente-neuf salariés. Elles ont notamment demandé que cette entreprise, qui ne dispose plus que de quatre jours d'autonomie en fuel, soit réapprovisionnée d'urgence, faute de quoi les colonnes de polymérisation s'arrêteront. Les syndicats ont d'autre part rappelé que *« quinze mille emplois ont été supprimés ou remis en cause dans les Vosges, de 1976 à 1977, dans le seul secteur textile »*.

● *Le Cap-Ferret sans eau.* — Le Cap-Ferret, au nord du bassin d'Arcachon, est, depuis le dimanche 31 juillet, privé d'eau. Une rupture s'est produite dans la canalisation sous-marine qui approvisionne la presqu'île. Les réserves contenues dans le château d'eau ont permis une distribution normale, samedi 30 juillet. Mais depuis dimanche matin, le réservoir étant vide, les usagers sont sans eau. Les recherches continuent pour tenter de localiser la fuite. — *(Corresp.)*

● *Augmentation du nombre des accidents de bateaux de plaisance.* — M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, vient de présenter le rapport de son administration pour 1976 qui passe en revue successivement les activités des hommes de la mer, des navires, et les actions sur le milieu marin. En 1976, est-il indiqué dans le rapport, 97 opérations « coup de poing » ont été effectuées pendant la saison estivale, permettant le contrôle de 6 196 bateaux de plaisance. Mais le nombre des accidents et événements de mer (imputables essentiellement aux plaisanciers) le long des côtes françaises a augmenté de 30 %. Le nombre d'accidents mortels est passé de 181 à 282.

Le numéro du « Monde » daté 31 juillet-1er août 1977 a été tiré à 496 681 exemplaires.

A Madagascar

Le lieutenant-colonel Désiré Rakotoarijaona est nommé premier ministre

M. Didier Ratsiraka, chef de l'Etat malgache, a chargé, dimanche 31 juillet, le lieutenant-colonel de gendarmerie Désiré Rakotoarijaona de former un nouveau gouvernement, qui devra être constitué avant jeudi prochain. Le premier ministre sortant, M. Justin Rakotoniaina, avait démissionné le 28 juillet. En outre, le Conseil suprême de la révolution, distinct du gouvernement et chargé d'assister le président, a été remanié : huit nouveaux membres (sur un total de dix-huit) y font leur entrée.

De notre envoyé spécial

Tananarive. — Cinq ans après le « *mai malgache* », qui provoqua la chute du régime Tsiranana et la révision des relations avec Paris, la méfiance entre les « *côtiers* » majoritaires et les descendants de hobereaux merinas des Hauts-Plateaux demeure vive. Mais le climat politique a bien changé depuis l'assassinat, en février 1975, de l'ancien président Ratsimandrava. Après plusieurs années de troubles et de désordres, on sent, dans l'île, un besoin général d'apaisement. De graves incidents peuvent encore se produire, comme le massacre de la communauté comorienne de Majunga, en décembre dernier. Toutefois, personne ne semble vraiment souhaiter de nouveaux affrontements politiques ou sociaux. Gendarmes et militaires se font discrets, tant dans les rues de la capitale, où le couvre-feu est un vieux souvenir, que dans les allées du pouvoir, où l'uniforme se porte de moins en moins.

Un large éventail politique

La vie politique passe à nouveau par les consultations. Après trois années d'incertitudes et de confusion (1972-1975), M. Ratsiraka avait été porté à la présidence, pour sept ans, à l'occasion du référendum constitutionnel du 21 décembre 1975. Ainsi devait naître la République démocratique malgache. Dix-huit mois plus tard, dans les scrutins locaux du 20 mars et le scrutin national du 30 juin 1977, quelque trois millions cinq cent mille électeurs semblent avoir approuvé une expérience qu'une minorité rejette ouvertement.

Seules les formations membres d'un Front uni ont été autorisées, cette année, à présenter des candidats au suffrage populaire. Mais l'éventail ainsi représenté était assez large. Aux côtés de l'Aréma (Avant-garde de la révolution malgache, parti présidentiel), on a retrouvé l'A.K.F.M.-K.D.R.S.M. (parti des « *cols blancs* » présidé par M. Andriamanjato), le Vonjy (ralliés de l'ancien régime), l'UDECMA-K.M.T.P. (un petit mouvement progressiste) ainsi que le Monima (le parti du vieux dirigeant sudiste, M. Monja Joana). Interdit depuis septembre 1976, le M.F.M. (« *les petits au pouvoir* »), situé à la gauche de l'échiquier politique est demeuré sur la touche, mais, après plusieurs mois de résidence surveillée, son chef, M. Manandafy Rawotonirina, avait été autorisé à reprendre discrètement ses activités politiques.

L'Aréma, le parti du président Ratsiraka, contrôle l'immense majorité des organismes élus en province et dispose de 112 sièges sur 137 à l'Assemblée nationale populaire. Tananarive a toujours pour maire le pasteur Andriamanjato, dont l'A.K.F.M.-K.D.R.E.M. compte seize députés. Le Vonjy a obtenu, de son côté, sept sièges à l'Assemblée et l'UDECMA-K.M.T.P. les deux derniers. Très réticent dès le départ, le Monima a accusé le pouvoir de « *fraude électorale* » après le scrutin du 20 mars — au cours duquel il n'avait obtenu que 1,8 % des suffrages exprimés — et il n'a pas participé au vote du 30 juin.

M. Monja Joana nous a affirmé s'être retiré de la coalition gouvernementale *« afin de ne pas cautionner un régime qui passe dans les mains des réactionnaires, de ceux qui ont été les fléaux de Madagascar pendant les douze années du régime Tsiranana »*. *« Si nous restons, nous serons écrasés par la droite »*, dit-il. Selon lui, *« de 30 % à 40 % des électeurs se sont déplacés pour voter »*, et non pas près de 90 % comme l'indiquent les chiffres officiels. Il en déduit donc qu'aux élections législatives la consigne d'abstention du Monima a été largement suivie.

Le Monima dans l'opposition

Le Monima réclame de nouvelles élections, une révision de la Constitution, une réorganisation du Front uni et le *« respect des revendications ouvrières et paysannes »*. Agé aujourd'hui de soixante-seize ans, M. Monja Joana a été reçu en audience par le président Ratsiraka après les élections législatives. Les deux hommes entretiennent de longue date des relations personnelles. Après cet entretien, le président du Monima nous a dit qu'il faisait toujours de l'organisation de nouvelles élections la condition minimale d'une coopération avec la présidence.

Le Monima n'avait déjà pas participé, après les élections du 20 mars, au choix des comités intermédiaires élus indirectement, de l'échelon du village à celui de la province, les 3 et 17 avril et les 8 et 29 mai. A la veille des élections législatives, ses deux représentants au sein du gouvernement (culture et travail) et ses deux membres siégeant au Conseil suprême de la révolution avaient donné leur démission. Une manifestation au cœur de Tananarive n'a pu réunir, fin juin, que cinq mille personnes environ, et un appel à la grève générale n'a pas eu plus de succès.

Ce « *divorce* » entre le Monima et la présidence marque peut-être la fin d'une époque. Ce que M. Monja Joana juge comme l'ébauche d'« *une entreprise de pouvoir personnel* » avec l'appui de forces conservatrices semble réaliser, toutefois, un compromis acceptable. Après avoir nationalisé une grande partie des avoirs étrangers, sauf dans l'industrie, le président Ratsiraka semble s'être d'abord préoccupé de rétablir l'équilibre politico-social malgache.

L'Assemblée nationale populaire est le reflet assez fidèle de cet équilibre. Selon des chiffres officiels, de 35 % à 40 % des députés ont passé leur baccalauréat ; 26 % appartiennent aux classes moyennes (employés, instituteurs, etc.) ; le reste est issu du monde rural et ouvrier. La moyenne d'âge est d'environ quarante ans. Les anciens partisans de M. Philibert Tsiranana représentent environ 20 % de l'Assemblée qui parait plus nationaliste que révolutionnaire.

Dans l'entourage du président Ratsiraka, on entend engager la lutte contre les usuriers et les propriétaires fonciers absentéistes. L'économie a besoin d'un sérieux coup de fouet, et il est bien évident que la modernisation de la Grande-Ile ne peut être réalisée par des compromis et des dosages politiques.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

[Le lieutenant-colonel Désiré Rakotoarijaona est âgé de quarante-trois ans. Il a été nommé ministre des finances en février 1975. Il fut membre du directoire militaire — tout en conservant son portefeuille — du 11 février au 13 juin 1975 avant de devenir membre du Conseil suprême de la révolution. Il avait été reconduit dans ces deux fonctions le 13 janvier 1976.

Parmi les personnalités qui font leur entrée au Conseil suprême de la révolution figurent notamment M. Manandafy Rakotonirina, dirigeant du M.F.M. (« Les petits au pouvoir »), qui se rallie ainsi officiellement au régime, et trois autres chefs de partis politiques : le pasteur Richard Andriamanjato (A.K.F.M.-K.D.R.S.M.), le Dr Jérôme Razanabahiny (Vonjy) et M. Norbert Randiamorasata (UDECMA).]

● *Les pays de la Communauté économique de l'Afrique occidentale créent un fonds de compensation et de développement.* — Seize pays de l'Afrique occidentale, qui espère bientôt former un Marché commun de cent trente millions d'habitants, ont créé, le 28 juillet, un fonds commun de compensation et de développement qui s'élèvera, pour la première année, à 50 millions de dollars (240 millions de francs). Ce fonds, qui devrait passer prochainement à 500 millions de dollars, servira à financer des projets de développement et à compenser les pertes subies par certains pays du fait de l'ouverture de leurs barrières douanières. — *(A.F.P., A.P.)*



